« L'Economie » : le front de la faim


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14893 7 F

MARDI 15 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


Accord sur le budget communautaire et sur les concessions faites au Danemark

## Les compromis d'Edimbourg permettent de poursuivre la construction européenne

### Sauvetage

CE qui s'est produit à Edimbourg n'est pas un miracle, et la grave crise que traverse depuis plusieurs mois la Communauté ne s'est pas évaporée en vingt-quatre heures dans un château écossais. Les compromis intervenus sont d'abord affaire de réalisme : ni M. Gonzalez, qui s'est battu pour le « sud » européen avec une opiniâtreté digne de Mme Thatcher, ni le Danois Poul Schlüter, qui jouait cette fois la survie de son gouvernement, ni M. John Major, harcelé par les « eurosceptiques » britanniques, ni aucun des dirigeants présents, n'avait intérêt à « casser la baraque » européenne.

La première leçon d'Edimbourg est celle-là : quand la morosité économique grippe tous les rouages communautaires, quand les marchés s'affolent, quand l'Europe impuissante dans la crise yougoslave se discrédite, quand les opinions se replient frileusement et que les gouvernements (plusieurs d'entre eux du moins) se dirigent vers des échéances électorales, au pire moment donc, la Communauté a encore le ressort de se sauver elle-même.

UNE absence de compromis sur la question danoise aurait porté en elle l'éclatement de l'Europe ; de même, et peut-être plus sûrement encore, un échec des discussions sur le budget communautaire pour les prochaines années. Le pire a donc été évité, et les écueils qui avaient surgi ces derniers mois ont été écartés. Il a certes fallu en payer le prix, mais il y a quelque facilité polémique à dénoncer, comme l'ont fait dimanche plusieurs représentants français de l'opposition, « l'Europe à la carte » qui sort du sommet d'Edimbourg.

Fallait-il opposer aux électeurs danois la rigidité absolue du principe d'une Europe à une seule vitesse et renoncer, ce faisant, non seulement à l'appartenance du Danemark à la Communauté, mais aussi, à coup sûr, à celle de la Grande-Bretagne ? On ne congédie pas aussi légèrement de la Communauté deux de ses pays membres. Les dix autres n'ont pas exclu cependant d'avoir à en venir à cette extrémité. Ils l'ont fait pour sauver le traité de Maastricht : d'un éventuel second échec au Danemark : le traité, ont-ils affirmé, sera en toute hypothèse appliqué par ceux qui l'ont ratifié. Ils l'ont fait aussi peut-être pour aider MM. Schlüter et Major à imposer ce traité chez eux, en faisant prendre conscience aux électeurs danois et aux parlementaires britanniques de ce que coûterait à ces deux pays un rejet, à savoir la sortie du club des Douze.

CELA étant, la crise perdure sur le fond. Elle tient au fait que deux conceptions de l'Europe continuent de s'opposer : l'une libre-échangiste et très peu contraignante, qui se satisferait d'une simple coopération entre gouvernements, l'autre qui s'inscrit nettement dans une logique de type fédéral. Ce débat, qui n'est pas récent, n'est pas près non plus de s'achever, puisqu'il va être mis ces prochaines années à l'épreuve de la construction de l'Union monétaire et à celle de l'élargissement. Rien ne dit qu'il se dénouera par la victoire d'une des deux conceptions sur l'autre, et qu'il ne faudra pas au contraire institutionnaliser cette Europe à plusieurs vitesses présentée pour l'instant comme un arrangement qu'on espère transitoire.

*M. Roland Dumas a qualifié d'« inespéré » le résultat du sommet d'Edimbourg, qui s'est tenu les 11 et 12 décembre. Les Douze sont parvenus à des compromis sur la question danoise et sur le financement de la Communauté pour les prochaines années, qui permettent la poursuite de la construction européenne.*

EDIMBOURG

*de nos envoyés spéciaux*

Le sommet d'Edimbourg a rempli sa mission. L'accord conclu sur les deux plus importants dossiers inscrits à l'ordre du jour – la question danoise et la programmation budgétaire pour les sept années à venir – dégage la voie à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, qui, si les électeurs danois puis la Chambre des communes donnent leur feu vert, devrait être possible à l'été 1993.

Le Danemark, mais également la Grande-Bretagne, soupçonnée de ne porter qu'un enthousiasme relatif à la stratégie de Maastricht, ont été dûment avertis de la volonté de leurs dix partenaires d'aller de l'avant et d'appliquer le traité en cas de nouveau succès du « non » au second référendum danois ou de vote négatif aux Communes. *« Rien ne les arrêtera »*, a résumé M. François Mitterrand.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

*Lire la suite page 4*





Lire aussi

- Le brillant rétablissement de M. Major, par LAURENT ZECCHINI
- L'accord sur le financement de la CEE
- Les Douze et la Bosnie
- Le maintien du Parlement européen à Strasbourg, par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et MARCEL SCOTTO
- La succession de Mme Scrivener à la Commission européenne, par DANIEL CARTON

pages 3, 4 et 5

- Morosité patronale, par ALAIN VERNHOLES

page 17


L'enlèvement d'un militaire à Lod

## Epreuve de force en Israël avec les islamistes

*Une épreuve de force oppose Jérusalem aux islamistes. Les autorités israéliennes étaient toujours sans nouvelles, lundi 14 décembre en fin de matinée, du soldat que le Mouvement de résistance islamique (Hamas) avait enlevé la veille à Lod en vue d'obtenir la libération de son chef, Cheikh Ahmed Yassine, condamné à la prison à perpétuité en octobre 1991.*

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Territoires occupés bouclés, permissions suspendues jusqu'à nouvel ordre pour tous les services de sécurité, patrouilles militaires intensifiées, mise en place d'une cellule gouvernementale de crise, appels renouvelés des autorités au calme des populations : les circonstances du spectaculaire enlèvement, dimanche matin à Lod, en plein cœur d'Israël, d'un sergent des gardes-frontières ont provoqué une émotion considérable dans tout le pays et déclenché la plus vaste opération de chasse à l'homme qu'on ait vue depuis longtemps sur le territoire de l'Etat juif. *« Si cheikh Ahmed Yassine n'est pas libéré avant dimanche 21 heures,* précisait l'ultimatum adressé par les ravisseurs, *l'officier de sécurité que nous détenons sera exécuté. »* Signé par le groupe Azzedine-al-Kassem, faction armée du Mouvement de résistance islamique (Hamas), le message avait été remis, quelques heures après l'opération, par deux hommes masqués au bureau du Croissant rouge de Ramallah, en Cisjordanie occupée.

PATRICE CLAUDE

*Lire la suite page 5*

## A Baidoa, des survivants en haillons

*Dans quelques jours les soldats américains et français arriveront dans cette ville sinistrée de Somalie*

BAIDOA

*de notre envoyé spécial*

On meurt moins à Baidoa. C'est M. Hussein Dahir, responsable du Croissant-Rouge chargé de collecter les cadavres, qui le dit : *« Seulement 50 à 60 morts par jour. »* Pour le seul mois de septembre 1992, il avait compté 5 979 corps. En octobre il en était à 2 934 ; en novembre il n'en restait plus « que » 1 379...

Le système marche mieux, aussi. *« Avant, les gens étaient si faibles qu'ils n'avaient ni le courage, ni la force d'enterrer leurs morts. Ils les laissaient là, par terre et ils allaient ailleurs. Les cadavres se faisaient manger par les chiens, les chats, les rats. Aujourd'hui, nous avons mis au point un ramassage quotidien et avons ouvert quatre cimetières. »*

Située au cœur de la Somalie, à 260 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio, Baidoa, passée, avec l'afflux des réfugiés, de 20 000 à 90 000 habitants, tente d'effacer les odeurs de putréfaction qui hantent ses murs.

Les paysans venus du bush voisin fourmillent par milliers dans les rues, dormant sur les trottoirs, entre les carcasses de voitures et les tas d'ordures, construisant des abris de fortune en tressant quelques branches autour de sacs en plastique, s'entassant sur ces quelques kilomètres de terre rouge battue par le vent et brûlée par un soleil ardent. Baidoa attend. Dans quelques jours, les premiers contingents américains et français devraient atteindre la ville.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

*Lire la suite et nos informations page 6 ainsi que l'article de CATHERINE SIMON*

## Le mystère Van Gogh

*La polémique sur les dessins découverts par deux chineurs français rebondit avec les conclusions d'un nouvel expert*

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

L'« affaire Van Gogh », au centre de laquelle se trouvent des dessins que le Laboratoire de police scientifique de Paris a authentifiés *« comme étant de la main »* de l'artiste mais que le Musée Van Gogh d'Amsterdam *« ne considère pas comme authentiques »*, rebondit.

Valérie Noizet et Francesco Plateroti, les deux amateurs d'art chineurs qui affirment avoir acheté les œuvres dans *« une brocante des environs d'Arles en avril 1990 »* – sans plus de précision – sont sur le point de recevoir un message décevant en provenance du Musée Kröller-Müller, à Otterlo, dans l'est des Pays-Bas, qui est « le sanctuaire » des dessins de Van Gogh.

Son conservateur, Johannes van der Wolk, nous a indiqué qu'il avait adressé, la veille, aux propriétaires des dessins exhumés une lettre les informant de *« la conclusion »* de son expertise : elle est *« négative »*. Selon M. van der Wolk, *« il n'y a pas de motifs suffisants pour supposer que Van Gogh puisse être le dessinateur de ces œuvres »*.

CHRISTIAN CHARTIER

*Lire la suite page 14*

L'ÉCONOMIE

### Le front de la faim

Pour la première fois le combat contre la malnutrition a pris, en Somalie, un tour militaire. Mais le bilan de vingt ans de lutte sur le front économique reste inégal et décevant. Enquête d'Olivier Piot.

*Lire aussi : « La réussite chilienne », par ERIK IZRAELEWICZ ; « La France sous-informatisée » ; « Mazda choisit l'austérité » ; notre dossier : « Le baby-boom », et la chronique de PAUL FABRA.*

pages 25 à 36





**Lourd bilan du séisme en Indonésie**

Plus de 1 500 personnes ont été victimes d'un fort séisme, samedi 12 décembre, dans l'île indonésienne de Florès.

page 10

**Le PS prend pour cible le RPR**

Le PS a réuni, les 12 et 13 décembre à Paris, ses candidats aux élections législatives. Défendant leur bilan, les socialistes ont pris pour cible le RPR, accusé d'hégémonisme par MM. Bérégovoy et Fabius.

page 7

**Russie : répit dans la crise constitutionnelle**

Le président Boris Eltsine pourra confirmer M. Egor Gaïdar dans ses fonctions de premier ministre, au besoin « par intérim », en vertu d'un accord approuvé, samedi 12 décembre, par le Congrès des députés.

page 23

SPORTS

- Le quatrième Raid Gauloises : les fous du désert. - Le Vendée Globe : Neptune, compagnon de route des solitaires. - Hippisme : subsides sous surveillance. - Les résultats.

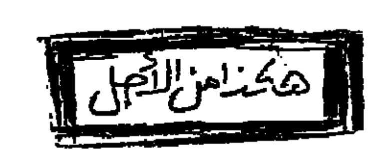
page 15

*Le sommaire complet se trouve page 23*


M 0147 - 1215 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

# Un entretien avec Jean Delumeau

## « Une nouvelle anthropologie chrétienne est à construire sur une vision plus réaliste des débuts de l'humanité »

***« La peur, le péché, le paradis, le bonheur... Contre toutes les modes, vous continuez à explorer les sentiments et les mentalités collectives. Pensez-vous, comme Marc Bloch, que « les faits historiques sont, par essence, des faits psychologiques » ?***

– Exactement, et c'est tout le sens de mon travail d'historien depuis vingt ans. Les rêves des hommes sont une partie de leur histoire et la racine de la plupart de leurs actes. Grâce à Philippe Ariès, qui a fait une histoire de la mort et écrit *l'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, nous avions déjà cette sorte d'histoire « psychologique ». Mais, aussi curieux que cela puisse paraître, des thèmes centraux pour le destin des hommes, comme la peur, le péché, la culpabilité, le sentiment de sécurité et le bonheur étaient largement en friche ou inexplorés. N'est-ce pas le rôle de l'historien d'éclairer les zones d'ombre des comportements passés pour comprendre les phénomènes d'aujourd'hui ?

***– Mais à la vocation de l'historien se joint l'engagement du chrétien.***

– Sans aucun doute. Si un historien doit toujours viser l'objectivité, prendre en compte toutes les thèses, y compris celles qui le gênent, il n'est jamais neutre. Michelet n'était pas neutre, Lavisse non plus. Un historien est toujours obligé de s'investir. Je me suis donc engagé dans l'histoire religieuse, à la fois comme historien et comme chrétien, angoissé par le problème dramatique pour moi de la déchristianisation, curieux aussi d'interroger le passé pour savoir s'il peut éclairer les chances d'une nouvelle évangélisation. J'aimerais, pour ma modeste part, aider les Eglises chrétiennes à mieux se situer dans le présent et à inventer leur avenir.

***– Mais en posant la question des ressorts psychologiques et historiques de la déchristianisation, vous heurtez de front une certaine tradition d'autorité dans l'Eglise. Vous n'avez pas que des amis dans la hiérarchie catholique...***

– Je suis très indépendant, en effet, et peut-être mieux perçu à la « base » qu'au sommet. A l'issue d'une conférence à Genève, on me demandait un jour quelle aurait été ma position au seizième siècle : serais-je resté catholique ou devenu protestant ? J'ai répondu que j'aurais fait comme Erasme, qui ne suivit pas Luther dans le schisme, mais qui condamna l'excommunication du réformateur. Oui, j'aurais été « érasmien » !

» Je suis convaincu, en tout cas, que les grandes Eglises chrétiennes ont tout intérêt à ne pas bouder l'histoire et, au contraire, à regarder leur passé bien en face. Comment nier, par exemple, le rôle joué, dans la déchristianisation de la France notamment, par des pratiques comme la confession obligatoire et détaillée des fautes, qu'on ne doit pas confondre avec un aveu libre et volontaire ? Celui-ci sera toujours une nécessité psychologique pour des personnes qui attendent réconfort et pardon. Mais imposée une fois l'an à partir du quatrième concile du Latran (treizième siècle), alourdie après le concile de Trente (seizième) par l'aveu détaillé de tous les péchés mortels, la confession obligatoire a pesé lourd sur l'histoire du monde catholique. Quand le culte a été rétabli à la fin de la Révolution française, beaucoup de fidèles, à cause d'elle, ont renoncé à refaire leurs pâques.

*Né à Nantes le 18 juin 1923, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Jean Delumeau est, depuis 1975, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'histoire des mentalités religieuses et, depuis 1988, membre de l'Institut. Ses vingt-cinq ouvrages ont fait l'objet de traductions diverses en Europe et au Japon.*

*C'est dans l'histoire des sentiments que ce spécialiste de la Renaissance et de la Réforme a acquis son autorité, écrivant, en 1978,* la Peur en Occident ; *en 1983,* le Péché et la peur ; *en 1989,* le Sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois ; *en 1990,* l'Aveu et le Pardon. *Enquêtant désormais sur les rêves de bonheur, il vient de publier, chez Fayard, le premier tome d'*Une histoire du paradis *(*le Monde *du 2 octobre 1992).*

*Cet historien est aussi un intellectuel catholique, engagé dans son Eglise* (Ce que je crois *en 1985), où il a enseigné ... le catéchisme à des enfants. Dans l'entretien ci-dessous, il remonte le processus de la déchristianisation, les chances de la « nouvelle évangélisation » chère à Jean-Paul II et d'une réunification des Eglises chrétiennes qu'il appelle à un examen sérieux de leur passé, pour affronter les questions de la modernité.*



» Ce n'est pas tout. L'insistance catholique – mais aussi protestante – sur l'enfer, la damnation et *« le petit nombre des élus »*, qui est une formule mal comprise, a traumatisé, avant de les détourner du christianisme, des générations entières. On mesure mal l'impact, dans l'histoire, pas seulement religieuse, d'une telle pastorale.

» Quand, au dix-huitième siècle, Nicolas Bergier, l'un des plus grands apologistes catholiques français, qui ferraillait avec Voltaire et les encyclopédistes, mesura les désastres psychologiques provoqués par le pessimisme augustinien dominant l'époque et par la crainte de l'enfer, il se mit à écrire un *Traité de la rédemption*. Mais il n'osa pas le publier, de peur d'aller contre la doctrine officielle. Dans sa correspondance récemment éditée, il s'y déclare convaincu qu'Adam n'a pu transmettre à ses descendants la peine éternelle et qu'il n'est pas vrai que nous naissons tous coupables devant Dieu.

» Souvenez-vous de la phrase cinglante de Diderot : *« Il n'y a pas de bon père qui voulût ressembler à notre Père céleste. »* Elle traduisait le climat d'une époque. En sommes-nous si loin aujourd'hui ? Il y a urgence pour les Eglises chrétiennes à présenter une image cohérente du Dieu *« infiniment bon »* qu'elles enseignent et auquel je crois. Si nous continuons à nous battre avec les encyclopédistes d'aujourd'hui – les athées – avec des arguments éloignés de toute modernité, alors nous perdons notre temps.

***– Comment expliquez-vous cette fascination, à tous les âges de grande mutation pour l'humanité, jusqu'à aujourd'hui, pour cette culpabilisation, le sens du péché et de la damnation ?***

– Il est vrai que saint Paul a beaucoup parlé du péché, mais il ajoutait dans son épître aux Romains : *« Là où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé ! »* En fait, c'est saint Augustin qui a dramatisé la théorie du péché originel et a inventé la formule terrible *« masse de damnation »* pour caractériser l'humanité issue du péché originel et expliquer la sentence *« beaucoup d'appelés et peu d'élus »*.

> « L'image du Dieu punisseur et vengeur a été un facteur puissant de déchristianisation »

» Vous allez me dire : tout cela remonte à loin. Oui et non. Saint Augustin a été l'un des derniers Pères de l'Eglise latine. Avec l'effondrement de l'Empire romain, nous avons tous été coupés du monde grec. L'Occident a peu ou pas connu les Pères grecs. Or ceux-ci ont un tout autre discours sur l'homme. Certes, ils ne méconnaissent pas le péché, mais, beaucoup plus que les Occidentaux, ils mettent l'accent sur la grâce et le pardon. Ils sont moins doloristes que nous. L'Occident insiste sur le vendredi saint, l'Orient sur le jour de Pâques. Mes enquêtes historiques m'ont convaincu que l'image du Dieu punisseur et vengeur a été un facteur décisif d'une déchristianisation dont les racines sont anciennes et puissantes. Elle ne remonte évidemment pas, comme le prétendent les intégristes, au concile Vatican II !

***– Mais précisément le premier tome de votre histoire du paradis, qui vient de paraître, ouvre une tout autre page : celle d'un Dieu qui aime et pardonne.***

– Le paradis terrestre et le péché originel ont toujours eu partie liée dans l'histoire et la théologie. Plus on embellissait le jardin d'Eden, plus on attribuait à nos « premiers parents » des dons et des privilèges hyperboliques, mais plus on aggravait, par contraste, le péché originel et ses conséquences. Je suis convaincu qu'une nouvelle anthropologie chrétienne est à construire aujourd'hui sur une vision plus réaliste des débuts de l'humanité. Si on renonce, comme tout pourrait nous y inviter, à l'existence d'un paradis terrestre, on renonce en même temps à l'image noire d'un Dieu punissant l'humanité balbutiante des origines. Le nouveau catéchisme romain apporte t-il, sur ce point, les éclaircissements et les apaisements nécessaires ?

***– C'est l'incapacité de l'Eglise à intégrer certaines données incontestables de la modernité que vous mettez en cause. Ne vient-elle pas de réhabiliter, mais avec quel retard, Galilée ?***

– Même tardive, cette réhabilitation est heureuse. Le pape a même dit à cette occasion que *« le théologien a le devoir de se tenir régulièrement informé des acquisitions scientifiques et d'opérer des révisions dans son enseignement »*. Aujourd'hui, c'est vrai, nous sommes affrontés, dans le domaine de la Préhistoire, à des acquis scientifiques aussi redoutables que la rotation de la Terre autour du Soleil ! Nous savons que l'homme a au moins 2,5 millions d'années.

» Comment imaginer que les premiers hommes et les premières femmes, inventant, dans des conditions difficiles, les premiers outils et les premiers langages, construisant les premières cabanes, aient été dotés d'une liberté telle qu'ils auraient commis une faute de dimension cosmique, provoquant la colère de leur créateur et la damnation de leur postérité ? Quelle était leur capacité intellectuelle et morale de juger entre le bien et le mal ? *« Il n'y a aucune cicatrice sur la terre d'un paradis*, assurait Teilhard de Chardin, *et il n'y a aucune trace d'aucune amputation d'un âge d'or. »*

» Il est urgent que la théologie se mette à jour et tienne compte des acquis scientifiques. Tous ceux qui apprennent le catéchisme aux enfants savent la quasi-impossibilité de concilier le récit de la Genèse, si on le prend au pied de la lettre, avec l'enseignement de la Préhistoire. N'est-il pas possible de renoncer à des figures de doctrine aussi traditionnelles, qui ne convainquent plus l'homme d'aujourd'hui ? De se souvenir que Jésus n'a jamais soufflé mot du péché originel, ni du paradis terrestre ? D'admettre enfin que si le mal a fait boule de neige dans l'histoire des hommes, le bien l'a fait aussi ? C'est une nouvelle affaire Galilée qui commence, et elle risque de durer encore plus longtemps que la première. Notre connaissance scientifique de l'évolution réduit à néant la lecture fondamentaliste de la Genèse.

» Je suis convaincu qu'on peut concilier les évangiles avec ce que la science nous apprend aujourd'hui des origines de l'homme. Le mal existe. C'est un fait d'expérience. La formule fréquente dans la bouche de Jésus, *« le péché du monde »*, me paraît caractériser beaucoup de nos situations individuelles et collectives. Mais c'est un des droits fondamentaux de l'homme de n'être pas accusé pour un crime qu'il n'a pas commis. L'Eglise catholique elle-même, à Vatican II, n'a t-elle pas renoncé à tenir les juifs dans leur ensemble pour coupables de la mort de Jésus ? Le nouveau catéchisme romain suit à cet égard, et heureusement, Vatican II.

» Yahvé, s'adressant à son peuple par la bouche d'Ezéchiel, lui dit : *« Un fils ne portera pas la faute de son père, ni un père la faute de son fils : au juste sera imputée sa justice et au méchant sa méchanceté. »* Or la théologie traditionnelle du baptême était fondée sur notre culpabilité héréditaire depuis Adam et Eve. D'où la formule dramatique de Pascal : *« Nous naissons coupables, ou Dieu est injuste. »*

» Est-ce que l'Eglise maintient encore cette notion ? A-t-elle vraiment renoncé à la théologie sanglante qui faisait du Père exiger la mort de son Fils, alors qu'il avait arrêté la main d'Abraham sur le point de sacrifier Isaac ? Il ne peut y avoir ici de réponse que par un oui ou par un non. Il n'y a pas de circonlocution possible.

***– Seules des révisions déchirantes par rapport au passé, à la doctrine et aux dogmes, permettraient donc à l'Eglise d'être mieux en phase avec la modernité ?***

– Oui. Ma préoccupation permanente est de m'interroger sur les causes de la déchristianisation, mais aussi, je l'ai dit, sur les chemins de cette nouvelle évangélisation, dont parle tant le pape. Pour moi, elle suppose un dialogue constant avec la modernité. Or quels sont, aujourd'hui, les fondements de notre modernité européenne et occidentale ? Il y a d'abord un héritage judéo-chrétien que, pour ma part, je ne suis pas du tout prêt à envoyer par-dessus bord. Dans l'enseignement primaire et secondaire, d'un point de vue objectif, il faudrait même lui redonner toute sa place. Mais il y a aussi les progrès des sciences et de la technique et un héritage culturel qui nous a légué en particulier les droits de l'homme, la tolérance et la démocratie pluraliste.

» En tant qu'historien, je suis convaincu que le christianisme doit prendre en compte ces trois grandes composantes de notre mentalité moderne : notre héritage religieux, nos conquêtes scientifiques et l'aspiration à la participation, que la démocratie pluraliste concrétise sur le plan politique. Je n'ai pas qualité pour dire de façon précise sous quelle forme la concertation devrait être institutionnalisée dans l'Eglise catholique, mais l'absence évidente d'un vrai dialogue entre les fidèles et les autorités romaines saute aux yeux et détériore dans l'opinion l'image du catholicisme.

***– Mais après le goulag, après Auschwitz, devant les nouveaux débordements, dans l'Europe d'aujourd'hui, de l'antisémitisme et du racisme, beaucoup de croyants doutent de cette modernité dont vous parlez qui, en tuant Dieu, à l'ère du rationalisme et du scientisme, a fini par extirper tout sentiment de culpabilité et par tuer l'homme...***

– J'en suis tellement convaincu que je l'ai moi-même écrit dans mon *Ce que je crois*, en 1985. Si aucun Dieu n'a « voulu » l'homme, comme le dit le rationaliste ou le scientiste, alors l'homme n'a ni statut particulier, ni vocation propre. Il est là par hasard, provisoirement, et il disparaîtra. Il n'a donc pas de valeur en lui-même. Pour les chrétiens, Dieu s'est fait, par l'incarnation, solidaire de l'homme et l'homme est ainsi devenu sacré. Cela rappelé, il faut se rendre à l'évidence. Notre société compte un nombre important d'agnostiques ou d'athées qui – héritage ou non du christianisme – sont d'ardents et généreux défenseurs des droits de l'homme. La place des chrétiens est à leur côté.

***– Certains auteurs comme le cardinal Lustiger, dans* le Choix de Dieu*, font un lien direct entre la Révolution au dix-huitième siècle, les philosophes du soupçon au dix-neuvième et les totalitarismes du vingtième. Faites-vous aussi ce lien ?***

– Cette filiation me paraît contestable sur le plan historique. Notre Déclaration des droits de l'homme date tout de même de 1789. De surcroît, je ne peux oublier que l'Eglise, en se figeant sur des positions de refus de dialogue, a mis mal à l'aise et repoussé des générations entières d'hommes demeurés loin d'elle. Comment oublier aussi que c'est elle qui a inventé la procédure inquisitoriale, pire que l'Inquisition elle-même : pas d'avocat, secret du nom de l'accusateur, interrogatoire sous la torture ?

» Comment oublier qu'avant l'époque contemporaine, celle d'Auschwitz et du goulag, la période la plus cruelle de l'histoire occidentale, fut celle des guerres de religion ? Elles furent horribles. C'est vrai qu'au vingtième siècle, on a fait pire, mais je ne peux m'empêcher d'être reconnaissant aux déistes du dix-huitième siècle d'avoir obligé l'Eglise à réviser son image de Dieu et d'avoir diffusé la notion de tolérance.

***– Placer ses espoirs dans des réformes institutionnelles, n'est-ce pas se faire illusion ?***

– Sans doute, mais les problèmes de gouvernement expliquent encore largement les tensions œcuméniques. L'histoire des schismes dans l'Eglise, dont se sont séparés d'abord les orthodoxes, puis les protestants, prouve que le centralisme romain a joué un rôle important dans les ruptures et contribue encore aujourd'hui à bloquer les avancées unificatrices. Pour moi, les plus grands problèmes entre l'Eglise catholique et les Eglises sœurs ne sont pas de nature dogmatique.

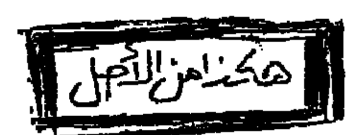
> « Une nouvelle affaire Galilée commence et risque de durer plus longtemps que la première »

» Dans le refroidissement actuel de l'œcuménisme, tous les torts ne sont pas du côté romain, et je tiens à le souligner. Mais je reste persuadé que, si un jour la « réunion » se réalise entre les grandes Eglises chrétiennes, ce sera sans vainqueurs ni vaincus, et par l'adoption d'une forme de gouvernement largement décentralisé. Paul VI avait raison de déclarer qu'il était, non comme homme mais comme chef de l'Eglise romaine, un obstacle majeur à l'œcuménisme. L'unité des chrétiens ne nécessite pas la suppression de la papauté, mais une nouvelle définition de celle-ci. Pour sa part, l'ordination d'hommes mariés ou de femmes, très débattue en ce moment, ne devrait pas constituer un obstacle à l'avancée œcuménique, car elle est un problème disciplinaire et non dogmatique.

» Les Eglises chrétiennes me paraissent avoir encore de grands atouts dans leur jeu et je m'en réjouis. Mais la fréquentation du passé me conduit à prendre position dans le présent et à souhaiter que les Eglises chrétiennes se libèrent enfin d'un certain nombre de lourds bagages, devenus inutiles, pour proclamer ensemble que Dieu a fait « alliance » avec l'humanité, que l'incarnation de son Fils est venu sceller cette alliance et qu'après le difficile parcours initiatique de la vie sur Terre, nous sommes tous appelés à une « transfiguration ». Et au regard de cette « bonne nouvelle », les problèmes de gouvernement ecclésiastique ont, à mon avis, bien peu d'importance. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ





## Les conclusions du conseil européen d'Edimbourg

# *Le brillant rétablissement de M. John Major*

**EDIMBOURG**

*de notre envoyé spécial*

*«John Major doit être content!»* Venant de M. Felipe Gonzalez, cet hommage indirect était plus précieux que les commentaires approbateurs qui ont salué le rôle joué par le premier ministre britannique pour arriver aux conclusions du sommet d'Edimbourg.

Son homologue espagnol fut en effet le principal adversaire des positions défendues par la Grande-Bretagne au cours des négociations, et si l'Espagne n'avait pas, elle aussi, atténué son intransigeance initiale, c'est par ce *«désastre»* trop vite annoncé que se serait achevé, à la fin du mois, le mandat britannique.

Les *«péripéties»* d'une présidence sans lustre s'effacent ainsi devant son bilan final. Non sans raison, les partenaires de la Grande-Bretagne, quasi unanimement, avaient crié haro sur l'absence d'initiatives de Londres et dénoncé l'attitude, jugée partisane, d'une présidence qualifiée de *«calamiteuse»* par un ministre français.

### *Approbation aux Communes*

Quel contraste en soixante-douze heures ! M. Mitterrand est d'accord pour considérer que, *«si on juge aux résultats»*, le bilan britannique est un succès, et M. Uffe Ellermann-Jensen, le ministre danois des affaires étrangères, loue la *«persévérance et l'ingéniosité»* de M. Major. C'est la présidence britannique, selon M. Jacques Delors, qui a permis *«de dénouer les situations difficiles»* à Edimbourg . En cas d'échec, la présidence britannique aurait été désignée comme le bouc émissaire. Mais le véhicule européen a été sorti de l'ornière et le soulagement est général. Dans cette entreprise de redressement, la Grande-Bretagne – c'est là la nouveauté – a fait preuve du même souci de compromis que ses partenaires.

Le premier ministre britannique va donc, pendant quelque temps, bénéficier des *«retombées»* d'Edimbourg : lundi, c'est une très large approbation qui l'attendait à la Chambre des communes, les partis d'opposition (travailliste et démocrate-libéral) se félicitant, dans l'ensemble, de l'issue du conseil. Ce soutien ne sera cependant ni unanime (les «eurosceptiques» du parti tory, comme ceux du Labour, n'ont aucune intention de mettre une sourdine à leur campagne) ni sans restrictions, mais les points positifs l'emportent.

M. Major est en effet parvenu à atteindre les principaux objectifs annoncés en juillet, au début de la présidence britannique : un accord sur le financement futur de la Communauté, une solution au problème danois, l'adoption de dispositions pour éviter les empiétements de la Commission de Bruxelles sur la «souveraineté» britannique (c'est le rôle de la «subsidiarité»), enfin l'ouverture des négociations sur l'élargissement de la Communauté. Plus important encore, le rabais de la contribution budgétaire britannique est préservé.

Mais ce succès diplomatique a son prix : le premier ministre a dû accepter une augmentation très substantielle du montant de l'enveloppe budgétaire de la Communauté et donc de celui de la contribution britannique. Le parti travailliste et les «eurosceptiques» vont accuser M. Major de n'avoir conservé ses économies (le rabais) que par de nouvelles dépenses. Sur le plan diplomatique, d'autre part, M. Major aura réussi à conserver presque jusqu'au bout le soutien du chancelier Kohl, lequel lui avait permis, à Maastricht, d'obtenir les clauses d'exemption sur la monnaie unique et la charte sociale.

Pour le Foreign Office, toujours soucieux de glisser des coins dans le dialogue franco-allemand, ce bénéfice n'est pas mince. Cette «amitié» avec Bonn, pourtant récemment soumise à dure épreuve dans la crise monétaire, a dans l'ensemble perduré, même si, pour mettre un terme au dialogue de sourds qui risquait de se prolonger entre M. Gonzalez et M. Major, M. Kohl a finalement pris position en faveur d'une plus grande solidarité financière des pays «riches» au bénéfice des plus «pauvres», réclamée par M. Gonzalez. Ce jeu d'équilibre s'est effectué sans beaucoup de heurts, Londres et Paris entretenant, d'autre part, des relations inhabituellement *«harmonieuses»*, comme l'ont attesté les propos conciliants de M. Mitterrand à l'égard du premier ministre britannique.

### *Un « geste » à l'égard de Bonn*

Dans le tribut acquitté par M. Major figure le renoncement officieux au siège de la future banque centrale européenne. La candidature de Londres s'est effacée à la fois parce qu'il était nécessaire de faire un «geste» à l'égard de Bonn (l'acceptation d'une augmentation de dix-huit sièges allemands au Parlement de Strasbourg en constitue un autre) et aussi parce qu'elle était paradoxale : s'étant affranchie de l'obligation d'adopter la monnaie unique, Londres pouvait difficilement exiger d'être l'hôte de la banque centrale.

Du point de vue britannique, une autre «victoire» a été remportée à Edimbourg : les partenaires de la Grande-Bretagne n'ont, officiellement, fixé aucun ultimatum ni délai à la ratification du traité de Maastricht par le Parlement de Westminster. *«Personne n'a sérieusement proposé de date limite,* a assuré M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, *parce que c'est impossible s'agissant d'un processus parlementaire.»* M. Mitterrand a cependant cru pouvoir annoncer, sur la foi, a-t-il précisé, des indications de M. Major, que la ratification britannique serait pour l'essentiel achevée en juin.

Une incertitude demeure : en cas de nouveau «non» danois, le gouvernement de M. Major interromprait le processus de ratification devant les Communes, avec l'appui de l'opposition travailliste. Les autres pays l'ont averti à Edimbourg qu'ils entendaient bien dans ce cas appliquer le traité de Maastricht à dix. Interrogé sur cette perspective, le premier ministre britannique s'est contenté de répondre que la Communauté devait *«continuer à douze»*.

En dépit des apparences (la sortie de la livre sterling du système monétaire européen), M. Major demeure partisan d'une plus grande intégration de l'économie britannique dans celle de l'Europe. La décision qui a précédé la dévaluation de la monnaie britannique était purement monétaire et comptable (les réserves de la Banque d'Angleterre s'épuisaient), et non idéologique. Il n'est pas sûr cependant que M. Major ait les moyens politiques de provoquer un retour de la livre dans le giron du SME, ni que la situation économique de la Grande-Bretagne le permette.

Les partisans d'un retour au «splendide isolement» constituent une minorité puissante. Mais le groupe de pression qui comprend les milieux financiers, les entreprises et le patronat exerce une influence tout aussi grande. Ils partagent l'opinion de M. Major selon laquelle la survie de l'économie britannique, déjà tournée à 60 % vers ses partenaires européens, réside en Europe. Pour cette raison, il est probable que si l'union économique et monétaire se fait, la Grande-Bretagne pourra difficilement rester à l'écart.

**LAURENT ZECCHINI**

## Les réactions en France

# M. Giscard d'Estaing : «Un échec pour l'approche franco-allemande de l'Europe»

Les partisans du traité de Maastricht en France ont exprimé leur soulagement à l'issue du sommet européen d'Edimbourg, mais aussi, pour certains d'entre eux, leurs critiques à l'égard du gouvernement français.

A « L'heure de vérité », sur France 2, M. Jacques Delors, président de la commission de Bruxelles, s'est déclaré *«satisfait»* d'un accord qui a prouvé, selon lui, la *«capacité»* de la Communauté *«à surmonter les obstacles»* que représentaient *«la stagnation de l'économie, les incidences monétaires, le « non » danois et la dispute ouverte entre les pays membres»*.

Evoquant la perspective de l'élargissement de la Communauté à la Suède, l'Autriche et la Finlande, M. Delors a indiqué que *« les négociations commerciales ne pourront être finalisées que lorsqu'on sera au clair sur le traité de Maastricht»*. L'Europe *« n'est pas un self-service dans lequel chacun prend ce qu'il veut»*, a-t-il souligné. A propos de l'éventualité d'une intervention en Bosnie, M. Delors a indiqué que *«la Communauté, telle qu'elle est, n'est pas en mesure de prendre cette décision et de l'assumer seule sous le couvert des Nations unies»*. *«Il n'y a pas d'accord entre les Douze pour le faire»*, a-t-il dit.

Au « Forum RMC-*l'Express* », Mme Simone Veil, ancien président du Parlement européen, s'est réjouie que l'on ait *« sauvé les meubles»*. A propos des dérogations accordées au Danemark et au Royaume-Uni, Mme Veil préfère parler d'*« une Europe à plusieurs vitesses»* et non d'*« Europe à la carte»*. Elle a souhaité que *« d'ici à 1996 ces pays se décident»* car, selon elle, *« on ne peut pas être à la fois dedans et dehors»*.

*« Si cette intégration ne concerne, dans un premier temps, que quelques pays, ce n'est pas une raison pour ne pas la réaliser»*, a déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde*» M. Jacques Barrot, président du groupe centriste de l'Assemblée nationale, qui a estimé qu'à Edimbourg *« l'Europe n'est pas tombée en panne»*. M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie et des finances, a également affirmé, sur France 3, qu'il n'y avait *« pas lieu de regretter»* le statut particulier octroyé aux Danois et aux Britanniques, car, selon lui, *« l'Europe a toujours été à plusieurs vitesses»*.

En revanche, M. Valéry Giscard d'Estaing a déploré, sur Europe 1, un *« accord ambigu»* qui *« nous éloigne de l'union politique de l'Europe»*. *« C'est un grand succès pour la diplomatie britannique et un échec pour l'approche franco-allemande de l'Europe»*, a-t-il ajouté. Pour l'ancien président de la République, *« le tandem franco-allemand a mal joué sa partie européenne»* et ces deux pays *« ont baissé les bras»*.

*« Nous ne voulions pas d'une Europe à deux vitesses, nous allons avoir une Europe des Douze à quatre vitesses»*, a estimé l'ancien président de la République, qui a conclu : *« Si l'opposition avait été au gouvernement, elle n'aurait sûrement pas accepté l'ensemble des modalités de l'accord d'Edimbourg. »*

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui était l'invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, a exprimé les mêmes réserves, notant qu'à Edimbourg *« l'Europe a choisi la survie mais guère plus»*. *« On a donné satisfaction au Danemark sur à peu près tout ce qu'il a demandé en l'exonérant sur tout ce qui est essentiel dans le traité de Maastricht*, a-t-il souligné. *On continue, mais il fallait autre chose, il fallait une véritable relance de la Communauté européenne. »*

Le secrétaire général du RPR a également appelé de ses vœux *« une nouvelle étape de la réaction européenne et occidentale face à l'entreprise de purification ethnique de M. Milosevic»*. M. Juppé a précisé qu'un *« plan gradué»* pourrait d'abord prendre la forme d'un ultimatum adressé aux Serbes puis, en cas de non-respect de celui-ci, d'une intervention, *« non pas par un débarquement comme en Somalie»* mais par *« des bombardements»*.

## Le maintien du Parlement européen dans la capitale alsacienne

# Strasbourg : une divine surprise

**STRASBOURG**
**(Communautés européennes)**

*de notre correspondant*

A force d'attendre, de conseil européen en conseil européen, Strasbourg n'y croyait plus. La décision du sommet d'Edimbourg de confirmer la capitale alsacienne comme siège du Parlement des Douze a été pour les Strasbourgeois une divine surprise. Leur maire, Mme Catherine Trautmann, s'est déclarée *« extrêmement heureuse»* et les *Dernières Nouvelles d'Alsace* titraient dans leur édition de dimanche : « Une grande victoire». Il est vrai que Strasbourg revient de loin mais, pour autant, la partie est-elle définitivement jouée?

Dès les élections européennes du printemps 1994, les parlementaires seront au nombre de 567, compte tenu de la décision des chefs d'Etat ou de gouvernement d'élargir les représentations nationales. Un chiffre qui peut encore grandir si, d'ici là, la Communauté accueille un, deux ou plusieurs nouveaux Etats membres.

Autant dire que Strasbourg pourrait avoir dans deux ans des difficultés à accueillir les élus supplémentaires dans l'hémicycle actuel (loué au Conseil de l'Europe) où les 518 représentants actuels estiment déjà être à l'étroit.

En d'autres termes, il serait étonnant que les anti-Strasbourg baissent les bras. Qui pourra empêcher l'Assemblée de considérer que les installations strasbourgeoises sont insuffisantes pour conduire dans de bonnes conditions les travaux parlementaires? Cette année déjà il avait été prévu de tenir une des sessions mensuelles à Bruxelles.

Heureusement pour Strasbourg, la réalisation de la première tranche du futur hémicycle de Bruxelles, «l'Espace Léopold», a pris plusieurs mois de retard. Les obstacles que le Parlement rencontre avec ce projet (le *Monde* du 9 décembre) sont des facteurs qui peuvent jouer en faveur de Strasbourg.

Strasbourg a obtenu à Edimbourg tout ce qui pouvait être obtenu. Les douze *« sessions normales»* lui sont confirmées par le conseil européen – ce qui n'est pas rien, – mais Bruxelles, de son côté, se voit octroyer officiellement, pour la première fois, le droit d'organiser des *« sessions additionnelles»*, étant entendu que les commissions parlementaires continueront à se réunir dans la capitale belge.

Alors, peut-on partager l'optimisme de Mme Trautmann lorsqu'elle dit que *« l'accord d'Edimbourg met définitivement fin à une querelle de plusieurs années»* ?

**MARCEL SCOTTO**

# Bruxelles : la «querelle» n'est pas morte

**BRUXELLES**

*de notre correspondant*

Les autorités belges s'efforcent de faire contre mauvaise fortune bon cœur devant la demi-victoire remportée par Strasbourg dans la «querelle du siège» du Parlement européen. Elles se consolent en insistant sur l'aspect positif des décisions du sommet d'Edimbourg, qui a «confirmé» Bruxelles comme siège de la Commission, du Conseil et du Comité économique et social. Le premier ministre, M. Jean-Luc Dehaene, s'est félicité que la *« capitale de l'Europe»* soit Bruxelles et a évoqué une *« concession du côté français, à savoir que tout ce qui est session supplémentaire* (en dehors de la session plénière d'une semaine chaque mois à Strasbourg) *où on votera, où on discutera de tous les problèmes, se tiendra dans le nouveau Parlement à Bruxelles»*. Il a affirmé que, pour sa part, il *« n'avait jamais cru que Strasbourg lâcherait le Parlement européen»* et que *« si quelqu'un y avait cru, il rêvait»*.

Ce quelqu'un est sans doute le prédécesseur de M. Dehaene, M. Wilfried Martens, qui s'était fait le champion du combat pour l'installation complète des eurodéputés à Bruxelles. M. Martens a estimé que tout s'est terminé par *« un compromis qu'on peut défendre»*. Mais il n'a manifestement pas renoncé à poursuivre une guerre d'usure, avec le concours probable d'une partie des euro-députés, belges et étrangers. *« La Commission européenne évolue vers une sorte d'exécutif européen*, a-t-il dit. *Il est nécessaire que cet exécutif soit contrôlé par le Parlement européen à Bruxelles. Cela veut dire que tous les débats sur les questions urgentes auront lieu à Bruxelles. »*

Nombre de députés belges au Parlement européen dissimulent beaucoup moins leur déception. La réaction la plus vive provient de Mme Raymonde Dury, élue socialiste belge et par ailleurs épouse de M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement des Douze. Evoquant les *« énormes pressions françaises»*, elle a déclaré au journal télévisé francophone : *« En temps que parlementaire européen, je regrette le cirque qui va continuer : une semaine par mois à Strasbourg. Le gouvernement français prend la lourde responsabilité d'un Parlement si j'ose dire baladeur. Je ne crois pas que ce soit bon pour la démocratie. »*

**JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE**

# DIPLOMATIE

## Les conclusions du conseil européen d'Edimbourg

### La poursuite de la construction européenne

*Suite de la première page*

La «bataille de la ratification» n'est pas encore gagnée, et l'éventualité d'une dislocation de la Communauté à Douze ne peut être écartée, même si les compromis acquis à Edimbourg en réduisent le danger. Les sociaux-démocrates et radicaux danois, dans l'opposition, se sont dits satisfaits, dimanche, par les résultats du sommet. Mais l'issue est entre les mains des citoyens danois, à nouveau détenteurs d'un énorme pouvoir sur la Communauté. M. John Major s'est, en effet, montré sceptique quant aux chances de faire approuver le traité par le Parlement de Westminster dans l'hypothèse d'un échec au référendum danois.

En outre, les nuages qui se sont accumulés au-dessus du ciel européen sont loin d'être tous dissipés. Les discussions entre les Douze à propos du GATT reprennent lundi entre les ministres de l'agriculture, et M. François Mitterrand a tenu à redire à Edimbourg qu'il veillerait à ce que la France ne se fasse pas forcer la main.

Les attaques à nouveau déclenchées contre plusieurs devises du système monétaire européen (SME), dont le franc, le jour même du conseil européen, sont venues rappeler que, depuis le «black Wednesday» (le fameux «mercredi noir») de septembre – qui a vu la livre quitter le mécanisme de change du SME – l'organisation de la coopération monétaire constituait une grave pomme de discorde au sein de la CEE.

*«Les marchés veulent la peau du SME, mais le succès d'Edimbourg redonnera de la crédibilité à l'union monétaire qui en a beaucoup perdu»*, commentait, vendredi, une personnalité bruxelloise. *«Nous entendons faire ce qu'il faudra pour maintenir en état de marche le SME. Cette attaque de la spéculation, comme les autres, sera jugulée. La France ne changera pas de politique»*, déclarait, de son côté, le président de la République.

Toutefois, même si des divergences subsistent, en particulier avec le Royaume-Uni, sur les orientations à donner à la construction européenne, les résultats atteints à Edimbourg reflètent une prise de conscience collective du risque d'éclatement menaçant la Communauté, et permettent de respirer. L'esprit de compromis manifesté par tous n'est pas exempt d'arrière-pensées, mais il a été efficace. *«Le sommet d'Edimbourg corrige bien le tir et ramène les choses d'aplomb»*, a estimé M. Mitterrand. Cette tonalité positive caractérisait l'ensemble des commentaires à l'issue de la réunion.

#### Rude débat

Pourtant, le débat fut rude, surtout sur le financement de la Communauté, opposant principalement l'Espagne et les trois autres pays les moins prospères (la Grèce, l'Irlande, le Portugal), appuyés par la Commission européenne, à la présidence britannique. Son objet était de définir la progression des moyens à affecter au budget communautaire au cours des sept années à venir (1993-1999) et d'indiquer la répartition entre les grandes catégories de dépenses. Ce fut une interminable bataille de chiffres, propice à la manipulation avec, au bout du compte, un compromis qui apparaît comme un bon équilibre et ne laisse ni vainqueurs ni vaincus.

Qu'en retenir? En premier lieu – et cette sécurité est, bien sûr, essentielle – que le financement de l'activité communautaire (dépenses agricoles, fonds structurels, recherche, grands réseaux, actions extérieures) est assuré jusqu'à la fin du siècle. Le plafond des ressources disponibles sera sensiblement relevé, passant de 1,20 % du PIB communautaire en 1992 à 1,27 % en 1999. C'est une progression inférieure à ce qu'avait recommandé la Commission, mais nettement supérieure aux premières propositions de la présidence britannique. M. Major s'est battu pied à pied, a manœuvré, présenté des offres apparemment généreuses, en réalité restrictives, mais finalement, assumant son rôle de président en exercice, il a consenti un effort substantiel pour rendre l'accord possible.

M. Felipe Gonzalez, qui avait pris la tête du front du refus contre la présidence britannique, a fait preuve jusqu'au bout d'une rare combativité. Il obtient, *grosso modo*, ce qu'il réclamait comme un dû pour permettre à l'Espagne et à ses alliés dans cette affaire de supporter la politique de convergence nécessaire à une participation pleine et entière à l'UEM, à savoir le doublement, au bout de sept ans, des aides structurelles dont ils bénéficient. L'assurance a été donnée à la France que la politique agricole commune serait pleinement financée.

Pour illustrer leur volonté d'action immédiate, les chefs d'Etat et de gouvernement ont d'autre part approuvé un plan d'action de deux ans, dont l'objet est de favoriser la reprise en donnant un coup de pouce aux investissements, en particulier en matière d'infrastructures. Il s'agit, au-delà de ces effets directs, de tenter de restaurer une confiance largement ébranlée envers la Communauté. Dans un tout autre registre, le début de règlement apporté à un vieux conflit qui frappe les esprits – la querelle relative aux sièges des institutions européennes – devrait également contribuer à restaurer l'image de la Communauté.

#### Vers l'élargissement

La première condition à l'ouverture des négociations d'élargissement posées lors du conseil européen de Lisbonne, à savoir l'adoption de la programmation budgétaire, étant remplie, et la seconde – la ratification par tous du traité de Maastricht – pouvant être considérée comme étant en bonne voie, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donné leur feu vert pour que les pourparlers avec l'Autriche, la Finlande et la Suède commencent dès le début de 1993. La Norvège, dont la candidature a été présentée beaucoup plus récemment, suivra, dès lors que les procédures internes prévues par le traité de Rome (avis de la Commission, examen par le Parlement européen, mandat du Conseil) auront été menées à leur terme. La Communauté laisse le temps à la Suisse de clarifier sa position, après le résultat négatif du référendum sur l'Espace économique européen (EEE).

Ces négociations d'adhésion se feront sur la base du traité de Maastricht et ne pourront, bien sûr, se conclure que lorsque celui-ci aura été ratifié. Les dérogations accordées au Danemark sont en effet réservées à lui seul et les Douze ont souligné que les candidats à l'entrée ne pourraient pas s'en prévaloir. Mme Elisabeth Guigou expliquait récemment cette différence de traitement par la compréhension que l'on doit à un pays membre en difficulté pour le maintenir dans l'entreprise communautaire, mais à laquelle on n'est pas tenu envers des pays non membres qui choisissent d'être candidats à l'adhésion.

L'Autriche, la Suède et la Finlande, si elles veulent entrer dans la Communauté, devront donc en principe renoncer à leur neutralité et adhérer à l'objectif de la politique de défense commune. Du moins est-ce la position de principe réitérée par les Douze. On a du mal cependant à exclure complètement l'idée qu'Edimbourg marquerait le début d'une étape nouvelle de la construction européenne : celle d'une réorganisation de la Communauté qui n'interdirait plus les participations «à la carte».

**PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN**

---

### L'accord sur le financement de la CEE

ÉDIMBOURG

*de notre envoyé spécial*

Portant sur une période de sept ans (1993-1999), l'accord sur le financement fixe de nouveaux plafonds pour les dépenses de la CEE. En 1993 et 1994, le seuil à ne pas franchir restera fixé, comme cette année, à 1,20 % du PIB de la CEE, puis il sera relevé pour atteindre 1,27 % en 1999. Les crédits de paiement disponibles passeront ainsi de 65,9 milliards d'écus en 1993 à 80,1 milliards d'écus en 1996 (un écu = 6,70 F).

L'enveloppe réservée au soutien des marchés agricoles progressera au même rythme lent qu'au cours de la période quinquennale précédente, avec un montant de 35,2 milliards d'écus en 1993 et 38,3 milliards d'écus en 1999. Le conseil européen n'a pas choisi de l'augmenter d'entrée de jeu de 1,5 milliard d'écus, comme le lui suggérait la Commission afin de prendre en compte la progression des dépenses résultant des récentes fluctuations de change (dévaluation de la livre, de la lire, de la peseta et de l'escudo), mais, comme le voulait la France, la garantie a été donnée qu'en cas de besoin le conseil des ministres prélèverait sur les réserves les sommes nécessaires pour assurer le financement normal de la PAC.

#### Création d'un fonds de cohésion

Les principaux bénéficiaires des nouvelles dispositions budgétaires seront les quatre pays les moins prospères de la CEE, à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Il est créé à leur intention un fonds de cohésion, doté pour l'ensemble de la période de 15,150 milliards d'écus. Ces interventions, qui iront croissant (1,5 milliard d'écus en 1993, 2,6 milliards en 1999), seront destinées à des projets concernant l'environnement et les infrastructures de transport. Elles seront cependant subordonnées à la mise en œuvre de programmes de convergence économique par les pays bénéficiaires : l'objet de l'opération, à ne pas perdre de vue, est, en effet, de leur permettre d'accéder, le moment venu, à la troisième phase de l'UEM, celle de la monnaie unique.

En outre, les crédits affectés aux régions en retard ainsi qu'aux régions périphériques, dont les DOM et TOM français, seront relevés de façon très significative, de 19,77 milliards d'écus en 1993 à 27,40 milliards d'écus en 1999. Au total, l'aide fournie aux quatre pays dits «de la cohésion» doublera de 1992 à 1999. Les cinq Länder de l'ex-RDA seront considérés comme des régions en retard avec les avantages que cela implique.

Le soutien financier assuré par les fonds structurels aux zones industrielles en déclin ainsi qu'au développement rural progressera, mais de manière nettement moins rapide. Le plafond des crédits affectés aux politiques dites internes (recherche, mise en place de «grands réseaux» de transport et de télécommunication) évoluera d'un peu moins de 4 milliards d'écus en 1993 à un peu plus de 5 milliards d'écus en 1999. La Commission, voyant dans une telle intervention un moyen efficace pour contribuer au renforcement de la compétitivité des entreprises européennes, avait suggéré une progression nettement plus sensible.

Les crédits réservés pour les actions extérieures (aide aux pays de l'Est et à l'ex-URSS, par exemple) passeront de 3,9 milliards d'écus en 1993 à 5,6 milliards d'écus en 1999.

**Ph. L.**

### Les autres décisions

– **L'initiative européenne de croissance.** – Une double initiative sera mise en œuvre à l'échelle de la Communauté en 1993 et 1994 :

• La Banque européenne d'investissements (BEI) créera pour cette période limitée de deux ans un nouveau mécanisme de près de 5 milliards d'écus. Son objectif serait de financer des projets d'infrastructures, type TGV ou réseaux de télécommunications transeuropéens.

• Un fonds européen d'investissements sera mis en place, doté d'un capital de 2 milliards d'écus. Sa mission consistera à offrir sa garantie à des investissements d'un ordre de 10 milliards d'écus. Grâce à cet effet de levier, les Douze estiment que le nouveau fonds pourra, au total, apporter son soutien à des projets allant jusqu'à 20 milliards d'écus.

– **Les dérogations pour le Danemark.** – Un ensemble de textes dispensent notamment le Danemark de participer à la politique de défense commune et de souscrire à l'objectif de la monnaie unique européenne, même s'il participe aux phases précédentes de l'union monétaire. Ces dérogations ne s'appliquent qu'au Danemark. En complément, les Douze ont adopté des déclarations visant à une plus grande transparence des décisions de la Communauté et à l'application du principe de «subsidiarité» inscrit dans le traité de Maastricht et qui prévoit que les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible des citoyens.

– **L'élargissement.** – Les négociations avec l'Autriche, la Suède et la Finlande, candidates à l'adhésion à la CEE, commenceront dès janvier 1993. Les discussions avec la Norvège commenceront un peu plus tard en 1993, dès que la Commission aura rendu son avis sur cette candidature.

– **Les sièges des institutions.** – Les sièges provisoires des institutions existantes de la CEE sont définitivement confirmés. Strasbourg restera siège du Parlement européen pour douze sessions par an ainsi que la session budgétaire. Les autres sessions pourront se tenir à Bruxelles. Pour l'octroi des sièges des nouvelles institutions, les pays qui n'en ont pas auront la priorité.

– **Le nombre des députés européens.** – L'Allemagne a obtenu 18 sièges de députés européens supplémentaires, pour tenir compte des nouveaux Länder de l'Est. Les trois autres grands – France, Grande-Bretagne, Italie – en auront six de plus.

---

La succession de Mme Scrivener à la Commission européenne

### M. Alphandéry : un «quiproquo malencontreux»

Samedi, au terme du sommet d'Edimbourg, M. Mitterrand annonçait que le nouveau commissaire européen français à Bruxelles était choisi, que ce serait M. Edmond Alphandéry, député CDS. Vingt-quatre heures plus tard, par un communiqué à l'AFP, M. Alpandéry faisait savoir qu'il refusait *«ce grand honneur»*, pour pouvoir prétendre se faire réélire une cinquième fois député dans son Anjou d'adoption. Curieux échange que M. Alphandéry préfère mettre, en confidence, sur le compte d'un *«quiproquo malencontreux.»*

Depuis l'été, on savait que l'Elysée était en contact avec les responsables du CDS, afin de pouvoir procéder à un rééquilibrage de la représentation démocrate-chrétienne au sein de la Commission européenne, à l'occasion du départ de Mme Christiane Scrivener, giscardienne, nommée en octobre 1988 commissaire européen à la fiscalité. Le poste fut en premier lieu proposé, en juin, à M. Pierre Méhaignerie, qui fit rapidement savoir qu'il préférait préserver son implantation en Bretagne. Furent ensuite sollicités MM. Bernard Bosson, ancien ministre délégué aux affaires européennes du gouvernement de cohabitation de M. Chirac, et Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale. Comme en 1988, ils ont à leur tour rejeté cette offre.

#### Un poste appréciable

Vint le tour de M. Edmond Alphandéry, personnalité centriste naturellement qualifiée pour une telle fonction. Agrégé d'économie politique, ancien doyen de la faculté des sciences économiques de Nantes, professeur à Pittsburgh et Assas, il eut M. Raymond Barre pour maître à Sciences-Po et en politique. Député confortablement élu depuis 1978 dans le Maine-et-Loire, maire de Longué-Jumelles, il est depuis 1981 de tous les grands débats économiques et européens. Barriste, économiste, pro-Maastricht passionné, son chemin pour Bruxelles semblait tracé.

Selon ses propres explications, M. Alphandéry était partant à la condition que lui soit dévolu non pas le poste de commissaire de Mme Scrivener, mais celui de commissaire chargé des affaires monétaires, occupé depuis 1985 par le Danois Henning Christophersen. M. Jacques Delors sait que l'affaire ne sera pas facile, mais promet vendredi matin à M. Alphandéry de faire une dernière démarche pour lui donner satisfaction. M. Alphandéry accepte de réserver sa réponse jusqu'à mardi. Il n'était pas prévu que M. Mitterrand mange les consignes dès le lendemain. Tout se précipite. M. Alphandéry n'obtient pas les assurances qu'il attendait. Il refuse.

Personnellement, il ne s'en trouvera guère désœuvré. Menant pour le compte de l'UDF avec M. Alain Madelin les négociations sur la plate-forme commune de gouvernement RPR-UDF, il peut pratiquement compter sur un poste de ministre en mars prochain. Mais les centristes sont embarrassés. Comme en 1988, ces nouvelles tergiversations risquent de priver leur parti de ce poste appréciable à tous points de vue. M. Pierre Bernard-Reymond, parlementaire européen et ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes du gouvernement Barre, pourrait, dit-on, être le centriste de rechange. Le giscardien Alain Lamassoure est aussi intéressé, à moins que le mandat de Mme Scrivener ne soit prolongé.

**DANIEL CARTON**

---

Une semaine après le rejet suisse

### Le Liechtenstein a approuvé nettement l'adhésion à l'Espace économique européen

BERNE

*de notre correspondant*

En bons sujets et quitte à se démarquer de leurs voisins suisses, les électeurs du Liechtenstein ont suivi les recommandations de leur prince régnant, Hans Adam II, et approuvé dimanche 13 décembre, par 6 722 «oui» (55,8 %) contre 5 322 «non» (44,2 %), l'adhésion de la principauté à l'Espace économique européen (EEE). Les onze communes de ce petit Etat de trente mille habitants sur cent soixante kilomètres carrés, enclave entre la Suisse et l'Autriche, ont toutes accepté le traité, avec une participation record de 87 % des quatorze mille inscrits.

Le prince, inquiet du refus helvétique, a lui-même été surpris par la netteté de la victoire du «oui». *«Même dans mes rêves les plus fous je ne m'attendais pas à pareil succès»*, a-t-il dit, visiblement satisfait en apprenant les résultats du référendum. Soucieux d'affirmer l'indépendance de la principauté, Hans Adam II s'était déjà distingué par rapport à la Suisse en faisant entrer en 1990 le Liechtenstein à l'ONU, une année à peine après son accession au trône.

Le vote du Liechtenstein pourrait cependant créer quelques problèmes dans les relations jusqu'ici privilégiées qu'il entretenait avec la Confédération helvétique. Il exigera notamment une révision de l'accord douanier liant les deux pays depuis 1923 et interdisant à la principauté de signer un traité auquel Berne n'a pas souscrit. Le réaménagement de ses rapports avec la Suisse pourrait donc retarder de quelques mois la participation de la principauté à l'EEE. Vaduz espère que cette union douanière pourra être maintenue moyennant quelques modifications techniques et n'entend nullement renoncer au franc suisse comme monnaie officielle.

Si les milieux économiques se sont félicités de l'issue du scrutin, le directeur de la Banque nationale du Liechtenstein, M. Karl-Heinz Heeb, s'est, pour sa part, montré un peu moins enthousiaste. Hans Adam II a eu beau assurer que *«la principauté resterait une oasis fiscale»* et que l'adhésion à la CEE n'était pas à l'ordre du jour, les administrateurs des quelque 70 000 sociétés «boîtes à lettres» du Liechtenstein ont émis des inquiétudes pour l'avenir du secret bancaire.

**JEAN-CLAUDE BUHRER**

---

□ *RECTIFICATIF.* – Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible l'article de notre correspondante à Genève relatif à la réunion de l'AELE des 10 et 11 décembre, publié dans nos éditions datées 13-14 décembre. Au lieu de : *«Il a annoncé la couleur en déclarant que «la Suisse reste membre de l'AELE.»*, il convenait de lire : *«M. Jean Pascal Delamuraz, chef du département économique du gouvernement de Berne, a annoncé...»*.

---

## REPÈRES

**CHYPRE**

*Le Canada annonce le retrait de ses «casques bleus»*

Après vingt-huit années d'une mission «temporaire» de maintien de la paix entre Chypriotes grecs et turcs, le Canada va retirer ses 575 hommes de l'île méditerranéenne, entre juin et octobre 1993. Le contingent canadien était le plus important parmi les 2 100 «casques bleus» stationnés à Chypre. Mme Mary Collins, ministre adjoint à la défense, a justifié cette décision, annoncée au Parlement à Ottawa, vendredi 11 décembre, en assurant que, *«au lieu de profiter du temps de paix et d'ordre que garantissait la présence des troupes des Nations unies, l'ONU, les dirigeants de Chypre s'en sont servi pour éviter de faire les choix difficiles qui auraient permis les compromis nécessaires pour assurer la coexistence pacifique des deux communautés»*. Ottawa veut *«envoyer aux parties le message très clair qu'elles doivent négocier une entente»*.

Le Canada, qui se considère comme «l'inventeur» des «casques bleus», se flatte d'avoir participé à toutes leurs missions de paix à ce jour et fournit près de 10 % des troupes de l'ONU actuellement à l'œuvre dans le monde, se retire pour la première fois unilatéralement d'une mission «onusienne». – *(Corresp.)*

**CORÉE DU NORD**

*Un nouveau premier ministre à Pyongyang*

M. Kang Song-san a été nommé premier ministre nord-coréen, vendredi 11 décembre, dans le cadre d'un important remaniement politique qui semble avoir pour objet de renforcer la position de M. Kim Jong-il, fils et successeur désigné du maréchal Kim Il-sung. Ancien chef du gouvernement de 1984 à 1986, M. Kang, âgé de soixante et un ans, remplace M. Yon Hyong-muk, dont, selon l'agence officielle nord-coréenne, le Parti du travail (PC) a *«recommandé le renvoi»*. M. Yon, aux commandes depuis fin 1988 et considéré par Séoul comme un *«fervent partisan des réformes économiques»*, était aussi connu pour son rôle dans l'ouverture du dialogue inter-coréen, actuellement en panne.

Parallèlement au limogeage de M. Yon, Pyongyang a annoncé le remplacement du vice-premier ministre Hong Si-hak, du ministre de l'industrie sidérurgique, M. Choe Man-hyon, et de celui de l'industrie chimique, M. Ju Kil-bon. Ces portefeuilles sont désormais confiés à deux vice-premiers ministres, MM. Choe Yong-rim et Kim Hwan. M. Choe abandonne la présidence de la commission du plan à un autre vice-premier ministre, M. Kim Tal-hyon, qui devient également, tout comme M. Kim Yong-sun, membre suppléant du bureau politique du PC. – *(AFP, Reuter.)*

# EUROPE

Désirant éviter un engagement militaire

## Les Douze souhaitent que soient renforcées les résolutions des Nations unies sur la Bosnie

EDIMBOURG

*de notre envoyée spéciale*

Il y a maintenant six mois, M. François Mitterrand, quittant Lisbonne où s'achevait un sommet européen, allait rendre à Sarajevo une visite impromptue, supposée forcer symboliquement le passage pour l'aide humanitaire à la capitale assiégée. Les Douze venaient, au terme de difficiles discussions, de mentionner pour la première fois l'idée d'un recours à la force en Bosnie, à seule fin toutefois de garantir l'acheminement des secours internationaux et de «protéger les protecteurs» des convois humanitaires.

Le texte que les dirigeants européens ont adopté samedi 12 décembre à Edimbourg témoigne de l'aggravation qu'a connue, depuis, la situation en Bosnie et il reflète, dans une certaine mesure, les pressions qui s'exercent aujourd'hui pour aller au-delà de la politique de bons offices et d'aide humanitaire mise en œuvre depuis six mois. Mais il témoigne aussi du même malaise qu'au mois de juin, du même refus des Européens d'engager une épreuve de force dans l'ex-Yougoslavie, en dépit de leur sentiment croissant que les menées des Serbes ne sont plus tolérables. Seul M. Jacques Delors ose dire, hors sommet, que la Communauté, à son avis, se trompe, et regretter qu'elle ne soit pour l'instant pas en mesure d'assumer une autre politique seule, c'est-à-dire sans un soutien armé des Etats-Unis.

Les Douze ont cependant fait, à Edimbourg, un pas de plus en direction du recours à la force : ils ont émis le vœu que les Nations unies examinent les moyens de faire respecter l'interdiction de survol du territoire bosniaque par l'aviation serbe, décrétée en septembre par l'ONU dans la résolution 786 et sans cesse violée depuis. M. Mitterrand a même annoncé samedi soir qu'il avait chargé Roland Dumas de saisir le Conseil de sécurité à cette fin. Il était temps : depuis quelques semaines les Américains dénoncent les violations de la résolution 786 par l'aviation serbe et samedi le secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger a annoncé son intention de convaincre Français et Britanniques de la nécessité de renforcer la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie. On ne peut s'empêcher de penser que cette pression américaine et le risque de voir, une fois de plus, l'initiative revenir à Washington ont joué dans la décision annoncée à Edimbourg par M. Mitterrand et soutenue par les Douze.

La France s'était en effet opposée, au mois de septembre, à ce que l'interdiction faite aux appareils serbes par l'ONU ne soit assortie d'une menace de riposte automatique, comme le suggérait alors le président George Bush en proposant les services de l'aviation américaine. Français et Britanniques, qui, contrairement aux Américains, ont des contingents de «casques bleus» sur le terrain, redoutaient que ces derniers ne soient la cible de représailles en cas d'intervention de ce type. Ces arguments restent valables. Soit la menace que s'apprêtent donc à utiliser les Occidentaux suffira à dissuader les forces serbes d'utiliser plus longtemps des moyens aériens en Bosnie, soit les «casques bleus» se trouveront de fait dans une posture nouvelle. Lorsque, samedi à Edimbourg, on a demandé à M. Mitterrand à quels moyens il serait fait appel pour imposer le respect de la zone d'exclusion aérienne, il a répondu : *«Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que beaucoup disent «Il faut y aller», et que bien peu y vont.»*

Le président de la République a rappelé que les Etats-Unis, s'ils sont prêts à des opérations aériennes, ne veulent pas envoyer de soldats sur le terrain, que l'Allemagne est hors jeu en raison de sa Constitution, qui lui interdit tout engagement hors OTAN, et que la Grande-Bretagne est hostile à toute intervention militaire proprement dite en Bosnie. M. Mitterrand l'est aussi, et la France devrait faire à nouveau son possible pour éviter l'engrenage militaire.

### *La reconnaissance de la Macédoine*

Si elle a plaidé pour que le sommet d'Edimbourg appelle à un renforcement des dispositifs déjà déployés en Bosnie sous l'égide de l'ONU, elle n'a pas souhaité que soit modifié dans un sens plus offensif le mandat des «casques bleus», uniquement chargés jusqu'ici de la protection des opérations humanitaires, ni même que soient adoptées par les Douze de nouvelles sanctions contre la Serbie. Le communiqué d'Edimbourg se borne à menacer d'un *«renforcement»* des sanctions déjà en vigueur si les Serbes persistent dans leur politique. Il fait miroiter en revanche la promesse d'une réintégration de *«la nation serbe»* au sein de la Communauté internationale si intervient *«un changement radical dans cette politique»*, promesse qui peut se lire comme un soutien des Européens à M. Milan Panic.

Persistant à défendre la politique qu'il a menée ces derniers mois avec les Nations unies en Bosnie, M. Mitterrand reste aussi, *semble-t-il*, fermement ancré dans sa conviction qu'il ne faut pas reconnaître la Macédoine. Les dirigeants de Skopje attendaient de la Communauté qu'elle se décide enfin à Edimbourg à reconnaître leur République, en dépit de l'objection de la Grèce, qui lui dénie le droit au nom de Macédoine. Ils n'ont pas eu gain de cause. Athènes avait fait prévaloir son point de vue au sommet de Lisbonne. Les tentatives de conciliation menées depuis sous l'égide de la Communauté sont restées vaines, et l'obstination des dirigeants d'Athènes, qui entretiennent chez eux la fièvre nationaliste à propos de cette affaire, commence à exaspérer leurs partenaires européens.

Caricature de l'impuissance communautaire sur cette question, le texte publié samedi à Edimbourg se borne à indiquer que les Douze ont *«examiné»* à la lumière des événements récents les décisions qu'ils avaient prises à Lisbonne, sans préciser ce qu'ils en ont conclu. Contrairement à ce qui se passe à propos de la Bosnie, ils sont divisés sur la Macédoine et peuvent justifier leur attentisme par la règle qu'ils se sont donnée de reconnaître collectivement les nouveaux Etats.

La Grèce n'est pas seule à s'opposer à la reconnaissance de la Macédoine, et son premier ministre, M. Mitsotakis, a pu se prévaloir du soutien de l'Elysée sans être démenti. Les propos tenus samedi soir par M. Mitterrand laissent penser aussi qu'il est en désaccord sur ce point avec ses autres partenaires. On lui a demandé s'il envisageait de mettre le veto de la France à une adhésion de la République macédonienne à l'ONU, qui lui vaudrait reconnaissance de fait. *«Quand la question se posera, la France verra ce qu'elle a à faire. Au Conseil de sécurité, la France ne tient pas sa délégation de la Communauté»*, a-t-il répondu.

Il avait déjà dit, quelques minutes plus tôt, que *«la Communauté ne donne pas à la France d'instructions dans son rôle de membre permanent du Conseil de sécurité»*. Insistance paradoxale, à l'issue d'un sommet dont on se félicite qu'il ait remis l'Europe sur les rails de Maastricht, c'est-à-dire entre autres de la politique étrangère commune. Convaincu d'avoir eu raison contre tout le monde dans l'affaire yougoslave, regrettant sans doute de s'être laissé entraîner par la Communauté à reconnaître l'indépendance de la Croatie et de la Bosnie, M. Mitterrand répugne à recommencer à propos de la Macédoine, et il en oublie non seulement l'esprit mais aussi la lettre du traité de Maastricht.

C. T.

## Signature du dix-neuvième cessez-le-feu

Musulmans, Serbes et Croates ont signé, dimanche 13 décembre, sous les auspices des Nations unies, un nouveau cessez-le-feu – le dix-neuvième – dans l'ensemble de la Bosnie et conclu un accord de principe portant sur l'ouverture de trois couloirs humanitaires, d'ici au 18 décembre, pour l'évacuation de la population civile de Sarajevo, assiégée depuis avril.

Avec ce document, signé par le général serbe bosniaque Milan Gvero, le colonel bosniaque Stjepan Siber et le colonel croate bosniaque Dario Korodic, la Bosnie se retrouve dans la situation du 10 novembre dernier, date de la dernière signature d'un cessez-le-feu. Les couloirs de sécurité seront dans un premier temps ouverts aux enfants de moins de quinze ans, aux femmes, aux vieillards, aux blessés et aux ambulances. Des points de contrôle seront mis en place et administrés par des observateurs de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) et des trois parties en conflit.

Le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie, s'est félicité de cet accord. *«Il a fallu quelques jours, mais des conditions viables de paix sont désormais réunies*, a-t-il dit. *Nous commencerons, lundi à déployer des soldats de la FORPRONU à Butmir et Dobrina pour entamer les préparatifs d'ouverture des couloirs et assurer la sécurité des civils.»* Le général Morillon, qui commande 7 500 militaires en Bosnie, a cité une raison de croire que ce cessez-le-feu serait respecté alors que les précédents ont tous échoué : *«Ils* [les belligérants] *sont épuisés.* (...) *Ce dernier combat a été très dur.* (...) *Ils ont subi de lourdes pertes.»* Les 380 000 habitants de Sarajevo, assiégés par les Serbes, vivent pratiquement privés d'électricité, d'eau et de chauffage alors que la température a atteint trois degrés au-dessous de zéro dimanche.

A Banja-Luka, dans le nord de la Bosnie, plus de 500 prisonniers, principalement des Croates de souche, ont quitté, dimanche, le camp serbe de Manjaca pour être échangés contre des prisonniers serbes. Quelque 3 000 autres prisonniers croates et musulmans de Manjaca, doivent être relâchés lundi, mercredi et vendredi, jour où le centre doit être fermé.

Les détenus de Manjaca seront conduits à Karlovac, en Croatie, puis dans des pays occidentaux qui ont accepté de les accueillir. Ce camp, ouvert au printemps dernier, ne pouvait plus être administré par les Serbes, qui manquent eux-mêmes de nourriture et d'autres ressources. – *(Reuter.)*

□ **Mission d'enquête de la CEE en Bosnie.** – Les Douze ont décidé, samedi 12 décembre, à Edimbourg, d'envoyer une mission en Bosnie-Herzégovine pour enquêter sur les informations selon lesquelles des femmes musulmanes bosniaques seraient systématiquement violées dans des camps tenus par les Serbes. Cette mission sera conduite par Mme Anne Warbuton, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Copenhague. – *(AP.)*

□ **SERBIE : M. Milan Panic en tête dans les sondages.** – Une semaine avant l'élection présidentielle du 20 décembre en Serbie, le premier ministre fédéral, M. Milan Panic, devance avec 37 % des intentions de vote le président sortant Slobodan Milosevic (31 %), selon un sondage réalisé par l'agence belgradoise Partner, publié, lundi 13 décembre, par le quotidien *Borba*. Ce sondage fait apparaître un nombre encore important d'indécis (14,6 %)

ALLEMAGNE
à Francfort et à Hambourg

## Mobilisation contre le racisme

Concert rock à Francfort et «chaîne lumineuse» à Hambourg : quelque 450 000 Allemands se sont mobilisés, dimanche 13 décembre, pour dire non au racisme et à la violence.

Les spectateurs du concert de Francfort – essentiellement des adolescents – étaient venus de tout le pays pour écouter les plus grandes stars allemandes comme Ute Lemper et Peter Maffay, qui avaient pour l'occasion renoncé à leur rétribution. Elles ont chanté leur rejet de la xénophobie devant une banderole proclamant *«Aujourd'hui, eux, demain, toi»*, allusion aux victimes des violences racistes de ces derniers mois.

### *L'exemple de Munich*

A Hambourg, 300 000 personnes ont participé à la tombée de la nuit à une chaîne lumineuse contre le racisme et pour la tolérance, suivant l'exemple de Munich il y a une semaine. Brandissant une bougie, un briquet, une lampe de poche ou un lampion allumés, hommes, femmes et enfants sont restés debout côte à côte pendant plus d'une heure dans le centre-ville, fermé à la circulation.

Par ailleurs, les joueurs du championnat d'Allemagne de football se sont mis à l'unisson : au lieu des couleurs de leur sponsor, ils ont tous arboré, au cours des rencontres du week-end, la même inscription sur leur maillot : *«Mon ami est l'étranger.»* – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : démission du ministre de la Poste.** – M. Christian Schwarz-Schilling (CDU), soixante-deux ans, ministre allemand de la Poste, a présenté, lundi 14 décembre, sa démission au chancelier Helmut Kohl. Il occupait ce poste depuis octobre 1982. Il devait donner lundi après-midi les raisons de son départ lors d'une conférence de presse. – *(AFP.)* •

## EN BREF

□ **HAUT-KARABAKH : combats à la frontière arméno-azerbaïdjanaise.** – Des combats ont fait des dizaines de morts aux frontières entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, selon des bilans publiés samedi 12 décembre. Erevan a fait état de bombardements meurtriers par des avions azerbaïdjanais des régions de Kafan et Goris et de massacres commis dans des villages frontaliers pris par les Arméniens, puis en partie reconquis. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : deux morts lors de l'attaque d'un cargo danois par des pirates.** – Des pirates ont tué, vendredi 11 décembre, le capitaine britannique et son second philippin du cargo danois *Baltimar-Zephir*, a-t-on appris dimanche auprès de la compagnie Baltimar Aps. Le porte-conteneurs battant pavillon des Bahamas a été attaqué dans les eaux situées entres les îles indonésiennes de Bornéo, Java et Sumatra alors qu'il se dirigeait vers Singapour, venant d'Australie. Plusieurs navires ayant reçu le SOS du *Baltimar-Zephir* ont refusé de lui porter assistance, arguant du fait qu'ils n'avaient pas d'armes à bord. Le président du syndicat des marins danois a dénoncé ces pirates *«qui opèrent en pleine impunité»*, trouvant *«bizarre que les autorités de plusieurs pays ne répondent aux appels au secours que lorsque les assaillants ont disparu»*. Plus de soixante navires ont été attaqués ainsi en un an. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : meurtre d'un membre du Sinn Fein.** – Malahy Carey, trente-six ans, ancien candidat du Sinn Fein aux élections locales en Ulster, est décédé, dimanche 13 décembre, des suites des blessures qui lui avaient été infligées la veille par des agresseurs armés. Cet attentat a été revendiqué par les Combattants pour la liberté de l'Ulster, un groupe loyaliste paramilitaire protestant. Depuis le début de l'année, les violences intercommunautaires ont causé la mort de quatre-vingt-une personnes en Irlande du Nord. Un autre groupe protestant a revendiqué l'attaque au mortier, dimanche à Belfast, d'une prison de haute sécurité, qui n'a pas fait de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ITALIE : manifestations antiracistes.** – Des dizaines de milliers de personnes ont défilé, samedi 12 décembre, dans plusieurs villes d'Italie pour protester contre le racisme et commémorer un attentat terroriste qui avait fait seize morts, le 12 décembre 1969, à Milan. Cet attentat, d'abord attribué à l'extrême gauche, s'était ensuite révélé l'œuvre d'activistes néo-fascistes. A Rome, devant le Capitole, Mme Tullia Zevi, présidente de la communauté juive italienne, a participé à un défilé aux flambeaux en compagnie du maire de la ville, M. Franco Carraro. Dimanche, les matches de football de première et seconde divisions ont été interrompus quelques instants par des joueurs déployant des banderoles proclamant : *«Non au racisme!»*, à l'appel de leur syndicat. – *(AFP, AP.)*

□ **PHILIPPINES : quarante personnes massacrées dans le sud.** – Une quarantaine de personnes ont été massacrées dans trois villages catholiques du sud de l'archipel philippin, ont rapporté, lundi 14 décembre, l'armée et des survivants. L'armée soupçonne les rebelles séparatistes musulmans du FMLN d'être à l'origine de ces tueries. – *(AP, UPI.)*

□ **TADJIKISTAN : combats autour de Douchanbe.** – Des combats qui ont fait au moins six morts ont opposé, dimanche 13 décembre, les forces tadjikes procommunistes du nouveau gouvernement, entrées jeudi dans la capitale tadjike avec l'aide des troupes russes, aux milices «islamo-démocrates» (réfugiées dans des faubourgs) qui ont mis le feu à des réservoirs de carburant. Des négocations seraient menées parallèlement. – *(Reuter.)*

□ **ZAÏRE : l'Eglise appelle au renversement du président Mobutu.** – Le Comité laïc de coordination (mouvement chrétien d'opposition) a appelé la population, dimanche 13 décembre, à participer, vendredi, à une journée de *«résistance contre la dictature»*, en bloquant *«par des barricades chaque boulevard, avenue, rue et petite route de Kinshasa»*. Une manifestation organisée par le même comité en février dernier avait provoqué une répression de l'armée qui avait fait de dix-sept à trente-deux morts selon les sources. *«Tout peut arriver à n'importe quel moment»*, a déclaré la radio zaïroise, en rapportant que des hauts fonctionnaires nommés ministres par M. Mobutu avaient rejeté l'ordre du chef de l'Etat. Dimanche, une délégation française d'organisations non gouvernementales a été refoulée du pays à son arrivée à l'aéroport de Kinshasa. – *(AFP, Reuter.)*

# PROCHE-ORIENT

## Epreuve de force en Israël avec les islamistes

*Suite de la première page*

Lundi, alors que les autorités étaient toujours sans nouvelles des ravisseurs, le ministre de la police, M. Moshe Shahal, faisait savoir, sur la radio de l'armée, qu'en tout état de cause *«Israël ne négociera pas tant que les auteurs de l'enlèvement n'auront pas fourni la preuve que le sergent Nissim Toledano est encore en vie»*. Rhétorique de crise sans doute, chacun étant bien persuadé dans la région que même si Israël souhaiterait pouvoir se débarrasser d'un prisonnier particulièrement encombrant et malade, les autorités ne peuvent pas se permettre de négocier sous la pression avec les auteurs de l'enlèvement.

Ceux-ci ont réclamé la libération de leur chef en direct à la télévision et en présence de plusieurs ambassadeurs, dont celui de la France. Ils auront au moins pu voir que cheikh Yassine, interrogé dans sa cellule au journal télévisé de dimanche soir, était encore alerte. Fondateur, le 14 décembre 1987 – et ce n'est pas une coïncidence – du Hamas, le Cheikh à la barbe grise a, de sa voix fluette, invité les ravisseurs à *«ne pas tuer»* leur otage et à *«donner le temps*, aux autorités israéliennes, *d'entreprendre une négociation»*. Agé de cinquante-sept ans, invalide à cent pour cent, frêle et, selon ses avocats, *«très malade»*, cheikh Yassine avait été condamné à la prison à vie le 15 octobre 1991 pour complicité de meurtre, incitation à la violence et détention d'armes.

Considéré comme un *«sage religieux»* par les populations de Gaza, où il vivait et enseignait dans une école coranique, cheikh Yassine est fermement opposé aux négociations de paix entre l'Etat juif et les Arabes, la Palestine tout entière – Israël compris – devant être, selon lui, réunifiée sous la bannière d'un régime islamique sunnite, lequel tolèrerait l'expression de *«toutes les religions»*. En partie financé par Téhéran, et selon certaines sources par l'Arabie saoudite, qui souhaitait ainsi «punir» l'OLP de Yasser Arafat pour son soutien à l'Irak pendant la guerre du Golfe, Hamas est aujourd'hui très puissant dans la bande de Gaza et dans certaines régions de la Cisjordanie, où il concurrence les organisations laïques de la lutte palestinienne.

### *La «libanisation» de l'Intifada ?*

Défi sans précédent lancé par les intégristes aux autorités israéliennes, l'enlèvement, précédé ces derniers temps d'une série d'actions audacieuses et meurtrières pour l'armée, consacre non seulement la montée en puissance d'une organisation particulièrement combative, mais aussi la métamorphose rapide d'un soulèvement populaire – l'Intifada – en véritable guérilla urbaine. *«Nous assistons*, s'alarmait lundi matin le journal *Maariv, à la libanisation du conflit»*. D'une façon générale, tous les quotidiens israéliens, faisant l'inventaire des attaques à main armée, des attentats à la bombe et à la voiture piégée qui se sont multipliés ces dernières semaines, non plus seulement dans les territoires occupés mais en Israël même, partagent peu ou prou cette analyse.

Renouvelant à Hébron (Cisjordanie occupée) le type d'embuscade qu'ils avaient inauguré quelques jours plus tôt à Gaza *(le Monde* du 9 décembre), des militants du groupe Azzedine-al-Kassem, ont attaqué samedi soir une jeep militaire au pistolet-mitrailleur, tuant sur le coup son chauffeur en uniforme. Grièvement blessé dans la même embuscade, un officier est actuellement dans un état désespéré à l'hôpital. Treize soldats ont ainsi été tués depuis le début de cette année dans les territoires occupés, contre onze seulement au cours des quatre années précédentes de l'Intifada.

Dans le même temps, les quatre Palestiniens tués par l'armée au cours des très violentes échauffourées ces dernières quarante-huit heures – à Gaza surtout où quatre cent mille personnes, sont placées depuis plusieurs jours sous un couvre-feu total – portent à 127 le nombre de Palestiniens tués par des Israéliens depuis début 1992. Une cinquantaine d'entre eux sont morts depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir en juillet dernier.

Percevant une détérioration profonde de la situation, tandis qu'à Washington les négociations de paix avec les Palestiniens piétinent toujours, l'opinion israélienne réagit avec une grande inquiétude face à l'apparente volonté des islamistes de porter désormais le conflit jusqu'à l'intérieur des frontières de l'Etat juif.

On craint en haut lieu que les organisations de droite ne profitent de la situation pour semer le chaos et lancer des raids de représailles contre les habitants arabes d'Israël et les Palestiniens qui y travaillent. Le ministre de la police a lancé un appel au calme et demandé qu'il ne soit commis *«aucun acte de vengeance contre les Arabes»*. Assiégé par des centaines de manifestants qui réclament une politique de «main de fer» contre les Palestiniens, le gouvernement de M. Rabin a constitué une cellule de crise.

Au conseil hebdomadaire des ministres, dans la matinée, quatre membres du gouvernement avaient ouvertement demandé que soit étudiée l'éventualité d'un retrait unilatéral des forces israéliennes de la bande de Gaza. *«On pourrait se contenter d'être présent le long de la frontière de ce territoire»*, a encore dit le ministre. M. Rabin, qui avait naguère rêvé tout haut que la bande de Gaza *«disparaisse dans les eaux»*, n'a retenu aucune de ces suggestions, et la question n'a même pas été officiellement débattue. La semaine dernière, c'est le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui avait envisagé un retrait unilatéral, avant de se rétracter et de prôner plutôt une accélération des pourparlers de paix à Washington.

PATRICE CLAUDE

# L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

## LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

# *Désarmer ?*

Que sont donc venus faire, au juste, dans la galère somalienne, les GI et autres soldats étrangers ? *« Apporter une aide humanitaire, alimentaire et médicale, à ceux qui en ont besoin,* répond M. Lawrence Eagleburger, le secrétaire d'Etat américain. *Et collecter des armes où nous le pourrons. »* Tâche délicate dans un pays où, traditionnellement, chaque homme possède un fusil.

Et, pourtant, aux yeux du secrétaire général de l'ONU, la mission confiée à la force multinationale *« d'établir un environnement sûr pour les opérations de secours »* passe par le désarmement des factions somaliennes. Dans un entretien accordé au *New York Times*, M. Boutros-Ghali révèle que les Etats-Unis avaient discrètement promis de procéder ainsi mais *« qu'à leur demande, le Conseil de sécurité avait accepté de ne pas faire figurer cet engagement dans sa résolution »*.

Pour sa part, M. Robert Oakley, le représentant spécial du président George Bush, s'emploie à *« gagner la confiance »* des responsables locaux, *« ce qui permettra de régler la question du contrôle des armes »*. Il n'empêche que l'accord de paix signé par le général Aïdid et M. Ali Mahdi, les deux hommes forts de Mogadiscio – *« vous auriez dû les voir ensemble ; ils pleuraient ; ils étaient réellement heureux de se retrouver »*, – est, pour l'essentiel, encore lettre morte.

Certes, les « marines » ont pu escorter, samedi, un convoi d'aide alimentaire d'un point à un autre de la capitale et traverser sans encombre la ligne verte qui coupe la ville en deux. Certes aussi, un bateau battant pavillon de l'ONU, chargé de 3 000 tonnes de blé, a réussi, dimanche, à jeter l'ancre dans le port de Mogadiscio. Mais cette « normalisation » reste des plus fragiles. A preuve, la destruction, samedi, par deux hélicoptères de combat américains, de trois véhicules somaliens, équipés d'armes lourdes, qui les avaient pris pour cibles. La force multinationale, que viennent de rejoindre 120 soldats belges – le premier détachement français à partir de métropole a quitté Toulon, dimanche, – ne semble contrôler qu'une petite partie de Mogadiscio. Des fusillades sont entendues en plein centre-ville, et des étrangers qui se déplacent sans escorte militaire sont attaqués. *« La situation est plus dangereuse maintenant qu'elle ne l'a jamais été »*, assure un responsable de l'UNICEF.

Une centaine de fantassins américains ont commencé, dimanche, à se déployer, en éclaireurs, hors de Mogadiscio, prenant le contrôle de la base aérienne de Bali-Dogle, située à 100 kilomètres à l'ouest de la capitale, sur la route de Baïdoa où, chaque jour, une soixantaine de Somaliens meurent encore de faim. Se refusant à *« courir comme la cavalerie »*, le général Robert Johnston, responsable, sur le terrain, de l'opération « Rendre l'espoir », a répété qu'il n'entendait disperser ses troupes dans le pays que lorsqu'il aura les moyens d'assurer leur sécurité.

Paralysées dans leurs activités, les organisations humanitaires s'inquiètent non seulement du retard pris par ces opérations de sauvetage mais encore de *« l'absence de coordination préalable entre les forces militaires en présence »*. A cet égard, M. Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat américain, a précisé que *« l'intervention ne concernera, pour l'instant, que les régions du sud de la Somalie, Mogadiscio, Bardera, Baidoa et Kisimayo »*.

D'après un sondage fait aux Etats-Unis, 81 % des Américains interrogés approuvent l'intervention militaire en Somalie. Mais presque autant se disent préoccupés par un possible enlisement de la force multinationale.

JACQUES DE BARRIN

# A Baidoa des survivants en haillons

*Suite de la première page*

Baidoa, sinistrée par la famine, secouée par les spasmes de violence, constituera la deuxième étape – après l'arrivée à Mogadiscio – de la prise de contrôle du pays par les forces de l'opération « Rendre l'espoir ».

Pour l'instant une foule en haillons s'agglutine nerveusement autour des anciens cafés et des commerces fermés, aux devantures encore décorées de têtes de Pinocchio. Des femmes, accroupies sur le trottoir, se partagent des fagots, des adolescents façonnent des semelles de chaussures avec des lambeaux de caoutchouc, un garçon de douze ans se promène avec sa kalachnikov. Les enfants courent dans les tourbillons de poussière à la poursuite des pick-up convoyant les journalistes. Ils mendient d'un geste simple, en portant la main à la bouche, imitant celui qui avale en se caressant la gorge, puis l'œsophage, puis le ventre.

A l'hôpital, odeurs d'urine et de cuisine mêlées, les berceaux s'entassent, simples caisses de bois qui ressembleraient à des cercueils si *l'on n'avait pris soin* d'y dessiner une fleur ou un oiseau. Une dizaine de nourrissons, pauvres squelettes recouverts de peau, sont, selon Caroline, nutritionniste de l'organisation humanitaire américaine IMC, *« presque à 100 % condamnés »*. Ils gisent là, hagards et pleurant, la main faiblement accrochée à une poignée de riz qu'ils n'ont plus la force de soulever. L'assiette posée sur leur lit est deux ou trois fois plus large que leur visage. Arrivés trop tard, ils n'ont pas eu la chance d'Orey, une fillette de douze ans, ou celle de Mohamed, cinq ans, silhouettes affalées sur un lit, corps en forme d'ombre surmontées de visages souriants.

### « On prend les plus faibles »

Les images se ressemblent. Un nouveau-né hurle sa douleur, la figure brûlée par l'explosion d'un obus. Plus loin, le « centre thérapeutique » de Concern, une ONG irlandaise, n'est en réalité qu'un mouroir où, dans le silence et la pénombre d'un ancien hangar, des dizaines de squelettes attendent une fin certaine. Il n'y a plus de médicaments pour soigner les diarrhées, la malaria, la tuberculose. C'est ici qu'était venue Sophia Loren, submergée de paparazzi qui n'avaient pas hésité à bousculer quelques Somaliens à bout de force pour la photographier. Depuis, les gardes interdisent l'accès aux journalistes.

Plus loin encore, une cantine, l'un de ces *« feeding centers »* que la Croix-Rouge et les organisations humanitaires se sont obstinées à mettre en place, l'été dernier, dans l'indifférence générale d'alors. Vingt-quatre mille repas y sont distribués chaque jour. A l'entrée de la cantine de *Concern*, on sélectionne. *« On prend les plus faibles, on ne peut distribuer que 1 500 repas »*, immanquablement composés d'un mélange de riz, de haricots, de viande parfois, et de biscuits nutritionnels.

Les femmes et les enfants s'allongent sous des préaux en bambou et mangent leurs rations en chassant les mouches. Isolée dans un coin, Nwriyo-Cali, une femme de quarante-cinq ans, gémit, recroquevillée dans ses pansements. *« Hier, nous avions fait une distribution de vêtements, elle était repartie avec un bout de tissu. Elle s'est faite attaquer par quatre hommes qui l'ont volée. Elle a le bras et la mâchoire fracturés. »*

Les pharmacies sont pillées, les convois de vivres souvent détournés, les ONG attaquées, la population rackettée par des gamins qui n'ont même pas quinze ans mais possèdent déjà une kalachnikov. Paradoxalement, les premiers succès de l'action humanitaire ont apporté un nouveau souffle à l'économie de guerre, entraînant un exode massif des paysans vers la ville. Les pillages sont devenus systématiques. Des commandos se sont attaqués, la semaine dernière, aux antennes du CICR et de Care, emportant médicaments, équipements de radios ainsi que plusieurs milliers de dollars. Dans la nuit de samedi à dimanche, le centre de Concern a été à son tour pris d'assaut. Un garde somalien qui tentait de négocier avec les pillards a été tué.

### Derniers jours de « liberté »

Parallèlement, les combats entre « militaires » ont repris dans le centre-ville, en plein marché, faisant au total 78 morts, essentiellement « civils ». Dans ce contexte, les ONG ont décidé de rapatrier leur personnel, laissant sur place un effectif minimal. Les convois de vivres sont condamnés à emprunter la voie aérienne.

Un avion de l'action humanitaire française, piloté par deux Afrikaners, décharge chaque jour 18 tonnes de riz – les sacs portent l'inscription « les enfants de France pour la Somalie », – d'huile et de boîtes de haricots. Des avions américains desservent également la ville. *« Certains jours, nous avons 80 tonnes de vivres, mais il nous en faudrait 200 à 300 pour tenir le coup »*, estime M. James Fennel, de l'Organisation Care. Et mercredi dernier, sur la route de l'aéroport, des sacs de riz ont été encore interceptés par les pillards.

L'arrivée des troupes américaines et françaises n'est pas étrangère à ce regain de violence. Les observateurs sur place s'attendaient que les hommes armés profitent des derniers instants de « liberté » pour se livrer à leurs exactions. Désormais, leurs jours sont comptés. Pour le reste de la population aussi. Certains ont préféré ne pas attendre. Lassés par la persistance de la violence et du racket, entassés les uns sur les autres, ils s'amassent sur les bennes des camions dans l'espoir de rejoindre Mogadiscio où la distribution de nourriture reste pourtant encore bien illusoire, les soldats américains, occupés à désarmer les habitants, n'ayant pour l'instant consenti qu'à quelques distributions symboliques.

Sur la route, des enfants essaient d'arrêter les voitures en rampant en travers de la chaussée. D'autres marchent une gamelle à la main. Une femme, d'une minceur et d'une lenteur effrayantes, avance, épuisée, sous le soleil, un enfant cadavérique sur les bras. Sur le marché de Baidoa, la tension pourrait exploser à chaque instant. Elle s'exprime dans l'exaspération des réfugiés qui se piétinent au son des cuillers que des petites filles, avec insistance, font résonner sur les plateaux de sucettes qu'elles vendent à la sauvette.

Elle se manifeste dans la colère d'un adolescent qui lâche à un journaliste : *« Tu as de l'argent et tu ne veux pas nous aider. Ma mère, ma sœur sont en train de crever, mais je te tue, moi ! »* Un membre d'une ONG tente d'ironiser : *« A chaque jour qui passe, j'ai envie de dire aux militaires : vous auriez dû venir hier. »* Un autre se contente de conclure : *« Lorsqu'on crée un événement, on crée une attente. Et lorsqu'on crée une attente, il faut s'attendre à créer une tension. »* A Baidoa comme partout en Somalie, on imagine mal les conséquences d'une attente déçue.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

# Les frustrations du nord-est

## *Moins touchée par la guerre et la famine cette région aimerait profiter de l'intervention humanitaire*

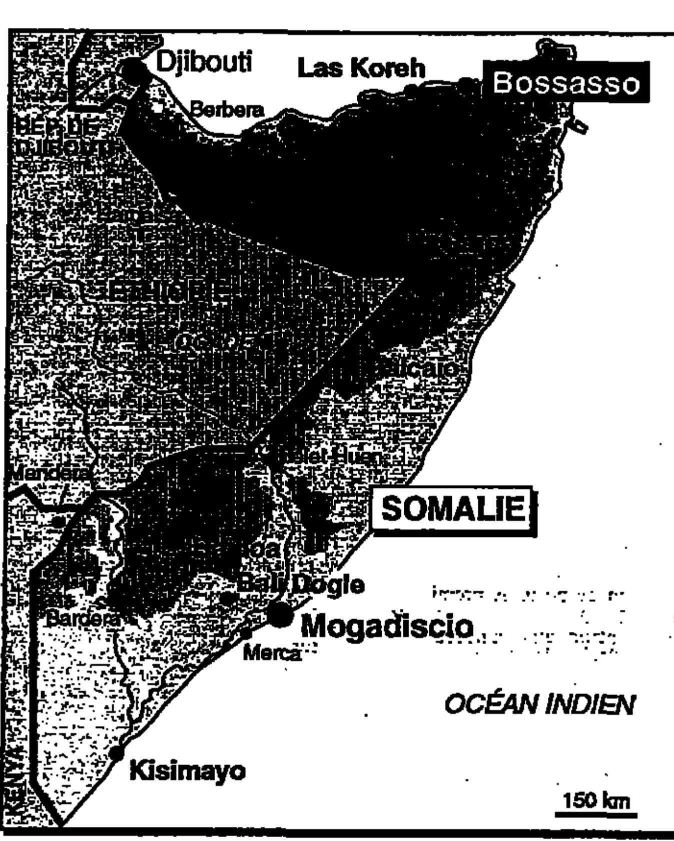
BOSSASSO

*de notre envoyée spéciale*

Frôlant le flanc des boutres, un banc de poissons roux s'égaye paresseusement dans les eaux turquoises du port. Une trentaine de bateaux sont amarrés sous le soleil brûlant. Non loin des quais, un petit groupe de gardes en uniformes hétéroclites écoute les consignes du jour. Ils sont une soixantaine de soldats du « Somali salvation democratic front » (SSFD), chargés d'assurer 24 heures sur 24 la sécurité du port de Bossasso. Sur la plage voisine, des grappes de gamins s'amusent dans l'eau en riant.

Une autre Somalie commence, ici, à deux heures et demie en avion de Mogadiscio. La ville de Bossasso – et, avec elle, tout le nord-est de la Somalie – a bénéficié d'un double miracle. Celui, d'abord, d'avoir été presque totalement épargnée par les guerres. Contrairement à leurs voisins issaks du Nord, qui ont payé très cher leur opposition à l'ancien régime du président Syaad Barre, les populations mijertines (dominantes dans le nord-est) ont échappé au feu des bombes, aux répresssions sanglantes, à la famine et à l'exil, se gardant du chaos suicidaire où est plongé tout le Sud du pays depuis presque deux ans.

Le second miracle, les habitants de Bossasso le doivent aux Italiens, qui ont construit le port, même si l'ouvrage n'est pas achevé, ces derniers, comme la plupart des Occidentaux, ayant dû plier bagages à la fin des années 80. Le port n'en contribue pas moins à la prospérité des marchands et des maquignons dont les troupeaux de chameaux, de chèvres et de moutons s'embarquent vers les pays du Golfe. *« On n'a pas à se plaindre, les affaires ont toujours bien marché : depuis ces six derniers mois, on bat même des records !*, affirme, sourire aux lèvres, le gérant d'un cargo, *tout se vend, on fournit non seulement la région, mais aussi les grandes villes du sud, Mogadiscio, Kisimayo, et même parfois Nairobi ! »*.




Lui-même revient de loin. Chassé de Mogadiscio en 1991, il a pris rapidement sa revanche sur la guerre. De nombreux commerçants mijertins, arrivant de la capitale ou de Kisimayo, ont fait de même. Les quelque 100 000 têtes de bétail exportées chaque mois de Bossasso arrivent de toute la région et même bien au-delà. Les pasteurs éthiopiens de l'Ogaden profitent de ce vaste couloir de paix que représente désormais le nord-est de la Somalie. Bossasso pourrait damer le pion à bien des chefs-lieux de province africains. Privés de téléphone, les riches commerçants disposent de la télécopie et peuvent ainsi communiquer, à 17 dollars la minute, avec leurs honorables correspondants de Sanaa, d'Abou-Dhabi, de Dubaï ou de Mombasa. Deux compagnies aériennes privées assurent, trois fois par semaine, une liaison avec Djibouti.

### Plus d'écoles depuis cinq ans

Toute médaille a son revers. Les vagues successives de « déplacés » cherchant refuge à Bossasso ont multiplié le nombre des résidents par cinq ou six en moins de deux ans. Les autorités évoquent le chiffre faramineux de 350 000 habitants. Selon les estimations plus pondérées des Nations unies, on frôlerait plutôt les 150 000. En dehors des patrouilles armées qui font laborieusement office de forces de sécurité, l'administration demeure fantômatique, à Bossasso comme dans tout le nord-est.

Début décembre, les représentants locaux de l'ONU estimaient à près de 3 000 le nombre de « déplacés », dans les deux camps installés aux portes de la ville. *« Jusqu'à présent, ce sont les gens du coin qui les aident à tenir : on leur donne un peu de travail »*, explique M. Abduraman Mohamed Ali, responsable de la *Somali Relief Society*, une des deux associations humanitaires locales, indépendantes du SSDF.

*« Nous, on est contre le système d'assistance qui rend les Africains trop dépendants de l'extérieur, c'est humiliant*, poursuit-il, *mais on aurait besoin du soutien de la communauté internationale pour remettre l'administration sur les rails. Vous vous rendez compte ? Cela fait presque cinq ans que toutes les écoles de la région, sauf les écoles coraniques, sont fermées ! Les jeunes n'ont aucune formation, ils vivotent, ils tournent en rond. On a vu le résultat à Mogadiscio... »*

*« Bien sûr, le nord-est de la Somalie a peu de choses à voir avec Baidoa. Il n'y a pas de nécessité à ouvrir par exemple des centres de nutrition comme on le fait dans le sud*, précise le représentant local de l'UNICEF, M. Jean Metenier. *En revanche, il y a besoin d'une aide alimentaire et médicale d'urgence pour certaines catégories de déplacés »*. D'après les premières estimations de l'ONU, près de 12 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, à Bossasso comme dans toute la région. Le paludisme et la tuberculose restent les premières causes de mortalité. Non loin de la frontière éthiopienne, dans la petite ville de Bur Tinle, où les équipes de Médecins du Monde (MDM) travaillaient encore récemment, *« trois enfants meurent chaque jour, victimes de la malaria »*.

*« Pourquoi est-ce que toute l'aide étrangère va au sud ? C'est un blocus qu'on nous impose ! »*, s'exclame, un brin grandiloquent, un militant du SSDF. Les dirigeants mijertins ne cachent pas leur frustration de voir passer, sous leur nez ou au dessus de leur tête, les bateaux d'aide humanitaire en route vers Mogadiscio et les avions américains qui filent vers Bali Dogle. *« Nous sommes déçus. On nous avait promis 600 casques bleus canadiens. Rien n'est venu et on attend toujours ! »*, fulmine son Excellence Bogor Abdullahi Bogar Muse, le roi des Darods – un des grands clans somaliens, comprenant divers sous-clans, dont les Mijertins et les Marehans.

Les problèmes de sécurité, moins criants qu'à Mogadiscio ou à Kisimayo, sont visibles. Ils sont le fait, à la hauteur de Galcayo, des affrontements claniques entre Hawiyes du Congrès de la Somalie unifiée (CSU) et Mijertins du SSDF, et, au nord, à la hauteur de Las Koreh, des maquisards fondamentalistes. L'arrivée des marines américains à Mogadiscio a eu pour première conséquence de faire remonter la « ligne de front » du CSU jusqu'à une soixantaine de kilomètres seulement de Galcayo, fief traditionnel des Mijertins.

### Experts d'Afghanistan d'Iran et du Soudan

Par mesure de sécurité, les membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) ont reçu la consigne de se regrouper à Garoe ; de même pour la petite douzaine de membres de MDM à Gardoh. Le spectre des « technicals » (véhicules équipés d'armes automatiques) remontant vers le nord est à ce point présent que le prix de la kalachnikov, sagement maintenu à 400 000 shillings somaliens (environ 80 dollars) a soudainement doublé.

L'autre spectre reste celui des guérilleros de l'Itihad – al Islami Party – apparu à Bossasso il y a un an et demi malgré l'échec cuisant que les militants islamistes ont essuyé en juin dernier après avoir tenté, selon le SSDF, de *« prendre le pouvoir à Bossasso et de créer une République islamique »*. Le risque d'un nouveau réveil des « fanatiques » reste entier.

Les troupes du SSDF, qui affirment avoir tué *« plus de six cents »* d'entre eux, ont réussi, après plus d'un mois d'offensives, à repousser l'ennemi jusqu'à Las Koreh. Quelque sept cents hommes armés – *« dont des Oromos éthiopiens et plusieurs experts militaires venus d'Afghanistan, d'Iran et du Soudan »* – y seraient retranchés. En attendant leur heure ?

Le meurtre d'une pédiatre bulgare de l'UNICEF, assassinée début janvier 1992 en plein centre de Bossasso, reste présent dans tous les esprits. La chasse aux *« infidèles venus souiller le sol d'Allah »* semble momentanément suspendue. Mais dans les villes côtières comme Gardoh ou Garoe, aucun des rares expatriés encore présents dans le Nord-Est ne s'aventure dans les rues sans la protection d'un garde armé.

CATHERINE SIMON

# POLITIQUE

## Le lancement de la campagne du PS

# MM. Bérégovoy et Fabius agitent le spectre de «l'Etat RPR»

**Le Parti socialiste a réuni ses candidats aux élections législatives, samedi 12 et dimanche 13 décembre, à Paris, pour lancer sa campagne. M. Pierre Bérégovoy a dénoncé, à cette occasion, le danger d'un *«retour de l'Etat RPR»,* tandis que M. Laurent Fabius a mis en garde contre une *«Chambre noire»,* une Assemblée nationale au sein de laquelle la droite serait en position largement dominante.**

Les candidats socialistes aux élections législatives, réunis samedi et dimanche, se sont réchauffés auprès de leur parti avant d'affronter les rudesses d'une campagne électorale qui s'annonce très différente de celle qu'ils avaient menée, par vent favorable, il y a cinq ans. M. Fabius a exprimé une pensée particulière pour les nouveaux candidats, ceux qui partent en *«terre de mission»* face à des députés sortants de droite ou communistes. Investir dans une candidature socialiste est en effet, en ces temps de doute, un acte de confiance dans l'avenir qui méritait d'être salué par le premier secrétaire.

M. Michel Rocard avait expliqué, samedi, que le PS, *«vieux et grand parti»,* n'a *«d'alternative qu'entre le renouvellement et le dépérissement, l'un et l'autre à court terme».* *«Nous avons choisi»,* a répondu, le lendemain, M. Fabius. Cette journée et demie devait apporter la démonstration que le PS est au moins capable de remplir sa fonction d'organisation et de coordination d'une campagne électorale, et cela de façon plutôt plus efficace que par le passé. Les ateliers de discussion, les documents remis aux candidats – bilan législatif des années 1988-1992, mémento de campagne, – le matériel de propagande, tout cela témoignait d'une logistique bien huilée et rassurante.

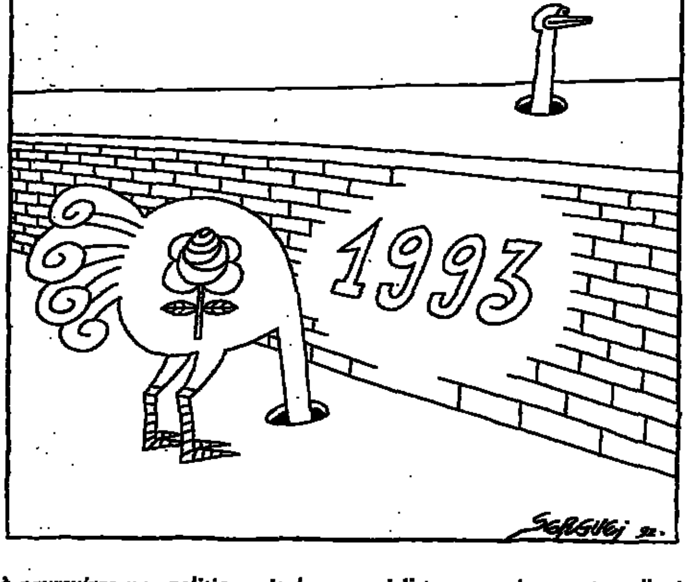
### M. Rocard : «victoire par défaut»

Les discours que les participants ont pu entendre étaient plus ambigus. Programmés de façon à couvrir le champ des questions auxquelles un candidat socialiste peut devoir répondre aujourd'hui, ils ont reflété, cependant, l'état des débats internes au PS. M. Rocard a rendu hommage à M. Pierre Bérégovoy, *«qui se bat courageusement contre toutes sortes de difficultés, qui fait front dans une période particulièrement difficile et qui, malgré elle, parvient à poursuivre une politique résolue, sans verser dans la démagogie qui est trop souvent de règle en période préélectorale».* Cet hommage précédait le constat que la droite *«s'apprête, néanmoins, à gagner».*

*«Ce serait alors une victoire par défaut, une victoire que nous-mêmes lui aurions offerte et qui n'était pas fatale»,* a assuré M. Rocard, qui intervenait samedi à huis clos. *«Souvenez-vous,* a continué l'ancien premier ministre, *dans les législatives, les cantonales, les municipales, les sénatoriales et les européennes des trois premières années de la législature, à chaque fois, nous avons gagné des sièges* (...). *Si nous n'étions pas sûrs, à l'époque, de gagner les législatives de 1993, au moins n'étions-nous pas certains non plus d'être condamnés à les perdre.»*

Que s'est-il donc passé entre temps? *«Tout s'est déréglé,* a-t-il dit, *à partir d'un moment sur lequel je ne m'étendrai pas mais dont je dirai seulement qu'il n'est pas dû aux talents de l'opposition.»*

Ce rappel des conditions de son éviction du poste de premier ministre, en mai 1991, a été suivi d'une exhortation aux candidats socialistes d'agir selon les principes de ce que M. Rocard avait appelé, en août dernier à Quimper, lors de la réunion annuelle de son courant, la *«politique autrement».* M. Bérégovoy a répondu allusivement, dimanche, aux propos de son prédécesseur à Matignon en soulignant, d'abord, que *«s'il y a des ombres au tableau»* du bilan de l'action des socialistes, ceux-ci en sont *«collectivement responsables»*; ensuite, que *«les années 1988, 1989, 1990 ont été assez faciles sur le plan économique»* et que, si *«les choses se sont modifiées»* à partir de 1990, la cause doit en être cherchée dans l'environnement international. Il n'est pas jusqu'au constat attristé du résultat auquel a abouti l'autogestion en Yougoslavie, pays qui *«voulait se gouverner et vivre autrement»,* qui n'ait sonné, aux oreilles des habitués des débats de la gauche, comme une pierre jetée par M. Bérégovoy dans le jardin de M. Rocard.




Les responsables socialistes présents ont cependant rempli leur contrat sur le plan de l'offensive contre la droite, qui était l'un des objets principaux de la réunion. M. Lionel Jospin, chargé de l'analyse de la droite, s'est employé à déjouer ce qu'il a appelé le *«bluff de la réforme»,* en distinguant la *«pure rhétorique»* – le livre de M. Edouard Balladur, *Dictionnaire de la réforme,* en est, à ses yeux, le meilleur exemple, – le *«langage réformiste»* couvrant de fausses réformes, comme l'aménagement du territoire ou l'augmentation du salaire direct, et les *«réformes effectives»,* qui relèvent d'un *«véritable retournement de la réforme».*

L'ancien ministre de l'éducation nationale s'est étendu sur les divisions de la droite, pour conclure que, comme en 1986, il serait juste de présenter le RPR et l'UDF sous les traits du grand méchant loup de la fable, à condition d'ajouter qu'il a *«mis le bonnet de la mère-grand». «A nous d'enlever le bonnet, car, pour les dents et le poil, ils y sont bien!»,* a-t-il lancé, avant d'inviter les socialistes à *«exister»* eux-mêmes afin de s'opposer à la droite.

M. Bérégovoy a tenté à son tour, selon un thème qui est revenu plusieurs fois dans les différents discours, de comparer *«la gauche réelle et la droite réelle»,* plutôt que *«la gauche réelle et la gauche rêvée».* Il a affirmé que la presse, les médias, la justice bénéficient d'une liberté qu'elles n'avaient pas connues pendant les vingt-cinq premières années de la V[e] République. Il a insisté sur le danger que représente, à ses yeux, le *«totalitarisme RPR»,* au sujet duquel, a-t-il dit, certaines personnalités centristes lui avaient exprimé leurs craintes *«la semaine dernière, à l'Assemblée nationale». «Le RPR,* a affirmé le premier ministre, *ne veut pas d'alliés qui discutent, mais des compagnons de route qui s'exécutent.»* Il a mis en garde contre *«le retour de l'Etat RPR».*

M. Bérégovoy est revenu aussi sur l'idée d'un rassemblement plus large, l'Alliance des Français pour le progrès, qu'il avait évoquée le 6 décembre lors de la réunion «mitterrandiste» organisée par MM. Louis Mermaz et Roland Dumas (*le Monde* du 8 décembre). *«Nous devons être l'âme du courant progressiste, sans nous en faire les propriétaires»,* a-t-il dit. Cette perspective, qui devrait se concrétiser début janvier par la réunion des principales composantes de cette alliance, a été développée par M. Fabius, qui a souligné à ce sujet que, *«comme il est dans la nature des choses»,* le premier ministre et lui-même assureront, la direction politique de la campagne menée sous ce sigle. Le directeur de la campagne du PS sera M. Christian Pierret, membre du secrétariat national, fabiusien, entouré de MM. Alain Richard, chargé des élections au secrétariat national, rocardien, et François Hollande, jospiniste, proche de M. Jacques Delors.

Le premier secrétaire a évoqué, lui aussi, le risque d'une Assemblée nationale très largement dominée par la droite en rappelant la Chambre introuvable de la Restauration, la Chambre bleu horizon de 1919, pour affirmer : *«Les sondages ont de quoi inquiéter, Le risque, c'est celui d'une chambre noire. Il est devant nous.»*

**P. J.**

## Modestie

par Patrick Jarreau

AU lendemain de la déroute du Parti socialiste aux élections régionales, en mars dernier, M. Laurent Fabius avait souligné l'urgence du renouveau. Près de neuf mois plus tard, au moment d'engager la campagne de son parti pour les élections législatives, le premier secrétaire doit se contenter d'une modeste rénovation. La modestie a été, d'ailleurs, la tonalité dominante de la réunion des candidats du PS, samedi 12 et dimanche 13 décembre à Paris : modestie d'un bilan qui comporte *«des lumières et des ombres»* et qui doit être considéré de façon *«honnête»,* a dit M. Fabius, aussi bien par ceux qui le défendent que par leurs adversaires; modestie d'un projet qui vise à *«protéger et réformer»,* sans annoncer de *«dessein»* bouleversant; modestie des candidats, qui espèrent seulement limiter une défaite collective dont aucun ne doute.

La rénovation n'en est pas moins esquissée. Certes, M. Fabius n'a pas pu faire, depuis son arrivée à la direction du PS, en janvier dernier, la démonstration des qualités de rénovateur au nom desquelles il avait revendiqué ce poste pendant quatre ans avant de l'obtenir, mais il peut faire valoir que la fonction d'organisation, de coordination et d'animation, qui est celle d'un parti, est assurée, comme l'avait été, à la convention nationale des 28 et 29 novembre, la sélection des candidats. Ceux-ci sont maintenant pourvus d'un paquetage de campagne solide; la logistique est fournie dans les conditions prévues par les lois de 1988 et 1990 sur le financement des campagnes électorales et des formations politiques; le programme sur lequel ils peuvent s'appuyer est cohérent à défaut de déclencher l'enthousiasme; les équipes de direction sont en place.

Le premier secrétaire paraît, néanmoins, bien seul dans son rôle, à côté de M. Pierre Bérégovoy. Le premier ministre ne cesse, en effet, d'insister sur sa volonté de rassembler, au-delà du PS, les Français de progrès, reprenant ainsi, avec la distinction entre *«les nôtres»* et *«les autres»,* un thème qui avait été celui de M. François Mitterrand en 1988, de même que celui de l'hégémonisme du RPR, qui a beaucoup servi. Il s'adresse autant aux écologistes qu'aux socialistes, et il ménage avec une insistance indiscrète les centristes.

Quant à MM. Michel Rocard, Lionel Jospin ou Jean-Pierre Chevènement, ils ne se cachent guère d'avoir en vue, eux aussi, des échéances situées au-delà du mois de mars prochain. M. Rocard, qui ne prévoit pas de participer intensivement à la campagne du PS hors quelques grands meetings – il est vrai qu'il a assez à faire dans sa propre circonscription des Yvelines, où il pourrait ne pas être réélu –, a froidement pris date pour l'avenir en affirmant que, si la défaite des socialistes paraît probable, c'est à cause de la voie suivie par M. Mitterrand lorsqu'il lui avait demandé sa démission en mai 1991.

M. Jospin a rempli son contrat en faisant l'analyse de la droite qui lui était demandée et en fournissant ainsi des arguments aux candidats, mais il s'est gardé de donner l'impression d'un engagement personnel dans la bataille. M. Chevènement, lui, a préféré préparer l'avenir ailleurs, alors qu'il est toujours membre du PS et qu'il est même appelé à participer à l'équipe de direction politique de la campagne.

Le seul pour qui le scrutin de mars représente un véritable enjeu – faute de pouvoir envisager maintenant un avenir plus lointain – est M. Fabius. Personne, au PS, n'envisage que cette bataille puisse être gagnée, mais chacun sait bien qui l'aura perdue.

# Le mouvement de M. Chevènement ne présentera pas de candidats contre des socialistes sortants

**M. Jean-Pierre Chevènement, fondateur du Mouvement des citoyens, a déclaré à l'occasion de la deuxième convention de cette organisation, qui s'est tenue les 12 et 13 décembre à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), qu'elle allait présenter *«un petit nombre»* de candidats aux prochaines élections législatives mais qu'aucun membre du Mouvement ne ferait campagne contre des socialistes sortants.**

Après la guerre du Golfe et le traité de Maastricht, la fédération socialiste de Dordogne. Quand on n'est pas servi par l'actualité, on a les adversaires qu'on peut. Venus nombreux dans le vaste gymnase de Champs-sur-Marne, les militants du Mouvement des citoyens créé en août par M. Chevènement rêvaient sans doute d'une cible plus motivante. A vrai dire, la plupart d'entre eux en avaient même une toute trouvée, sise à Paris, rue de Solferino : les débats de samedi et de dimanche ont témoigné, si besoin était, de leur volonté d'en découdre avec le Parti socialiste tout entier dès les prochaines élections législatives, et de leur lassitude d'être à la fois *«dedans et dehors».* M. Christian Proust, bras droit de l'ancien ministre de la défense, s'en est même inquiété. *«Trop s'appuyer contre le PS, c'est prendre le risque de s'effondrer avec lui»,* a-t-il prévenu. Au militant qui lui demandait de rompre avec ses camarades *«ici et maintenant»,* avant qu'il ne soit trop tard, M. Chevènement a répliqué qu'il fallait encore donner du temps au temps.

L'exercice était difficile : on n'arbore pas des cartes d'adhérents, on ne se munit pas d'un logo, et on n'envisage pas de se doter d'un Conseil national pour n'en rien faire. Le président du Mouvement, M. Max Gallo, s'y était pourtant risqué dès l'ouverture de la Convention. Evoquant la défaite annoncée de mars prochain, il avait exhorté le public à *«empêcher qu'elle soit encore plus grave»,* à *«prendre date et préparer la contre-offensive». «Il est trop tard pour espérer que, par notre propre force, nous pourrions, en présentant cinq cent soixante-dix-sept candidats, inverser le résultat de ces élections»,* a ajouté dimanche matin M. Gilles Casanova avant de présenter le projet d'organisation du Mouvement qui sera discuté dans les comités départementaux en janvier.

Pour exister, c'est-à-dire pour être présents grâce à *«un petit nombre de candidats solides mais dont la parole porte clair et loin»,* sans courir le risque d'avoir à endosser une part de la responsabilité de la défaite, et accessoirement pour préserver leurs députés sortants de représailles probablement fatales, les amis de M. Chevènement se sont résolus à un compromis permettant de concilier le court et le moyen terme. *«Le Mouvement des citoyens n'est pas dirigé contre le Parti socialiste,* a expliqué M. Chevènement. *Il ne présentera donc pas de candidats contre les députés sortants du Parti socialiste.»*

Auparavant le contempteur de la construction européenne et du *«médiocre rafistolage d'Edimbourg»* s'était fait le laudateur inattendu *«des socialistes en général». «Si la droite avait géré le pays, elle ne l'aurait pas fait avec le même souci de traitement social, certes insuffisant mais néanmoins appréciable, des conséquences du libéralisme»,* avait indiqué l'ancien ministre de la défense.

Heureusement pour les militants les plus remontés, que ravissait la perspective de faire mordre la poussière aux socialistes «égarés», il restait au Mouvement *«les cas de légitime défense»* et il restait la Dordogne. Sus aux Périgourdins félons! M. Michel Suchod, *«socialiste légitime»* spolié de son investiture par une fédération qui *«n'a rien à voir avec le socialisme dont elle a bafoué les valeurs»* fut donc ardemment acclamé, chaudement applaudi et vigoureusement congratulé. *«Nous ferons de cette bataille, si nous y sommes contraints, un test national»,* a averti M. Chevènement.

Combien seront-ils désignés en janvier? Quelques dizaines tout au plus car le Mouvement se refuse à considérer les prochaines élections comme une étape significative dans la recomposition politique d'une gauche coincée entre *«une droite qui ne propose rien»* et des écologistes *«divisés sur la stratégie et les alliances».* Le vrai test, pour M. Chevènement, aura lieu bien plus tard. *«Au lendemain des élections législatives, nous organiserons un vaste rassemblement de tous ceux qui se réclament des idées de progrès, le Mouvement des citoyens vous donne à tous rendez-vous pour l'après-mars, ce sera, dans le désarroi des esprits faibles, l'heure d'un nouveau départ pour les esprits forts»,* a lancé en conclusion le député de Belfort. Il est encore urgent d'attendre.

**GILLES PARIS**

# POLITIQUE

La préparation des législatives de mars 1993

## L'UDF redoute la «volonté hégémonique» du RPR

Les délégations du RPR et de l'UDF devraient reprendre, mardi 15 décembre, leurs négociations en vue des élections législatives. Celles-ci avait été suspendues, mercredi 9 décembre, après que M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, eut dénoncé le *«vieil atavisme hégémonique»* du parti chiraquien. *«Il ne faut pas que les uns ou les autres, à un moment ou à un autre, cèdent à l'esprit de boutique ou à ce que j'ai qualifié de volonté hégémonique»*, a redit M. Barrot, dimanche, au «Grand jury RTL-*le Monde*», ajoutant : *«Il faut une nouvelle majorité équilibrée»*.

Invité, le même jour, de l'émission «7 sur 7» sur TF 1, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a souhaité *«le moins possible de primaires»* au premier tour des législatives. *«Dans 80 % des circonscriptions*, a affirmé le député de Paris, *il y aura des candidatures communes. Il reste 20 %, c'est-à-dire une petite centaine, ou une grosse centaine. Il faut dédramatiser, une primaire ce n'est pas la guerre»*.

Ce n'est certes pas la guerre, mais le RPR exige que l'UDF fasse la clarté sur une douzaine de cas où le député sortant RPR est soumis à une *«agression»* d'un candidat «divers droite» sur lequel l'UDF pourrait avoir quelque influence. De deux choses l'une : ou bien l'UDF obtient une renonciation ou prononce une exclusion, ou bien les deux formations tentent de diminuer le nombre de ces primaires «sauvages» contre des sortants. Cette seconde solution pourrait convenir au RPR, qui verrait d'un bon œil une primaire contre quelques députés UDF sortants, comme MM. Jean Brocard (Haute-Savoie), Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne) ou José Rossi (Corse-du-Sud).

Pour toutes les autres circonscriptions dont le sortant n'appartient pas à l'opposition actuelle, le RPR s'en tient à la position qu'il exprime depuis avril 1991 et que M. Juppé a réaffirmée : cent à cent vingt primaires. D'ores et déjà deux cent cinquante candidats environ ont été préinvestis. Le secrétaire général a indiqué à l'UDF que le RPR soutiendra, jusqu'au bout, la moitié d'entre eux. Pour l'autre moitié, le RPR paraît prêt à retirer son candidat préinvesti ou, à tout le moins, à engager une négociation.

### *M. Balladur : exagérations polémiques*

C'est sans doute là que les amis de M. Valéry Giscard d'Estaing détectent, comme M. Pierre Bérégovoy, une volonté hégémonique. Les déclarations du premier ministre sur *«le retour de l'Etat RPR»* ont été qualifiées par M. Juppé de *«bonne plaisanterie»* relevant du *«fantasme»*. Pour sa part, M. Edouard Balladur a répondu, sur France 3 : *«Laissons ces exagérations polémiques à leurs auteurs. Elles prêtent à sourire et elles émanent d'hommes dont on a le sentiment que, véritablement, ne pouvant parler de leurs projets, puisque apparemment, ils n'en ont plus, de leur bilan, puisque, apparemment il est mauvais, de leur avenir, puis que apparemment, à leurs propres yeux, il est fort compromis, il leur reste à tenter d'agiter des épouvantails. Laissons, les, ça ne fait peur qu'aux enfants.»*

Les négociations électorales à droite sont liées à la mise en place du système des primaires pour l'élection présidentielle, mécanisme exactement inverse de celui des primaires législatives. Le RPR a été quelque peu heurté par les récentes déclarations de MM. Raymond Barre et François Léotard qui, selon un proche de M. Jacques Chirac, ont *«tourné en ridicule»* ce système de désignation d'un candidat unique de la droite parlementaire dans la course à l'Elysée. De ce point de vue, le RPR espère que les dirigeants de l'UDF vont, le plus rapidement possible, mettre les choses définitivement au point.

OLIVIER BIFFAUD

## EN BREF

□ **Aube : candidatures de M. François Baroin et du général Etienne Copel.** – Conseiller municipal de Nogent-sur-Seine, fils de Michel Baroin, ancien maire de cette ville, ancien patron de la GMF et de la FNAC, décédé en 1987 dans un accident d'avion au Cameroun, M. François Baroin a reçu l'investiture du RPR pour être candidat aux législatives dans la troisième circonscription de l'Aube, dont le député sortant est M. Michel Cartelet (PS). M. François Baroin vient de donner sa démission d'Europe 1, où il était journaliste au service politique. D'autre part, le général Etienne Copel (div. d.), conseiller général de l'Aube, a annoncé sa candidature dans la deuxième circonscription, où il affrontera notamment M. Robert Galley, député sortant RPR et maire de Troyes. Le général Copel a quitté l'armée de l'air en 1984 avant de publier son livre *Vaincre la guerre*.

□ **Indre-et-Loire : M. Descamps (UDF-PR) candidat dans la troisième circonscription.** – M. Jean-Jacques Descamps, ancien député (UDF-PR) du Nord, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, a reçu l'investiture de l'UDF pour se présenter aux élections législatives dans la troisième circonscription de l'Indre-et-Loire actuellement détenue par Mme Christiane Mora (PS) et pour laquelle le RPR a «pré-investi» M. Jean-France Baeskens, adjoint au maire de Chambray-lès-Tours. Membre du bureau de la Fédération nationale des Clubs Perspectives et Réalités, proche de M. Giscard d'Estaing, élu député du Nord en 1986, M. Descamps s'était retiré entre les deux tours des élections de 1988 après avoir été devancé, dans la sixième circonscription du Nord, par MM. Robert Anselin (PS) et Géry Deffontaines (div. d.).

□ **Nord : l'ancien maire de Dunkerque se présente.** – M. Claude Prouvoyeur, ancien maire de Dunkerque, ancien sénateur, sera candidat CNI dans la treizième circonscription du Nord, où il sera opposé notamment à M. André Delattre, député sortant PS, élu en 1988 comme suppléant de M. Michel Delebarre, et M. Emmanuel Dewees (RPR). Battu en 1989 par M. Delebarre aux élections municipales, puis, après que celles-ci eurent été annulées, en 1990, M. Prouvoyeur n'a pu retrouver en septembre dernier le siège de sénateur qu'il occupait depuis 1983.

□ **Val-d'Oise : M. Pierre Lellouche (RPR) affrontera M. Dominique Strauss-Kahn (PS).** – M. Pierre Lellouche, ancien directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI), conseiller diplomatique de M. Jacques Chirac, sera candidat dans la huitième circonscription du Val-d'Oise, dont le sortant est M. Bernard Angels (PS), élu en 1988 comme suppléant de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur.

□ **M. Jean-Claude Martinez sera candidat du Front national à Perpignan.** – M. Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique du Front national, député européen, conseiller régional du Languedoc-Roussillon et conseiller municipal de Montpellier (Hérault), a annoncé, lundi 7 décembre, sa candidature aux élections législatives dans la première circonscription des Pyrénées-Orientales (Perpignan III, IV, V, VII, IX). En juin 1988, le candidat du parti d'extrême droite, M. Jean Grisard, avait obtenu 19,41 % des suffrages exprimés dans cette circonscription dont le député sortant est M. Claude Barate (RPR). *«Je n'ai pas de suppléant, je laisse la place à M. Barate, s'il la veut»*, a déclaré M. Martinez en présentant sa candidature.

□ **Le tribunal de Paris rejette un droit de réponse de M. Antony (FN) contre France 2.** – Saisi en référé par M. Bernard Antony, M. Alain Lacabarats, vice-président du tribunal de grande instance de Paris a rejeté, lundi 7 décembre, une demande d'exercice du droit de réponse présentée par ce membre du bureau politique du Front national à l'encontre de France 2. M. Antony contestait les propos qui lui étaient prêtés, dans l'émission «Envoyé spécial» du 5 novembre, par M. François Bachelot, ancien dirigeant du Front national. Celui-ci avait indiqué que M. Antony, lui motivant son exclusion, avait dit: *«Tu n'as rien compris. Nous sommes là pour prendre la revanche sur l'anti-France : l'anti-France, c'est le lobby juif et maçonnique.»* Pour le tribunal, *«il n'apparaît pas de manière évidente»* que M. Antony *«ait été mis en cause dans des conditions attentatoires à son honneur et à sa considération»*, d'autant, ajoute le juge, que ce dirigeant d'extrême droite a pu s'exprimer, dans cette émission, sur l'éventuelle existence d'un *«lobby juif»*.



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde ET MÉDECINE

BIBLIOGRAPHIE

## Les batailles de Pierre Messmer

L'Europe de Maastricht *«ne respecte ni l'indépendance de la France ni la liberté des Français»*, affirme Pierre Messmer en conclusion de ses Mémoires. L'ancien premier ministre estime que le traité approuvé par référendum le 20 septembre est en contradiction avec toutes les batailles qu'il a menées au cours de sa vie. Ce sont ces batailles, militaires, coloniales, gouvernementales, qu'il a choisi d'évoquer. Son évasion en 1940, son ralliement à la France libre, ses combats à Bir-Hakeim et El Alamein, comme officier de la Légion étrangère, son action comme gouverneur des colonies, sont contés comme des récits écrits à chaud ou des romans d'aventures, mais sans aucune forfanterie, bien que ses exploits l'aient couvert de médailles.

D'autres épreuves lui sont imposées pendant les neuf années où il dirige, à l'ombre de de Gaulle, le secteur hautement «réservé» de la défense nationale. Il assume la logistique de la guerre d'Algérie, la confrontation avec deux révoltes de militaires, la semaine des barricades d'Alger et le putsch des généraux. Mais c'est lui aussi qui doit tout à la fois régler le sort des *«soldats perdus»* et construire une armée nouvelle avec la mise au point de la force nucléaire.

Pierre Messmer décrit avec précision son rôle de ministre des armées soumis à l'autorité directe du président de la République. La crise de mai 1968, qu'il appelle *«le cirque»* et qui n'était, selon lui, qu'un *«coup de fièvre»*, lui fait découvrir les qualités d'homme d'Etat de Georges Pompidou. Il justifie longuement les orientations données par de Gaulle à la politique de défense, mais il émaille aussi son récit d'anecdotes vécues. Il rappelle ainsi que le général, agacé, lança un jour au président de la République centrafricaine : *«Bokassa, je vous ai déjà dit de ne pas m'appeler papa»*, et le futur «empereur» de lui répondre : *«Oui, papa, je ne le ferai plus, papa.»*

Bien que n'étant pas un intime de Georges Pompidou, il raconte avec simplicité comment il devint son premier ministre en 1969, après la disgrâce de Chaban-Delmas. Il s'attache alors à la «mission impossible» de gagner les élections de 1973 face à l'offensive de la gauche, comme s'il était en service commandé. L'*«année fiévreuse»* qui commence est marquée par l'échec de la révision constitutionnelle, par celui de la loi sur l'avortement et par l'affaire Lip, dans laquelle le ministre Jean Charbonnel le *«déçoit»*.

Mais son gouvernement, dans le même temps, renforce la sécurité routière, malgré l'hostilité du président à la limitation de vitesse, lutte contre les grandes surfaces, fait baisser le chômage et lance le programme d'électricité nucléaire ainsi que celui du TGV. Il remplit, dit-il, à Matignon, un rôle *«tantôt de dompteur, tantôt d'équilibriste»*.

Il parle avec pudeur de la maladie de Georges Pompidou et affirme qu'elle ne lui a fait commettre aucune erreur politique. Pour succéder au chef de l'Etat, Pierre Messmer admet qu'il a *«trop hésité»*. A cette occasion il exprime son amitié pour Jacques Chirac, mais il trace de M. Giscard d'Estaing un portrait d'une extrême férocité puisqu'il voit en lui un homme *«dont l'ambition domine les convictions»* et chez qui *«tout est calcul»*.

Ce gaulliste intégriste au francparler, souvent et injustement brocardé, présente donc dans ses Mémoires – qui auront une suite – sa justification et sa défense. Ayant renoncé à ses mandats de maire et de député après avoir été président du groupe RPR pendant la cohabitation, Pierre Messmer, aujourd'hui président de l'Institut Charles-de-Gaulle, n'a pas renoncé à l'action, ou tout au moins à l'influence. Hostile aux accords de Maastricht, partisan d'une armée de métier, jugeant l'OTAN obsolète, il proclame que le message de de Gaulle peut et doit être adapté.

ANDRÉ PASSERON

► *Après tant de batailles*, de Pierre Messmer, Albin Michel, 457 p., 140 F.

# DÉFENSE

Dans un article paru dans la revue « ÈNA mensuel »

## L'amiral Lanxade critique la notion de «dividendes de la paix»

Dans un article qu'il a écrit en préface d'un numéro de la revue *ENA mensuel* (1) consacré aux problèmes de défense, le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, s'en prend aux partisans de la thèse selon laquelle l'environnement international devrait inciter la France à réduire ses dépenses militaires pour mieux *«engranger les dividendes de la paix»*.

*«Le souci d'engranger trop précipitamment les «dividendes de la paix*, écrit l'amiral, *risque de nous conduire à une diminution sensible de notre rôle en Europe et dans le monde, sans nous donner, pour autant, la garantie d'une contre-partie économique satisfaisante. Il serait tout à fait hasardeux de vouloir établir un parallèle quelconque entre la défense et une entreprise. La défense, véritable assurance sur la vie de la nation, n'a aucune finalité économique propre.» «En ce sens*, ajoute le chef d'état-major, après avoir analysé le contexte géostratégique *«mouvant»* qui marque la planète, *les dépenses qu'elle suscite peuvent être qualifiées d'«improductives», au même titre que bien d'autres dont l'intérêt se situe sur un tout autre plan que celui de la simple rentabilité.»*

*«Les effets d'une nouvelle réduction drastique de nos forces, s'ajoutant aux précédentes, mettraient en péril des secteurs entiers de notre économie et, à terme, ôteraient toute autonomie à la France et à l'Europe en matière de défense. Notre marge de manœuvre est donc singulièrement restreinte au moment où il devient urgent de moderniser nos forces conventionnelles si nous voulons les adapter au nouveau contexte géostratégique»*, estime l'amiral Lanxade. Il conclut : *«On ne saurait, en aucun cas, prévoir l'entretien du même appareil militaire sans consentir une croissance des crédits du même ordre de grandeur que la croissance économique.»*

(1) *ENA mensuel*, numéro 225, 13, rue de l'Université, 75007 Paris, 30 F.

Scrutin municipal à Amboise

## La liste de M. Bernard Debré (RPR) frôle la majorité au premier tour

Un projet d'aménagement touristique de deux mille lits avait provoqué l'échec de l'équipe hétéroclite – née de la fusion au second tour, en mars 1989, de la liste socialiste et d'une liste divers gauche – qui dirigeait Amboise (Indre-et-Loire). La démission du maire, M. André Chollet, ancien radical de gauche, consécutive à plusieurs autres départs, avait rendu nécessaire l'organisation d'élections partielles.

Celles-ci ont donné lieu, comme prévu, à un duel à droite. Le premier à s'être lancé dans la course était M. Bernard Debré, député, conseiller général et conseiller municipal sortant, tout nouveau président de la fédération départementale du RPR. Des comités de soutien s'étaient organisés sous le patronage de son père, M. Michel Debré, ancien maire de la ville, battu en 1989 par M. Chollet. Le fils de l'ancien premier ministre avait aussi reçu le soutien de M. Philippe de Villiers, venu participer à une réunion publique.

Il trouvait sur sa route M. Jean Saint-Bris, conseiller général d'un canton voisin du Maine-et-Loire, qui se définissait comme un gaulliste d'ouverture et se prévalait de son expérience de conservateur du Clos-Lucé, où demeura Léonard de Vinci de 1516 à 1519. Animateur d'une association de développement touristique du Val de Loire, M. Saint-Bris avait renoncé à son mandat de conseiller municipal de Champtocé (Maine-et-Loire), où il était élu depuis 1977, tout en conservant son poste de conseiller général.

Les deux listes de droite sont arrivées en tête à l'issue du premier tour. Avec 48,72 % des voix, celle de M. Debré a failli passer dès le premier tour. M. Saint-Bris, avec 28,73 % des suffrages, peut s'estimer déçu car il croyait talonner M. Debré de plus près. Mais, compte tenu de sa très courte campagne, son résultat est encourageant. Ancien adjoint limogé par le maire démissionnaire, M. Jacques Nachbaur, qui avait constitué une équipe comprenant des membres du PS et de Génération Ecologie, a fait un score assez faible. On se dirige donc vers une triangulaire, le candidat communiste n'ayant pas atteint la barre des 10 %.

ALEXIS BODDAERT

**Les résultats du premier tour**

I., 7 101; V.,4 957; A., 30,19 %; E., 4 839.

Liste conduite par Bernard Debré (RPR), 2 357 voix (48,72 %); liste conduite par Jean Saint-Bris (div. d.), 1 390 voix (28,73 %); liste conduite par Jacques Nachbaur (div. g.), 824 voix, 17,03 %; liste conduite par Jean Fabbri (PC), 268 voix, 5,54 %.

**12 mars 1989**

I., 7 181; V., 5 011; A., 30,21 %; E., 4 848.

Liste d'union de la droite (Michel Debré, m. s.), 2 087 (43,04 %); liste div. g. (André Chollet), 1 119 (23,08 %); liste PS (Paul Moreau), 973 (20,07 %); liste PC (Pierre Marchandeau), 374 (7,71 %); liste FN (Jacques Guillon), 295 (6,08 %).

**19 mars 1989**

I., 7 181; V., 5 367; A., 25,26 %; E., 5 151.

Liste div. g.-PS (André Chollet), 2 634 (51,13 %), 25 ELUS (7 PS, 16 div. g., 2 div. d.); liste d'union de la droite (M. Debré, m. s.), 2 517 (48,86 %), 8 ELUS (1 UDF, 1 RPR et 6 div. d.).

## Cinq élections cantonales partielles

**CÔTES-D'ARMOR : canton de Plouaret (1er tour).**

*I., 7 628; V., 5 311; A., 30,37 %; E., 5 194.*

Robert Le Hec'h, div. g., m. de Plouaret, 1 614 (31,07 %); François Le Bras, div. d., m. de Trégrom, 1 524 (29,34 %); Michel Disez, PS, m. du Vieux-Marché, 1 184 (22,79 %); Patrick L'Hercéc, UDB, adj. m. de Plounérin, 468 (9,01 %); Jacques Hérou, Verts sout. GE, 404 (7,77 %) ........ BALLOTTAGE.

**[Cette élection était rendue nécessaire par le décès, survenu le 16 novembre dernier, de Francis Cadoudal, PC, conseiller général depuis 1976. Dans ce traditionnel fief du PC, Robert Le Hec'h, maire de Plouaret, proche de Francis Cadoudal mais non membre du PC, est arrivé en tête des candidats de gauche, devançant Michel Disez, ancien communiste, aujourd'hui PS, de 430 voix. Il devrait donc être l'unique candidat de la gauche au deuxième tour.**

**Francis Cadoudal, resté seul en lice au second tour des cantonales de 1988, avait été réélu par 2 970 voix sur 2 970 suffrages exprimés, 3 942 votants (soit 50,10 % d'abstention) et 7 900 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 7 903; V., 5 364; A., 32,12 %; E., 5 135; Francis Cadoudal, 2 435 (47,41 %); Michel Disez, 1 814 (35,32 %); Patrick l'Herécc, UDB, 346 (6,73 %); Jacques Hérron, Verts, 342 (6,66 %); André Daniélou, FN, 198 (3,85 %).]**

**HÉRAULT : canton de Sète-2 (1er tour).**

*I., 14 633; V., 7 359; A., 49,70 %; E., 7 144.*

François Liberti, PC, c. m. de Sète, 3 718 (52,04 %) ...... RÉÉLU.

Hélène Le Vin, RPR, c. m. de Sète, 2 554 (35,75 %); Françoise Schœnauer, FN, 577 (8,07 %); Jacqueline Ramond, écol., 295 (4,12 %).

**[Le tribunal administratif de Montpellier avait invalidé les résultats du précédent scrutin compte tenu de la diffusion d'un tract appelant à l'abstention la veille du second tour et du faible écart de voix (55 suffrages) enregistré alors entre François Liberti et Hélène Le Vin.**

**Cette fois, François Liberti a confirmé son fort enracinement local en s'imposant dès le premier tour. Il a également bénéficié du soutien implicite du PS, des Verts et de Génération écologie, qui n'avaient pas présenté de candidats face à lui. La perspective des prochaines élections législatives où le député sortant sètois Jean Lacombe (PS) aura besoin des voix communistes n'y est sans doute pas étrangère.**

**La candidate du Front national, Françoise Schœnauer, fait une chute spectaculaire, perdant 889 voix et 7,5 points de pourcentage par rapport à son score du premier tour de mars dernier.**

**François Liberti avait été proclamé réélu au second tour des cantonales de mars dernier avec 4 407 voix (50,31 %) contre 4 352 (49,68 %) à Hélène Le Vin sur 8 759 exprimés, 9 457 votants (soit 35,60 % d'abstention) et 14 686 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 14 688; V., 9 852; A., 32,92 %; E., 9 415; François Liberti, 3 048 (32,37 %); Hélène Le Vin, 2 758 (29,29 %); Françoise Schœnauer, 1 466 (15,57 %); Jean Lavabre, PS, 884 (9,38 %); Nicolas Crisconio, GE, 635 (6,74 %); Lionel Lopez, Verts, 410 (4,35 %); Olivier Du Plessis de Pouzilhac, div., 214 (2,27 %).]**

**MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de Saint-Nicolas-de-Port (2e tour).**

*I., 19 013; V., 9 039; A., 52,46 %; E.,8 755.*

Robert Blaise, PS, m. de Dombasle, 4 966 (56,72 %) ..... RÉÉLU; Gilles Aubert, RPR, m. de Saint-Nicolas-de-Port, 3 789 (43,28 %).

**[Robert Blaise retrouve facilement le siège qu'il n'avait acquis en 1992 qu'avec 108 voix d'avance sur le conseiller général RPR sortant, Gilles Aubert. Cette élection avait été annulée, en octobre, par le tribunal administratif de Nancy, pour un vice de forme dans le décompte des bulletins nuls dans plusieurs bureaux de vote. Dès le premier tour, Robert Blaise avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, mais il n'avait pu, alors, être déclaré élu car une très forte abstention l'avait empêché d'avoir un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits.**

**Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 19 026; V., 8 858; A., 53,44 %; E., 8 614; Robert Blaise, 4 332 (50,29 %); Gilles Aubert, 3 821 (44,35 %); Pierre Thomassin, PC, 461 (5,35 %).]**

**ORNE : canton d'Alençon-III (2e tour).**

*I., 9 865; V., 3 887; A., 60,60 %; E., 3 735.*

Bruno Charuel, div. d., adj. m. d'Alençon, 2 161 (57,86 %) ÉLU; Denise François, PS, cons. mun. d'Alençon, 1 574 (42,14 %).

**[Arrivé facilement en tête des dix candidats du premier tour, Bruno Charuel succède à Alain Lambert, maire d'Alençon, qui parrainait la candidature de son adjoint au siège qu'il avait abandonné, pour cause de cumul de mandats, après avoir été élu au Sénat en septembre. M. Lambert avait été élu en 1985, comme en mars 1992 au premier tour, mais avec un pourcentage inférieur à celui atteint, cette fois, par Bruno Charuel. La candidate du PS, en revanche, améliore fortement son score, sans faire, toutefois, tout à fait le plein des voix de gauche et écologistes du premier tour, alors que le nombre de votants a très légèrement augmenté.**

**Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 9 860; V., 3 624; A., 63,24 %; E., 3 518.**

**Bruno Charuel, div. d., adj. m. d'Alençon, 1 469 (41,75 %); Denise François, PS, cons. mun. d'Alençon, 900 (25,58 %); Hubert Crespy, div. d., 237 (6,73 %); Jean-Pierre Bombek, Verts, 194 (5,51 %); Janine Tanoné, FN, 182 (5,17 %); Rémy Pithois, div. g., 179 (5,08 %); Raymonde Renard, PC, cons. mun. d'Alençon, 124 (3,52 %); Renée Tragin, écol., 113 (3,21 %); Thierry Boisbault, GE, cons. rég., 84 (2,38 %); Jean Relet, div. g., 36 (1,02 %).]**

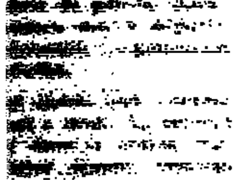
**VAR : canton de La Seyne-sur-Mer (2e tour).**

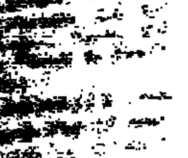
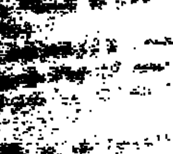
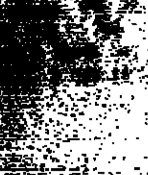
*I., 25 271; V., 10 793; A., 57,29 %; E., 10 254.*

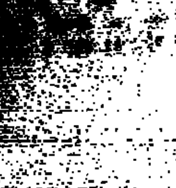
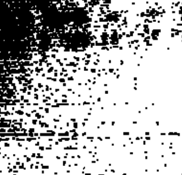
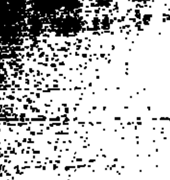
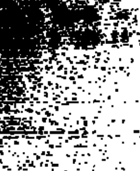
Maurice Paul, PC, 6 153 (60,00 %); RÉÉLU. Charles Scaglia, UDF-PR, m. de La Seyne-sur-Mer, 4 101 (39,99 %).

**[Maurice Paul retrouve facilement son siège, alors qu'en mars 1992 il n'avait été élu qu'avec 43,50 % des suffrages exprimés, grâce à une triangulaire, le candidat du FN s'étant maintenu au second tour. Il confirme ainsi son implantation locale : il représente ce canton au conseil général depuis 1967, et au premier tour, il avait été le seul des candidats à franchir la barre de 10 % des inscrits. Pourtant, d'un tour à l'autre, Charles Scaglia a plus que doublé ses voix, sans faire, toutefois, le plein des voix de droite et d'extrême droite, alors que le nombre de votants a légèrement augmenté. Cette nouvelle élection a été organisée après l'annulation de celle de mars dernier par le tribunal administratif de Nice.**

**Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 25 271; V., 9 732; A., 61,48 %; E., 9 555; Maurice Paul, 4 318 (45,19 %); Charles Scaglia, 1 886 (19,73 %); François Herisson, RPR, adj. m. de La Seyne-sur-Mer, 1 306 (13,66 %); Claude Lecocq, FN, 1 076 (11,26 %); Luc Patentreger, écol., 787 (7,39 %); Alain Ajello, PS, 262 (2,74 %).]**

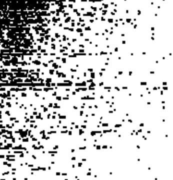
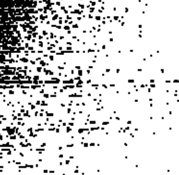
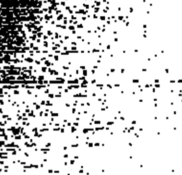






de M. Bernard Debré (RPR)
la majorité au premier tour

élections cantonales par



JUSTICE

Un détournement de 15,6 millions de francs

# L'affaire des Girondins de Bordeaux devrait être jugée au premier semestre 1993

**L'instruction de l'affaire des Girondins de Bordeaux, menée par Mme Bernadette Pragout, touche à sa fin. Elle devrait se clore prochainement par le renvoi des quatre inculpés – M. Claude Bez, son fils Eric, MM. Jacques Rubio et André Pinsan, gérants des sociétés Malardeau et Aquitaine Environnement – devant le tribunal correctionnel, où le procès pourrait avoir lieu *« au cours du premier semestre 1993 »*, indique-t-on au palais de justice de Bordeaux. L'ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux et son fils sont accusés d'avoir participé au détournement de 15,6 millions de francs lors de la construction du Centre international de football du Haillan, un luxueux équipement financé par les collectivités locales. Le juge d'instruction a recueilli la déposition du maire (RPR) de Bordeaux et député de la Gironde, M. Jacques Chaban-Delmas. La municipalité, qui avait délégué au club de M. Bez la maîtrise d'ouvrage du Haillan, s'est constituée partie civile.**

BORDEAUX

*de notre correspondante*

*« Je ne veux pas de marché public : si les Girondins sont maîtres d'ouvrage, la subvention ne sera pas dépassée. Les juristes municipaux se sont penchés sur le problème et Jacques Chaban-Delmas, qui a une confiance absolue en moi, m'a dit : d'accord. »* M. Claude Bez a ainsi résumé, durant l'instruction, la façon dont fut montée l'opération du Haillan, en tout petit comité entre le président du club des Girondins, une poignée de hauts fonctionnaires municipaux et le maire de Bordeaux. M. Bez aurait emporté l'accord de principe de M. Chaban-Delmas fin mai 1986. Le chiffrage des travaux était déjà arrêté, le conseil municipal de Bordeaux n'entérinant cependant la subvention et la convention de maîtrise d'ouvrage qu'en mars 1987. Entre-temps, le département de la Gironde, la communauté urbaine de Bordeaux et la région Aquitaine avaient voté leur quote-part, s'en remettant (à l'exception du département) à la ville de Bordeaux pour collecter les fonds et payer la facture, laquelle s'élevait à 54 millions de francs.

En août 1990, sur plainte de l'administration fiscale, une information judiciaire était ouverte sur la destination véritable d'une partie de cette somme. Depuis longtemps, des rumeurs couraient à Bordeaux sur la « mégalomanie » du président Bez et la fuite en avant financière du club. Le 22 novembre 1990, M. Claude Bez était inculpé d'escroquerie, abus de confiance, complicité de faux, recel d'abus de biens sociaux. Son fils Eric l'était à son tour, de faux, usage de faux, recel d'escroquerie et abus de biens sociaux. Par la suite, et alors que la déconfiture du club bordelais s'étalait au grand jour, entraînant sa mise en redressement judiciaire, la chambre régionale des comptes d'Aquitaine révélait que 15,6 millions de francs de subventions avaient été employés à un tout autre usage que le financement du luxueux château du Haillan, de son club house, de sa piscine et de ses douze terrains de football.

L'instruction aurait confirmé l'existence d'une surfacturation organisée au bénéfice du club. Elle aurait aussi permis d'évaluer précisément les confortables rémunérations de M. Eric Bez, le fils aîné du président des Girondins ayant été imposé par son père comme « assistant » sur le chantier du Haillan. Sans recourir à des appels d'offres pour sélectionner architectes et entreprises, le tout-puissant président Bez avait fait son choix, a-t-il dit lui-même, *« sur des critères de compétence et d'amitié »*. De fait, la société Malardeau, dirigé par M. Jacques Rubio, était à l'époque sponsor du club. Quant à l'entreprise Aquitaine Environnement, gérée par M. André Pinsan, elle figurait parmi les clients de longue date du cabinet d'expertise comptable Bez. La veille de la signature du marché du Haillan, ces deux sociétés ont dû souscrire un contrat de publicité de 5 millions de francs chacune.

Les modalités de « reversement » étaient détaillées sans équivoque dans une note interne de la BCCM, la banque auprès de laquelle avait été ouvert le compte spécial destiné à recevoir les subventions : *« Sur ces 54 millions de francs destinés à régler les travaux de réalisation du centre du Haillan, 10 millions sont en réalité destinés à être ristournés au club des Girondins de Bordeaux FC. Cette ristourne s'opérera par un engagement de prestations publicitaires établi par les deux entreprises Aquitaine Environnement et Malardeau ; ces deux entreprises percevront, d'une part, les recettes liées à leurs prestations dans la réalisation du Haillan et, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, reverseront un pourcentage jusqu'à concurrence de 10 millions de francs aux Girondins de Bordeaux. »*

Pouvait-on réaliser un tel montage sans l'assentiment des bailleurs de fonds ? Non, auraient répondu sans hésiter, durant l'instruction, certains intervenants. A leurs yeux, cette *« publicité occulte »* avait reçu la bénédiction des collectivités concernées. *« Etats d'âme »* que tout cela, a répondu le maire de Bordeaux au cours de sa déposition en tant que partie civile, le 20 novembre dernier. *« En tout cas,* a-t-il encore déclaré au juge d'instruction, *si des irrégularités ont été commises, cela été fait par M. Bez dans l'intérêt du club. Cela me confirme que M. Bez ne s'est pas mis de l'argent dans la poche et me conforte dans mon opinion qu'il est un honnête homme. »*

### *Les parts d'un hôtel au Sénégal*

L'instruction aurait, par ailleurs, permis d'établir que le chantier du Centre international du Haillan a rapporté 3 417 774 F hors taxe à M. Eric Bez. 420 000 F lui furent versés par le club de son père, 921 774 F par les architectes, ce qui représentait 20 % de leurs honoraires, un protocole fixant cette « indemnité forfaitaire » leur ayant été imposé, 1,5 million de francs par la société Malardeau et 576 000 F par Aquitaine Environnement. Les traites correspondant à ces deux dernières sommes auraient été encaissées par M. Claude Bez, qui en aurait conservé une grosse part (1,2 million de francs) pour son propre compte : une somme équivalente fut en effet virée à la même époque au Sénégal, où M. Bez avait acquis des parts dans l'hôtel les Piroguiers.

Pour expliquer ces curieuses opérations bancaires, l'ex-président des Girondins a mis en avant son souci d'entraide familiale. C'était sa façon d'assurer, a-t-il déclaré, *« la banque de son fils »*, ce dernier ne disposant pas de facilités d'escompte auprès des banques. Reste à savoir si les prestations fournies par M. Eric Bez justifiaient d'aussi grasses rétributions. Depuis juillet 1985, il évoluait dans le monde de l'immobilier, étant à la tête d'un cabinet auquel il avait adjoint une SARL Eric Diffusion, puis un troisième secteur « Etude Réalisation International Consultant » (ERIC). Le tout constituait une nébuleuse assez confuse aux adresses identiques et aux rôles indistincts. Certains témoins auraient décrit les interventions du fils de M. Claude Bez sur le chantier du Haillan comme *« un scénario catastrophe »*, assurant qu'aucune compétence technique ou architecturale ne justifiait ses rémunérations. Mais encore faudrait-il déterminer si les entreprises ont, pour le payer, rogné sur leurs bénéfices ou, au contraire, provoqué des surfacturations.

Interrogé par la police au cours de sa garde à vue, M. Eric Bez s'était présenté comme un simple exécutant des ordres paternels. Son père l'aurait imposé comme assistant des Girondins de Bordeaux, des architectes et des entreprises. Il aurait fixé le montant des rémunérations et aurait donné à son fils toutes les consignes quant à la destination finale de l'argent. Eric Bez s'est ensuite rétracté. Il reviendra au procès d'établir les responsabilités exactes du fils et du père dans cette affaire qui a entraîné la chute des Girondins.

GINETTE DE MATHA



L'enquête du juge Van Ruymbeke sur les financements politiques

# Le publicitaire Jacques Séguéla est confronté à René Trager

**Le juge Renaud Van Ruymbeke devait procéder, lundi après-midi 14 décembre, à Rennes, à une confrontation entre le publicitaire Jacques Séguéla et l'homme d'affaires nantais René Trager, inculpé dans plusieurs dossiers de financement politique frauduleux pour le compte d'élus socialistes. La convocation de M. Séguéla par le magistrat rennais fait suite aux révélations de René Trager concernant le rôle qu'il affirme avoir joué dans deux affaires impliquant l'entourage de Mme Georgina Dufoix, à l'époque où elle était ministre des affaires sociales. Tous deux inculpés de corruption, MM. Michel Gagneux et Michel Maurice, respectivement ancien directeur du cabinet et ancien conseiller technique de Mme Dufoix, ont été entendus par le juge la semaine dernière.**

Sommé par la justice et par le fisc de justifier le passage de mystérieuses sommes d'argent sur le compte de ses sociétés, René Trager avait raconté au juge Van Ruymbeke, en août dernier, et également dans un livre qu'il a écrit depuis (*l'Affaire Trager*, Editions du Rocher), une histoire politico-financière en deux parties. La première porte sur l'autorisation d'achat par le ministère des affaires sociales, fin 1985-début 1986, d'un appareil de radiologie lourde (IRMN) destiné à l'hôpital de Nîmes et sur une commission de 2,1 millions de francs, touchée à cette occasion en Suisse par Trager (*le Monde* des 21 et 29-30 novembre). La seconde partie de l'histoire, celle dans laquelle apparaît le nom de M. Séguéla, concerne la participation de René Trager au financement de la campagne électorale de Mme Dufoix, lors des élections législatives de mars 1986.

Selon le Nantais, les deux affaires forment un tout indissociable puisqu'il affirme qu'au moins une partie de la commission encaissée en Suisse était destinée au financement de la campagne de Mme Dufoix, candidate à Nîmes (Gard). Il maintient qu'il a remis l'argent à MM. Antoine Dufoix et Michel Gagneux – ce que contestent ces derniers – et fait état d'au moins deux voyages à Nîmes, l'un effectué par lui, et l'autre par son frère *« porteur d'une valise de billets à destination d'Antoine Dufoix »*.

René Trager affirme également que M. Jacques Séguéla, de l'agence RSCG, a adressé à l'une de ses sociétés, spécialisée dans l'aluminium industriel, des fausses factures dont le produit était destiné à financer la campagne électorale du ministre des affaires sociales. Dans son livre, René Trager n'hésite pas à écrire : *« J'ai été amené à payer les factures de cette campagne électorale. Une campagne conçue, pensée et réalisée par Jacques Séguéla. Le publicitaire de la « Force tranquille » s'y connaissait en pratiques électorales et en financement d'élections. (...) Je recevais donc des factures de Séguéla, au nom de la société ATAO, répertoriées sous le charmant vocable d'« Etudes pour le lancement du mobilier urbain ».* Il ajoute même : *« Tous les montages Séguéla-ATAO-Trager étaient mis au point par Antoine Dufoix, le mari de Georgina. »*

Le juge Van Ruymbeke s'intéresserait aussi aux relations publicitaires existant, à la même époque, entre une société de Zurich, proche de l'agence de publicité RSCG, et la société allemande Alukon. Egalement spécialisée dans les produits d'aluminium, Alukon avait été mise sur pied par... René Trager, son frère Marcel et leur ami Richard Gaul, un entrepreneur allemand de Sarrebruck. Or, dans l'affaire de la commission récupérée en Suisse par Trager, son frère ainsi que Richard Gaul ont fait équipe avec l'industriel nantais.

Alukon, qui apparaît comme le prolongement allemand d'ATAO, aurait réglé à la société zurichoise, dont on ignore encore le nom, des factures relatives à une campagne d'affichage publicitaire sur plusieurs circuits du Grand Prix automobile de formule 1. Après avoir questionné M. Séguéla, le juge Van Ruymbeke entendra MM. Richard Gaul et Marcel Trager dans les prochains jours. Il devrait ensuite convoquer M. Antoine Dufoix.

Mme Dufoix, après bien des hésitations, n'a pas exclu *« que Trager ait participé »* au financement de sa campagne électorale de 1986 qui fut, dit-elle, *« assez coûteuse »*. En revanche, Mme Dufoix continue de soutenir que l'achat de l'IRMN de Nîmes n'a rien à voir avec le financement de sa campagne électorale.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

□ **Deux Français condamnés pour l'attaque d'un transport de fonds au Japon.** – Philippe Jamin et Nordine Tifra, deux des trois accusés jugés aux assises de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour le « casse du siècle » au Japon, en novembre 1986, ont été condamnés, vendredi 11 décembre, à six ans de réclusion criminelle. Le troisième, René Pastore, a été acquitté. Les trois hommes étaient jugés pour l'attaque d'un transport de fonds. Lors de cette attaque, la plus grosse somme jamais volée dans ce pays (17,3 millions de francs) avait été dérobée. Les jurés ont reconnu Jamin et Tifra coupables de recel de vol qualifié, mais leur ont accordé les circonstances atténuantes, eu égard au rôle qu'a pu jouer dans cette affaire l'organisation des yakusa, équivalent japonais de la Mafia. – (*AFP.*)

# SOCIÉTÉ

## CATASTROPHES

### L'île de Florès en partie dévastée

# Plus de mille cinq cents morts dans un séisme en Indonésie

BANGKOK

*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Plus de 1 500 personnes ont été victimes d'un fort séisme (6,8 sur l'échelle de Richter) qui s'est produit samedi 12 décembre, à 13 h 29, heure locale (soit 6 h 29, heure de Paris) dans l'est de l'île indonésienne de Florès. Florès fait partie de la province de Nusa-Tengghara et est située à quelque 1 700 kilomètres à l'est de Djakarta.

Le chiffre de 1 584 morts et disparus et de plusieurs centaines de blessés, annoncé dimanche soir, devrait croître au fil des recherches et du décompte des victimes. Le nombre des disparus devrait lui aussi continuer à augmenter, car les autorités sont toujours sans nouvelles de nombreux pêcheurs.

Le séisme a engendré un tsunami (appelé souvent et à tort raz-de-marée), c'est-à-dire des vagues qui gonflent démesurément en approchant des côtes. Ce tsunami n'était haut que de 2 mètres, au large du port de Maumere, sur la côte septentrionale de Florès, mais il aurait submergé la petite île de Rabi, dont la population était évaluée à 750 habitants. Selon d'autres témoignages, les vagues auraient dépassé largement les 6 mètres de hauteur sur les côtes septentrionale et méridionale de l'île.

Dans le district de Sika, où se trouve Maumere (70 000 habitants, sur la côte nord-est de l'île), et dans celui d'Ende (70 000 habitants, sur la côte sud-est), 30 % à 40 % des constructions et habitations ont été balayées par les vagues qui auraient pénétré à l'intérieur des terres sur 300 mètres. Dimanche soir, les autorités estimaient à 40 000 le nombre des sans-abri. Des villages de toile auraient déjà été dressés à Maumere pour abriter les sinistrés.

Le séisme n'a affecté que la partie orientale de Florès, peuplée de 700 000 habitants, mais les secousses auraient été ressenties jusqu'à Ujungpandang (ex-Macassar), le port méridional de la grande île de Sulawesi (ex-Célèbes) située à quelque 500 kilomètres au nord de Florès. Les autorités ont réclamé des secours d'urgence pour abriter les victimes et empêcher la multiplication, en pleine saison des pluies, des cas de maladies respiratoires et de gastro-entérites. Les communications téléphoniques demeuraient coupées dimanche soir, mais l'aéroport de Maumere était rouvert au trafic.

Selon les premiers calculs, l'épicentre du séisme aurait été situé au large de la côte méridionale, dans la mer de Savu, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Maumere.

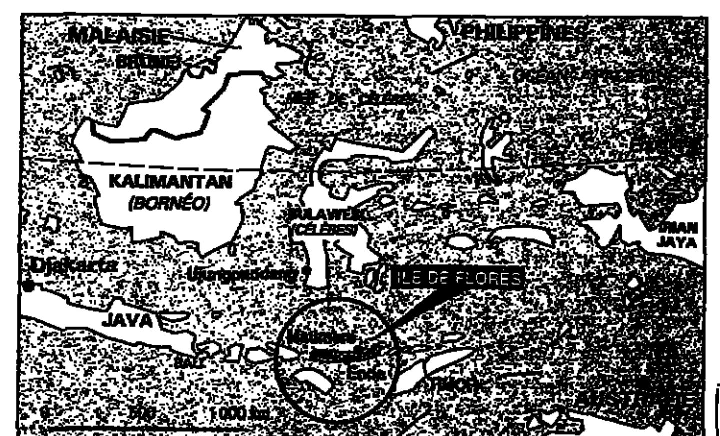
JEAN-CLAUDE POMONTI

## *Un archipel sismique et volcanique*

L'archipel indonésien, qui, de Sumatra à l'Irian Jaya (la partie ouest de la Nouvelle-Guinée), s'étire sur 5 000 kilomètres d'est en ouest et sur 2 000 kilomètres du nord au sud, est extraordinairement volcanique (près de 150 volcans récents, dont plus de 100 sont actifs et souvent très meurtriers) et sismique. Le long de la côte sud des îles principales, de Sumatra à Florès en passant par Java, Bali et Lombok, la plaque «Inde-océan Indien-Australie» plonge, en effet, sous la plaque «Eurasie». Bien entendu, cette plongée (ou subduction) se fait par à-coups, dont chacun se traduit par un tremblement de terre plus ou moins violent.

Dans les années récentes, la terre a, notamment, tremblé à Bali (1976, 563 morts), en Irian-Jaya (1976, 5 000 ou 6 000 morts ; 1989, une centaine de morts), à Florès (1982, quelques morts ; 1987, une centaine de morts).

Y. R.




### Une étude de l'INSEE

## *Mariages moins nombreux en 1991 et plus tardifs*

La remontée du nombre des mariages amorcée en 1988 a connu un fléchissement en 1991 : 280 200 mariages ont été prononcés l'an passé, soit 6 900 de moins qu'en 1990. Un chiffre toutefois supérieur à ceux de 1989 et 1985. Cette situation, soulignée dans une étude de l'INSEE, publiée lundi 14 décembre, n'a rien d'exceptionnel en Europe. On enregistre une chute encore plus grande des unions en Allemagne (12 % de baisse en 1991 sur 1990). Le mouvement a même été amorcé en 1990 en Suède, et dans presque tous les pays du sud de l'Europe.

Les Français prisent de plus en plus l'union libre, qu'ils aient ou non des enfants. En 1990, 1,7 million de couples non mariés ont été recensés, soit un couple sur huit au lieu d'un sur 35 en 1968. Conséquence : la part des naissances hors mariage croît toujours depuis vingt ans et dépasse 30 % de l'ensemble des naissances en 1991 (contre 7 % en 1970) : 70 000 enfants ont assisté au mariage de leurs parents en 1991, soit 3,7 % de plus qu'en 1990.

D'une façon générale, les Français se marient de plus en plus tard. Jamais l'âge moyen au mariage n'a été aussi élevé depuis 1945 : vingt-six ans pour les femmes et vingt-neuf ans pour les hommes. Chez les divorcés, 83 000 personnes se sont remariées en 1991 contre 85 000 en 1990. C'est la première fois que la courbe des remariages baisse depuis 1984, malgré une population de divorcés en hausse jusqu'en 1987.

Les mariages mixtes, en revanche, gagnent du terrain : 33 000 en 1991 contre 30 600 en 1990. Les ressortissants d'Afrique, principalement du Maghreb, sont les plus concernés avec 50 % des unions mixtes. Les mariages avec des Européens diminuent (33 % des unions mixtes contre 59 % il y a dix ans).

Ch. Ch.

### Un rapport du Centre d'études de la neige de Grenoble

# La responsabilité de la station serait partiellement engagée dans l'avalanche de Val-Thorens

**Le rapport d'expertise du Centre d'études de la neige de Grenoble sur l'avalanche de Val-Thorens (Savoie), qui a tué le 21 novembre sept skieurs sur une piste balisée, illustre les difficultés liées à la gestion du manteau neigeux. Le parquet d'Albertville se prononcera dans quelques jours sur l'opportunité d'ouvrir une enquête judiciaire pour déterminer les éventuels responsables de cet accident.**

GRENOBLE

*de notre correspondant*

Les responsables de la station de Val-Thorens (Savoie) et le maire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville, M. Georges Cumin, avaient invoqué la *«fatalité»* comme unique cause de l'avalanche qui a englouti sept personnes sur une piste de ski le 21 novembre. Le rapport remis il y a deux jours au procureur de la République d'Albertville par la commission d'enquête, composée de spécialistes du Centre d'études de la neige (CEN) de Grenoble, fait apparaître que la coulée meurtrière est d'*«origine accidentelle». «Mais elle a été déclenchée par un phénomène naturel»*, précise son directeur, M. Eric Brun.

Une grosse corniche de neige qui s'était formée vers 2 800 mètres d'altitude s'est rompue, puis s'est déversée sur une pente moyennement inclinée. Ce choc violent déclencha la mise en mouvement de la couche de neige fraîche, d'une épaisseur d'environ vingt centimètres, qui s'était accumulée au cours de la nuit précédente. L'avalanche devait traverser la piste Jean-Béranger, ensevelir une dizaine de skieurs qui la descendaient et tuer sept d'entre eux.

Les spécialistes de la neige et des avalanches, qui ont établi le rapport d'enquête, rappellent qu'un domaine skiable est une zone normalement sécurisée, mais que la protection totale n'existe pas en montagne. Des phénomènes naturels peuvent survenir qui déjoueront les protections mises en place par les services des pistes des stations. D'autre part, de nombreuses avalanches, dûment répertoriées, menacent et parfois traversent les pistes. Mais celles-ci sont en permanence «traitées», notamment à l'aide d'explosifs qui les déclenchent artificiellement.

### *Un risque mal identifié*

Contrairement à ce qu'ont laissé entendre les responsables de la station, l'avalanche de Val-Thorens n'était pas inconnue de son service des pistes. La carte de localisation probable des avalanches pour «les trois vallées», réalisée par le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (CEMAGREF) – qui répertorie les zones menacées par des coulées de neige dans les stations de Courchevel, de Méribel, des Ménuires et de Val-Thorens – souligne, dans son édition de 1990, l'existence d'un danger d'avalanche dans le secteur où est précisément survenu l'accident. Une flèche de couleur rouge indique parfaitement son tracé. Mais cette coulée ne se mettait pas régulièrement en mouvement et elle avait donc pu être «oubliée» par les responsables de la sécurité.

Le service des pistes de Val-Thorens a-t-il, dès lors, bien évalué tous les risques qui pesaient sur le domaine skiable ? Aurait-il pu prévoir le phénomène, survenu dans l'après-midi du 21 novembre, qui faisait suite à une période de fortes précipitations neigeuses ? Dans son rapport, le CEN ne se prononce pas sur les problèmes liés à la gestion du risque. Il se contente d'analyser les causes de la catastrophe.

Il est toutefois établi que la station de Val-Thorens, installée depuis vingt ans à 2 300 mètres d'altitude, n'a jamais demandé la réalisation d'une étude de protection d'une zone qu'elle savait menacée par un risque d'avalanche, certes mal identifié et probablement très épisodique.

CLAUDE FRANCILLON

## ENVIRONNEMENT

### Une manifestation réunissant élus français et espagnols

# Cinq mille personnes ont défilé à Pau en faveur du tunnel routier du Somport

PAU

*de notre correspondant*

Cinq mille personnes ont défilé, samedi 12 décembre, dans les rues de Pau en riposte à l'annulation de la déclaration d'utilité publique du tunnel routier du Somport (*le Monde* du 4 décembre). Un défilé très consensuel : côte à côte, au premier rang, marchaient les députés d'opposition François Bayrou (UDF), Michel Inchauspé (RPR) et le député socialiste André Labarrère – en congé de parti, il est vrai, tant que les travaux de percement du tunnel n'auront pas repris. Aux maires d'Orthez et d'Oloron s'étaient joints ceux de Saragosse, Huesca et Sabinanigo, ainsi que de nombreux élus espagnols. Les syndicats ouvriers, patronaux et agricoles des Pyrénées-Atlantiques étaient aussi largement représentés.

Ce défilé bon enfant, ponctué par des chants régionaux, eut donc une dimension véritablement pyrénéenne et franco-espagnole. La participation aragonaise (plus de trois cents personnes avaient franchi le col du Somport) s'explique par l'inquiétude des élus et décideurs socio-économiques de cette province depuis le blocage du chantier de percement du tunnel. Les Espagnols, qui ont les deux tiers de l'ouvrage à leur charge, ont déjà réalisé une bonne part des infrastructures routières sur l'itinéraire Sarragosse-Somport.

Pour eux, comme pour les élus basques et béarnais qui se sont succédé à la tribune dressée au pied du Parlement de Navarre, la construction d'un tunnel routier, vital pour l'amélioration des communications dans les Pyrénées centrales, est d'autant plus compatible avec la sauvegarde de l'environnement dans la vallée d'Aspe que l'ouvrage permet d'éviter la traversée du parc national des Pyrénées. Le président de la *diputacion* de Huesca, M. Marcelino Iglesias, a annoncé que les travaux se poursuivraient du côté espagnol et que le percement du tunnel commencerait en 1993.

Cette marche pour le Somport n'aura pas d'effet immédiat sur le projet, bloqué à la fois par la procédure et par la neige. C'est après les législatives que se jouera vraiment le sort du tunnel.

JEAN-MICHEL GUILLOT

# ÉCHECS

### Après le renoncement de la firme organisatrice

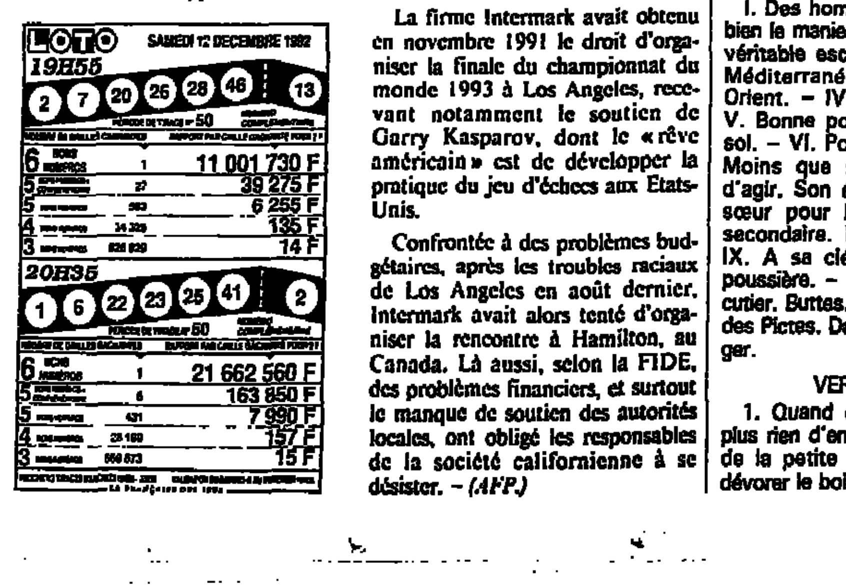
# Le championnat du monde n'aura pas lieu à Los Angeles

La Fédération internationale d'échecs (FIDE) a annoncé, dimanche 13 décembre, que la société californienne Intermark avait renoncé à organiser comme prévu à Los Angeles, le prochain championnat du monde entre Garry Kasparov, tenant du titre, et son futur challenger. La FIDE a lancé un nouvel appel de candidatures qui expirera le 8 février 1993 à midi, le championnat du monde devant débuter en août ou en septembre 1993.

Le challenger de Garry Kasparov sera le vainqueur de la finale des candidats qui opposera, en janvier prochain en Espagne, le Britannique Nigel Short au Néerlandais Jan Timman.

La firme Intermark avait obtenu en novembre 1991 le droit d'organiser la finale du championnat du monde 1993 à Los Angeles, recevant notamment le soutien de Garry Kasparov, dont le «rêve américain» est de développer la pratique du jeu d'échecs aux Etats-Unis.

Confrontée à des problèmes budgétaires, après les troubles raciaux de Los Angeles en août dernier, Intermark avait alors tenté d'organiser la rencontre à Hamilton, au Canada. Là aussi, selon la FIDE, des problèmes financiers, et surtout le manque de soutien des autorités locales, ont obligé les responsables de la société californienne à se désister. – *(AFP.)*




# MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5932




HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui connaissent bien le maniement du fusil. – II. Un véritable esclavage. – III. Pris en Méditerranée. «Bonnet», en Orient. – IV. Tirer des traits. – V. Bonne pour l'édenté. Près du sol. – VI. Pour bien faire le vide. Moins que rien. – VII. Façons d'agir. Son épouse fut une vraie sœur pour lui. – VIII. Dans le secondaire. Partie d'une jupe. – IX. A sa clé. N'est parfois que poussière. – X. Petit chez le charcutier. Buttes. – XI. Fut le domaine des Pictes. Dans un alphabet étranger.

VERTICALEMENT

1. Quand on s'y met, il n'y a plus rien d'emprunté. Ce n'est pas de la petite bière. – 2. Peuvent dévorer le bois. Amène parfois une réponse appropriée. – 3. Faisait son trou. Saint. – 4. On peut dire que c'est la fin de tout. Peuvent se mettre sur les pompons quand elles sont dorées. – 5. «Couvert», chez les Indiens. Fut dépossédé. – 6. Un peu d'espoir. Donne plus d'éclat à la rose. – 7. Un calife. Un jeu. – 8. On n'y trouve que des cailloux. Un homme qui peut tirer la couverture à lui. – 9. Protège une couche. Participe.

**Solution du problème n° 5931**

*Horizontalement*

I. Découronné. Aire. – II. Eson. Ide. Tandem. – III. Stick. Eau. Ecu. – IV. Tan. Hareng. tare. – V. If. Immangeables. – VI. Tiède. Uri. SA. – VII. Ulcère. Réels. Te. – VIII. Talé. Creuset. Is. – IX. Ida. Au. Tl. Ergot. – X. Œil-de-pie. Si. N.O. – XI. Rivières. Gê. – XII. Lamelles. Refia. – XIII. Rager. Le. Mi. Lad. – XIV. Meuble. Cortège. – XV. Dé. Réussite. SOS.

*Verticalement*

1. Destitution. – 2. Estafilade. Lame. – 3. Coin. Eclairage. – 4. Onc. Idée. Limeur. – 5. Khmer. Adverbe. – 6. Ri. AM. Ecueil. Lu. – 7. Odorat. Pelles. – 8. Ne. En. Retirée. – 9. Engueulées. Ci. – 10. Etagères. Mot. – 11. Au. Ailées. Rire. – 12. An (allusion au poids des ans). TB. Strige. – 13. Idéals. Elles. – 14. Récréation. Iago. – 15. Emues. Estocades.

GUY BROUTY

### Mal rémunérés et déçus par la «loi paysage»

# Les commissaires chargés des enquêtes publiques manifestent leur mécontentement

Réunis le 8 décembre à Marseille, les dix-sept commissaires-enquêteurs chargés de l'enquête publique du TGV sud-est ont annoncé au préfet coordonnateur du Gard qu'ils cessaient désormais de travailler. S'ils ont ainsi décidé de se mettre en grève, c'est parce qu'ils ne supportent plus les conditions de travail, qu'ils jugent déplorables, et surtout parce que le vote de la «loi paysage», jeudi 3 décembre à l'Assemblée nationale, a déçu leur attente.

Le projet de loi de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, prévoyait de transférer au maître d'ouvrage le soin de rémunérer les commissaires-enquêteurs pour les enquêtes dites «Bouchardeau» (projet susceptible de modifier l'environnement, dépassant le seuil de 12 millions de francs). Mais un amendement de dernière minute, présenté par le député communiste Georges Hage, a inversé la portée de la loi. Cet amendement remet toutes les enquêtes publiques à la charge de l'Etat, y compris les enquêtes d'expropriation qui étaient restées à la charge des maîtres d'ouvrages. Ainsi, alors que le gouvernement souhaitait transférer la charge financière des enquêtes sur les aménageurs, puisque l'Etat n'a plus d'argent, la loi votée par les députés ramène toutes les enquêtes à la charge de l'Etat...

La grogne des commissaires-enquêteurs s'explique. Actuellement, la vacation est payée 160 F, et le plafond fixé pour une enquête, quelle qu'elle soit, est de 6 400 F. *«J'ai déjà trois cents heures d'enquête, et je n'en suis qu'à la moitié»*, explique M. Pierre Carrias, magistrat retraité chargé de l'enquête TGV sud-est.

Le vote des députés a aussi ses raisons. La moitié des enquêtes menées par les commissaires-enquêteurs portent sur les POS (plans d'occupation des sols) et incomberaient donc aux finances communales ou départementales. Les élus, tout naturellement, préfèrent laisser cette charge à l'Etat. Pour M. Gilles de Robien, maire d'Amiens et député (PR) qui a déposé le 5 novembre une proposition de loi visant à renforcer le statut des commissaires-enquêteurs, le problème est de garantir leur indépendance. Mais on en reste toujours au financement par l'Etat, chaque jour plus chiche. La balle est désormais dans le camp du Sénat.

R. C.

# SOCIÉTÉ

## REPÈRES

### RELIGIONS

*Le cardinal Etchegaray en visite à Cuba*

Président du conseil pontifical Justice et paix et de Cor Unum, qui coordonne les organisations humanitaires catholiques, le cardinal français Roger Etchegaray effectue, depuis dimanche 13 décembre, une visite de quatre jours à Cuba. Ce voyage est destiné à organiser l'aide humanitaire de l'Eglise à une île confrontée aux effets conjugués de l'embargo américain et l'effondrement de l'ancien bloc communiste.

Le cardinal Etchegaray doit rencontrer les responsables cubains, en vue d'une amélioration des relations entre l'Eglise et le pouvoir communiste. En décembre 1988, il s'était déjà rendu à Cuba et avait rencontré M. Fidel Castro. Officiellement évoquée en 1990, l'éventualité d'une visite du pape dans ce pays, le seul d'Amérique latine où ne s'est pas rendu Jean-Paul II, n'est plus envisagée aujourd'hui.

### TABAC

*M. Evin critique l'amendement Charasse*

M. Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales, s'en prend vivement à M. Michel Charasse, ancien ministre du budget, dans un entretien publié, lundi 14 décembre, par *le Parisien*. Critiquant l'amendement déposé par M. Charasse devant le Sénat, visant à autoriser la publicité pour le tabac lors du Grand Prix de France de formule 1 (*le Monde* daté 13-14 décembre), M. Evin déclare que le sénateur du Puy-de-Dôme « *se comporte de manière grotesque et grossière* ».

« *Il n'amuse plus personne* », ajoute-t-il avant d'affirmer que « *ce n'est pas la loi Evin qui menace le Grand Prix de France, mais plutôt le chantage de Jean-Marie Balestre* », le président de la Fédération française du sport automobile. Le 10 décembre, la Fédération internationale du sport automobile avait décidé de retirer du calendrier 1993 le Grand Prix de France, qui devait avoir lieu sur le circuit de Nevers-Magny-Cours (*le Monde* du 12 décembre).

### TAUROMACHIE

*Des toreros français entendus par les gendarmes*

Plusieurs toreros français viennent d'être entendus par les gendarmes de Nîmes (Gard), dans le cadre de l'enquête sur l'attaque dont des taureaux avaient été victimes, dans la nuit du 26 au 27 juin, dans les corrals des arènes de Saint-Sever (Landes). Un animal avait été tué et deux autres blessés. Les taureaux, qui appartenaient à l'élevage espagnol El Sierro, avaient été frappés à coups de dague au niveau des vertèbres cervicales, à la veille de la corrida à laquelle ils devaient participer.

Des toreros français seraient directement ou indirectement impliqués dans cette affaire. Plusieurs d'entre eux pourraient être convoqués, avant la fin du mois, par le juge d'instruction de Mont-de-Marsan chargé de l'affaire, M. Serge Gauthier.

Le 28 juin, à Saint-Sever, aucun matador français n'avait été engagé pour participer à la corrida. Il y a vingt ans, pour un motif identique, dans ces mêmes arènes, une manifestation avait eu lieu. Des toreros français, voulant prouver leur existence et défendre leur profession avaient sauté dans l'arène pendant la corrida.

## FAITS DIVERS

*En gare de Mâcon*

### Une vingtaine de personnes blessées à la suite du déraillement partiel d'un TGV

Le TGV en provenance d'Annecy (Haute-Savoie) et se dirigeant vers Paris est sorti en partie des rails lundi 14 décembre vers 7 h 30, à son entrée en gare de Mâcon-Loché. Une vingtaine de personnes présentes sur les quais de la gare ont été blessées par des projections de pierres du ballast.

Il s'agit de blessures légères et six personnes ont été acheminées à l'hôpital de Mâcon pour des examens, a précisé la SNCF locale. Ces personnes attendaient un autre TGV (numéro 970) en provenance de Genève, qui devait s'arrêter en gare de Mâcon à 7 h 33.

On ignorait lundi matin les causes de l'incident. Le train circulait à 220 kilomètres/heure au moment de l'incident et n'avait pas d'arrêt prévu en gare de Mâcon. Seul un bogie – situé entre la troisième et la quatrième voiture et composé de quatre roues – a déraillé. On ne déplorait aucun blessé parmi les passagers.

C'est le deuxième incident de cet ordre sur un TGV, selon la SNCF. Un TGV avait partiellement déraillé de deux bogies en gare de Voiron (Isère), après avoir heurté un semi-remorque arrêté sur un passage à niveau.

□ **Fuite radioactive à Marcoule (Gard).** – Une légère fuite radioactive s'est produite, jeudi 10 décembre, à Marcoule, apprend-on du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). L'incident, qui a provoqué le rejet dans l'atmosphère, *via* les filtres de sécurité, d'une radio-activité de 800 curies – soit moins du dix-millième de l'autorisation de rejet annuelle, – concernait le circuit de gaz radioactifs d'un générateur de neutrons utilisé pour des contrôles non destructifs sur le réacteur Phénix. Cinq personnes ont été contaminées lors de cet accident, mais à des niveaux « *très inférieurs aux limites réglementaires* », selon le SCPRI.

□ **Nouvelle présidente à la tête du Syndicat de la magistrature (SM).** – Mme Béatrice Patrie, juge au tribunal de grande instance de Paris et jusqu'alors secrétaire général du Syndicat de la magistrature, a été élue présidente du syndicat, vendredi 11 décembre. Mme Patrie, qui succède à M. Jean-Claude Nicod, est remplacée par M. Alain Vogelweith au poste de secrétaire général.

## HISTOIRE

*La commémoration d'une manifestation d'étudiants*

### Résistance en Sorbonne

Mardi 15 décembre, l'université de la Sorbonne se penche sur son histoire. Une commémoration solennelle de la manifestation d'étudiants résistants, lors de la leçon inaugurale du cours sur le judaïsme, le 15 décembre 1942, est organisée, cinquante ans après, par Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, et M. Michel Meslin, président de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV).

Le 15 décembre 1942 fut inaugurée, dans l'amphithéâtre Michelet, la chaire d'histoire du judaïsme, instituée par décret. M. Henri Labroue, professeur à l'université de Bordeaux et auteur d'un ouvrage « *Voltaire antijuif* », en fut nommé titulaire. Quelques étudiants décidèrent de dénoncer la création de cet enseignement.

M. Jacques Dupâquier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), alors étudiant à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, était de ceux-là. Il se rendit avec des camarades à la Sorbonne.

« *Henri Labroue commença son cours par des explications embarrassées, cherchant en particulier à démontrer que Jésus-Christ n'était pas juif*, se souvient-il. *Il y eut des huées, des interpellations et quelques applaudissements isolés. A un signal donné, deux étudiants répandirent un liquide lacrymogène ; je projetai alors vers le plafond un paquet de papillons :* « Etudiants, ne laissons pas introduire en France les méthodes nazies ». *Nous nous ruâmes vers la sortie, poursuivis par des policiers.* »

« *En cette année 1992 où le doute s'est insinué sur l'attitude des Français à l'égard des juifs pendant l'occupation*, poursuit M. Dupâquier, qui est à l'origine de la célébration de ce cinquantenaire, *il me paraît important de commémorer cette événement qui a contribué tout de même à sauver notre honneur.* »

## EN BREF

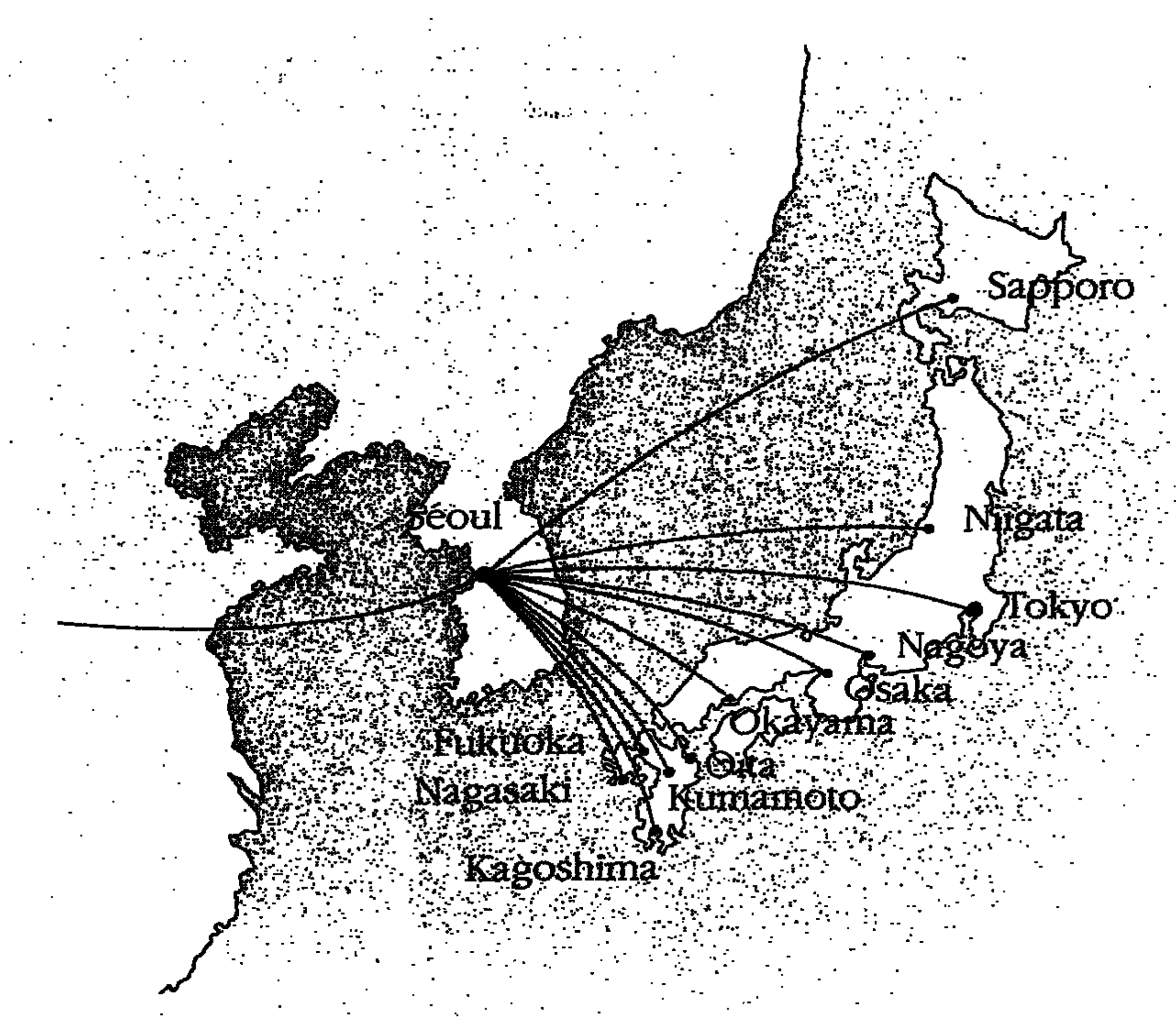
□ **Seize attentats à l'explosif dans la région d'Ajaccio.** – Seize attentats à l'explosif ont été commis, dans la nuit de samedi 12 à dimanche 13 décembre à Ajaccio et à Porticcio (Corse-du-Sud), visant pour l'essentiel des agences bancaires et des bureaux locaux d'EDF ou de la Poste. Sur place, les enquêteurs ont retrouvé des tracts signés « *Independenza* ». Cette nouvelle organisation clandestine s'était signalée depuis plusieurs jours en adressant des communiqués à la presse locale. Elle vient de signer sa première « nuit bleue ».

□ **Profanation de sépultures de harkis au Muy (Var).** – Huit sépultures de harkis ont été profanées par des inconnus, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 décembre, dans le carré musulman du cimetière du Muy (Var). Une cinquantaine de jeunes Français musulmans ont manifesté leur colère en dressant, dimanche matin, un barrage sur la RN 7, à l'entrée du Muy. Une autre manifestation, dimanche 13 décembre en fin d'après-midi, a réuni une centaine d'anciens harkis et de membres de leurs familles, qui ont mis le feu à des bottes de foin à l'entrée de la ville.

LOTO SPORTIF N°51
RESULTATS OFFICIELS
7

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE





# AGENDA

> **Nous publions le lundi (*daté mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).**

## MUSIQUE

### CONCERTS

**AMPHITHÉATRE RICHELIEU.** Thomas Maurice, Dominique Rols : 21 h mer. Ténor, baryton, Morad Bouali (flûte), Daphné Derou (violoncelle) Ensemble Erwartung : 12 h 30 ven. Florence Katz (mezzo-soprano), Michel de Maulne (récitant), Bernard Desgraupes (direction). Poulenc, Milhaud, Roussel, Honegger, Durey.

**AUDITORIUM DU LOUVRE** (40-20-52-29). The European Solists Ensemble : 20 h 30 sam. Rossini, Britten, Ravel Zvi Plesser, Daniel Gortler : 12 h 30 jeu. Violoncelle, piano. Mozart, Brahms, Debussy, Chopin.

**BOUFFON THÉATRE** (42-38-35-53). Nathalie Duong, Joël Rivière : 21 h jeu., ven. Chant, guitare. Mozart, Sor, Satie, De Falla.

**LE CERCLE** (43-22-50-46). Vienne Express Trio, Alexandre Markeas : 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. Strauss, Kreisler.

**CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). Orchestre national de France : 20 h 30 lun. Rosemarie Lang (soprano), Claus Peter Flor (direction). Weber, Wagner, Schumann.

**CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE** (46-34-62-60). Philippe Alegre & Fabrice Boulanger : 20 h 45 jeu. Piano. Ravel, Poulenc, Milhaud, Smetana, Bernstein.

**EGLISE DE LA MADELEINE.** Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli : 20 h 30 jeu. Chœur polyphonique de Choisy-le Roi, Jean-Walter Audoli (direction). Vivaldi, Haendel.

**EGLISE DES BILLETTES** (42-46-06-37). Vincent Rigot : 18 h jeu. Orgue. Daquin, Bach.

**EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE.** Iya Polivanova, Helga Schauerte-Maubouet : 17 h 30 dim. Mezzo-soprano, guitare, orgue. Chants russes et français.

**EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE.** Chœur de Radio-France : 20 h 30 jeu. Les Petits Chanteurs de Chaillot, François Polgar (direction). Poulenc, Schoenberg, Britten. Dans la série « De vive voix ».

**EGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT.** English Renaissance : 20 h 30 jeu. Motets, madrigaux et noëls traditionnels anglais.

**EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE.** Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Piano. Schubert, Trio de l'Harmonie bohémienne : 21 h sam. Druzecky, Stadler, Mozart.

**EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.** Orchestre de chambre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Chorale du Marais, Chœur de Draveil, Alexandre Stajic (direction). Bach.

**EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE.** Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 19 décembre. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Bach, Telemann.

**EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE.** Ensemble Ars Antiqua de Paris : 19 h 21 h ven. Musique au temps des croisades, Maîtrise des petits chanteurs de Versailles : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Jean-François Fremont (direction, orgue). Chants de Noël.

**EGLISE SAINT-SÉVERIN.** Les Petits Chanteurs de la Philharmonie de Moscou : 20 h 30 mar. Haendel, Mozart, Tchaïkovski.

**INSTITUT AUTRICHIEN** (47-05-27-10). Quatuor de l'Ensemble Johann Strauss : 19 h ven. Mozart, Schubert, J. Strauss, Lanner.

**IRCAM** (44-78-48-16). Ensemble Inter-Contemporain : 20 h 30 jeu., ven. David Robertson (direction). Schoeller.

**LE MADIGAN** (42-27-31-51). Ricardo de Aliaga, Colette de Rouchayroles : 22 h 30 mer., sam., lun. Ténor, piano. Gounod, Ravel, Duparc, Poulenc.

**OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 mar. Jacques Mercier (direction). Projection du film de Raymond Bernard, le Joueur d'échecs, Henri Rabaud (musique).

**SALLE ANDRÉ-MARCHAL.** François Kerdoncuff : 20 h 30 jeu. Piano. Brahms, Chopin, Beethoven.

**SALLE CORTOT** (47-63-80-16). Eric Himy : 20 h 30 mer. Piano. Chopin, Debussy, Ravel, Albeniz, Stravinsky Hélène Obadia, Simon Edwards : 20 h 30 ven. Soprano, ténor, Marie Desmoulin, John Skippen (piano). Mozart, Schubert, Wolf, Poulenc, Aignerelle, Britten, Milhaud.

**SALLE GAVEAU** (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Franck Braley (piano), Anton Nanut (direction). Visvikis, Beethoven, Weber, Mozart Raphaël Oleg, Roger Muraro : 20 h 30 jeu. Violon, piano. Brahms Chœur de Radio-France : 20 h 30 sam. Nathalie Steinberg (harmonium, orgue), Bernard Andres (harpe). Jean- Marc Loisel (contrebasse), Marc Bauer (trompette), Matyas Antal (direction). Kodaly, Liszt, Vajda, Orban, Szollossy, Bartok. Dans la série « De vive voix » Anne-Sophie Schmidt, Franck Le Guérinel : 11 h dim. Soprano, baryton, Jean Dubé, Isabelle et Florence Lafitte (piano). Mozart, Chabrier, Poulenc, Milhaud, Satie, Kosma.

**SALLE PLEYEL** (45-63-88-73). Chœur et orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. ; 16 h 30 sam. Edith Wiens (soprano), Hanna Scheer (mezzo-soprano), David Rendall (ténor), Franz Grundheber (baryton), Günther Herbig (direction). Beethoven Budapest Strauss Symphony Orchestra : jusqu'au 31 décembre. 15 h, 20 h 30 ven. Ballets Sopianae, Istvan Bogar (direction). Musique et danses viennoises. Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 lun. Felicity Lott (soprano), Armin Jordan (direction). Strauss, Lehar, Heuberger, E. Strauss, Offenbach, Waldteufel, Messager, Straus Orchestre Pasdeloup : 17 h sam. Guy Touvron (trompette), Michel Queval (direction). Hummel, Arban, J. Strauss, Lehar, Offenbach.

**THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (49-52-50-50). Orchestre des Champs-Elysées : 20 h 30 jeu. Andreas Staier (pianoforte), Philippe Herreweghe (direction). Rossini, Dussek, Schubert Ensemble Johann Strauss de Vienne : 11 h dim. Schubert, J. Strauss Concerto Köln : 20 h 30 lun. Margaret Marshall (soprano), Carolyn Watkinson (contralto), Andreas Scholl (contre-ténor), Jeffrey Francis (ténor), Peter Lika (basse), Vokaal Ensemble Currende, René Jacobs (direction). Le Messie de Haendel.

**THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL** (48-06-72-34). Claude Collet, Quatuor vocal Piacere : 20 h 30 dim., lun. Piano. Schumann, Brahms.

**THÉATRE SILVIA-MONFORT** (45-31-28-34). Quatuor de saxophones de Versailles : 20 h 30 lun. Bach, Haendel, Ravel, Paulet, Barret, Steckar, Rossini.

### Périphérie

**CACHAN. THÉATRE** (46-65-66-12). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 mer. Chœur de l'armée française, Jacques Mercier (direction). Weber, Beethoven, Verdi, Berlioz, Gounod.

**FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES** (46-61-30-03). Quatuor Fourmeau : 20 h 30 ven. Vivaldi, Barbeur, Offenbach, Rossini, Rota.

**FRESNES. FERME DE COTTINVILLE** (46-66-08-10). Orchestre Jeune Philharmonie : 17 h dim. Jean-Jacques Werner (direction). Beethoven.

**NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS** (46-14-70-00). Ensemble Accroche-note : 20 h 30 jeu., ven. André Wilms (récitant), Johannes Koster (baryton), Gilles Ragon (ténor), Bernard Wambach (piano), Jean-Marie Angster (guitare), Armand Angster (direction). Rihm, Henze.

**VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU.** Maîtrise du Centre de musique baroque : 17 h 30 jeu. Olivier Schneebeli, Marie-Laure Teissedre (direction). Du Mont, Britten Chœur et orchestre de Nederlandse Bachvereniging : 21 h ven. Barbara Schlick (soprano), Catherine Patriasz (alto), Nico Van Der Meel (ténor), Klaus Mertens (basse), Jos Van Immerseel (direction). Lalande, Bach.

**VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR** (46-82-84-90). Nouvel Orchestre de chambre français : 21 h ven. Edouard Popa (violon), André Gantiez (cor), Liliane Corbey (direction).

### OPÉRAS

**BOUFFES DU NORD** (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Théruel (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Soyer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohan, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen & les fables de La Fontaine : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h 30 dim. D'Offenbach. Elisabeth Conquet (soprano), Alain Paris (baryton), Ensemble instrumental de Fontainebleau, Pierre Merle-Portales (direction), Robert Fortune (mise en scène).

**OPÉRA-BASTILLE** (44-73-13-00). Faust : jusqu'au 21 décembre. 19 h 30 jeu., lun. Opéra de Gounod. Fernando de La Mora (ténor), Paata Burchuladze (basse), Kallen Esperian, Colette Alliot-Lugaz (sopranos), Bernadette Antoine (mezzo- soprano), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction). Jorge Lavelli (mise en scène) Saint François d'Assise : jusqu'au 29 décembre. 18 h sam. Opéra de Messiaen. Dawn Upshaw (soprano), José Van Dam (basse), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Sylvain Cambreling (direction), Peter Sellars (mise en scène).

**OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART** (42-86-88-83). Les Mousquetaires au couvent : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. De Louis Varney. Gabriel Bacquier (basse), Michel Vaissère (baryton), Pierre Catala (ténor), Lucette Raillat (mezzo-soprano), Carole Clin, Patricia Jumelle, Cécile Galois (sopranos), Chœurs du CNIPAL, Orchestre ProMelodia, Jean-Paul Chicheret (direction), Michel Dunand (mise en scène).

**PÉNICHE OPÉRA** (42-45-18-20). Scorrendo : jusqu'au 20 décembre. 21 h mer., jeu., ven. ; 17 h dim. D'Olivier Dejours. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Dominique Clément, Sylvain Frydman, Carol Mundinger (clarinette), Frédéric Mangeon (alto), Christine Lagniel (percussions), Mireille Laroche (mise en scène).

**THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL** (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 6 février 1993. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

### Périphérie

**BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE** (48-31-11-45). Einstein on the Beach : jusqu'au 21 décembre. 18 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 15 h 30 ven. Opéra de Philip Glass. Avec Lucinda Childs, Sheryl Sutton, Gregory Fulkerson, Lucinda Childs Dance Company, Philip Glass Ensemble, Michael Riesman (direction), Robert Wilson (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).

**LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM** (69-09-40-77). La Traviata : 20 h 30 sam. Opéra de Verdi. Sofia Symphonic Orchestra.

**RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX** (47-32-24-42). La Traviata : 20 h 45 jeu., ven. Opéra de Verdi. Il Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

**ELDORADO** (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 31 décembre. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

**THÉATRE DE LA RENAISSANCE** (44-63-05-00). Les mille et une nuits : jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h mer., jeu., sam., dim. De Francis Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

### JAZZ, POP, ROCK

**L'ARBUCI JAZZ CLUB** (44-41-14-14). Philippe Petit Trio : jusqu'au 30 décembre. 22 h 30 mer., sam., mar. Piano, Pierre Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu (batterie) ; Judith Lorick Quartet : 22 h 30 jeu., ven.

**AU DUC DES LOMBARDS** (42-33-22-88). Aldridge Hansberry Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Makinto : 22 h 30 ven., sam. ; Alain Jean-Marie Trio : 22 h 30 dim. ; Milky Sax : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 29 décembre, 22 h 30 mar.

**AUDITORIUM DES HALLES** (40-28-28-40). The Merry Dancers : 21 h mer., jeu. Abbey Lincoln (voix), Rodney Kendrick (piano), Michael Bowie (basse), Aaron Walker (batterie), Steve Lacy (saxophone), Amadou Boly Ndiaye (danseur), Cheick Tidiane Fall, Robert Makuva Mav (percussions), The Noel Singers, Randolph Noel (direction) ; Kent, Nits : 20 h 30 sam.

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 30 décembre, 22 h 30 mer. ; Rido Bayonne : 22 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 21 décembre, 22 h 30 lun.

**BATACLAN** (47-00-30-12). Rory Gallagher : 20 h ven. ; Ludwig von 88 : 20 h jeu.

**LE BILBOQUET** (45-48-81-84). Hilen Barnet Quintet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Carol Cass : 22 h 45 lun., mar. Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse), Charles Saudrais (batterie).

**BOUFFONS THÉATRE** (42-38-35-53). Bleu Virgule : 16 h sam.

**CAFÉ DE LA PLAGE** (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Mangala : 23 h sam.

**CAFÉ RIVE-DROITE** (42-33-81-62). Malaval et le BBB and B : 22 h 30 mer., jeu. ; Bob Band : jusqu'au 20 décembre. 22 h ven., sam., dim. ; Ety Zak et les Stompers : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 lun., mar.

**CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). La Grande Ritournelle : 21 h mer., jeu., ven., sam., dim. Mingus, Cuernavaca, Enzo Cormman (voix), Jean-Marc Padovani (saxophone).

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05). Carl Schlosser Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Jean-Luc Parodi Quartet : jusqu'au 29 décembre, 21 h 30 lun., mar.

**LE CERCLE** (43-22-50-46). Jazz Art Bop : jusqu'au 22 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Alain Mion (piano), Jacques Vidal (contrebasse), Jean-Claude Jouy (batterie).

**LA CHAPELLE DES LOMBARDS** (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 17 décembre. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol : jusqu'au 22 décembre, 20 h mar.

**LA CLEF** (42-51-04-78). Duo Peylet-Cuniot : 18 h 30 mer.

**DEL RIO CAFÉ.** Steel Drums Sandia : 22 h mer. ; R. Mailhes, G. Locatelli, R. Fixy : 22 h lun., mar.

**ELYSÉE-MONTMARTRE.** Yellowman & and the Sagittarius Band : 19 h 30 mer.

**ESPACE ORNANO** (42-55-57-57). Molodoi : 19 h 30 mer. ; Sick of It All : 19 h lun. ; Daisy Chainsaw, Punjy Sticks : 19 h mer. ; Gangstarr : 19 h 30 ven.

**ETABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES DE L'EST** (43-55-58-25). Pascal Battus, J.-F. Pauvros, Didier Petit : 20 h 30 ven. Percussions, guitare, violoncelle ; Tom Cora : 20 h 30 dim.

**FAHRENHEIT 601** (40-44-88-76). Rosa King & Upside Down : 22 h jeu.

**FRONT PAGE** (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 16 décembre. 22 h 30 mer. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 jeu. ; Blues and Bluesy : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 27 décembre, 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 28 décembre, 22 h 30 lun. ; Le Grand Blues Band :

**GIBUS** (47-00-78-88). Opecad : 23 h mer. ; Brutal Deluxe : 23 h ven. ; Vert Framboise : 23 h sam. ; Les Incurables : 23 h mar.

**HIPPOCAMPUS** (45-48-10-03). Georges Arvanitas, Jacky Samson, Alain Jourdat : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 26 décembre. 21 h sam.

**JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON** (40-68-30-42). Sandra Reaves-Phillips : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Marishka Phillips (chant), Herschell Dwellingham (batterie), Ed Pazant (cuivre), Rudy Stevenson (guitare), Peter Zac (piano), Paul Ramsey (basse) ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Maxim Saury Big Band : 12 h dim. Jazz sur brunch ; Stefan Patry Group : 22 h 30 lun., mar. Orgue, chant, Patrick Artero (trompette), Pierre-Louis Cas (saxophone), Nicolas Peslier (guitare), Fred Mathet (basse), François Réau (percussions), Laurent Galeazzi (batterie).

**LATITUDES SAINT-GERMAIN** (42-61-53-53). Formule 4 : 22 h 30 mer. ; Trio A3 : 22 h 30 jeu. ; Paris-Barcelona Swing Connection : 22 h 30 ven. ; Judith Lorick Quartet : 22 h 30 sam. ; Modern Blues Quartet : 22 h 30 lun. ; Laurent Boy Jazz Quartet : 22 h 30 mar.

**LA LOUISIANE** (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

**MAISON DE RADIO-FRANCE** (42-30-15-16). Duo Ruby-Puntin, Tome XX : 20 h 30 jeu. Norbert Stein et les Pata Masters.

**LE MONTANA** (45-48-93-08). Cool Jazz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Trio René Urtreger : jusqu'au 22 décembre, 22 h 30 lun., mar.

**MONTGOLFIER** (40-60-30-30). Olivier Franc : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge et Nivo Rahoerson : 22 h lun., mar.

**NEW MOON** (49-95-92-33). Heroics, le Train : 21 h 30 mer. ; Judge AK 47 : 21 h 30 jeu. ; Fun Carmen : 1 h ven. ; FOC : 1 h sam. ; Stompin' Crawfish : 21 h 30 lun. ; Les Sales Majestés : 21 h 30 mar.

**NEW MORNING** (45-23-51-41). Mano à Mano : 20 h 30 mer. ; X-Roudz : 21 h jeu., ven.

**LE NOUVEAU CAFÉ** (43-21-65-29). Josiane Saint-Louis : 21 h mer., jeu., ven., sam.

**OPUS CAFÉ** (40-38-09-57). Groove Company : 22 h 30 mer. ; Shotgun, Sandro Graham : 22 h 30 sam.

**PASSAGE DU NORD-OUEST** (47-70-81-47). Denis Colin Trio : 22 h mer. ; Vincent Courtois Quartet : 22 h mar.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70). Claude Bolling Big Band : 21 h mer., jeu. ; Baby Blues : 21 h ven. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h sam.

**PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL** (43-26-28-59). Les Haricots rouges : 21 h mer., jeu. ; Paris Washboard : 21 h ven. ; Megaswing Quartet + one : 21 h sam. ; The Old Timer : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

**PETIT OPPORTUN** (42-36-01-36). Iratkli, Alain Marquet, Olivier Lancelot : 22 h 45 mer. Trompette, clarinette, piano ; Ludovic de Preissac, Christophe Marguet : 22 h 45 jeu. Piano, contrebasse, Bruno Rousselet (contrebasse) ; Philippe Duchemin, Patricia Lebeugle, J.-P. Souchu : 22 h 45 ven. Piano, contrebasse, batterie ; Alain Jean-Marie, Gus Nemeth, Al Levitt : 22 h 45 mar. Piano, contrebasse, batterie.

**REX CLUB** (45-08-93-89). Mad Murddock : 23 h mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 31 décembre. 23 h jeu. ; Blues Ex : 23 h ven. Soirée Planète Rock ; Nuits exotiques : jusqu'au 26 décembre. 23 h sam.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Les Arrache-cœurs : jusqu'au 31 décembre, 22 h lun., mar.

**SLOW CLUB** (42-33-84-30). Philippe de Preissac Jazz Group : 22 h mar. 22h mer. jeu. ven. sam ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mar.

**SUNSET** (40-26-46-60). Jean-Pierre Como Quintet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun. ; Benjamin Hencoq Trio : 22 h 30 mar.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Doudou Ndiaye Rose : 20 h 30 dim., lun. Percussions africaines.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Philippe Petit Trio : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 14 h dim.

**LE TRIANON** (46-06-63-66). Mamady Keita : 19 h 30 ven., sam., dim. Concert précédé du film Djembefola.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (40-26-28-58). Andres Ramos : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Artango : jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

**UTOPIA JAZZ CLUB** (43-22-79-66). Vincent Absil : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; The Grand Blues Band : 22 h ven. ; Fifty Fifty : 22 h sam. ; Sharon Evans : 1 h sam.

**LA VILLA** (43-26-60-00). Philip Harper Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Trompette, Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (basse), Charles Bellonzi (batterie).

**ZÉNITH** (42-08-60-00). Morrissey : 20 h 30 mar.

### Périphérie

**ANTONY. CINÉMA LE SELECT.** Steve Lacy : 21 h ven. ; Grand Orchestre de l'EDIM : 21 h sam.

**ARGENTEUIL. CINÉMA GALILÉE** (39-61-25-29). Toots Thielemans, Richard Galliano, Michel Herr : 21 h ven. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.

**LE BOURGET. MILLE JAZZ CLUB** (48-38-44-85). Du haut des pistes du Bourget : 21 h ven., sam. De Xavier Crochet, avec François Pouzet.

**BRÉTIGNY-SUR-ORGE. LE RACKHAM.** No Man's Land : 20 h 30 sam.

**CHAMPAGNE-SUR-OISE. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF** (34-70-34-28). MB Big Band Steinheim : 21 h sam. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.

**CRÉTEIL. 186ᵉ AVENUE** (48-99-75-40). Rai Kum : 21 h ven.

**ELANCOURT. LE BILBO-CLUB** (30-62-58-82). Les Rats : 21 h 30 sam.

**IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE** (46-70-21-55). Marc Perrone, Daniel Colin : 22 h 30 sam. Accordéon.

**MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS** (42-87-25-91). Yildiz Ibrahimova, Antoine Hervé : 21 h mer. ; Bernard Lubat, François Corneloup : 21 h jeu. ; Steve Lacy, Mal Waldron : 21 h sam. ; Louis Sclavis, François Raulin : 21 h ven.

**RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB** (30-88-89-05). Fly & the Tox : 21 h sam.

**SAINT-DENIS. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE** (42-43-17-17). Ti Fock, Ziskakan, Racine Tatane, Gizavo : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Festival Africolor ; Département E, Papa Wembe, Bony Bikaye, Zap Mama : 20 h 45 ven. Dans le cadre du festival Africolor.

**THOIRY. CHATEAU** (39-73-72-33). Bruno Durand Quintet : 20 h sam.

### CHANSON

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). Hélène Engel : jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Errances. ; Arlette Lorandel : 15 h 30 dim. ; Florence Léaud : 20 h 30 lun.

**AUDITORIUM DES HALLES** (40-28-28-40). Bratsch, Terem Quartet : 20 h 30 lun. ; Les Innocents, Bobo in White Wooden House : 20 h 30 mer.

**BATEAU-THÉATRE** (40-51-84-53). Silvia Malagugini : 22 h 30 ven., sam. Eleonora Rossi (piano), Flavio Esposito (guitare). L'Homme au frac. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

**BOBINO** (43-27-24-24). Clovis : 15 h mer. Les Enfants d'abord.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

**DÉJAZET** (48-87-52-55). Marie-Laure Béraud : 20 h 30 lun.

**OLYMPIA** (47-42-25-49). Jacques Higelin, Eddy Mitchell, Charlélie Couture : 18 h 30 lun. Les Tambours du Bronx, French Lovers, Pigall, Gueach Patti, Elmer Food Beat. Au profit de l'association Les rockers ont du coeur.

**PASSAGE DU NORD-OUEST** (47-70-81-47). Gina et l'Orchestre : 22 h jeu.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70). Claude Nougaro : 21 h lun., mar.

**PIGALL'S.** Talila : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim.

**PLATEAU 26** (48-87-10-75). Christian Castel : jusqu'au 28 décembre. 22 h dim., lun.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Cinq de coeur : jusqu'au 2 janvier 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Pascal Joubert : 22 h jeu., ven., sam.

**THÉATRE ARCANE** (43-38-19-70). Jean-Pierre Réginal : 20 h 30 mer.

**THÉATRE DE DIX-HEURES** (46-06-10-17). Josiane Pinson : jusqu'au 2 janvier 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. Que reste-t-il de l'abat-jour? .

**THÉATRE DE LA MAINATE** (42-08-83-33). Jean-Luc Debattice : jusqu'au 4 janvier 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. Artiste de série noire.

**THÉATRE DE LA RENAISSANCE** (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h 21 h 30 sam. De Roger Louret.

**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). Franck Travail, Nathalie Villard : jusqu'au 31 décembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

**THÉATRE MAURICE-RAVEL** (42-39-18-55). Ken Allen : 20 h 30 ven.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Les Pinces à linge : jusqu'au 15 janvier 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Mano Solo : 21 h dim., lun.

**ZÉNITH** (42-08-60-00). Peter Pan : jusqu'au 20 décembre. 14 h 17 h 30 mer. ; 14 h 30 18 h sam. ; 11 h 14 h 30 dim.

### Périphérie

**ISSY-LES MOULINEAUX. PARC DE L'ILE-SAINT-GERMAIN** (40-08-05-03). Une nuit de Noël russe : jusqu'au 3 janvier 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun. ; 14 h 30 17 h 30 mer., sam., dim. ; 14 h 30 21 h mar.

**NANTERRE. ESPACE CHORUS** (47-32-24-42). Cendrillon : jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h 30 mer. ; 14 h 30 17 h 30 sam. ; 10 h 30 14 h 30 17 h 30 dim.

**POISSY. MAIRIE** (39-79-03-03). Henri Dès : 18 h 30 jeu.

### BALLETS

**CASINO DE PARIS** (49-95-99-99). Ballets Xavier Checa : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Capharnaüm, Xavier Checa, Christophe Le Glanic (chorégraphie et mise en scène).

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). Javad : 20 h 30 lun. Danses et exercices des derviches de Perse.

**ESPACE CARDIN** (42-65-27-35). La Folle de Chaillot : jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; 15 h dim. De Giraudoux. Avec Maïa Plissetskaïa, Théâtre chorégraphique de Rennes, Gigi Caciuleanu (chorégraphie), Dan Mastacan (mise en scène).

**OPÉRA-BASTILLE** (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 31 décembre. 19 h 30 mer., ven., mar. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Johnathan Darlington (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).

**OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Chopin & Robbins : jusqu'au 29 décembre. 19 h 30 jeu., sam., dim. In the Night, Dances at a Gathering. The Concert, Jerome Robbins (chorégraphie), Henri Barda (piano), Orchestre national de l'Opéra de Paris, Hugo Fiorato (direction).

**PALAIS DES CONGRÈS.** Cendrillon : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 jeu., ven., mar. ; 15 h, 20 h 30 sam. ; 15 h dim. Ballet de Prokofiev. Avec Ekaterina Maximova, Vladimir Vassiliev, Ricardo Bustamante, Stanislas Issaiev, Ballet du Kremlin, Vladimir Vassiliev (mise en scène et chorégraphie).

**THÉATRE DE LA BASTILLE** (43-57-42-14). Claudio Bernardo : 21 h mer., jeu., ven., sam. Dilatatio, Claudio Bernardo (chor.).

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois : jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. La Légende de Don Juan, Jean-Claude Gallota (chor.).

**THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC** (42-78-39-29). Ballet du IIIᵉ millénaire : 20 h 30 ven. Jeanine Lajeunesse, Jacqueline Thibaut, Jean Tognarelli, Jean-Marc Staehle.

### Périphérie

**IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE** (46-70-21-55). Ballets Jazz Art : 20 h 30 sam. Raza Hammadi (chor.).

**MONTREUIL. STUDIO BERTHELOT** (48-70-64-63). Compagnie Hervé Diasnas : 21 h jeu., ven., sam. Mort d'un papillon, Hervé Diasnas (chor.).

**VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND** (47-26-20-02). Ballet théâtre espagnol Rafael Aguilar : 20 h 30 jeu. Carmen, Rafael Aguilar (chor.).

## PARIS EN VISITES

**Une erreur, dans notre numéro daté 13-14 décembre, nous a fait dater lundi 14 décembre les visites et conférences du mardi 15 décembre. Nous les republions ci-dessous et prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.**

### MARDI 15 DÉCEMBRE

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Cézanne et Van Gogh », 10 h 30, hall du Musée d'Orsay (M.-G. Leblanc).

« L'Opéra Garnier » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« De Sully aux romantiques, le passé méconnu de l'Arsenal » (limité à vingt personnes), 14 h 30, entrée de la bibliothèque, 1, rue de Sully (Monuments historiques).

« Autour du Palais-Royal, galeries et passages méconnus », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Paris livre d'histoire).

« La peinture hollandaise au Musée du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

## CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Le destin des obélisques d'Egypte » (Paris et son histoire).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 20 heures : « La transmission culturelle et le transgénérationnel : le retour de l'ancêtre égaré », par A. Eiguer (La Maison de toutes les couleurs).

Temple, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : « La place de l'argent dans le judaïsme, le bouddhisme, le christianisme et l'islam », avec O. Abel, R. Draï, A. Lamchichi, Lai-Nhu-Bang (Eglise réformée de l'Etoile).

MUSIQUE

# Fausses notes à la Scala

## *La saison de l'Opéra milanais s'est ouverte dans un climat de crise et sous les huées*

ROME

*de notre correspondante*

*« Une crise? quelle crise? »* : sans autre commentaire, l'administrateur de la Scala, Carlo Fontana, tente d'évacuer les derniers doutes suscités le 7 décembre, lors de la première de la saison, par quelques malheureuses notes «avalées» par Pavarotti dans le *Don Carlo* de Verdi. Sifflets, huées, cabales : il n'en fallait pas moins, dans un Milan décidément voué au scandale et à l'autodestruction – et pas seulement politique – pour que renaissent les rumeurs malsaines autour de la seule institution qui tenait encore debout, et dont certains, surtout à Rome, guettent les premiers faux pas : la Scala, cette *«cathédrale dans un désert»*, comme l'écrira *la Repubblica*, qu'on accuse de tous les maux, gaspillage, mégalomanie des metteurs en scène et des costumes, pauvreté du répertoire, gestion en «club fermé» d'où sont exclus les Milanais, etc.

Qu'en est-il? Depuis trois ans, le Fonds unique pour le spectacle, qui gère les subventions de l'Etat, a fondu. Soit, en 1991, pour la Scala, un manque à gagner de 2 milliards et demi de lires environ, reconduit dans les prévisions budgétaires de cette année et amplifié pour 1993. Le directeur de l'orchestre, Riccardo Muti, pousse alors un vigoureux cri d'alarme : *« Un pays sans musique est un pays barbare! Ces coupes budgétaires ne servent qu'à punir davantage la musique, dans un pays déjà avili par la carence des orchestres et des salles, et par la négligence avec laquelle sont traités les théâtres lyriques. »* Et certains de se plaindre de l'absence d'un véritable «ministère de la culture» sur le modèle de la France, regrettant qu'une aussi vénérable institution que la Scala dépende du ministère du tourisme et des spectacles, dirigé par l'ancien ministre à l'immigration, Margherita Boniver. Les plus pessimistes doutent qu'à l'heure des choix elle soit aussi sensible à l'opéra qu'au rock ou au cinéma.

Avant même d'être contestée, la «première» de *Don Carlo* a d'ailleurs bien failli ne pas avoir lieu du tout. Les employés de la Scala avaient décidé de se mettre en grève pour attirer justement l'attention du ministre, au moment où sont envisagées une nouvelle réforme et de nouvelles restrictions. Au soir du 7 décembre, Margherita Boniver a dû, entre deux actes de *Don Carlo*, écouter les représentants syndicaux. Ils avaient accepté de ne pas interrompre les répétitions en raison, précisait un communiqué, *«de leur sens civique et de leur attachement à la culture et au travail»*.

### *Budget équilibré*

De fait, jusqu'ici, en dépit des réductions de budget, la Scala a réussi, tant bien que mal, à tenir son rang et à finir l'année 1991 – et espère-t-on aussi l'année 1992 – avec un budget miraculeusement équilibré (110 milliards de lires). En partie en raison de financements propres au théâtre qui, entre les sponsors privés, les droits de passage à la télévision et les disques, arrive à couvrir 36 % des dépenses totales. D'après les calculs exposés à la presse italienne par la direction de l'établissement, les subventions publiques (66 milliards de lires environ fournis par l'Etat) ne suffisent pas à couvrir les frais fixes, tandis que l'ensemble des recettes peut permettre d'assurer le coût de production des spectacles. Ce qui a conduit l'administrateur Carlo Fontana, à formuler dans une lettre au président du conseil, Giuliano Amato une proposition pour que soit reconnue la *«spécificité»* de la Scala, l'Etat s'engageant à *«garantir le maintien de l'instrument de travail»*. Seule bonne nouvelle dans le climat d'inquiétude ambiant, la première, si décriée, de *Don Carlo* a rapporté 1,370 milliard de lires. Un exploit dû au fait que la billetterie, désormais informatisée, évite certains resquillages. Et que surtout, dans le climat de délation actuel, contrairement aux autres années, bien peu de mélomanes ont demandé des billets de faveur...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

# Pavarotti, infant boudeur

**DON CARLO**

*à la Scala de Milan*

Pas un regard. Pas le moindre élan dans la voix, pas la moindre expression d'émotion. Non, pas une seule fois Luciano Pavarotti n'aura levé les yeux sur le public de la Scala, ni même fait semblant d'éprouver un sentiment, vendredi 11 décembre, au long des quatre actes de *Don Carlo*. Et celui dont les grands rires de victoire et les bras levés de champion ornent chaque disque, illuminent chaque apparition, lui, le plus adulé, le plus jubilant des «ténorissimos», n'aura, en cette humiliante soirée, pas osé, pas voulu, pas pu affronter seul le verdict final des lazzis et des bravos. Il fallut que le reste de la distribution le tire par la manche pour qu'il vienne saluer, bouder plutôt.

C'est que Pavarotti, que la Scala n'a paraît-il jamais aimé – les Milanais lui reprochent ses «activités annexes», son goût pour la publicité, – avait devant lui une salle même pas cruelle, même pas déçue, à peine hurlante au poulailler : une salle sans passion, au soir de cette seconde et interminable représentation (trois entractes, plus de cinq heures de spectacle). Comme si toute l'agressivité des lyricomanes frustrés s'était déversée par procuration dans la bataille de la première, le 7 décembre (*lire ci-dessus l'article de Marie-Claude Decamps*).

Dès dimanche, la star des plateaux sera remplacée par l'un des nombreux ténors de substitution qui se succéderont dans le rôle de l'infant d'Espagne jusqu'au 14 janvier. Il n'aura donc chanté que deux fois le rôle le plus ingrat que Verdi ait réservé à un ténor, un rôle que le théâtre milanais lui avait proposé en 1968, et qu'il avait alors refusé. A la surprise générale, il l'accepta vingt-quatre ans après, oubliant semble-t-il son âge et la jeunesse torturée du personnage qu'il allait devoir incarner. Oubliant que sa voix ensoleillée ne connaît guère les nuances sombres et renâcle désormais à accrocher des *si bémol* aigus, surtout quand il faut les tenir et les enfler comme sur le terrible *«Quel mai»* du dernier acte.

### *Une immense erreur de distribution*

Tout le spectacle n'est d'ailleurs, à une exception près, qu'une immense erreur de distribution. Paolo Coni est un Posa trop jeune, trop frais (penser que le rôle a pu être donné par Solti à un Fischer-Dieskau...). Daniela Dessi ne laisse aucun souvenir en reine d'Espagne sinon qu'elle est incapable de filer un son et de l'attaquer avec un semblant de sensibilité (ah! Tebaldi...). Luciana d'Intino n'a ni l'exotisme vocal ni l'abattage de la perfide Eboli. Le grand inquisiteur chante dans sa barbe. Seul Samuel Ramey est à sa place – royale, – grandiose de mélancolie dans le secret de son cabinet, inhumain à souhait dans les basses œuvres de l'Inquisition et son Œdipe inversé (sa haine pour son fils a vraiment le caractère bizarre et obsessionnel que voulait Verdi).

Reste Muti (1) : incapable comme toujours de se faire oublier, de diriger dans la finesse plutôt que dans la brutalité et l'excès, avec des négligences de phrasés (les traits de violons qui accompagnent les larmes d'Elisabeth au dernier acte) qu'aucun chef italien ne devrait pouvoir se permettre. Reste enfin Zeffirelli, qui a décidé de reconstituer l'Escurial, avec jubé, bonnes sœurs en médaillon sur quatre étages, suppliciés en extase mystique sur leurs fagots enfumés, croix gigantesque plantée de pierreries obèses... Dans un pays en crise, ce n'est plus de la mégalomanie. C'est du masochisme.

ANNE REY

► **Du 15 au 22 décembre et du 5 au 14 janvier, 19 heures. Tél. : 19-39-2-88-79-246.**

(1) A l'issue de la représentation du 11 décembre, Riccardo Muti a reçu *« pour ses mérites universellement reconnus de chef d'orchestre »* la Légion d'honneur des mains d'Hubert Curien, ministre de la recherche.

DANSE

# Le bonheur à Garnier

## *Le génie protéiforme de Robbins et des interprètes en état de grâce*

Secouer de fou rire le Palais Garnier du haut en bas pendant vingt-sept minutes n'est pas un mince exploit dans la morosité ambiante. Jérôme Robbins l'accomplit avec son célèbre ballet *The Concert* sur des pages de Chopin, qui entre au répertoire de l'Opéra. Il a réjoui bien des théâtres depuis sa création par le New York City Ballet, en 1956 : comme tous les ballets anciens de Robbins remontés ici ou là, il n'a pas pris une ride.

Quel mélomane peut jurer sur ce qu'il a de plus cher qu'il n'est jamais distrait de la musique par des pensées parasites durant l'audition d'un concert? Ce sont ces dérapages mentaux que Robbins met en scène et en gags avec une fantaisie et un humour aériens, en égratignant au passage les codes de la danse académique. Après une martiale ouverture orchestrale, le pianiste (Henri Barda, grand musicien doublé d'un pince-sans-rire) fait en scène une entrée pompeuse; essuie son clavier d'où sortent des nuages de poussière, prend des mines inspirées, attaque. Entrent, chacun portant sa chaise pliante, les auditeurs. Un étudiant timide, deux amies dont les bruits de papiers de bonbons exaspèrent les voisins, une dame emperlée traînant son mari qui lit *l'Equipe*, cigare au bec, etc. Après divers incidents de changements de place exigés par un contrôleur, les fantasmes vont se donner libre cours. Une ballerine exaltée – Isabelle Guérin, qui révèle une nature comique à exploiter – est si envoûtée par la musique qu'elle se lance dans une folle variation, entraînant bientôt des émules. Le mari rêve de tuer sa femme : son couteau en caoutchouc n'entame pas la belle, mais le blesse gravement lorsqu'il le retourne contre lui. Parfois, c'est le sous-titre donné aux œuvres de Chopin qui entraîne les imaginations : ainsi, le Prélude dit *A la goutte d'eau* provoque un ballet de parapluies et l'Etude *Papillons* un sabbat de lépidoptères en folie, jusqu'à ce que le pianiste, hors de lui, les poursuive avec un filet géant.

On a déjà dit ici le raffinement et la beauté de *In the Night* et de *Dances at a Gathering*, qui ouvrent ce programme dédié à Chopin. Comme ces chefs-d'œuvre atteignent respectivement à Garnier leur cinquantième et leur quinzième représentation, leurs interprètes y sont de plus en plus à l'aise, libérés, inspirés, laissant s'épanouir, loin de toute exhibition virtuose, l'âme profonde de la danse. Il faudrait tous les célébrer : on sera parfaitement injuste en ne lançant des fleurs qu'à Marie-Claude Pietragalla, amante orageuse et blessée dans le troisième duo de *In the Night*, et à Manuel Legris, irréel de légèreté dans *Dance at a Gathering*. Le bonheur est à Garnier, courez-y.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Opéra de Paris-Garnier, les 15, 17, 19, 20, 23, 26, 27 et 29 décembre, 19 h 30. Tél : 47-42 53 71.**



THÉÂTRE

# Nuit glacée

**CONVERSATION EN SICILE**

*au Rond-Point*

Voilà pour la première fois sur une scène française l'œuvre d'un des maîtres de la littérature italienne de l'après-guerre, Elio Vittorini, figure de la résistance italienne au fascisme, journaliste et écrivain, fondateur et directeur de revues et collections littéraires. C'est son premier roman, le plus connu et traduit, *Conversation en Sicile*, paru en 1941, qu'a choisi d'adapter et de mettre en scène Daniel Zerki au Rond-Point.

Est-ce l'intimité de cette conversation d'un fils parti retrouver sa mère dans son village natal, sa pudeur, son introspection qui ne répugne pas à la fantasmagorie, à la représentation mentale de fantômes d'un passé familial ou historique? Toujours est-il que la transposition de ce beau roman ne passe pas la rampe. D'autant qu'à l'exception de Robin Renucci, au charme sombre, à la présence inquiète dans le rôle du double de Vittorini, la distribution multiplie les maladresses et les imprécisions. Pas de décor non plus, seules les lumières découpent le vide noir du plateau du Rond-Point. Un théâtre sans théâtre, où les mots se perdent dans une nuit glacée.

O. S.

► **Du lundi au samedi à 20 h 30, matinée le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. Jusqu'au 6 janvier.**




ARTS

# Les Grands Prix nationaux 1992

**Les Grands Prix nationaux 1992 ont été décernés, lundi 14 décembre, par M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation nationale, à la chapelle des Petits-Augustins de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chacun d'entre eux est accompagné d'un trophée conçu par Sylvain Dubuisson et d'un chèque de 50 000 F.**

### Théâtre : Jérôme Deschamps

Né le 5 octobre 1947 à Neuilly-sur-Seine, Jérôme Deschamps participe dans les années 60 au groupe théâtral du lycée Louis-le-Grand, avec Patrice Chéreau et Jean-Pierre Vincent. Ancien élève du Conservatoire national d'art dramatique, il est pensionnaire (1973-1976) de la Comédie-Française et se lance dans la mise en scène. En 1979, *la Famille Deschiens* est le premier d'une série de spectacles qui vaudront à sa peinture drolatique des injustices et des aberrations de nos sociétés une reconnaissance internationale.

### Cirque : Arlette Gruss

A la mort de son père Alexis Gruss en 1985, Arlette Gruss reprend la direction du cirque qui porte aujourd'hui son nom et se lance sur les routes avec un chapiteau neuf pour défendre *«un cirque de qualité»*. Cette trapéziste, acrobate, voltigeuse et dresseuse perpétue ainsi une tradition familiale dont l'exigence artistique a permis au cirque de trouver en France un nouveau souffle et un public nouveau.

### Arts graphiques : Michel Quarez

Les travaux de Michel Quarez (né en 1938, à Damas) se situent à l'intersection de la peinture, du graphisme et des nouvelles technologies. Après avoir étudié à l'Académie des beaux-arts de Varsovie et passé une année à New-York en 1965, il travaille à Paris pour des agences de publicité, réalise des bandes dessinées, des courts-métrages, des illustrations pour la presse commerciale ou militante. Plus que jamais, il expérimente aujourd'hui les techniques d'expression et de reproduction les plus diversifiées.

### Musique : Ivo Malec

Le compositeur Ivo Malec (né en 1925, à Zagreb, en Croatie) s'est intéressé très tôt aux nouveaux langages. Formé par Pierre Schaeffer, il collabore aux travaux du Groupe de musique concrète, puis entre dès sa création, en 1960, au service de recherche de l'ORTF. Titulaire de cinq Grands Prix du disque, Ivo Malec avait obtenu le Grand Prix de la SACEM, en 1976. De 1979 à 1982, il a été professeur de composition au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

### Traduction : Bernard Lortholary

Maître de conférences à la Sorbonne en littérature allemande, Bernard Lortholary (né en 1936, à Talence) est également éditeur dans ce même domaine, chez Gallimard. Il a notamment traduit Franz Kafka, Robert Walser, Patrick Süskind, Bodo Kirchhoff. Il a également participé à l'édition de Kant dans «La Pléiade» et à celle de Rilke (à paraître prochainement).

### Histoire : Daniel Roche

Historien, spécialiste de l'époque moderne et du siècle des Lumières, Daniel Roche (né en 1935, à Paris) s'est intéressé à l'histoire des mentalités et des cultures. Professeur associé à l'université de Genève, il est l'auteur du *Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle* (Aubier-Montaigne) et de *la Culture des apparences. Essai sur l'histoire du vêtement aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Seuil).

### Lettres : Louis Calaferte

Né à Turin en 1928, Louis Calaferte s'est fait connaître en 1952 avec *le Requiem des innocents* (Julliard). Après un silence de dix ans, il revient au roman avec *Septentrion*, qui sera interdit dès sa parution en 1963, puis *Satori* (Denoël). *Portrait de l'enfant* (Denoël) et *les Mandibules* (Stock). Il a récemment publié *la Mécanique des femmes* (Gallimard, «L'arpenteur»).

### Poésie : Bernard Noël

L'œuvre de Bernard Noël (né en 1930, à Sainte-Geneviève) s'étend de l'histoire à la biographie, de la poésie à l'essai et aux textes de fiction. Il est l'auteur de plusieurs livres de poèmes dont *le Lieu des signes* (Pauvert, 1970), *la Peau et les Mots* (Flammarion, 1972). Il a également publié un *Portrait du monde* (POL, 1988). Son roman *le Château de Cène* (récemment réédité chez Gallimard, coll. «L'arpenteur») a été condamné en 1973 pour *«outrage aux bonnes mœurs»*.

### Chanson : Georges Moustaki

Georges Moustaki est né à Alexandrie en 1934, de parents grecs. Installé en France depuis 1951, il fait ses débuts comme auteur-compositeur avant de monter lui-même sur scène. La première partie de sa carrière est jalonnée de rencontres prestigieuses : Edith Piaf, pour qui il écrit *Milord*, Serge Reggiani, qui chante *Sarah* (*«La femme qui est dans mon lit...»*), *Ma liberté*, *Madame*. En 1969, Moustaki interprète est consacré par *le Métèque*. Eternel voyageur, auteur d'une autobiographie, Moustaki vient de terminer un album, *Méditerranéen*, où reviennent ses passions : la mélodie, les mots murmurés, le Sud, l'ailleurs.

### Cinéma : Bertrand Tavernier

Lyonnais, Bertrand Tavernier rend hommage à sa ville natale (il est né en 1941) dans son premier film : *l'Horloger de Saint-Paul* (1974). Depuis, il a tourné quinze longs métrages. Son dernier film, *L. 627*, qui traite avec une grande efficacité du problème de la drogue, est une fiction à la limite du documentaire, genre qu'il affectionne également (*Lyon, le Regard intérieur*, *Mississippi Blues*, *la Guerre sans nom*).

### Création industrielle : Patrick Le Quement

Ce Marseillais (né en 1945) a fait presque toutes ses études en Angleterre. Diplômé en design, il commence sa carrière chez un constructeur automobile, Simca, en 1966. Directeur de style chez Renault depuis 1987, il crée la carrosserie de la Laguna, qui obtient le Car Design Award, puis le profil de la Scénic et celui de la Twingo, qui vient de remporter un succès considérable au dernier Mondial de l'automobile à Paris.

### Danse : Angelin Preljocaj

D'origine albanaise mais né en France en 1957, Angelin Preljocaj commence des études de danse classique à Saint-Maur-des-Fossés. Il les poursuivra à New-York auprès de Merce Cunningham. En 1982, il est engagé par Dominique Bagouet, dont il devient l'assistant. Il crée à Montpellier, en 1984, un duo avec Michel Kelemis, *Aventures coloniales*. Cette année-là, il fonde sa propre compagnie et devient directeur du Centre chorégraphique de Champigny. En 1989, il a reçu le prix de la SACD pour l'ensemble de son œuvre.

### Création audiovisuelle : Jean-Michel Meurice

Né en 1938 à Lille, Jean-Michel Meurice étudie les arts plastiques et s'intéresse au cinéma. En 1962-1963, il réalise treize courts-métrages consacrés à des peintres : Riopelle, Soulages, Bram Van Velde... Il réalise régulièrement des émissions pour la télévision à partir de 1965 (« XXe siècle », « Lire c'est vivre », « Cinq colonnes à la une », « Panorama »). Depuis 1971, il se consacre à la peinture et a réalisé une quarantaine de films documentaires. Directeur de l'unité des programmes documentaires d'Antenne 2 en 1981, il se consacre, depuis 1989, à la production d'une collection de films géopolitiques.

□ **Mort d'Alain Lacombe, écrivain et producteur de radio.** – Décédé brutalement dans la nuit du 13 au 14 décembre, à l'âge de quarante-cinq ans, Alain Lacombe était le spécialiste français de la musique de film : il avait publié en 1979 aux éditions Van de Velde, avec Claude Rocle, un essai sur ce sujet. Producteur sur France-Musique depuis douze ans, il animait depuis deux saisons l'émission «Laser» consacrée à l'actualité discographique. Romancier, scénariste, Alain Lacombe avait publié un ouvrage sur le roman noir américain et collaboré au livre de Michel Piccoli *Dialogues égoïstes*, ainsi qu'à celui de Bernadette Lafont *la Fiancée du cinéma*.



# CULTURE

ARTS

## Le mystère Van Gogh

*Suite de la première page*

Cette opinion pèsera d'autant plus lourd que son auteur, qui fut directeur du Rijksmuseum Van Gogh d'Amsterdam jusqu'en 1983 avant de rallier Otterlo, passe pour être le connaisseur par excellence du Van Gogh dessinateur. Elle fera en tout cas le jeu sinon la joie des responsables du musée d'Amsterdam, et notamment de son conservateur, Hans van Crimpen, qui prétendent depuis deux ans que Van Gogh n'est pas l'auteur des dessins incriminés *(le Monde* du 8 décembre).

Toutefois, l'opinion de Johannes van der Wolk ne tranche pas aussi nettement qu'il y paraît le différend opposant, par le couple Noizet-Plateroti interposé, les experts de la police scientifique française et ceux du célèbre musée amstellodamois. Car, si sa conclusion est bien à l'opposé de l'avis d'authentification émis par les premiers le 12 décembre 1991, elle est aussi moins catégorique que la position adoptée par le second. Le « non » de Johannes van der Wolk n'est pas aussi péremptoire que celui de Hans van Crimpen.

### *La piste mène à une impasse*

Ainsi admet-il que certains éléments, qu'il n'a pas voulu nommer, auraient pu justifier l'attribution des œuvres à Van Gogh ; simplement, ils étaient moins nombreux ou moins déterminants que ceux, également secrets, l'ayant conduit *« tout bien soupesé, à* [sa] *conclusion négative »*. De même Johannes van der Wolk a-t-il trouvé *« des correspondances »* entre les dessins inédits et les œuvres connues de l'artiste : mais *« elles étaient trop faibles pour permettre de défendre l'attribution à Van Gogh »*. Quant à l'écho frappant que trouvent les dessins exhumés dans plusieurs lettres de l'artiste à son frère (notamment les lettres 492 et 543), l'expert néerlandais *« n'a pas d'explication »*. Et Johannes van der Wolk explique qu'en conséquence... *« il n'a pas osé dire que Van Gogh était le dessinateur des œuvres »*.

La formule est prudente. Et pour cause : Johannes van der Wolk *« voudrait bien avoir la réponse »* au mystère que posent les dessins. Car il se refuse à *« exclure »* qu'ils puissent être de la main de Van Gogh : *« C'est un autre extrême et je ne veux pas aller jusque-là »* ; et il constate : *« Pour le moment, la piste mène à une impasse. Peut-être une discussion d'experts avec les œuvres sous les yeux »* permettrait-elle d'en sortir. Un tel assaut de précautions verbales trahit-il un certain doute ? Les propriétaires des dessins seront sans doute enclins à le croire. D'autant que le fait qu'un homme de la trempe de Johannes van der Wolk ait cru bon de s'intéresser de très près à leur trouvaille est, pour eux, une source d'interrogations que la conclusion à laquelle il vient d'aboutir ne tarit pas.

C'est en août que Valérie Noizet et Francesco Plateroti avaient fait le déplacement à Otterlo pour monter des photos noir et blanc des dessins au conservateur du Kröller-Müller, qui nous a confirmé cette visite. En revanche, il ne se souvient pas que ses hôtes lui aient soumis le rapport d'expertise du Laboratoire de police scientifique de Paris, comme l'affirme leur « manager », Patrick Campi, un ami chef d'entreprise (location de voitures, immobilier, rachat de sociétés). Quoi qu'il en soit, Johannes van der Wolk a été assez intrigué pour faire savoir, quelques semaines plus tard, qu'il désirait voir les originaux des dessins. Et il s'est effectivement rendu à Paris, le 12 octobre. M. Pierre Corbobesse, alors responsable de la section des faux, contrefaçons et falsifications du Laboratoire et aujourd'hui chef de produit fiduciaire et de sécurité à l'Imprimerie nationale, nous a confirmé ce fait. Il n'a pas oublié *« le trouble »* manifesté par le visiteur à la vue des dessins. L'un, intitulé *le Jardin du poète* et caractérisé par la présence de visages dissimulés, aurait suscité à M. van der Wolk ce commentaire : *« Maintenant, je comprends ce que Van Gogh voulait dire par « figures qui s'emmanchent »*, expression figurant dans la lettre 542. Mais l'expert néerlandais n'a pas souvenir d'avoir tenu un tel propos, affirmant au contraire qu'il est resté à l'occasion de sa visite du Laboratoire sur son quant-à-soi et qu'il a d'emblée *« émis des doutes »*.

Reste, comme il nous l'a encore déclaré, que grâce aux appareillages de lecture spectrale employés par les policiers français, il *« a vu des choses que l'on ne pouvait pas voir sur les photos »*. Qu'il a aussi, selon ses termes, *« pris connaissance avec grand intérêt du rapport »* du Laboratoire de la préfecture de police. Et qu'il a, pour ces deux raisons, *« estimé valable de pousser plus loin son étude »*. C'est celle-ci qu'il vient de conclure, après deux mois d'un travail qui a essentiellement consisté à *« comparer les données relatives aux inédits à la connaissance du style et de l'œuvre de Van Gogh »*, aboutissant donc au même résultat que le Musée Van Gogh d'Amsterdam, qui se trouve en substance confirmé.



*L'un des sept dessins à l'authenticité contestée.*

### *Où l'on parle d'un septième dessin...*

Mais la démarche de Johannes van der Wolk a été doublement différente de celle de Hans van Crimpen : contrairement à ce dernier, qui avait émis l'intention de venir à Paris mais qui n'avait jamais donné suite, le premier a examiné les dessins de ses propres yeux ; et alors que le musée d'Amsterdam n'avait fait que prendre connaissance du rapport des enquêteurs français, le conservateur du Musée Kröller-Müller l'a pris en compte, sans trouver matière à le corroborer. Mais le débat entre experts scientifiques et historiens de l'art, qui jouent sur des registres différents (la recherche des incompatibilités et le raisonnement par déduction, d'une part, celle des correspondances et l'intuition cognitive, d'autre part) n'est pas propre à cette affaire. Ce qui l'est plus, en revanche, c'est l'absence de concertation entre Amsterdam et Otterlo – M. van Crimpen n'était pas au courant du travail de M. van der Wolk et il nous a dit *« ne pas comprendre »* lorsqu'il l'a appris – et le risque un temps couru de conclusions éventuellement contradictoires. *« Si je pense que ce sont des Van Gogh, je n'hésiterai pas à le dire »*, nous avait affirmé, le 10 décembre, Johannes van der Wolk, qui disait alors avoir besoin d'encore *« quelques semaines »* avant de rendre son avis. Mais il devait le formuler et le coucher sur le papier le soir même... *« Le hasard »*, expliquait-il, précisant qu'il n'avait pas agi par crainte de subir la pression d'Amsterdam, dans l'intervalle informé en la personne de M. van Crimpen.

Au moins aussi étrange est la situation autour du... septième dessin de Van Gogh ! *« J'ai travaillé sur sept dessins »*, a en effet laissé échapper M. van der Wolk. Or les découvreurs des œuvres n'avaient jamais publiquement parlé que de *« six dessins constituant un album japonais »* et le rapport du Laboratoire de police ne porte d'ailleurs que sur ces derniers. Mais un dessin supplémentaire existe bel et bien : il mesure 47,8 centimètres sur 62,6, a été réalisé à la craie sur papier filigrané Ecoles Ingres Arques et représente une *Vue de Paris.* Telles sont les mentions qui figurent sur le certificat de dépôt signé le 1er septembre 1990 par le conservateur du Musée Van Gogh d'Amsterdam, Hans van Crimpen, qui venait de recevoir l'œuvre, pour examen, de la part de... Valérie Noizet.

Selon Patrick Campi, cette dernière et Francesco Plateroti avaient également mis la main sur ce dessin de la période parisienne de Van Gogh, qui devait peindre plus tard une toile portant le même nom et accrochée aujourd'hui à Amsterdam. Est-ce la raison pour laquelle Hans van Crimpen aurait dit, en découvrant le dessin : *« Je pense qu'il est bon » ? « Il est fort possible que je l'ai dit »*, nous a précisé l'intéressé, avant d'indiquer qu'il devait finalement rejeter, dans une lettre aux propriétaires datée du 12 septembre 1990, l'attribution à Van Gogh. Quatorze mois plus tard, Hans van Crimpen sera informé de la découverte au Laboratoire de police scientifique de la signature *« Vincent »* et de la mention manuscrite *« vert »* : il se déclarera, pour la seconde fois en un an, prêt à venir à Paris, avant de renoncer au déplacement. Il ne *« se souvient plus »* de la raison de sa volte-face.

Cette *Vue de Paris* a également été présentée, dans les mêmes conditions que les six autres dessins, en octobre 1992, à Johannes van der Wolk auquel Patrick Campi prête une réaction de surprise, corroborée par Pierre Corbobesse : *« C'est bon »* aurait lâché l'expert néerlandais. Mais celui-ci, aujourd'hui, dément. Et fait valoir que l'avis négatif qu'il vient de rendre porte bien sur les sept dessins qu'il a étudiés, confortant sur ce point aussi la position du Musée Van Gogh.

Pourquoi les découvreurs des dessins avaient-ils donc jusqu'à présent tenu secrète l'existence d'une septième pièce ? *« L'intention initiale des propriétaires était de vendre ; ce septième dessin aurait alors servi de dation à l'Etat en échange de l'autorisation de sortie du territoire français pour les six autres »*, explique Patrick Campi. Mais il y a une contradiction : en prenant langue, au printemps, *via* le maire de Chatenay-Malabry et le directeur des Musées de France, avec le Musée d'Orsay, les propriétaires des prétendus Van Gogh firent apparemment part de leur désir de s'en *« dessaisir au profit d'une institution française »*.

C'est en tout cas ce qu'écrit la conservatrice d'Orsay, Mme Françoise Cachin, dans une lettre du 29 mai... qui contredit l'affirmation selon laquelle celui-ci n'avait jamais été en contact avec le couple Noizet-Plateroti. Au demeurant, cette première approche n'a pas eu d'effet : *« Les propriétaires n'ont jamais envoyé les photos demandées »*, affirme la porte-parole du musée. *« C'est exact*, réplique Patrick Campi, *mais les propriétaires ont cherché en vain à joindre par téléphone Mme Cachin afin de prendre un rendez-vous pour lui montrer les dessins. »*

Reste que le double refus d'attribution, aussi troublant soit-il, des dessins à Van Gogh par les experts néerlandais, affaiblit objectivement la position de Patrick Campi et de ses amis. Mais, expertise judiciaire française en main, ils affirment croire plus que jamais aux intrigantes œuvres exhumées et veulent les exposer : à l'Espace Cardin mais aussi en Italie et au Japon, où des contacts sont déjà pris. Ils n'excluent pas, en outre, de déposer une demande officielle de sortie de France. Cela contraindrait l'Etat à se prononcer sur l'authenticité des œuvres : avec le risque d'une nouvelle polémique, franco-française cette fois, entre les experts artistiques et ceux du Laboratoire de police scientifique, et avec la garantie d'une belle publicité.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Précision.** – Une erreur de transmission a déformé dans *le Monde* du 9 décembre le nom du chef du département Recherche du Musée Van Gogh d'Amsterdam. Il fallait lire : Louis Van Tilborgh.



# CARNET DU Monde

## Naissances

**Pascale et Alain BOUTBOUL,**
**Aurélie et Julia,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Benjamin,**

le 6 novembre 1992, à Paris.

## Anniversaires de naissance

**Franck BERTRAND,**

heureux anniversaire de la part de toute ta famille pour tes trente-sept ans.

## Décès

– Iradj Amini,
Vida Amini,
Hossein Amini,
Hassan Amini,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 décembre 1992, du

**docteur Ali AMINI,**
ancien premier ministre de l'Iran,
grand-croix de la Légion d'honneur.

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité le mardi 15 décembre, au cimetière du Montparnasse.

La famille recevra le samedi 19 décembre, de 16 heures à 19 heures, à l'Hôtel Lutétia, 45, boulevard Raspail, Paris-6e.

[Né en 1905 dans une famille de l'aristocratie iranienne, Ali Amini, après avoir occupé plusieurs postes ministériels, avait été nommé premier ministre par le chah Mohammad Reza Pahlavi en 1961. Il lance alors la réforme agraire, première phase de la « révolution blanche » par laquelle le chah entendait bouleverser les structures de son pays. Devant l'impopularité de cette mesure, il démissionne en juillet 1962 et se retire de la vie politique. Installé depuis 1979 en France, il y dirigeait le Front pour la libération de l'Iran, hostile à la République islamique.]

– Mme Joseph Baudet,
son épouse,
M. Georges Baudet,
Yves Baudet,
ses enfants,
Gérald et Vincent Baudet,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Bonal,
M. et Mme Georges Baudet,
Mme Marthe Baudet,
M. et Mme Pierre Le Goff,
M. et Mme Charles Formont,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Joseph BAUDET,**

survenu le 10 décembre 1992, en son domicile, à l'âge de soixante-huit ans.

L'incinération a lieu le lundi 14 décembre, à 15 h 30, au crématorium Kerletu, Lorient.

Selon sa volonté, ses cendres reposeront à son domicile.

11, place de Keridenvel,
56510 Saint-Pierre Quiberon.

– Mme Mireille Bouyssy,
sa mère,
Mme Elizabeth Bouyssy,
née Delpeuch,
son épouse,
Vincent, Pierre et Marie,
ses enfants,
Sa belle-mère, ses frère et sœur, neveux et nièces,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alain BOUYSSY,**
professeur à l'université Paris-XI,

survenu subitement le vendredi 11 décembre 1992, à Orsay, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Martin de Palaiseau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue du Général-Leclerc,
91120 Palaiseau.

– Le président de l'université Paris-Sud,
Le doyen du centre scientifique d'Orsay,
Tous ses collègues, collaborateurs et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. le professeur Alain BOUYSSY,**
président du département de physique du centre scientifique d'Orsay,

survenu le 11 décembre 1992.

– Ses collègues enseignants et chercheurs,
L'ensemble des personnels de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay,
ont la grande tristesse de faire part de la brutale disparition, survenue le 11 décembre 1992, de

**Alain BOUYSSY.**

Agé de cinquante ans, Alain Bouyssy était professeur à l'université Paris-Sud, où il exerçait les fonctions de président du département de physique. Enseignant à l'enthousiasme jamais démenti, il était également bien connu pour ses travaux en physique nucléaire théorique.

– Les présidents
Et les membres du Conseil franco-britannique
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Geoffroy de COURCEL,**
ambassadeur de France,
ancien président de la section française du Conseil franco-britannique.

De la part de
M. Jacques Viot
Et de Sir John Leahy.

– Le président
Et les membres du conseil de direction de l'Association France-Grande-Bretagne
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Geoffroy de COURCEL,**
ambassadeur de France,
ancien président de l'Association France-Grande-Bretagne.

*(Le Monde* du 12 décembre.)

– Le directeur
Et le personnel du Centre de linguistique appliquée (CLA) de Besançon
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Claude FONTAINE,**

survenu accidentellement le 7 décembre 1992, au Mexique.

Jean-Claude Fontaine, né en 1941, a été directeur adjoint du CLA de 1974 à 1977, puis directeur pédagogique à l'université nationale autonome de Mexico et responsable du bureau d'action linguistique de Lima (Pérou).

CLA,
6, rue Plançon,
25000 Besançon.

– Mme Jacques Game,
Fabienne et Jérôme,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

**Jacques GAME,**
fondateur et président de SOGITEC (1965-1984),
fondateur et président de GESCO (1986-1992),
médaille de l'aéronautique,
conseiller de Paris,
député suppléant
du 15e arrondissement de Paris,

le 5 décembre 1992, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 10 décembre, au cimetière du Montparnasse.

52, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Le Seigneur a accueilli

**Christophe LLINARES,**

décédé à Paris, le 11 décembre 1992, à l'âge de trente-trois ans.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Eustache, Paris-1er, le jeudi 17 décembre, à 10 h 30.

De la part des familles Llinares, Fontanella et Dupont.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à Solidarité sida Saint-Eustache, 1, rue Montmartre, 75001 Paris.

21, avenue Mathurin-Moreau,
75019 Paris.

– Nous avons la tristesse d'informer du départ pour l'Orient éternel du

**F∴ Gilbert STRAUSS,**
membre
de la loge Harmonie et Progrès,
Droit humain (Sens).

Gémissons, gémissons, gémissons, mais espérons.

## Anniversaires

– Le 14 décembre 1982,

**Eric BLOT**

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Voici quinze ans,

**Barbara GIMET-HONIGOVA**
(Bruji),
médecin,

choisissait de s'en aller.

Beaucoup de pensées pour elle.

## Soutenances de thèses

– « Elaboration et caractérisation de céramiques ferro-électriques du type métaniobate de plomb multi-substitué », thèse de doctorat soutenue par Néjib Glissa, le mardi 15 décembre 1992, à 10 h 30, bâtiment 504, amphithéâtre AE2, à l'Institut national des sciences appliquées, Villeurbanne (Rhône).

– Michelle Guillon, le mardi 15 décembre 1992, à 13 heures, université Paris-I, amphithéâtre du Centre Malher, 9, rue Malher, « Etrangers et immigrés en Ile-de-France », thèse de doctorat d'Etat en géographie sous la direction de Michel Rochefort.

# SPORTS

AVENTURE : le quatrième Raid Gauloises

## Les fous du désert

**L'équipe GI Commerce a remporté, dimanche 12 décembre, au sultanat d'Oman, le quatrième Raid Gauloises en bouclant les 350 kilomètres du parcours à pied, à cheval, en kayak et à dromadaire, en huit jours et deux heures. Grâce à une bonification de six heures accordée pour un point de contrôle mal placé, elle devance de 6 heures 15 minutes la formation de Nouvelle-Calédonie, lauréate de la course 1991. Les derniers concurrents encore dans les temps étaient, dimanche soir, à près de trois jours des vainqueurs.**

DÉSERT DU RAMLAT AL WAHAYBAH (sultanat d'Oman)

*de notre envoyée spéciale*

*« C'était une belle balade ! »* Assis à l'ombre de la tente, Alexandre, « Tchouky », Odile, « Treffle » et Hervé semblent frais et dispos. Leurs corps portent peu d'empreintes de leur périple : quelques ampoules tachées de teinture d'iode, des égratignures dont les cicatrices laisseront des souvenirs. Seules leurs combinaisons et leurs chaussures trouées, maculées de sueur et de boue, témoignent de l'âpreté de leur course vers la victoire. Ils viennent de remporter au sultanat d'Oman, la quatrième édition d'un raid fou : 350 kilomètres parcourus à pied, à cheval (deux montures par équipe, les trois autres suivent en courant), en kayak et à dromadaire dans des montagnes rugueuses, sur une mer peu docile ou au rythme lancinant des dunes battues par les vents.

Ils en ont bavé. Ils se sont tordu les chevilles dans la caillasse, il sont tombés dans des ravins, ils auraient pu se noyer, ils ont enduré le « cagna » et la froidure dans un pays où la température varie entre *– 10 et + 35 degrés. Ils s'en* fichent, c'était sublime. Assis sous la tente, Alexandre, Tchouky, Odile, Treffle et Hervé sont heureux.

Dimanche, les visages et l'état des pieds des concurrents encore à deux ou trois jours de l'arrivée, en disent long sur la difficulté du parcours. Les yeux cernés de violet et les orteils en sang, un homme, muré dans un silence de douleur, grimpe tant bien que mal sur un dromadaire pour rejoindre enfin cette maudite étape finale, perdue dans une immensité de sable et de buissons faméliques. Les favoris ont disparu. L'équipe du GIGN est hors course et les pompiers de Lyon, solidement installés en tête à mi-parcours, ont abandonné. Seuls les Néo-Calédoniens, vainqueurs de l'édition 1991, se sont tirés d'affaire et terminent deuxièmes.

*« Ce raid est terrible,* explique Gérard Fusil, fondateur et directeur de l'épreuve. *C'est une course extrême où les équipes doivent engager une femme, au minimum. Je ne voulais pas organiser un raid de commandos. Les concurrents utilisent des moyens non mécaniques et courent à la limite de leurs possibilités »*. Trop, peut-être. Après quelques accidents sérieux – un équipier corse a frôlé le coma dans l'épreuve de kayak de mer, – il envisage, pour l'édition 1993, d'imposer des examens médicaux afin d'éviter les casse-cou à la condition physique insuffisante.

### *Scouts nostalgiques*

Course écolo et donc dans l'air du temps, ce grand jeu pour scouts nostalgiques affichait complet cette année, quand les raids automobiles du désert marquent le pas : 51 équipes – le maximum – se pressaient au départ, sponsorisées, pour la plupart, par toutes les marques imaginables. Il fallait savoir se débrouiller d'une boussole, d'une tente, d'un feu, ne pas craindre une marche forcée, quelquefois nocturne, en oubliant les heures de sommeil perdues et jamais rattrapées. Une assistance, ou si peu. Une voiture et deux pilotes pour soigner, rassurer, encourager, aux étapes, leur équipe partie avec le strict minimum, de l'eau, quelques barres énergétiques, une couverture de survie et une balise de détresse.

L'effort, les vainqueurs en sont sevrés. Agés de vingt-sept à trente-trois ans, ils sont triathlonien, avironneur ou marathonien. Gourmand de sports aquatiques, Treffle a mené la bande en mer; cavalier, Hervé a pris la tête de la course à cheval. Sacré topographe de l'équipe, Tchouky ne s'est perdu qu'une fois dans un canyon. Tous, ils ont appris à monter un dromadaire dans un ranch du Cher.

Après quoi couraient-ils dans le désert omani ? *« Derrière une aventure exceptionnelle »*, répondent-ils en chœur. *« Nous nous faisons mal et plaisir à la fois,* explique Alexandre. *Je pensais d'ailleurs que ce serait plus dur que cela. »* Ont-ils su s'arrêter et contempler la beauté des paysages omanis ? *« Bien sûr,* crient-ils. *Nous n'avons pas les yeux rivés sur nos chaussures. »* Ils ont pris des dizaines de photos. Et puis ces rencontres : celle-ci, au bord de la mer avec une joyeuse bande faisant ripaille avant de partir à la pêche; celle-là, avec tout un village ébahi dans lequel ils avaient devancé l'organisation.

Ont-ils dormi ? *« Le moins possible : quinze heures, au mieux, en huit jours »*. Comment ont-ils tenu ? Sur les nerfs, en serrant les dents, au bord des larmes, parfois, lorsqu'il a fallu rebrousser chemin ou dormir à la belle étoile avec une couverture de survie comme seul rempart au froid. Recommenceront-ils ? Ils ne savent pas. Assis à l'ombre de la tente, ils goûtent tout juste leur victoire. Oui, sourient-ils, leur bonheur d'aujourd'hui valait une si cruelle balade.

BÉNÉDICTE MATHIEU

HIPPISME : la restructuration des courses

## Subsides sous surveillance

***Depuis quelques années,* les dirigeants des sociétés de courses hippiques pleurent misère. Que les enjeux augmentent (+ 2,5 % en 1991) ou qu'ils régressent (– 0,30 % cette année), ils affirment ne plus être en mesure de distribuer des allocations suffisantes aux propriétaires et éleveurs français, qui se qualifient eux-mêmes de *« sinistrés »*. Pour évaluer le bien-fondé de ces doléances, les ministères de l'agriculture et du budget avaient décidé de procéder à un audit financier du secteur, dont les conclusions étaient connues au printemps dernier. Cette étude a débouché sur des mesures de restructuration du monde des courses, rendues publiques jeudi 10 décembre.**

Au trot, l'audit réalisé par des inspecteurs des finances et de l'agriculture notait une prolifération des naissances : plus de 12 000 chaque année, alors que 3 000 seulement peuvent « gagner leur avoine ». 5 % des propriétaires se répartissent la moitié de la manne distribuée (plus de 760 millions), les autres étant pourtant incités à proliférer pour jouer le rôle de faire-valoir dans l'espoir de la promotion d'un bon cheval rentable. Une politique de sélection plus rigoureuse était donc recommandée, et, principalement la suppression du circuit, en échange de primes, de juments considérées comme mauvaises mères par les lois de la génétique.

Au galop, la situation était encore financièrement bien plus précaire, avec 260 millions de déficit cette année . L'audit a constaté un mal endémique : des courses et un élevage complètement phagocytés par les investisseurs du Proche-Orient, du Japon, des Etats-Unis. Notre production indigène, basée *sur la tenue, la longue distance*, n'a plus aucun succès car la mode est au sprint.

Mais les critiques portaient surtout sur le système lui-même. Les inspecteurs des finances ont relevé plusieurs anomalies et demandé qu'il y soit mis de l'ordre : une informatique mal conçue et onéreuse; une gestion conservatrice, avec trois sièges de société différents pour la même spécialité, sept hippodromes, un sureffectif de 620 emplois et des salaires excessifs au haut de l'échelle comparés aux normes des activités du même genre. Des frais somptuaires pour quelques dirigeants dits *bénévoles* : luxueux logements de fonction dans les beaux quartiers ou hôtels 4 étoiles à Deauville l'été, voiture et chauffeur à disposition, cartes de crédit, vacations indues.

Une mission a alors été confiée à deux chefs d'entreprise, MM. Olivier Lecerf et Robert Ferrand, membres du comité de la Société d'encouragement mais aussi experts en la matière. A partir de l'assurance, de leur part, d'un véritable plan de restructuration, l'Etat acceptait de faire un geste. Une enveloppe de disponibilité était confiée, fin septembre, à M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre de l'agriculture, qui assurait alors le bouclage du dossier.

Le « résultat des courses » était proclamé solennellement jeudi 10 décembre, et officialisé par un protocole d'accord : plus de 600 millions de francs dans l'immédiat et 1,2 milliard à échéance de quatre ans seront attribués à la filière, sous le signe du partenariat. Dans le catalogue des mesures, on relève un soutien de 160 millions au plan social du PMU pour réduire ses effectifs. M. Jean Farje, président du PMU après avoir dirigé la Commission des opérations de Bourse, va réduire ses frais de gestion de 50 millions par an, ce qui apportera, par le phénomène des vases communicants, des ressources supplémentaires en allocations de course.

Les titulaires de points de vente PMU verront leurs pourcentages augmentés. Surtout, 150 millions sont accordés aux sociétés de trot et de galop, plus 100 millions pour chaque année à venir, de 1993 à 1997, et 30 millions pour soutenir l'élevage du galop. Ces donations seront prélevées sur le budget général mais financées en majeure partie par des aménagements du prélèvement revenant à l'Etat.

### *Dopage*

Le PMU rapporte au Trésor environ 6 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 36 milliards. Mais des conditions sont imposées désormais à cette apparente prodigalité : obligation d'économie de *74 millions en année* pleine, fermeture d'un champ de courses en région parisienne, fusion des sociétés de galop dans un groupement d'intérêt économique (GIE) afin de constituer un exécutif fort, dirigé par un véritable PDG qui pourrait être choisi en dehors de l'institution et rémunéré. Ce qui suscite évidemment déjà bien des convoitises et, au plan des principes, apparaît comme un premier coup de canif dans le fonctionnement du régime associatif, les sociétés type loi de 1901 ayant montré les limites de leurs capacités.

Aussitôt, les socio-professionnels, propriétaires, entraîneurs, éleveurs, ont saisi l'opportunité de cette ouverture. Depuis longtemps, ils veulent devenir majoritaires dans les nouvelles instances par rapport aux notables cooptés qui, jusqu'alors, ont fait la loi. Cette occasion pourrait être mise à profit par les pouvoirs publics, à condition qu'elle ne s'oppose pas au contrôle de régularité des compétitions. Les commissaires ne doivent pas se retrouver encore plus juge et partie.

Car, discrètement mais fermement, la tutelle a requis de la vigilance en ce domaine. M. François Mitterrand lui-même s'était inquiété des affaires de dopage qui empoisonnent régulièrement l'atmosphère. Le message semble avoir été reçu. Depuis un an, l'ordina*teur de détection du laboratoire* officiel de la Fédération des sociétés de course tourne à plein régime. Il devient plus performant et décèle des produits nouveaux. Après le clenbutérol, un tonique augmentant les capacités respiratoires, on a découvert le régumate, stabilisant le système hormonal des juments. Puis, maintenant, la duviculine. Un remède en principe utilisé pour soigner les pieds mais agissant aussi, semble-t-il, sur le *système cardiovasculaire*, et qui entre donc dans la catégorie des produits prohibés.

Plusieurs entraîneurs, et notamment deux des plus grands de Chantilly, viennent d'être pris au piège de son utilisation. Les anabolisants et les corticoïdes vont se retrouver, eux aussi, dans le collimateur. Les courses tourneront mieux, même si quelques chevaux courent moins vite.

GUY DE LA BROSSE

VOILE : le Vendée Globe

## Neptune, compagnon de route des solitaires

**Trois semaines après le départ aux Sables-d'Olonne du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale, Alain Gautier, qui a franchi l'équateur en premier, jeudi 10 décembre, précédait, dimanche 13, Bertrand de Broc de près de 80 milles et le Hongrois Nandor Fa de 370 milles. Pour parfaire leur navigation, les concurrents, qui n'ont plus droit au « routage » depuis la terre, disposent d'une nouvelle banque de données météorologiques marines créée par Météo-France et baptisée Neptune (1).**

Dieu des mers pour les Romains, Neptune a toujours suscité le respect et la crainte des navigateurs. Depuis son palais au fond des océans, il commanderait aux flots, provoquerait ou apaiserait les tempêtes et les orages. Pour certains, ce mystérieux palais pourrait se situer aux abords de l'équateur, dans ce secteur que les météorologistes appellent « zone de convergence intertropicale » mais que les marins ont préféré baptiser « pot au noir », tant il s'apparente à un chaudron du diable.

Frontière entre les systèmes atmosphériques des deux hémisphères, le pot-au-noir, qui peut se déplacer entre le 10e ou le 5e parallèle de l'hémisphère nord et le 5e parallèle de l'hémisphère sud, est une zone plutôt imprévisible. Les alizés de nord-est et de sud-est viennent mourir dans ce secteur de chaleur poisseuse, où les convections entre les masses d'air surchauffées au niveau de l'océan puis brusquement refroidies dans les hautes couches de l'atmosphère peuvent donner naissance à de monstrueux empilements de cumulo-nimbus. Des orages d'une rare violence alternent ainsi avec d'interminables calmes pendant lesquels les voiliers semblent « scotchés » sur un océan sans rides.

### *Le pot-au-noir en huit heures*

Gens superstitieux, les marins ne manquent jamais à la tradition lorsqu'ils franchissent l'équateur. Pour s'attirer les bonnes grâces de Neptune, la coutume veut qu'ils partagent avec lui une bouteille de champagne. Premier à basculer dans l'hémisphère sud, jeudi 10 décembre, après plus de 4000 milles parcourus en dix-huit jours depuis le départ des Sables-d'Olonne, Alain Gautier n'a pas failli à cette tradition.

Il l'a fait d'autant plus volontiers qu'il venait de traverser le pot-au-noir dans des conditions plutôt inhabituelles. *« Avec Bertrand* (de Broc), *nous avons eu la chance d'aborder le pot-au-noir au début de la nuit,* racontait le benjamin de la course. *On a eu quelques grains non violents, puis un autre beaucoup plus violent vers 3 heures du matin. Nous étions à 7-8 nœuds, et nous n'avons jamais été ralentis. Après le dernier grain, le vent a basculé, puis est monté progressivement pour passer à 20 nœuds de sud-est. En huit heures, nous avions réglé le problème du pot-au-noir et touché l'alizé ! La dernière fois, j'avais abordé ce pot-au-noir avec 100 milles de retard sur Titouan* (Lamazou), *mais à la sortie il avait 400 milles d'avance et s'était définitivement échappé. »*

Pour trouver l'étroite porte leur permettant de franchir au mieux le pot-au-noir, les deux navigateurs en tête du Vendée Globe ont eu recours à un autre Neptune : la première banque de données météorologiques numérisées, accessible sur les ordinateurs de bord et expérimentée dans cette course par Météo-France. Contrairement à la première édition de l'épreuve, les solitaires ont dû s'engager sur l'honneur à ne pas faire appel aux services d'un « routeur » resté à terre pour les aider à choisir la route optimale en fonction des conditions météorologiques, des vitesses théoriques des voiliers ou de la position des autres concurrents.

Météo-France a longtemps limité son activité marine à une mission d'assistance et de sécurité avec la diffusion de bulletins à la radio. L'évolution des techniques mais aussi des demandes pour optimiser une pêche au large, gagner sur les délais de routes des cargos ou des pétroliers, gérer au mieux les travaux offshore ou aider un skipper dans une course, ont incité Météo-France a créer une véritable banque de données marines numérisées, transmises depuis Pleumeur-Bodou par le réseau satellitaire d'Inmarsat et réceptionnées à bord sur des terminaux et des logiciels conçus par la société Informatique et Mer.

A partir des données multiformes en leur possession (observations *in situ* ou par satellites et résultats des modèles de prévision numériques), les météorologistes peuvent établir leurs prévisions marines à l'échelle du globe, découpé en mailles de 1° de latitude sur 1° de longitude (80 km sur 120 km à la latitude de la France). Décodées, ces prévisions apparaissent sur le logiciel embarqué Macsea sous la forme d'un champ de flèches indiquant la force et la direction du vent de surface pour chacune des mailles. Une fonction animation permet au navigateur de voir défiler sur son écran le film de l'évolution météorologique sur les cinq jours à venir, par échéances de douze heures.

### *Toiles d'araignée*

Macsea, couplé à bord avec un système de routage intégrant les polaires du bateau et les relevés des différents capteurs, peut ainsi calculer l'ensemble des points que le voilier peut théoriquement atteindre en six, douze, dix-huit ou vingt-quatre heures. Les résultats sont visualisés sur l'écran sous la forme d'une toile d'araignée. L'endroit où la toile est le plus tendue vers le but choisi désigne la « route à temps minimum » proposée.

Si tous les concurrents du Vendée Globe ont été dotés de Macsea pour recevoir gratuitement le système Neptune (2), la plupart ont aussi effectué des stages chez des « routeurs » comme Pierre Lasnier ou Jean-Yves Bernot pour affiner leur navigation avec le baromètre pour rester à la lisière des anticyclones, avec le thermomètre pour suivre des courants marins, ou encore grâce à l'étude des statistiques permettant de négocier dans les meilleures conditions quelques secteurs clés de la course comme les anticyclones des Açores et de Sainte-Hélène, le pot-au-noir ou le cap Horn.

Philippe Poupon, Jean-Luc Van den Heede et Yves Parlier reçoivent même à bord les photos satellites de la couverture nuageuse du globe. *« Il faut en avoir l'habitude, mais ceux qui savent les lire peuvent mieux caler les prévisions ou découvrir des phénomènes naissants qui n'apparaissent pas encore sur les fichiers météos*, explique Jean-Yves Bernot. *C'est aussi un atout dans le grand Sud où les météorologistes disposent de peu de données pour leurs prévisions. »*

Plusieurs semaines avant le départ, Philippe Poupon passait déjà de longues heures devant son récepteur de photos satellites installé à son domicile. *« La météo, il faut l'avoir tout le temps en tête pour réagir au moindre changement*, explique-t-il. *Dans une telle course, où on ne voit pratiquement jamais la terre, on apprend comment fonctionne la planète en traversant les grands systèmes atmosphériques. C'est ce qui me passionne. Je crois que les météorologistes qui étudient ces phénomènes sur les cartes ont tous rêvé un jour d'être à notre place. »*

GÉRARD ALBOUY

(1) Neptune : Numérisation et Elaboration de la Prévision du Temps pour les Usagers de la Navigation Etendue.

(2) Le système Neptune, destiné à être commercialisé pour les flottes de pêche et de commerce, devait initialement être facturé 300 000 francs aux concurrents. Devant leur refus, Météo-France et *le Monde Informatique*, qui parrainait le bateau de Thierry Arnaud, ont décidé de le leur offrir.

### *Les positions, dimanche 13 décembre*

1. Alain Gautier (*Bagages Superior*), à 20 036 milles de l'arrivée ; 2. Bertrand de Broc (*Groupe LG*), à 77 milles ; 3 . Nandor Fa (*Bank Metav*), *à 368 milles* ; 4. José de Ugarte (Euskadi Europa), à *670 milles* ; 5. Alan Wynne Thomas (*Cardiff Discovery*), à 697 milles ; 6. Bernard Gallay (*Vuarnet Watches*), à 714 milles ; 7. Jean-Luc Van den Heede (*Sofap Helvin*), à 827 milles ; 8. Philippe Poupon (*Fleury Michon*), à 877 milles ; 9 . Jean-Yves Hasselin (*PRB Solo Nantes*), à 1 192 milles ; 10. Vittorio Malingri (*Everlast*), à 1 242 milles ; 11. Yves Parlier (*Cacolac d'Aquitaine*), à 2 044 milles.

## Les résultats

**BASKET-BALL**

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quinzième journée)

Pau-Orthez b. *Racing-PSG 96-87
CRO Lyon b. *Le Mans 85-81
Levallois b. *Villeurbanne 76-71
*Cholet b. Dijon 99-72
Antibes b. *Montpellier 95-82
*Gravelines b. Roanne 85-66
Limoges b. *Châlons 61-43

Classement : 1. Limoges, 30 pts ; 2. Cholet, 27 ; 3. Gravelines, Antibes et Pau-Orthez, 26 ; 6. Racing-PSG, 25 ; 7. Levallois et Villeurbanne, 21 ; 9. Châlons, 20 ; 10. Montpellier, CRO Lyon, Le Mans et Roanne, 19 ; 14. Dijon, 17.

**FOOTBALL**

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Dix-huitième journée)

| | |
|---|---|
| *Le Havre b. Toulon | 2-1 |
| Lyon b. *Lens | 3-0 |
| *Bordeaux b. Toulouse | 1-0 |
| *Nantes b. Paris-SG | 1-0 |
| *Marseille b. Valenciennes | 2-1 |
| *Saint-Etienne et Lille | 0-0 |
| *Sochaux b. Caen | 1-0 |
| *Strasbourg b. Montpellier | 3-1 |
| Auxerre b. *Nîmes | 2-1 |
| *Monaco b. Metz | 2-0 |

Classement : 1. Nantes, 26 pts ; 2. Monaco, 25 ; 3. Paris-SG et Auxerre, 24 ; 5. Marseille, 23 ; 6. Bordeaux, 22 ; 7. Strasbourg, 21 ; 8. Saint-Etienne et Sochaux, 19 ; 10. Lyon et Montpellier, 18 ; 12. Le Havre, 17 ; 13. Caen, 15 ; 14. Metz, 14 ; 15. Toulouse et Lens, 13 ; 17. Valenciennes, Nîmes et Lille, 12 ; 20. Toulon, 11.

Deuxième division
(Dix-huitième journée)

GROUPE A

| | |
|---|---|
| Charleville b. *Istres | 2-1 |
| *Bastia b. Epinal | 3-1 |
| *Valence et Alès | 0-0 |
| *Perpignan b. Ajaccio | 1-0 |
| *Rodez et Martigues | 2-2 |
| *Créteil et Mulhouse | 2-2 |
| *Annecy b. Louhans-Cuiseaux | 1-0 |
| *Sedan et Nice | 0-0 |
| *Nancy b. Cannes | 1-0 |

Classement : 1. Martigues, 25 pts ; 2. Sedan, 23 ; 3. Bastia, 22 ; 4. Nancy, 21 ; 5. Cannes, Charleville et Valence, 20.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| *Niort b. Angers | 2-0 |

Classement : 1. Rouen, 28 pts ; 2. Niort et Rennes, 24 ; 4. Angers et Beauvais, 23.

**SKI ALPIN**

Coupe du monde

Quatre épreuves comptant pour la Coupe du monde ont été disputées durant le week-end des 12 et 13 décembre. En Italie, l'Autrichien Leonhard Stock s'est imposé dans la descente de Val-Gardena et le Luxembourgeois Marc Girardelli dans le slalom géant d'Alta Badia, où le Français Alain Feutrier a pris la deuxième place. Aux Etats-Unis, à Vail (Colorado), l'Allemande Miriam Vogt a remporté la descente et l'Autrichienne Ulrika Maier le Super-G. Dans cette épreuve, la Française Carole Merle a terminé cinquième.

**TENNIS**

Coupe du Grand Chelem

L'Allemand Michael Stich a remporté, dimanche 13 décembre à Munich, la Coupe du Grand Chelem, dotée de 6 millions de dollars dont 2 pour le vainqueur, en battant en finale l'Américain Michael Chang, 6-2, 6-3, 6-2.



Le Monde des DEBATS

DÉCEMBRE 1992 — NUMÉRO 3

Le Monde

Les politiques sont-ils irresponsables ?

Pour ou contre la Bourse — pages 8 et 9

Des cours de religions à l'école — pages 10 et 11

ÉDITORIAL

Que la classe politique soit contestée, c'est la loi de la démocratie. Le peuple, ce rassemblement de non-chefs, dit Valéry, critique ses chefs dont il est le chef. Comme il en a le droit et le devoir, sans plus de retenue – et avec peut-être moins de véhémence – aujourd'hui qu'hier.

Que les institutions de la République soient mises à mal dans l'opinion, cela s'est déjà vu mais rarement, sans doute, de façon aussi vive et aussi concertée. Les enseignants ont perdu depuis plusieurs années le lustre dont ils étaient entourés mais voici qu'après celle des professeurs, la réputation des juges est, à son tour, sérieusement écornée.

L'actualité montre aussi que les tourmentes de la dénégation publique n'épargnent plus les membres de la société civile, parée pourtant de toutes les vertus que l'on veut refuser à la classe politique. Les affaires ont conduit parfois à mettre en cause le crédit de médecins, d'experts scientifiques, de journalistes... qui ont – ici réside la nouveauté – une déontologie propre ne relevant que très indirectement des pouvoirs publics ou de la légitimité politique. La réplique est à inventer.

Le débat est donc largement ouvert non seulement sur l'ampleur mais sur les formes de cette crise de la responsabilité et de l'autorité évoquée à deux reprises dans ce numéro, avec quelques-uns de ceux qui pensent qu'elle n'a jamais été aussi aiguë qu'en cette fin d'année et cette fin de siècle.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

M 2104 - 3 - 30,00 F

PHOTO RAYMOND DEPARDON

**NUMÉRO DE DÉCEMBRE 1992 / 30 F**

**Au sommaire, ce mois-ci**

**LES POLITIQUES SONT-ILS IRRESPONSABLES ?**

Les réponses de Pierre AVRIL, historien, Marc ABÉLÈS, sociologue, René LENOIR, ancien ministre, Huguette BOUCHARDEAU, ancien ministre, Ezra SULEIMAN, professeur de sciences politiques à Princeton, Jean-Pierre RIOUX, historien.

**POUR OU CONTRE LA BOURSE**

*Le marché financier est-il indispensable au bon fonctionnement de l'économie ou favorise-t-il surtout l'enrichissement des spéculateurs ?*

Le point de vue des économistes Alain LIPIETZ et Pascal SALIN.

**DES COURS DE RELIGION A L'ÉCOLE**

*Un laïcisme trop intolérant risque de priver les élèves de références culturelles indispensables*

L'analyse de Jean BAUBEROT, historien, Catherine KINTLER, sociologue, Guy COQ, philosophe.

# LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

**OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT : 1 AN (11 NUMÉROS) : 216 F au lieu de 330 F**

Oui, je m'abonne au « Monde des débats » au tarif exceptionnel de lancement, 1 an (11 numéros) : 216 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, soit près de 4 mois de lecture gratuite (offre valable jusqu'au 31/12/92). *Pour l'étranger nous consulter au 49-60-32-90.*

Nom .................................................. Prénom ..................................................

Adresse .................................................. Code postal |_|_|_|_|_| Ville ..................................................

Vous trouverez ci-joint mon règlement : 221 DB 02

□ Chèque joint

□ Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_| Date et signature obligatoires :

□ Carte Amex n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_|

Bon à renvoyer impérativement avant le 31 décembre 1992 à :

« Le Monde des débats », service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

BILLET

## Morosité patronale et début de concertation

L'initiative de croissance lancée à Edimbourg arrive à point. Alors que, depuis des mois, l'Europe ne parle que de réduction des déficits budgétaires et de rigueur accrue, les chefs d'Etat des douze pays de la Communauté européenne viennent de se rallier à l'idée de programmes d'investissement. Les difficultés à court terme reprennent le pas sur les objectifs d'assainissement à moyen terme.

C'est un bon signe.

Difficile de savoir s'il s'agit de relance ou seulement de concertation. Les sommes annoncées au niveau européen ne sont pas énormes. Mais le simple fait que les chefs d'Etat se soient à peu près mis d'accord sur le principe d'une action coordonnée en matière de grands travaux est déjà très important. Car, depuis un an, les difficultés politiques créées dans chaque pays par une conjoncture plus que difficile ont poussé les gouvernements à agir en ordre dispersé. L'impression produite a été catastrophique et explique aussi bien les tensions monétaires que l'inquiétude des chefs d'entreprise, qui, dans presque tous les pays, broient *du noir.*

En Italie, la Cofindustria, c'est-à-dire le patronat, prévoit un recul de la production nationale (PIB) l'année prochaine. Le pire est que la récession risque de se prolonger tant l'effort d'assainissement demandé à l'Italie pour entrer dans l'union monétaire est important. Du coup, le patronat italien exige une baisse des taux d'intérêt, des taux qui étranglent l'industrie et sont l'œuvre des banques italiennes *« avides et inefficaces »*. L'ensemble des partis politiques est également mis en accusation. Bref, la rigueur secoue maintenant toute l'Italie et risque de la diviser davantage.

Le climat est à peine meilleur en Allemagne. M. Hans-Peter Stihl, le président de la fédération allemande de l'industrie, prévoit une totale stagnation économique l'année prochaine, des licenciements et un accroissement du chômage. Ce qui ne l'empêche pas de souhaiter que la Bundesbank reste ferme et soutienne la stabilité du mark avec des taux d'intérêt *« aussi élevés qu'il le faudra »*.

L'initiative de croissance lancée par les chefs d'Etat rendra-t-elle un peu de confiance aux chefs d'entreprise et aux consommateurs ? Répondre à la question, c'est s'interroger sur la crédibilité de la démarche d'Edimbourg. De ce point de vue, les décisions prises par chaque pays d'accélérer et parfois d'augmenter leurs programmes d'investissement comme vient de le faire, en France, le FDES (Fonds de développement économique et social) sont probablement plus importantes que la décision de créer un Fonds européen d'investissement, car la rapidité est un facteur capital de réussite.

**ALAIN VERNHOLES**

*Lire aussi nos informations pages 3 et 4*

□ **Elections prud'homales : précision.** – A la suite de la découverte d'erreurs dans la comptabilisation des suffrages aux élections prud'homales en Haute-Vienne, la commission départementale de recensement des votes a modifié la répartition des sièges des conseillers prud'homaux (*le Monde* du 11 décembre). Sur les 36 sièges en compétition, la CGT en obtient 17, FO 8, la CFDT 7 (et non 8), la CGC 2 (et non 1), le Groupe des dix 2. – (*Corresp.*)

Le rapport annuel de l'OCDE

# L'excédent commercial japonais a atteint un niveau record en 1991

Après six années d'une très forte croissance, *« l'expansion de l'économie japonaise s'est interrompue en 1991 »*, note le rapport annuel de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur le Japon. Le produit intérieur brut (PIB) japonais, après avoir progressé de 5,6 % en 1990, n'a augmenté que de 4,4 % en 1991, *« le ralentissement de la demande intérieure et le recul de la production industrielle ayant induit une contraction du PIB au dernier trimestre »*.

En 1992, la croissance du PIB ne devrait pas dépasser 1,8 % en raison de la chute des investissements et du déstockage. C'est dans le secteur de l'immobilier et parmi les entreprises financières et non-financières que l'ajustement a été le plus marqué. *« La crise de l'immobilier a entraîné une augmentation sensible des créances douteuses détenues par les banques (...) et rendu* [celles-ci] *plus prudentes que lors des cycles antérieurs, tout en contribuant à entamer la confiance des entreprises »*, note le rapport.

La désinflation, qui avait débuté à la mi-1990, se poursuit : la hausse des prix a été de 1,9 % en 1991, contre 2,1 % en 1990 et devrait atteindre, selon les estimations de l'OCDE, 1,7 % en 1993. Avec 2,1 %, le taux de chômage reste exceptionnellement faible par rapport aux autres pays de l'OCDE, mais il devrait toucher 2,3 % de la population active en 1993, selon l'OCDE.

La contribution du solde extérieur à la croissance du PIB est devenue positive en 1991, pour la première fois depuis 1986, *« malgré une érosion persistante des parts de marché de biens manufacturés due à une appréciation du yen, à la limitation volontaire des exportations et aux investissements directs à l'étranger »*. L'excédent commercial a atteint en 1991 un nouveau record avec 103 milliards de dollars (555 milliards de francs) contre 64 milliards en 1990. L'excédent commercial devrait encore progresser dans les années à venir et atteindre, selon les prévisions de l'OCDE, 137,1 milliards de dollars en 1992 et 152 milliards en 1993.

Le ralentissement de l'activité a conduit le gouvernement à annoncer, fin août, des mesures destinées à stimuler la demande intérieure et à renforcer la confiance des marchés financiers. La politique monétaire *« a été progressivement assouplie à partir de la mi-1991, afin d'assurer une transition en douceur vers une croissance plus équilibrée et moins inflationniste »*. Le taux d'escompte officiel a été ramené de 6 % à 3,25 % entre la mi-1991 et la mi-1992.

Selon l'indice provisoire de l'INSEE

# Stabilité à 0 % des prix à la consommation en novembre

Les prix à la consommation sont restés rigoureusement stables en France au mois de novembre (0 %), après avoir connu une hausse de 0,3 % en octobre, selon l'indice provisoire de l'INSEE publié lundi 14 décembre, et vingt-deux mois consécutifs de hausse depuis janvier 1991. En décembre 1990, les prix avaient baissé de – 0,1 %. La dernière stabilité des prix à 0 % remonte à janvier 1973.

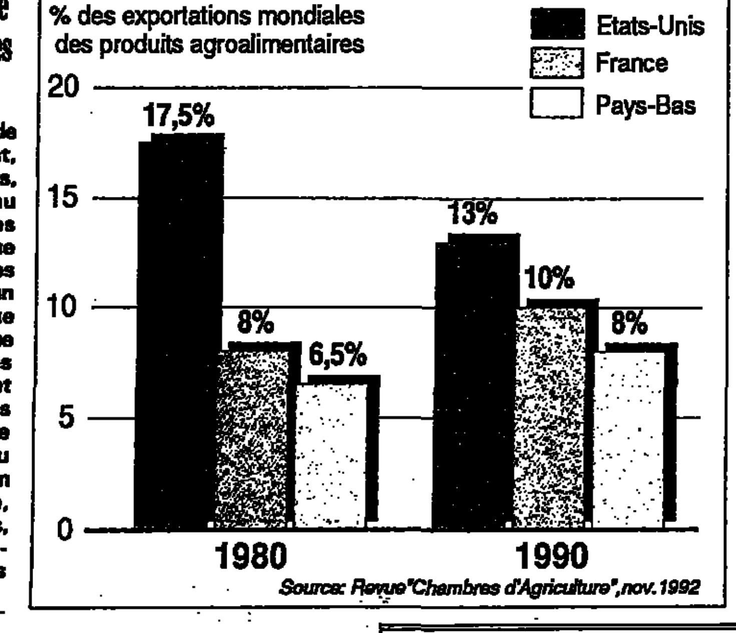
Depuis le début de l'année, la hausse des prix atteint ainsi 2 %, s'élevant à 2,1 % sur les douze *derniers mois, niveau qui était* de 2,4 % en octobre. L'écart d'inflation avec l'Allemagne – partie occidentale – s'établit sur un an à 1,6 point en faveur de la France. Hors tabac, les prix sont également restés stables (0 %) le mois dernier, la progression atteignant 1,9 % depuis le début de l'année et 2,0 % sur les douze derniers mois.



La réunion des ministres de l'agriculture des Douze

## La part des Etats-Unis diminue dans les exportations mondiales de produits agroalimentaires

**Au moment où les ministres de l'agriculture des Douze ouvrent, lundi 14 décembre à Bruxelles, une nouvelle réunion avec, au centre de leurs entretiens, les négociations du GATT, la revue de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture publie un numéro spécial sur la politique agricole américaine. Le graphique montre que depuis dix ans les *Etats-Unis ont progressivement* perdu des parts de marché dans les exportations mondiales de produits agroalimentaires, au bénéfice de l'Europe. La revue, en outre, fait bien apparaître que, contrairement aux idées reçues, Washington aide considérablement ses agriculteurs depuis 1929.**




Avec l'interconnexion progressive des réseaux

# L'Europe de l'électricité sera effective avant la fin du siècle

**Victime un demi-siècle durant de la coupure de l'Europe en deux blocs rivaux, l'interconnexion des réseaux électriques européens est en cours de réalisation. Une fois faite, elle permettra d'importantes économies d'échelle.**

**VIENNE**

*de notre envoyé spécial*

En dépit de la chute du mur de Berlin, il est toujours aussi difficile – pour ne pas dire impossible – de faire transiter de l'énergie électrique d'Europe de l'Ouest vers les anciens pays socialistes, et inversement. Les systèmes électriques ne sont pas interconnectés. Deux réseaux principaux *se font face. Lancée* à la fin des années 50 dans la partie ouest, l'interconnexion est effective pour les 12 pays (1) de l'Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité (UCPTE). L'ensemble de leurs moyens de production tournent à une vitesse identique (d'où la même fréquence). L'évolution a été parallèle à l'Est où, depuis 1988, tous les pays de l'ex-bloc socialiste, Russie comprise, sont connectés entre eux.

### *Le CEI candidate*

Les deux Europes de l'électricité représentent *grosso modo* une puissance comparable (220 000 mégawatts en pointe). De part et d'autre, la fréquence nominale est identique (50 Hz). Mais le synchronisme diffère. Résultat pratique, aucune ligne électrique ne relie directement les deux anciens blocs. Ils restent isolés l'un de l'autre. Garantie d'être secouru en cas de problèmes techniques, possibilité d'importer de l'électricité à moindre coût (ou d'en exporter) : chacun trouverait son compte à l'interconnexion des réseaux même si, dans un premier temps, l'investissement s'annonce coûteux, de l'avis des responsables d'Eurelectric, le groupement des électriciens européens, qui organisait récemment à Vienne, en Autriche, une rencontre sur ce *thème. Coûteuse donc mais en* bonne voie de réalisation. Avant la fin de 1993, l'interconnexion entre les deux anciennes Allemagnes sera effective. A l'horizon 1997-1998, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, à leur tour, seront raccordées au réseau ouest-européen. L'inventaire des modifications à apporter à leurs installations est en cours. Viendront ensuite la Roumanie et la Bulgarie. Ne restera plus que la CEI, candidate, elle aussi, à l'interconnexion. Mais l'ampleur de cette dernière tâche est telle que, selon les responsables d'Eurelectric, elle paraît difficilement réalisable avant la fin du siècle dans le meilleur des cas.

### *S'implanter en Slovaquie*

Placé, en quelque sorte, en bout de ligne par la géographie, EDF, dont le directeur général, M. Jean Bergougnoux, assure actuellement la présidence d'Eurelectric, devrait être un avocat timide de l'interconnexion des réseaux européens. Au-delà de 1 500 kilomètres, en effet, le transport d'électricité, et partant son exportation, ne se justifie plus du point de vue économique à cause des pertes physiques.

EDF a une autre idée en tête : sortir de l'Hexagone et devenir à l'étranger un producteur-exportateur d'électricité. Un premier projet ayant échoué avec la Hongrie, c'est désormais vers la Slovaquie qu'EDF tourne les yeux. En s'appuyant sur trois électriciens allemands et son homologue slovaque, la société SEP, l'électricien français compte exploiter les deux premières tranches de la centrale nucléaire de Mochovce, achevée à 75 %. Et, *« d'ici trois ou quatre ans »*, selon M. Bergougnoux, exporter une partie de la production vers le sud de l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche.

**JEAN-PIERRE TUQUOI**

(1) Portugal, Espagne, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, ex-RFA, Suisse, Autriche, Italie, ex-Yougoslavie, Grèce.

# ÉCONOMIE

A l'occasion des « Entretiens » de Paris

## Les compagnies d'assurances font des propositions pour atténuer la crise de l'immobilier

**Face à la crise qui frappe l'immobilier avec, dans les bâtiments à usage de bureaux, cinq années de stock, les compagnies d'assurances, réunies au sein de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), présidée par M. Denis Kessler, ont engagé une réflexion. Ces propositions devaient être rendues publiques, lors des « Entretiens » de l'assurance, lundi 14 décembre à Paris, par M. Roger Papaz, ancien directeur général des AGF.**

Les compagnies d'assurances se préoccupent d'autant plus de la crise immobilière qu'elles ont un patrimoine important : 300 milliards de francs, 18 % de leur réserve et 1 % du parc national. Il leur est nécessaire de disposer d'un marché actif pour améliorer la fluidité de ce patrimoine et, enfin, pour diminuer les risques de leurs activités d'assurance des métiers du bâtiment et de l'immobilier. La FFSA a d'abord passé en revue tous les rapports antérieurs sur la crise de l'immobilier (Lebègue, Treppoz, Euvrard), dont aucun d'ailleurs n'a été suivi d'effet et qui présentent de nombreuses suggestions : allégement des droits de mutation pour faciliter l'accès à la propriété, relèvement de l'abattement forfaitaire sur les revenus immobiliers (qui coûtent cher : 280 millions de francs par point supplémentaire au-dessus des 8 % actuels), imputation des déficits fonciers sur le revenu imposable avec des coûts budgétaires importants.

### *Les réserves de Matignon*

Souhaitant faire œuvre originale, la FFSA propose d'abord de créer une importante base de données dans laquelle elle ferait entrer tous les immeubles des compagnies de manière à déterminer, en association avec un établissement spécialisé comme le Crédit foncier de France, les valeurs de détention à dire d'expert. Comme les compagnies d'assurances sont maintenant tenues de calculer annuellement par cinquième la valeur de leur patrimoine, la création d'une telle base de données en serait facilitée, dont l'objectif serait de publier périodiquement des indices qui serviraient de références à un marché immobilier totalement déboussolé.

Une autre proposition porte sur l'exonération des taxes frappant les plus-values (18 %) dont pourraient bénéficier les sociétés en cas de vente d'immeubles ou de réévaluation de bilan. La dernière opération de ce genre remonte à 1976. En contrepartie, les sociétés auraient l'obligation de réemploi dans d'autres immeubles dont le permis de construire aurait été accordé avant le 1er janvier 1993. Une telle exonération, qui intéresse fort les compagnies d'assurances, contribuerait au déblocage du marché totalement engorgé à l'heure actuelle.

La FFSA avance qu'une telle mesure ne coûterait pas grand-chose à l'Etat, surtout pour les opérations de réévaluation. Les assureurs proposent également de stimuler les souscriptions de contrats ACAVI libellées en unités de compte de valeur imobilière par le relèvement des plafonds de déductions fiscales actuellement limités à 1 000 F. Mesure, qui évidemment coûterait un peu plus cher.

La FFSA souligne, enfin, qu'elle n'a jamais évoqué pour son compte la création d'un guichet spécial de la Banque de France destiné à refinancer à taux réduit (on a parlé de 3 % ou 4,5 %) les frais à court terme accordés par les banques aux promoteurs et que ceux-ci ne peuvent plus rembourser. Elle estime que ce problème ne la concerne pas. Apparemment, la Banque de France se montre très peu favorable à la création d'un tel guichet, qui serait fort coûteuse. A l'hôtel Matignon, on se montre très réservé sur des mesures qui soulageraient les promoteurs. M. Hervé Hannoun, directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy, estimant par exemple qu'il serait peu moral de légitimer ainsi les excès commis et d'en atténuer les conséquences logiques.

A l'Elysée, toutefois, on se préoccupe des effets dévastateurs sur l'emploi de la crise dans laquelle s'enfonce l'industrie du bâtiment, et l'on se penche sur plusieurs projets, dont celui d'un fonds susceptible de racheter après décote les créances immobilières et dans lequel la Caisse des dépôts serait prête, dit-on, à investir une dizaine de milliards de francs. Rappelons enfin que les banques examinent la possibilité de créer des sociétés foncières capables, elles aussi, de racheter des créances pour en étaler le remboursement sur une longue durée.

**FRANÇOIS RENARD**

# Un entretien avec M. Bernard Attali

## « Notre secteur est entré dans un processus meurtrier »

## *nous déclare le président d'Air France*

***Le groupe Air France est ébranlé par la crise du transport aérien. Ses pertes consolidées devraient atteindre 3 milliards de francs en 1992. Mardi 15 décembre, treize syndicats sur quatorze appellent à faire grève pour manifester leur opposition au plan social. Ce jour-là, la compagnie aérienne prévoit d'assurer un vol moyen-courrier sur deux et la totalité de ses vols long-courriers. Le président d'Air France, M. Bernard Attali, répond ici à nos questions.***

***« Les personnels se mettent en grève mardi pour protester contre les 4 000 suppressions de postes prévues en 1992 et 1993 et la perspective des premiers licenciements économiques. Ces mesures étaient-elles inévitables ?***

– A l'évidence oui. Le transport aérien mondial aura perdu plus d'argent en trois ans qu'il n'en a jamais gagné depuis sa création : plus de 50 milliards de francs. Stagnation du trafic, guerre des tarifs, surcapacité, dérégulation, tout cela conduit inévitablement le transport aérien vers des secousses brutales, des faillites, des fusions, des regroupements. Bref, notre secteur est entré dans un processus meurtrier.

» Face à la dégradation des recettes commerciales, la maîtrise des coûts est plus que jamais une priorité majeure. L'ampleur de la crise oblige toutes les compagnies aériennes à un programme très sévère de retour à l'équilibre et à une politique rigoureuse en ce qui concerne la gestion des effectifs. Par quel miracle Air France pourrait-elle y échapper ?

***– Le plan de restructuration suffira-t-il pour ramener Air France à l'équilibre en 1994 ou pensez-vous, comme le souhaitent les syndicats, qu'une augmentation de capital serait bienvenue ?***

– Nous avons dit que notre objectif était de revenir à l'équilibre en 1994. Mais je ne lis pas dans le marc de café. J'ignore ce que vont être l'évolution du trafic et des tarifs, les conditions de la concurrence, le prix du carburant, le cours du dollar. Cela fait beaucoup d'incertitudes. Pour l'heure, je dis à l'ensemble des personnels de l'entreprise que le salut d'Air France doit d'abord venir d'Air France.

» Le jour venu, lorsque l'entreprise aura fait tous ces efforts par elle-même, nous verrons quel peut être et quel doit être éventuellement le rôle de l'actionnaire. Pour l'instant, je le répète, c'est à Air France de faire face.

### *« Juste prix »*

***– Le rachat d'UTA et par conséquent d'Air Inter pour un montant de 7 milliards de francs a creusé le déficit. Etait-ce indispensable ?***

– C'était vital. Air France était la seule grande compagnie aérienne en Europe privée d'accès à son marché intérieur, ainsi qu'à une partie de l'Afrique et de l'Asie.




Cela constituait pour nous un handicap majeur de nature à compromettre notre avenir. Si Pan Am a disparu, c'est parce qu'elle ne disposait pas du marché intérieur américain indispensable à l'alimentation de ses vols.

» Auriez-vous préféré qu'UTA, avec son réseau en Afrique et sa position de blocage au capital d'Air Inter, soit vendue à British Airways ou Lufthansa ? Soyons sérieux. Enfin, nous avons payé cette opération à son juste prix. Cela a été prouvé maintes fois et nous en tirons d'ores et déjà 1 milliard de francs d'économies annuelles reconductibles.

***– Parmi les sinistrés du transport aérien, British Airways est la seule compagnie en Europe à afficher des bénéfices importants après avoir pris des mesures drastiques dès les années 80. Air France ne réagit-elle pas avec retard ?***

– Non. Nous avons réagi à la dégradation de l'environnement du transport aérien dès juin 1990 en adoptant des mesures de réduction des coûts, avant même la crise du Golfe et avant la plupart de nos concurrents. Cela étant, British Airways est en fait dans une position tout à fait protégée. Elle est d'abord protégée sur la route principale de l'Atlantique nord, essentielle à la fois en termes de trafic et de profit, grâce à un traité datant de 1977 qui lie la Grande-Bretagne aux Etats-Unis et qui limite la concurrence des compagnies américaines sur les aéroports britanniques. Cette protection, très soigneusement suivie par les autorités britanniques, est aujourd'hui au cœur de la négociation avec les Américains pour le rachat d'US Air : ce n'est pas un hasard.

» British Airways bénéficie d'un autre avantage par rapport à nous, ses charges sociales au taux de 17 % sont à comparer à nos 37 %. Avec les mêmes charges que British Airways, les comptes de la seule compagnie Air France seraient améliorés de 2 milliards de francs. Il est vrai que British Airways a procédé à sa réorganisation très tôt. Cette compagnie est le résultat de plusieurs fusions successives : d'abord entre British European Airways (BEA) et British Overseas Airways Corporation (BOAC), puis plus récemment avec British Caledonian et il y a quelques semaines Dan Air. Les premières réorganisations du transport aérien britannique remontent à 1974. Nous avons fait l'opération Air France, Air Inter, UTA, en 1990, sans doute avec quelque retard. Cela étant, ce retard, nous le rattrapons.

### *« Un artifice sans fondement juridique »*

***– Vous reprochez au commissaire européen à la concurrence, Sir Leon Brittan d'avoir favorisé la compagnie britannique au cours de ses acquisitions successives. Pourquoi ?***

– D'abord, je constate qu'Air France a mis neuf mois à aboutir, difficilement d'ailleurs, dans la négociation avec la direction de la concurrence à Bruxelles pour la reprise d'UTA et qu'il nous a fallu six mois pour notre rapprochement avec la compagnie Sabena. British Airways, elle, a obtenu en quelques semaines, en quelques jours même, ses autorisations de la direction générale de la concurrence, aussi bien en ce qui concerne l'opération Dan Air que l'opération TAT. C'est déjà, pour moi, une première source d'interrogations. Sur le fond, les conditions dans lesquelles ont été approuvées certaines de ces opérations britanniques me laissent perplexe.

» Le rachat de Dan Air paraît notamment avoir été exclu un peu vite du champ de réglementation sur les concentrations, sous prétexte que le chiffre d'affaires concerné – les activités charter n'ont pas été prises en considération – était en dessous du seuil requis. Quand on regarde le dossier de près, on constate que cela n'est possible que par un artifice sans fondement juridique. Nous sommes dans un Etat de droit, dans une communauté de droit, je demande donc des explications.

***– Allez-vous demander des aménagements à l'accord de 1990 à la suite de la fusion Air France-UTA-Air Inter ?***

– Pour l'instant, ce n'est pas la question. Ce qui m'importe à ce stade, c'est de savoir si les règles du jeu appliquées à British Airways ont obéi au même principe que celles qui ont été imposées à Air France, et j'ai quelques doutes. C'est en fonction des réponses à cette interrogation que nous formulerons nos demandes, soit devant la Commission, soit devant les tribunaux.

***– Craignez-vous une offensive de British Airways en France après le rachat de TAT ?***

– British Airways va certainement lancer son offensive en France, notamment par le biais de TAT. Mais la concurrence ne nous fait pas peur. Je constate que la compagnie néerlandaise KLM a essayé de faire la même chose en achetant Air Littoral et que ça lui a coûté très cher. Elle a finalement été obligée de se retirer piteusement, après y avoir laissé beaucoup de plumes. Pour faire face à nos grands concurrents, nous avons aussi des atouts. Certes, le travail de restructuration en cours sera dur et sans doute long. Cela étant, je fais confiance aux personnels d'Air France et à leur sens des responsabilités. Pour ma part, je mettrai tout en œuvre pour mener notre plan à bien. »

Propos recueillis par **MARTINE LARONCHE**



## INDICATEURS

**GRANDE-BRETAGNE**

• **Prix à la consommation : l'inflation au plus bas depuis six ans.** – Les prix à la consommation ont baissé de 0,1 % en novembre, a fait savoir l'office des statistiques vendredi 11 décembre. En rythme annuel, le taux d'inflation britannique est tombé à 3 % le mois dernier contre 3,6 % d'octobre 1991 à octobre 1992, soit le meilleur résultat enregistré depuis six ans. La bonne performance de novembre a été expliquée principalement par la diminution du coût des crédits immobiliers, liée à la baisse récente des taux d'intérêt.

**JAPON**

• **Excédent commercial : + 18,5 % en novembre.** – L'excédent commercial japonais a atteint 7,6 milliards de dollars (41 milliards de francs) au mois de novembre – contre 10,9 milliards de dollars en octobre –, a annoncé lundi 14 décembre le ministère nippon des finances, soit une hausse de 18,5 % par rapport au mois de novembre 1991. Par zones géographiques, cet excédent s'élève à 3,9 milliards de dollars (21 milliards de francs) à l'encontre des Etats-Unis, avec une baisse de 0,1 % des exportations, moins forte toutefois que celle des importations (– 7,8 %). Avec la CEE, le commerce nippon a encore été excédentaire de 1,6 milliard de dollars (8,6 milliards de francs) le mois dernier. Seule l'Asie non communiste, également en déficit vis-à-vis du Japon (16,7 milliards de francs), a vu ses échanges progresser de 6,5 % pour les exportations japonaises vers cette zone et pour les importations.

□ **200 modèles de jouets retirés ou saisis par les services de la répression des fraudes.** – Plusieurs types de jouets ont été retirés du marché français ou saisis, après que les premiers résultats d'une enquête du ministère de l'économie et des finances eurent révélé que 200 modèles étaient *« susceptibles d'être déclarés non conformes ».* L'enquête de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes porte plus particulièrement sur les jouets électriques, les peluches et les poussettes. Elle a notamment montré que trente types de peluches sur quarante présentaient des défauts. C'est le cas d'un lot de 2 739 peluches fabriquées en Chine et saisies dans le Val-d'Oise, qui s'avèrent inflammables ou comportent des parties détachables pouvant être ingérées par les enfants.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 décembre 1992 :

DES DÉCRETS

– No 92-1284 du 8 décembre 1992 portant publication de la convention pour la reconnaissance mutuelle des inspections concernant la fabrication des produits pharmaceutiques, faite à Genève le 8 octobre 1970 ;

– No 92-1289 du 9 décembre 1992 pris pour l'application de l'article 5 de la loi no 92-60 du 18 janvier 1992 renforçant la protection des consommateurs.


Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

# ÉCONOMIE

CONSOMMATION

## A l'approche des fêtes de fin d'année

# Le commerce joue la carte de la braderie

**Les grands instituts de prévision comptent sur la consommation pour tirer la croissance. Mais l'attitude des ménages reste erratique, imprévisible. Du côté de l'offre, la guerre du discount fait rage. Décontenancé et inquiet, le commerce joue peu, en cette période de fêtes, sur le registre de la féerie et plutôt sur celui de la braderie.**

Chèques-cadeaux, remises à la caisse, ristournes en tout genre, peluches gratuites ou bradées pour x milliers de francs d'achats : la guerre des prix fait rage dans le commerce. Pour séduire un consommateur économe, les distributeurs lui parlent le langage du porte-monnaie et vantent plus leurs ristournes que leur marchandise. Sur les affiches, les grands magasins sont les derniers à jouer, pour les fêtes, la carte de la magie. Les autres publicités sont plus prosaïques. Car, après l'embellie de septembre et d'octobre, novembre a été franchement mauvais pour le commerce dans tout l'Hexagone. Les grandes débauches de consommation auxquelles s'adonnaient les Français pour les fêtes de fin d'année sont loin et la distribution, déboussolée, n'a plus qu'un objectif : ne pas rater sa saison. Même les hypermarchés, habitués à de confortables – et constantes – performances, sont frappés : en novembre, leurs ventes ont chuté de plus de 6 % par rapport au même mois de l'année précédente, à nombre de magasins constants. Le recul (– 8,3 %) a été particulièrement marqué dans les magasins populaires (comme Monoprix ou Uniprix) et les grands magasins (– 8 %). Tous les secteurs sont concernés : le textile-habillement, dopé en septembre par une vague de froid précoce, ne pavoisait plus dès octobre. Fait très nouveau : l'alimentaire est touché à son tour par la crise depuis l'été. Le jouet est en deçà de ses prévisions, ses ventes ayant démarré tard, à la fin du mois de novembre.

*« Les consommateurs deviennent des clients circonspects. On achète plutôt utile et réfléchi, la démarche est plus économique, avec arbitrage sur le prix. On cherche le bon produit, au bon moment et après avoir mûrement préparé son choix »*, explique l'Institut français du libre-service (IFLS) dans sa dernière lettre. Face à eux, *« les distributeurs adaptent leur stratégie : renforcement des gammes premier prix, plus grande maîtrise des assortiments, gestion stricte des stocks, renforcement des promotions avec des messages axés sur les prix et les actions saisonnières »*.

### *Des ristournes permanentes*

C'est la grande braderie. Des pans entiers du commerce cèdent désormais au charme des ristournes permanentes : après les fourreurs, les marchands de moquettes ou de meubles, c'est au tour de la parfumerie et de la bijouterie de couvrir leurs vitrines d'offres alléchantes. Généralement, les devantures n'y gagnent ni en beauté ni en poésie ! De l'hyper au supermarché, en passant par les grands magasins ou les catalogues, les promotions fleurissent sur les jouets, à quelques semaines des fêtes. La vente par correspondance – qui est pourtant le secteur qui s'en tire le mieux de tous – casse les prix de ses catalogues, y compris ceux du « blanc », dont la saison ne commence qu'en janvier.

La sauvagerie de cette concurrence désorganise en particulier le petit commerce. Elle fera des victimes : comment résister, lorsqu'on est une parfumerie de quartier, aux réductions tapageuses des grands « discounters » qui se propagent de boutique en boutique ? La situation dure depuis plusieurs mois – à la fin du mois d'avril, le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes s'en inquiétait publiquement – et ne fait qu'empirer. Or, il n'est pas sûr que le consommateur s'y retrouve : dans la parfumerie, les prix de référence ont disparu depuis 1988. Que veulent donc dire les *« – x% »* affichés ? S'appliquent-ils sur toutes les marques ? Sentant le danger d'une désorganisation totale de la distribution, les grands soldeurs de la place comme Sylver Moon ou Bernard Marionnaud annoncent un retour aux prix *« vrais »*.

Sollicitées pour consentir des facilités aux distributeurs, les marques commencent à être ébranlées en amont : *« Les fondements même du contrat sélectif qui établit les bases de la relation commerciale entre le fabricant et son distributeur sont de plus en plus remis en cause »*, écrit la Eurostaf dans une étude sur le secteur. Et une maison comme Clarins révise à la baisse ses prévisions de résultats en raison de *« la dégradation actuelle du marché des cosmétiques »* qui, en boutiques spécialisées, ne progressait plus que de 1,9 % à la fin septembre (contre 6,3 % à la fin juin).

On brade aussi dans la bijouterie. En s'y intéressant, les hypers ont fait descendre l'or dans la rue, aidés par le recul du prix du métal sur les marchés. Comme dans la parfumerie, les magasins franchisés se battent à coups de promotions et couvrent leur vitrines de bandeaux vantant le prix – forcément imbattable – de leur marchandise. Néanmoins, le petit commerce s'en tire encore : dans son dernier numéro, *Que choisir ?* montre que les prix des bijoutiers traditionnels ne sont pas systématiquement moins intéressants que ceux des franchisés.

Et que dire du jouet ! Le Père Noël va pouvoir faire des affaires puisque, contrairement à toutes les traditions, on casse les prix avant même son passage ! Le Français – l'Européen qui consacre le plus d'argent à ses chères petites têtes blondes – s'y retrouvera peut-être sur sa facture. En termes de qualité, c'est une autre affaire : les fabricants français s'émeuvent des risques encourus par les acheteurs de jouets sans marque (« le Monde-l'Economie » du 8 décembre).

Les exemples pourraient être multipliés : dans l'électroménager, le chiffre d'affaires de Darty a baissé de 2,17 % entre le 1er septembre 1991 et le 31 août 1992 malgré l'ouverture de sept nouveaux magasins... Dans le meuble, on est loin des chambres à coucher en bois de rose : la consommation se déplace vers les petits objets (tabourets, lampes, abat-jour, ustensiles en tout genre)... Les hôtels ne font plus le plein et, après la pension complète, voient disparaître la demi-pension. Dès la mi-juillet, les victuailles des vacanciers remplacent dans les mini-bars les « mignonnettes » ou les sachets de cacahuètes... Les grands restaurants, devant leurs salles vides, en viennent à proposer des menus infiniment moins onéreux que la carte. *« Un dîner revient à plus de 1 000 francs pour deux couples. C'est trop cher pour le client »*, commente M. Jacques Thé, président d'une des organisations professionnelles des hôteliers français.

### *L'inquiétude des Français*

Alors on dîne chez soi. Tant pis pour le rêve, mis à mal par la valse systématique des étiquettes. *« C'est dangereux, car nous perdrons toute séduction et nous jetterons la créativité par-dessus bord »*, s'inquiète M. Léon Salto, directeur de la branche magasins du Printemps. Car la féerie n'est pas la seule à pâtir de l'utilisation systématique du seul prix comme argument de vente : on ne parle plus beaucoup de la nouvelle « quête d'authenticité » d'un client lassé par la société de consommation ou revenu de la frime ! Alors que l'an passé, ces thèmes faisaient fureur, aujourd'hui, les raisonnements se sont simplifiés, tandis que l'idée toute bête d'une crise s'affirme.

Désormais, on avance surtout le désendettement, le taux d'épargne, le comportement de précaution d'un consommateur qui sur-réagit au ralentissement de son pouvoir d'achat. Pourtant, les analyses économiques ne se vérifient pas tout à fait : théoriquement, lorsque leur revenu s'infléchit, les ménages ont tendance à tirer sur leur épargne pour préserver leur consommation. Depuis un an et demi, ce n'est plus le cas : leur taux d'épargne augmente. Les observateurs invoquent donc de plus en plus *« l'inquiétude »* des Français – donnée éminemment subjective et donc difficilement mesurable – pour expliquer leur comportement. Peur du chômage, inquiétudes pour leur retraite, sentiment d'une perte de richesse quand leur patrimoine immobilier et leur portefeuille boursier baissent, méfiance vis-à-vis de tous les crédits... Ces explications, difficiles à modéliser, se combineraient.

Si la peur du chômage est difficile à quantifier, l'effet du chômage, lui, se traduit clairement dans les chiffres : il y a quelques jours, l'INSEE a montré que les chômeurs réduisaient en moyenne de 25 % leur consommation. Un montant considérable, à l'heure où la France a franchi sans tambour ni trompette le seuil des trois millions de chômeurs en données brutes.

FRANÇOISE VAYSSE


**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

**Le Monde PUBLICITE** S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*




**ABONNEMENTS**
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | AUTRES PAYS Voie normale-CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

*Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

221 MQ 02 — PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Pays : ______
Localité : ______

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

# VIE DES ENTREPRISES

Pour renforcer sa politique marketing

## Philips internationalise sa direction

AMSTERDAM

de notre correspondant

Vendre ses produits « comme des petits pains » est le rêve légitime de toute entreprise, et Philips, apparemment, le caresse plus que toute autre. Le groupe d'Eindhoven a procédé, la semaine dernière, au recrutement surprise de deux gestionnaires de poids qui doivent le faire bénéficier de leur expérience de la commercialisation des produits de consommation courante. Il s'agit de M. Floris Maljers, président de la multinationale anglo-néerlandaise Unilever (agroalimentaire, lessives, produits de beauté, cosmétiques), et de M. Pierre Everaert, président de Ahold, numéro un de la distribution aux Pays-Bas et important opérateur international (il contrôle des chaînes de magasins aux Etats-Unis et a développé en Europe une alliance avec Casino et Argyll).

A travers cette opération, ce sont deux des entreprises néerlandaises les plus florissantes qui voient leurs figures de proue se porter au chevet de la multinationale de l'électronique, blessée par la crise et traditionnellement anémique au plan du marketing. Et c'est au plus haut niveau que la régénération est censée se produire. M. Maljers rejoindra, en effet, le conseil de surveillance de Philips à compter du 6 mai 1993, sans quitter Unilever. Quant à M. Everaert, le président de Philips, M. Jan Timmer, l'a purement et simplement débauché pour le faire siéger, à partir de la même date, au conseil de direction.

Ce transfert surprise, qui a quelque peu interloqué les milieux d'affaires néerlandais, a une seconde signification : Philips ne pourra plus encourir le reproche d'être une multinationale... provinciale, uniquement gérée par des Néerlandais. Car M. Everaert est un Belge naturalisé américain, et son arrivée parachève l'internationalisation des instances suprêmes du groupe d'Eindhoven, favorisée par le départ à la retraite imminent des deux derniers hommes du sérail au sein du conseil de direction actuel, MM. Appelo et Bouuwkamp.

Au printemps prochain, trois des cinq membres du conseil de direction, qui est l'organe exécutif suprême, seront des étrangers : l'Américain Frank Carruba (ex-Hewlett-Packard, arrivé en 1991), le Britannique Dudley Eustace (ex-British Aerospace, arrivé en 1992) et M. Pierre Everaert. Le même mouvement est perceptible au sein du conseil de management où les étrangers, qui occupent actuellement la moitié des dix sièges, vont également devenir majoritaires, avec huit membres sur treize, à partir du 1er mars 1993.

CHRISTIAN CHARTIER

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### DÉCÈS

□ **Disparition de Kenneth Colin Irving, fondateur du groupe canadien Irving Industrial.** – Kenneth Colin Irving, fondateur de l'un des empires industriels les plus importants du Canada, est décédé, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 décembre, à Saint-John, dans la province du Nouveau-Brunswick. Il s'était lancé dans les affaires au début des années 20 en faisant l'acquisition d'une station d'essence, première étape dans la construction du Irving Industrial Group, empire qui regroupe quelque 300 sociétés aujourd'hui dirigées par ses trois fils (James, Arthur et John). Le fleuron de cet empire reste la société Irving Oil Ltd qui possède plusieurs centaines de stations d'essence, une importante flotte de pétroliers, ainsi que la plus grosse raffinerie du Canada. K. C. Irving possédait également le quart des forêts de cette province et une part substantielle de celles de l'Etat américain voisin du Maine, pour approvisionner ses papeteries et scieries. Il était propriétaire des quatre quotidiens anglophones du Nouveau-Brunswick, de stations de télévision et de radio, ainsi que du chantier naval de Saint-John.

□ **...et de Cornelius Vanderbilt Whitney, fondateur de la compagnie Pan Am.** – L'homme d'affaires Cornelius Vanderbilt Whitney, héritier de deux grandes familles américaines et fondateur de la compagnie aérienne Pan Am, est décédé, dimanche 13 décembre, à Saratoga Springs (New-York), à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Propriétaire d'un des plus grands élevages de chevaux de course des Etats-Unis, M. Vanderbilt Whitney, surnommé «Sonny», a été l'un des gros pourvoyeurs de fonds du Hollywood de la grande époque. Il devait, notamment, coproduire *Autant en emporte le vent*, *Une étoile est née* et *Rebecca*. Né en février 1899 à Roslyn (New-York), il était le petit-fils de William Collins Whitney, fondateur de l'élevage de chevaux et secrétaire à la Marine du président Grover Cleveland. Sa mère, Gertrude Vanderbilt, elle aussi issue d'une richissime famille d'industriels, était un sculpteur qui avait fondé le Whitney Museum of American Art de New-York.

### CRISE

□ **KIO : le Koweït affirme avoir perdu 27 milliards de francs en Espagne.** – Le holding public koweïtien KIO (Kuwaït Investment Office) a subi des pertes en Espagne de l'ordre de 5 milliards de dollars (27 milliards de francs), a affirmé, samedi 12 décembre, le ministre koweïtien des finances et du plan, M. Nasser al-Roudhane. Le ministre, cité par l'agence koweïtienne KUNA, a précisé que ces pertes, dues notamment à *« une mauvaise gestion et des irrégularités administratives et juridiques »*, ont été enregistrées par le groupe espagnol Torras, contrôlé par le KIO. *« Les pertes, y compris des crédits accordés sans garanties, s'élèvent à quelque 5 milliards de dollars »*, a-t-il ajouté. Début décembre, Torras, actuellement dirigé par le Koweïtien Mahmoud al-Nouri, a entamé une procédure de mise en cessation de paiements pour l'ensemble de ses filiales, dont Papel (papier) et Ercros (chimie).

□ **Siemens-Skoda : les négociations vont reprendre.** – Les négociations, rompues récemment, entre le groupe allemand Siemens et le groupe tchèque de la mécanique lourde Skoda Plzen (28 000 salariés) sur la création de deux joint-ventures (énergie et transports) vont reprendre, selon le ministre tchèque de l'industrie, M. Vladimir Dlouhy. Les Allemands avaient interrompu, la semaine dernière, les négociations sur la création de Skoda Energo (à laquelle est associée Framatome) et Skoda Transports à cause de *« nouvelles exigences inacceptables »* de la part de Skoda, concernant notamment la hauteur de sa participation. Les Tchèques reprochaient quant à eux à Siemens de vouloir acquérir la marque Skoda sans en payer le prix, évalué par eux à 100 millions de dollars.

### OUVERTURE

□ **Inauguration de la première usine européenne de crèmes glacées d'Haagen-Dazs.** – La première usine européenne du fabricant américain de crèmes glacées Haagen-Dazs a été inaugurée, jeudi 10 décembre, près d'Arras dans le Pas-de-Calais. Cette usine, qui représente un investissement de 300 millions de francs (dont plus de 57 millions d'aides publiques), a une capacité totale de 45 millions de litres de crème glacée par an et emploiera 200 personnes en 1995. Dès 1993, l'usine d'Arras, qui approvisionnera les onze pays européens où Haagen-Dazs est implanté, produira 21 millions de litres de crème glacée avec 130 personnes. La firme américaine est une filiale du groupe britannique Grand Met, un des géants du secteur agroalimentaire avec un chiffre d'affaires total d'environ 70 milliards de francs.

### MARQUE

□ **Beiersdorf reprend les droits mondiaux de Nivea.** – Le groupe allemand Beiersdorf (chimie, cosmétique) a annoncé récemment qu'il allait reprendre à la société britannique Smith and Nephew les droits mondiaux de la marque Nivea au Royaume-Uni et dans le Commonwealth. La marque Nivea avait été confisquée aux Allemands dans plusieurs pays étrangers pendant la dernière guerre mondiale. Depuis, Beiersdorf avait progressivement racheté ses droits, notamment aux Etats-Unis (1973) et en France (1979). Beiersdorf et Smith and Nephew *« sont arrivées ensemble à la conclusion qu'une continuation du développement de la plus importante marque de cosmétiques du monde serait assurée par le contrôle des droits de Nivea par Beiersdorf »*, précise le communiqué. En échange, le groupe Beiersdorf a versé 46,5 millions de livres (environ 390 millions de francs) à la compagnie britannique.



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 14 décembre ↓

### En panne

La semaine a démarré sur une note négative à la Bourse, dans un marché en panne, sans initiative. L'indice CAC 40 perdait 1,27 % à 1 736,44 points en début d'après-midi après avoir ouvert en recul de 0,05 %. « De nombreux spéculateurs, en particulier les étrangers, avaient joué vendredi l'éclatement du SME à l'issue du sommet d'Edimbourg. Ils comptaient ensuite sur une baisse des taux d'intérêt », expliquait un analyste. « Le marché était resté bloqué sur ce fantasme, alors que le franc frôlait les 3,42 francs pour 1 mark (vendredi) et que l'activité boursière était peu soutenue en raison des incertitudes », ajoutait-il. Ainsi, ni la publication du chiffre de l'inflation française pour novembre, jugé satisfaisant, ni le redressement du franc (repassé à 3,4050 francs face au mark) ne parvenaient lundi à redresser la situation.

Du côté des valeurs, Total enregistrait une forte baisse après les déclarations de M. Serge Tchuruk lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie pour des modifications de statuts après la privatisation du groupe pétrolier. Le président de Total a indiqué : « Ainsi la baisse de 47 % du résultat net en part du groupe enregistrée au 1er semestre 1992 par rapport au premier semestre 1991 devrait-elle, compte tenu de l'incidence négative des éléments exceptionnels du second semestre annoncés au mois de novembre, se trouver confirmée sinon légèrement dépassée pour l'année entière. » Le titre repassait sous son cours de privatisation (230 francs). Parmi les autres baisses figuraient des valeurs de la distribution comme Pinault, Printemps, Galeries Lafayette et Bon Marché. En hausse on notait IDIA, Skis Rossignol et Essilor, avec peu d'échanges.

### LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

| | 4-12-92 | 11-12-92 |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 100,6 | 99,6 |
| Valeurs industrielles | 103,8 | 101,4 |
| Valeurs étrangères | 87,5 | 86,9 |
| Pétroles-Énergie | 90,9 | 90,5 |
| Chimie | 120,2 | 118,7 |
| Métallurgie, mécanique | 97,2 | 97,6 |
| Electricité, électronique | 110,2 | 108,8 |
| Bâtiment et matériaux | 96,4 | 95,7 |
| Ind. de consom. non alim. | 112 | 110,5 |
| Agroalimentaire | 100,4 | 98,3 |
| Distribution | 107 | 102,7 |
| Transports, loisirs, services | 91,4 | 88,6 |
| Assurances | 101,8 | 100,4 |
| Crédit bancaire | 114,7 | 113,7 |
| Sicomi | 84,6 | 84,9 |
| Immobilier et foncier | 88,8 | 88,2 |
| Investissement et portefeuille | 89,9 | 87,5 |

Base 100 : 31 décembre 1991

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu fixe | 101,7 | 102 |
| Emprunts d'Etat | 100,9 | 101,4 |
| Emprunts garantis et assimilés | 102,2 | 102,3 |
| Sociétés | 102,2 | 102,3 |

Base 100 en 1949

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 3 882 | 3 778,38 |
| Valeurs étrangères | 3 351,25 | 3 443,8 |

Base 100 en 1972

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 558 | 544,27 |
| Valeurs étrangères | 468 | 464,9 |

Base 100 : 31 décembre 1980

| | | |
|---|---|---|
| Indice des val. fr. à rev. fixe | 121,5 | 121,80 |
| Emprunt d'Etat | 122,8 | 122,79 |
| Emprunts garantis et assimilés | 121 | 121,12 |
| Sociétés | 118,8 | 120,10 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

| | 4-12-92 | 11-12-92 |
|---|---|---|
| Indice général | 474,8 | 464,7 |
| Produits de base | 428,6 | 416 |
| Construction | 392,7 | 390,2 |
| Biens d'équipement | 235,7 | 232,8 |
| Biens de consom. durables | 474,9 | 470,7 |
| Biens de consom. non durables | 819,2 | 803,6 |
| Biens de consom. alim. | 839 | 806,4 |
| Services | 470 | 468,6 |
| Sociétés financières | 438,2 | 435,9 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 340,7 | 334,1 |
| Valeurs industrielles | 480 | 470,2 |

## TOKYO, 14 décembre ↓

### Effritement

La Bourse de Tokyo a perdu du terrain, lundi 14 décembre, au terme d'une journée de transaction calme et peu étoffée et dans un marché qui manquait de direction précise. En clôture, l'indice Nikkei a cédé 151,05 points ou 0,87 % à 17 289,97 points.

Les investisseurs ont fait preuve d'attentisme et de prudence alors que la Banque du Japon, qui, dans son rapport trimestriel, publié vendredi, notait que l'économie nippone continuait de décliner, n'a pas baissé ses taux directeurs. *« Le remaniement ministériel, le vote du collectif budgétaire, et l'espoir d'une baisse des taux n'ont pas convaincu le marché »*, explique un opérateur.

| VALEURS | Cours du 11 déc. | Cours du 14 déc. |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 270 | 1 270 |
| Bridgestone | 1 140 | 1 140 |
| Canon | 1 350 | 1 380 |
| Fuji Bank | 1 820 | 1 800 |
| Honda Motors | 1 330 | 1 310 |
| Matsushita Electric | 1 170 | 1 140 |
| Mitsubishi Heavy | 552 | 547 |
| Sony Corp. | 4 110 | 4 120 |
| Toyota Motors | 1 440 | 1 440 |



## PARIS :

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 4415 | 4413 |
| B.A.C. | 23 70 | ... |
| Boiron (Ly) | 488 90 | 488 |
| Boisset (Lyon) | 231 | 231 |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | 800 | 785 |
| Calberson | 235 | 231 |
| Cardif | 770 | 769 |
| C.E.G.E.P. | 180 | 175 |
| C.F.P.I. | 225 | 231 |
| C.N.I.M. | 940 | 935 |
| Codetour | 280 | 280 |
| Conforama | ... | .... |
| Creeks | 98 40 | 98 40 |
| Dauphin | 176 | 173 |
| Delmas | 970 | 965 |
| Demachy Worms Cie | 395 | .... |
| Devanlay | 950 | 955 |
| Deville | 80 | 81 |
| Dollsos | 159 50 | 159 50 |
| Editions Belfond | 200 | .... |
| Europ. Propulsion | 170 | 170 |
| Finacor | 118 | 123 90 |
| G.F.F. (group.fon.f.) | 48 | .... |
| G.L.M. | 425 | 430 |
| Gravograph | 132 | 131 50 |
| Guimoti | 720 | .... |
| I.C.C. | 175 | 175 |
| Idianova | 39 50 | 39 60 |
| Immob. Hôtelière | 1000 | 1000 |
| Internt. Computer | 135 | 133 50 |
| I.P.B.M. | 35 | 35 |
| Locamic | 128 10 | .... |
| Mors Comm. | 295 70 | 300 |
| Molex | 133 60 | .... |
| N.S.C. Schlumberger | 748 | 740 |
| Publ.Filipacchi | 380 70 | 380 70 |
| Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 317 | .... |
| Select Invest (Ly) | 90 | 85 50 |
| Serbo | 140 | 140 |
| Sopra | 315 | 317 |
| TF1 | 374 50 | 385 |
| Thermador H. (Ly) | 316 | .... |
| Unilog | 227 90 | 226 |
| Viel et Cie | 115 | 118 |
| Y. St-Laurent Groupe | 479 90 | 458 |



### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 décembre 1992

Nombre de contrats estimés : 89 624

| COURS | ÉCHÉANCES Déc. 92 | Mars 93 | Juin 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 110,20 | 111,38 | 111,80 |
| Précédent | 110,22 | 111,42 | 111,86 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Janv. 93 | Mars 93 | OPTIONS DE VENTE Janv. 93 | Mars 93 |
|---|---|---|---|---|
| 112 | 0,34 | 0,91 | – | – |

### CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 847

| COURS | Déc. 92 | Janv. 93 | Fév. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1 780 | 1 799 | 1 796 |
| Précédent | 1 782 | 1 796 | 1 849 |

### CHANGES

**Dollar : 5,3545 F ↓**

Le dollar se repliait à 5,3545 francs, lundi 14 décembre, lors des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,3865 francs à la clôture des échanges interbancaires de vendredi. Au fixing de Francfort, le dollar était aussi à la baisse, s'échangeant à 1,5725 DM contre 1,5790 vendredi à la clôture.

| FRANCFORT | 11 déc. | 14 déc. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,5790 | 1,5725 |
| **TOKYO** | 11 déc. | 14 déc. |
| Dollar (en yens) | 123,78 | 123,88 |

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (14 déc.) ........ 9 15/16-10 %

New-York (11 déc.) ........ N.C.

### BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

| | 10 déc. | 11 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 101,40 | 100,90 |
| Valeurs étrangères | 87,30 | 87 |
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 472,56 | 464,60 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 1 769,48 | 1 758,70 |

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

| | 10 déc. | 11 déc. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 312,19 | 3 304,08 |

LONDRES (Indice « Financial Times »)

| | 10 déc. | 11 déc. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 726,50 | 2 716,20 |
| 30 valeurs | 2 064,20 | 2 062,80 |
| Mines d'or | 66,40 | 65,70 |
| Fonds d'Etat | 93,64 | 93,84 |

FRANCFORT

| | 10 déc. | 11 déc. |
|---|---|---|
| Dax | 1 494,48 | 1 476,01 |

TOKYO

| | 11 déc. | 14 déc. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 17 441,02 | 17 289,17 |
| Indice général | 1 325,15 | 1 316,35 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT Demandé | Offert | COURS TERME TROIS MOIS Demandé | Offert |
|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 5,3570 | 5,3600 | 5,4505 | 5,4585 |
| Yen (100) | 4,3253 | 4,3314 | 4,3990 | 4,4096 |
| Ecu | 6,6855 | 6,6945 | 6,6789 | 6,6963 |
| Deutschemark | 3,4005 | 3,4015 | 3,4136 | 3,4184 |
| Franc suisse | 3,7831 | 3,7880 | 3,8236 | 3,8332 |
| Lire italienne (1000) | 3,8498 | 3,8562 | 3,8221 | 3,8340 |
| Livre sterling | 8,3617 | 8,3691 | 8,4364 | 8,4528 |
| Peseta (100) | 4,7715 | 4,7764 | 4,7190 | 4,7322 |

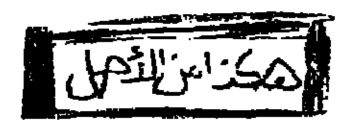
### TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS Demandé | Offert | TROIS MOIS Demandé | Offert | SIX MOIS Demandé | Offert |
|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 3 1/2 | 3 5/8 | 3 1/2 | 3 5/8 | 3 9/16 | 3 11/16 |
| Yen (100) | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 5/8 | 3 3/4 | 3 9/16 | 3 11/16 |
| Ecu | 11 | 11 1/4 | 10 1/16 | 10 15/16 | 10 1/8 | 10 1/4 |
| Deutschemark | 9 1/16 | 9 1/4 | 8 15/16 | 9 1/8 | 8 7/16 | 8 5/8 |
| Franc suisse | 6 1/4 | 6 3/8 | 6 1/8 | 6 1/4 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| Lire italienne (1000) | 13 1/4 | 13 3/4 | 13 3/8 | 13 3/4 | 13 3/8 | 13 5/8 |
| Livre sterling | 7 3/16 | 7 5/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 6 3/4 | 6 7/8 |
| Peseta (100) | 15 | 15 1/2 | 14 7/8 | 15 9/8 | 14 3/8 | 14 7/8 |
| FRANC FRANÇAIS | 10 1/2 | 11 | 10 5/16 | 11 | 9 13/16 | 10 3/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Pinault rachète la moitié des «junk bonds» d'Altus.** – La fusion des groupes Pinault et Printemps a été entérinée, vendredi 11 décembre, par les assemblées générales extraordinaires des deux groupes, et donne naissance à un ensemble de distribution dont le chiffre d'affaires dépasse les 70 milliards de francs. Mais l'endettement net du nouvel ensemble, 19 milliards de francs, est considérable face à des fonds propres de 9,2 milliards de francs.

Parallèlement à cette fusion, le nouvel holding intermédiaire de contrôle du groupe – Artémis – augmente son capital et s'endette pour acquérir la moitié du portefeuille de «junk bonds» (obligations américaines à haut rendement) d'Altus Finance, la filiale du Crédit lyonnais. L'opération portera sur 7 à 8 milliards de francs de «junk bonds» – acquis avec une importante décote de l'ordre de 40 %, – qu'Altus ne peut pas gérer directement en raison de la loi américaine. Ces obligations ont été émises par des sociétés en voie de redressement mais encore surendettées et offriraient un important effet de levier si la reprise américaine venait à se confirmer.





# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 14 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 5340 | C.N.E 3% | 5050 | 5020 | 5030 | - 0 40 |
| 822 | B.N.P. T.P. | 830 | 830 | 830 | .... |
| 819 | Cr.Lyon. T.P. | 820 | 821 | 821 | + 0 12 |
| 1605 | Renault T.P. | 1605 | 1610 | 1610 | + 0 31 |
| 1650 | Rhone Poul. T.P. | 1600 | 1600 | 1600 | .... |
| 1026 | Saint Gobain T.P. | 1025 | 1020 | 1020 | - 0 48 |
| 765 | Thomson T.P. | 760 | 745 | 745 | - 1 97 |
| 550 | ACCOR | 605 | 602 | 600 | - 0 83 |
| 720 | Air Liquide | 765 | 760 | 750 | - 1 96 |
| 620 | Alcatel-Alsthom | 655 | 654 | 651 | - 0 61 |
| 1450 | Als.Superm. | 1470 | 1470 | 1451 | - 1 29 |
| 270 | A L S P I | 255 | 255 | 256 50 | + 0 59 |
| 415 | AGF Sté Centrale | 452 90 | 455 | 459 | + 1 35 |
| 85 | Avenir H. Média | 88 60 | 86 | 86 | - 2 93 |
| 895 | Axa (ex Cie Midi) | 977 | 975 | 959 | - 1 84 |
| 140 | Bafip | 138 60 | 139 90 | 138 80 | + 0 14 |
| 56 | Bail-Equipem. | 51 | 51 90 | 51 | .... |
| 625 | Bail Investiss. | 640 | 642 | 650 | + 1 56 |
| 320 | Bancaire | 364 | 362 | 356 10 | - 2 17 |
| 610 | Bazar H.-V. | 637 | 638 | 638 | + 0 16 |
| 1220 | Berger (M) | 1213 | 1230 | 1229 | + 1 32 |
| 400 | Bertrand Faure | 390 | 394 | 395 | + 1 28 |
| 910 | Bic | 898 | 899 | 897 | - 0 11 |
| 1070 | B.I.P. | 1050 | 1060 | 1060 | + 0 95 |
| 144 | BIS | 117 | 116 80 | 117 | .... |
| 385 | B N P (CI) | 396 | 393 | 395 50 | - 0 13 |
| 490 | Bollore Tech. | 469 | 464 | 461 | - 1 71 |
| 3120 | Bongrain | 2980 | 2985 | 2930 | - 1 68 |
| 460 | Bon-Marché | 435 | 430 | 421 | - 3 22 |
| 510 | Bouygues | 539 | 540 | 537 | - 0 37 |
| 88 | BP France | 84 50 | 86 | 85 20 | + 0 83 |
| 965 | B S N | 947 | 947 | 939 | - 0 84 |
| 1010 | Canal Plus | 1080 | 1075 | 1059 | - 1 94 |
| 184 | Cap Gem.S. | 156 | 157 50 | 151 60 | - 2 82 |
| 175 | Carnaudmetalbox | 183 | 183 | 182 40 | - 0 33 |
| 2390 | Carrefour | 2252 | 2250 | 2221 | - 1 38 |
| 135 | Casino | 147 | 145 20 | 142 60 | - 2 99 |
| 93 | Casino ADP | 96 40 | 96 | 93 70 | - 2 80 |
| 480 | Castorama D.I. | 462 | 462 | 460 | - 0 43 |
| 200 | C.C.F. | 207 70 | 208 | 202 50 | - 2 50 |
| 31 | CCMC Ly. | 28 10 | 28 | 28 | - 0 36 |
| 360 | C.D.M.E. | 386 20 | 390 | 382 | - 1 09 |
| 135 | C.E.G.I.D. | 129 90 | 125 10 | 125 10 | - 3 70 |
| 41 | Centrest (Ny) | 45 | 47 | 46 | + 2 22 |
| 280 | C.E.P. Comm. | 303 50 | 308 | 305 | + 0 49 |
| 82 | Cerus | 71 60 | 73 50 | 72 10 | + 0 84 |
| 875 | Cetelem | 911 | 901 | 902 | - 0 99 |
| 189 | CF Int. | 300 | 300 10 | 293 30 | - 2 23 |
| 230 | CGI Info. | 278 50 | 284 | 275 10 | - 1 22 |
| 950 | C G I P. | 940 | 989 | 922 | - 1 91 |
| 610 | CGP | 612 | .... | .... | .... |
| 1240 | Chargeurs S A. | 1195 | 1183 | 1161 | - 2 85 |
| 265 | Christian Dior | 230 | 230 10 | 220 | - 4 35 |
| 500 | C I C A (M) | 440 | 440 | 440 | .... |
| 290 | Ciments franc. | 287 | 290 | 290 | + 1 05 |
| 455 | Clarins | 470 | 470 | 470 | .... |
| 345 | Club Mediter. | 349 80 | 349 80 | 345 30 | - 1 23 |
| 730 | Colas | 800 | 802 | 795 | - 0 83 |
| 215 | Cpt. Entrep. | 215 | 215 | 215 | .... |
| 1170 | Comptoir Mod. | 1206 | 1197 | 1204 | - 0 17 |
| 225 | CPR (Paris Rée.) | 233 90 | 233 | 236 90 | + 1 28 |

### Règlement mensuel

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 915 | Créd. Foncier | 920 | 925 | 890 | - 3 26 |
| 320 | Crédit Loc. France | 340 | 338 90 | 340 20 | + 0 06 |
| 375 | Cr Lyon.(CI) | 421 | 419 90 | 420 | - 0 24 |
| 969 01 | Crédit Nat. | 1065 | 1066 | 1055 | - 0 94 |
| 465 | CSEE | 542 | 511 | 515 | - 4 98 |
| 3010 | Damart | 3120 | 3115 | 3115 | - 0 16 |
| 395 | Dassault Aviation | 380 | 380 | 378 | - 0 53 |
| 188 | Dassault Electr. | 175 | 174 50 | 173 | - 1 14 |
| 1450 | De Dietrich | 1350 | 1360 | 1320 | - 2 22 |
| 465 | Degremont | 486 | 485 | 488 | + 0 43 |
| 40 | Dév.R.d.C.(Li) | 34 20 | 35 60 | 35 | + 2 34 |
| 62 | Dév.R.Sud-Est | 57 90 | 59 | 59 | + 1 90 |
| 280 | D M C | 262 | 257 | 257 20 | - 1 83 |
| 390 | Docks France | 380 | 375 | 378 | - 0 53 |
| 81 | Dynaction | 86 50 | 87 50 | 87 | + 0 58 |
| 1980 | Eaux (Gle) | 1996 | 2000 | 1980 | - 0 80 |
| 750 | E.B.F. | 745 | 745 | 745 | .... |
| 340 | Ecco | 360 | 360 | 356 | - 1 11 |
| 325 | Elf Aquitaine | 329 20 | 330 | 321 80 | - 2 25 |
| 1070 | EliSanofi(ExSanofi) | 1051 | 1040 | 1015 | - 3 43 |
| 235 | Eram-Elf (Certif) | 226 10 | 227 | 225 20 | - 0 40 |
| 580 | Eridania-Beghin | 584 | 586 | 583 | - 0 17 |
| 370 | Essilor | 383 | 390 | 395 | + 3 13 |
| 180 | Essil.Int.(DP) | 180 | 180 | 178 | - 1 11 |
| 750 | Esso | 770 | 769 | 764 | - 0 78 |
| 1160 | Eurafrance | 1248 | 1245 | 1246 | - 0 16 |
| 440 | Euro RSCG | 407 | 403 | 410 | + 0 74 |
| 65 | Eurodisneyland | 61 85 | 62 40 | 60 80 | - 1 70 |
| 840 | Europe 1 | 806 | 816 | 815 | + 1 12 |
| 28 | Eurotunnel | 29 10 | 29 50 | 29 | - 0 34 |
| 1450 | Exor | 1450 | 1450 | 1450 | . . |
| 103 | Finextel | 118 | 118 | 118 | .... |
| 280 | Fives Lille | 247 50 | 247 | 253 50 | + 2 42 |
| 770 | Fougerolle | 695 | 695 | 685 | - 1 44 |
| 3280 | Fromager. Bel | 3370 | 3340 | 3345 | - 0 74 |
| 1900 | Gal.Lafayette | 1899 | 1880 | 1850 | - 2 58 |
| 280 | G.A.N. | 283 | 292 | 290 | - 1 02 |
| 365 | Gascogne (B) | 356 | 356 | 356 | ... |
| 1160 | Gaz et Eaux | 1240 | 1240 | 1242 | + 0 16 |
| 600 | Geophysique | 655 | 655 | 655 | .... |
| 620 | Groupe André SA | 618 | 610 | 595 | - 3 72 |
| 405 | Groupe Cité | 425 | 418 | 420 | - 1 18 |
| 300 | GTM-Entrep. | 335 | 322 | 335 | .... |
| 1590 | Guyenne-Gas. | 1415 | 1425 | 1385 | - 2 12 |
| 95 40 | Hachette | 81 60 | 83 50 | 80 05 | - 1 90 |
| 420 | Havas | 414 90 | 414 | 405 | - 2 39 |
| 230 | Idia | 211 | 223 | 223 | + 5 69 |
| 290 | Imétal | 333 | 332 | 331 | - 0 60 |
| 118 | Immob. Phénix | 128 90 | 127 | 126 50 | - 1 86 |
| 130 | Ingénico | 126 | 124 20 | 124 40 | - 1 27 |
| 7140 | Inst. Mérieux | 6910 | 6950 | 6950 | + 0 58 |
| 415 | Interbail | 405 | 405 | 406 | + 0 25 |
| 370 | Intertechnique | 371 | 375 | 378 | + 1 89 |
| 720 | J. Lefebvre | 779 | 779 | 772 | - 0 90 |
| 480 | Klepierre | 482 10 | 482 | 485 | + 0 60 |
| 525 | Labinal | 586 | 584 | 588 | + 0 34 |
| 300 | Lafarge | 326 80 | 325 50 | 315 10 | - 3 58 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 250 | Lebon | 260 | 254 | 257 | - 1 15 |
| 3970 | Legrand | 3918 | 3940 | 3835 | - 2 12 |
| 2150 | Legrand (DP) | 2159 | 2160 | 2150 | - 0 42 |
| 121 | Legris Industries | 131 | 133 20 | 133 | + 1 53 |
| 700 | Locindus | 725 | 720 | 728 | + 0 41 |
| 3680 | L.V.M.H. | 3494 | 3507 | 3410 | - 2 40 |
| 485 | Lyon Eaux/Dumez | 452 70 | 455 10 | 445 30 | - 1 63 |
| 37 | Majorette Ly. | 37 | ... | ... | ... |
| 270 | Mar. Wendel | 277 | 277 | 275 | - 0 72 |
| 194 70 | Matra | 186 | 186 | 183 | - 1 61 |
| 72 | Metaleurop | 79 70 | 77 | 78 80 | - 1 13 |
| 23 32 | Métrologie In. | 16 90 | 17 80 | 16 70 | - 1 18 |
| 180 | Michelin | 178 30 | 178 | 176 10 | - 1 23 |
| 82 | MMB | 82 90 | 82 90 | 82 90 | . . |
| 83 | Moulinex | 87 80 | 88 | 87 55 | - 0 28 |
| 770 | Navig. Mixte | 768 | 760 | 751 | - 2 21 |
| 119 | Nord-Est | 128 | 125 10 | 127 50 | - 0 39 |
| 198 | Nordon (Ny) | 214 | 215 | 203 20 | - 5 05 |
| 47 | Olipar | 43 60 | 44 85 | 43 50 | - 0 23 |
| 925 | Oréal | 965 | 969 | 949 | - 1 66 |
| 325 | Paribas | 334 90 | 333 20 | 320 50 | - 4 30 |
| 194 | Pechiney Int. | 205 60 | 206 | 206 20 | + 0 29 |
| 230 | Pechiney (CIP) | 286 90 | 287 10 | 277 | - 3 45 |
| 380 | Pernod Ricard | 356 60 | 358 | 345 30 | - 3 14 |
| 515 | Peugeot | 552 | 554 | 554 | + 0 36 |
| 310 | Pinault | 299 | 282 | 283 90 | - 5 05 |
| 795 | Plastic-Omn. | 785 | 780 | 780 | - 0 64 |
| 195 | Poliet Ex.Lamb.Fr. | 189 20 | 188 90 | 190 | + 0 42 |
| 800 | Primagaz | 823 | 815 | 824 | + 0 12 |
| 700 | Printemps | 720 | 710 | 690 | - 4 17 |
| 545 | Promodes | 510 | 510 | 500 | - 1 96 |
| 290 | Radiotechn. | 245 | 245 | 246 | + 0 41 |
| 5900 | Redoute (La) | 6430 | 6500 | 6450 | + 0 31 |
| 141 | Remy Cointreau | 156 | 156 | 154 | - 1 28 |
| 490 | R. Poulenc CIP | 506 | 503 | 504 | - 0 40 |
| 41 | Rochette(La) | 36 | 36 90 | 37 | + 2 78 |
| 400 | Roussel Uclaf | 385 | 385 | 395 | + 2 60 |
| 2800 | R. Impér.Ly * | 2755 | 2750 | 2750 | - 0 18 |
| 147 | Sade (Ny) | 139 | 139 | 139 | .... |
| 2180 | Sagem | 2450 | 2420 | 2400 | - 2 04 |
| 490 | Saint Gobain | 503 | 500 | 493 10 | - 1 97 |
| 1070 | Saint Louis | 1128 | 1128 | 1109 | - 1 68 |
| 1410 | Salomon Ly. | 1570 | 1565 | 1580 | - 0 64 |
| 275 | Salvepar (Ny) | 319 | 321 | 320 | + 0 31 |
| 1490 | S A T. | 1470 | 1525 | 1500 | + 2 04 |
| 260 | Saul. Chât. | 270 | 272 | 272 | + 0 74 |
| 815 | Saupiquet (Ns) | 802 | 809 | 809 | + 0 87 |
| 520 | Schneider | 573 | 579 | 562 | - 1 92 |
| 10 50 | SCOA | 10 30 | 10 20 | 10 20 | - 0 97 |
| 315 | Scor s.a. | 340 | 335 | 335 | - 1 47 |
| 345 | S.E.B. | 348 | 337 | 345 | - 0 86 |
| 415 | Sefimeg | 425 | 417 | 417 50 | - 1 76 |
| 124 | Selectibanque | 129 50 | 126 80 | 129 | - 0 39 |
| 135 | Sextant A. | 135 70 | 133 | 133 | - 1 99 |
| 555 | S F I M. | 490 | 525 | 500 | + 2 04 |
| 151 | S.G.E. | 175 | 175 10 | 170 50 | - 2 57 |
| 415 | Simco | 449 | 440 50 | 440 | - 2 00 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 710 | Sk. Rossignol | 730 | 770 | 775 | + 6 16 |
| 305 | Sligos | 340 | 340 | 340 | |
| 535 | Société Géné. | 570 | 568 | 557 | - 2 28 |
| 33 | Sodexo(E) | 35 | .. | .. | |
| 77 | Sodero(Ns) | 73 20 | 73 | 74 70 | + 2 05 |
| 1030 | Sodexho | 1065 | 1062 | 1053 | - 1 13 |
| 75 | Sogenal(Ny) | 76 10 | 76 20 | 76 05 | - 0 07 |
| 435 | Sogerap | 381 | 382 | 382 | + 0 26 |
| 1110 | Sommer-Allib. | 1075 | 1074 | 1050 | - 2 33 |
| 370 | SOPHIA | 384 50 | 390 | 385 | + 0 13 |
| 900 | Sovac | 929 | 918 | 930 | + 0 11 |
| 265 | SPEP | 264 | 262 | 257 | - 2 65 |
| 290 | Spie-Batignol | 297 | 294 10 | 296 | - 0 34 |
| 580 | Strafor Facom | 587 | 587 | 581 | - 1 02 |
| 240 | Suez | 242 | 242 50 | 236 40 | - 2 31 |
| 1160 | Synthélabo | 1145 | 1156 | 1148 | + 0 26 |
| 129 | Thomson CSF | 131 | 132 10 | 132 10 | + 0 84 |
| 230 | Total | 234 | 232 10 | 226 | - 3 42 |
| 141 | - (certif) | 151 | 154 80 | 146 | - 3 31 |
| 199 | Trafiin Fin. | 181 50 | 182 | 181 60 | + 0 06 |
| 415 | U.A.P. | 432 | 430 | 411 | - 4 86 |
| 178 | U F B Locab. | 168 | 168 | 168 | .. |
| 129 | U G C. DA (Robert) | 176 | 176 | 171 10 | - 2 78 |
| 430 | U I C. | 417 | 414 90 | 412 70 | - 1 03 |
| 470 | U I F. | 460 | 460 | 455 10 | - 1 07 |
| 735 | U I S | 781 | 820 | 820 | + 4 99 |
| 395 | Unibail | 395 | 390 | 394 | - 0 25 |
| 670 | Valéo | 673 | 670 | 669 | - 0 59 |
| 125 | Vallourec | 140 | 137 | 135 | - 3 57 |
| 225 | Via Banque | 237 | 239 | 236 50 | - 0 21 |
| 220 | Worms et Cie | 226 90 | 222 80 | 222 10 | - 2 12 |
| 1190 | Zodiac | 1327 | 1305 | 1315 | - 0 90 |
| 960 | Elf Gabon | 800 | 818 | 793 | - 0 88 |
| 86 | Amax | 90 10 | 88 90 | 88 80 | - 1 44 |
| 150 | Amer. Barrick | 157 50 | 157 | 156 50 | - 0 63 |
| 122 | Amer. Express | 130 60 | 129 80 | 130 10 | - 0 38 |
| 260 | A.T.T. | 259 10 | 260 | 261 | + 0 73 |
| 89 | Anglo Amer.C. | 101 50 | 98 80 | 98 55 | - 2 91 |
| 163 | Amgold | 162 50 | 164 | 163 10 | + 0 37 |
| 192 | Banco Santander | 205 | 205 10 | 205 10 | + 0 05 |
| 685 | B.A.S.F. | 676 | 683 | 681 | + 0 74 |
| 870 | Bayer | 857 | 855 | 853 | - 0 47 |
| 38 | Blenheim Plc | 38 25 | 37 70 | 37 50 | - 1 96 |
| 24 | Buffelsfont. | 23 90 | 23 70 | 23 75 | - 0 63 |
| 142 | Chase Manh. | 143 10 | 143 30 | 144 | + 0 63 |
| 1840 | Daimler Benz | 1750 | 1712 | 1748 | - 0 11 |
| 58 | De Beers | 67 | 68 40 | 66 25 | - 1 12 |
| 2260 | Deutsche Bank | 2131 | 2130 | 2135 | + 0 19 |
| 1160 | Dresdner Bank | 1151 | 1170 | 1146 | - 0 43 |
| 32 | Driefontein | 36 | 36 | 36 | .... |
| 255 | Du Pont-Nem. | 265 | 264 90 | 262 30 | - 1 02 |
| 220 | Eastman Kodak | 216 | 221 30 | 221 70 | + 2 64 |
| 8 | East Rand | 6 40 | 6 25 | 6 45 | + 0 78 |
| 25 | Echo Bay | 24 90 | 24 65 | 24 50 | - 1 61 |
| 168 | Electrolux | 172 | 171 | 171 | - 0 58 |
| 132 | Ericsson | 136 20 | 134 | 135 50 | - 0 51 |
| 335 | Exxon Corp. | 330 70 | 325 70 | 328 | - 0 82 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 225 | Ford Motor | 225 50 | 227 50 | 227 50 | + 0 89 |
| 24 | Freegold | 28 50 | 28 60 | 28 50 | . |
| 10 | Gencor | 10 75 | 10 85 | 10 65 | - 0 93 |
| 435 | Gén. Elect. | 449 | 449 40 | 451 10 | + 0 47 |
| 168 | Gén. Motors | 180 | 180 90 | 179 | - 0 56 |
| 300 | Gén. Belgique | 295 | 296 | 295 60 | + 0 20 |
| 34 | Gd Métropol. | 36 | 36 40 | 37 | + 2 78 |
| 45 | Guinness | 40 50 | 40 10 | 40 50 | |
| 18 50 | Hanson PLC | 18 95 | 19 | 19 | + 0 26 |
| 7 50 | Harmony Gold | 7 60 | 7 65 | 7 50 | - 1 32 |
| 330 | Hewlett Packard | 359 80 | 355 70 | 355 70 | - 1 08 |
| 31 | Hitachi | 32 10 | 31 75 | 31 70 | - 1 25 |
| 810 | Hoechst | 785 | 779 | 775 | - 1 27 |
| 57 | Homestake | 58 50 | 59 50 | 59 20 | + 1 20 |
| 84 | I.C.I. | 88 | 84 85 | 85 | - 1 16 |
| 345 | I.B.M. | 335 10 | 334 | 334 10 | - 0 30 |
| 385 | I.T.T. | 379 | 375 10 | 374 50 | - 1 19 |
| 161 | Ito Yokado | 161 80 | 160 60 | 160 60 | - 0 74 |
| 45 | Matsushita | 50 35 | 48 75 | 48 80 | - 3 08 |
| 260 | Mc Donald's | 266 70 | 262 | 262 | - 1 76 |
| 250 | Merck | 252 20 | 255 | 255 50 | + 1 31 |
| 545 | Minnesota M. | 560 | | ... | . |
| 36 | Mitsubishi | 36 45 | 36 45 | 36 20 | - 0 69 |
| 340 | Mobil corp | 335 70 | ... | . | .. |
| 335 | Morgan J.P. | 348 | 344 30 | 344 30 | - 1 06 |
| 3790 | Nestlé | 4161 | 4131 | 4190 | + 0 70 |
| 113 | Norsk Hydro | 120 20 | 120 | 119 50 | - 0 58 |
| 56 | OFSIL | 61 15 | 60 15 | 61 10 | - 0 08 |
| 1350 | Pétrofina | 1327 | 1326 | 1310 | - 1 28 |
| 435 | Philip Morris | 434 | 426 | 425 80 | - 1 89 |
| 59 | Philips | 58 | 58 20 | 58 | . |
| 60 | Placer Dome | 61 | 60 10 | 60 30 | - 1 15 |
| 295 | Procter Gamble | 288 | 283 | 282 | - 2 08 |
| 150 | Quilmès | 172 | 175 | 173 | + 0 58 |
| 13 50 | Randfontein | 14 35 | 14 30 | 13 65 | - 4 88 |
| 270 | Rhone Poul. Rorer | 265 80 | 260 50 | 262 10 | - 1 39 |
| 440 | Royal Dutch | 453 | 451 10 | 450 30 | - 0 60 |
| 49 | R T Z | 53 05 | 52 70 | 52 75 | - 0 57 |
| 11 50 | Saat.& Saatchi | 12 85 | 12 85 | 13 40 | + 4 28 |
| 18 50 | St Helena | 19 20 | 19 20 | 19 20 | .... |
| 340 | Schlumberger | 315 50 | 313 10 | 314 80 | - 0 22 |
| 45 | Shell transp. | 45 70 | 45 15 | 45 15 | - 1 20 |
| 1980 | Siemens | 1965 | 1961 | 1965 | |
| 166 | Sony | 178 | 176 50 | 176 20 | - 1 01 |
| 74 | Sumitomo Bank | 78 30 | .. | ... | |
| 150 | T.D.K. | 150 30 | 147 80 | 147 80 | - 1 66 |
| 52 | Telefonica | 52 55 | 53 | 53 55 | + 1 90 |
| 27 | Toshiba | 27 25 | 27 20 | 27 20 | - 0 18 |
| 550 | Unilever | 569 | 566 | 566 | - 0 53 |
| 230 | Unit.Techn. | 256 50 | 249 30 | 249 30 | - 2 81 |
| 143 | Vaal Reefs | 153 70 | 152 | 151 50 | - 1 43 |
| 980 | Volkswagen | 832 | 835 | 810 | - 2 64 |
| 255 | Volvo | 264 | 266 | 273 | + 3 41 |
| 50 | West. Deep | 53 | 52 70 | 52 30 | - 1 32 |
| 415 | Xerox Corp. | 422 10 | ... | ... | ... |
| 110 | Yamanouchi | 109 30 | 109 | 111 30 | + 1 83 |
| 3 26 | Zambia Cop | 3 80 | 3 71 | 3 70 | - 2 63 |

## COMPTANT (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp.Etat 9,8% 78 | 100 15 | 4 16 |
| 10,80% 79/94 | 102 10 | 2 98 |
| Emp.Etat 13,4% 83 | 103 90 | 13 14 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 100 | 12 16 |
| 10,26% mars 88 | .... | 7 78 |
| OAT 10% 5/2000 | 110 40 | 6 50 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 107 10 | 0 02 |
| OAT 9,8% 1/1996 | 103 95 | 8 54 |
| PTT 11,2% 86 | 106 10 | 0 52 |
| CFF 10,30% 86 | 106 50 | 8 33 |
| CFF 10,25% nov 90 | 108 80 | 7 69 |
| CNA 10 % 1979 | 101 01 | 7 36 |
| CNB Bques 5000F | 98 50 | 3 87 |
| CNB Paribas 5000F | 98 01 | 3 87 |
| CNB Suez 5000F | 97 85 | 3 87 |
| CNI 1/82 5000F | 98 23 | 3 87 |
| CNT 9 % 86 | .... | 5 57 |
| CRH 10,90% déc.85 | 110 72 | 9 38 |
| CHABB FCE 3% 100 | .... | .... |
| CNCA | 1050 | .... |
| Cerus | . .. | .... |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 651 | .... |
| Ly. Eaux cv 6,5% | 782 | .... |
| Thoms. cv 9,2% 88 | 750 | .... |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Applications Hydr. | 1615 | 1600 |
| Arbel | 370 | 380 |
| Bains C.Monaco | 830 | 820 |
| B.Hypoth.Europ. | 286 | 272 |
| B.N.P. Intercont. | 300 | 296 |
| Bénédictine | 2400 | 2350 |
| Bidermann Internat. | 420 | 420 |
| Blanzy Ouest | 684 | .... |
| B T P. | 24 | 24 |
| Cambodge | 970 | 970 |
| Carbone Lorraine | 279 | 275 |
| Case Poclain | 2 20 | .... |
| C.B.C. | 240 | 239 |
| C.E.G.F (Frigor.) | 688 | .... |
| Centenaire Blanzy | 314 20 | 315 |
| Cesagen | 24 20 | .... |
| Champex (Ny) | 16 | 15 60 |
| CIC (CIP) | 144 | 148 |
| C.I.M. | 851 | 853 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2510 | .... |
| Comphos | 595 | 605 |
| Cie Industrielle | 3345 | .... |
| Cpt Lyon Alemand | 295 10 | 295 10 |
| Concorde | 470 20 | 480 |
| Cossur Mét.Prov. | 11 80 | 11 50 |
| Crédit Gén.Ind. | 98 | 94 |
| Cr Universel (Cie) | 340 | 340 |
| Darblay | 613 | .... |
| Delmas Vieljeux | 2150 | .... |
| Didot Bottin | 594 | .... |
| Eaux Bassin Vichy | 3070 | 3070 |
| Ecia | 257 | 261 |
| Ent.Mag. Paris | 3800 | 3800 |
| Eridania-Béghin CI | 455 | 455 |
| Fidei | 383 50 | .... |
| Finalens | 299 | 298 |
| F.I.P.P. | 51 50 | .... |
| F.N.A.C. | 1805 | 1720 |
| Foncière (Cie) | 494 | .... |
| Foncina | 315 | .... |
| France I.A.R.D. | 370 | 352 50 |
| France SA (Ly) | 1380 | 1300 |
| From. Paul-Renard | 2050 | .... |
| Gaumont | 306 | 305 |
| Genefim | 297 | 296 |
| Gévelot | 458 | .... |
| G.F.C. | 340 | 341 |
| Groupe Victoire | 746 | 730 |
| G.T.I (Transport) | 271 | 280 |
| Immobail | 316 50 | 316 |
| Immobanque | 625 | 622 |
| Im.Marseillaise | 4650 | 4450 |
| Invest.(Ste Cle.) | 3070 | 3000 |
| Lambert Frères | .... | .... |
| Lille Bonnières | 881 | 880 |
| Locafinancière | 500 | .... |
| Louis Vuitton | 506 | 584 |
| Louvre | 2400 | 2420 |
| Lucia | 180 | .... |
| Machines Bull | 21 | 20 15 |
| Mag.Uniprix | 170 | 162 |
| Magnant | 640 | .... |
| Métal Déployé | 336 | 336 |
| Mors | 42 | 42 30 |
| Navigation (Nle) | 159 10 | 151 20 |
| Optorg | 250 | 231 |
| Oréal (CI) | 543 | 541 |
| Origny-Desvroise | 450 | 430 |
| Palais Nouveauté | 1201 | 1201 |
| Paluel Marmont | 465 | 465 |
| Parfinance | 167 | 167 |
| Paris France | 219 | 219 |
| Paris Orléans | 178 50 | 178 50 |
| Pardiena Invest. | 248 90 | .... |
| Pathé Cinéma | .... | .... |
| Piper Heidsieck | 682 | ... |
| Porcher | 252 | 252 |
| Promodès (CI) | 391 | .... |
| Publicis | 520 | 513 |
| Rochefortaise | 118 | 114 60 |
| Rosario | 126 | 125 10 |
| Rougier | 170 | 170 |
| S.A.C.E.R. | 790 | 782 |
| S.A.F.A.A. | 201 | .... |
| S.A.F.I.C Alcan | 180 | 180 |
| Saga | 348 | 348 |
| Saint Dominique (F.I.) | 124 50 | 124 50 |
| Salins du Midi | 506 | 515 |
| Savoisienne M. | 145 | .... |
| S.C.A.C. | 690 | .... |
| Senelle | 514 | 514 |
| S.Etud.Part. (M) | 152 | .... |
| Silic | 569 | 550 |
| Simnor | 56 80 | 56 |
| S.I.P.H. | 53 20 | 56 |
| S.M.C.I. | 88 | .... |
| Sofal | 475 | 475 |
| Soffo | 165 | 165 |
| Soficel | 1019 | 990 |
| Sofrain (ex Satam) | 82 | 62 10 |
| Sofragi | 2235 | .... |
| Soudure Autogène | 590 | 599 |
| Sovabail | 261 50 | .... |
| Stemi | 552 | .... |
| Taittinger | 1854 | 1880 |
| Testut-Aequitas | 218 | .... |
| Tour Eiffel | 215 | 225 |
| Ufiner | 1031 | 1030 |
| Vicat | 440 | 440 |
| Viniprix | 1500 | 1500 |
| Virax | 109 10 | .... |
| Maroc Sté Brasseries | 200 | .... |

### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 493 | .... |
| Akzo Nv Sico | 401 | 402 |
| Alcan Aluminium | 88 30 | 84 |
| American Brands | 231 | ... |
| Arbed | 241 10 | ... |
| Asturienne Mines | 90 10 | 86 10 |
| Banco Popular Espa. | 495 60 | .... |
| B.Reglements Int. | 18100 | 18900 |
| Can.Pacifique | 62 | 61 10 |
| Chrysler Corp. | 178 | 171 50 |
| C I R. | 3 15 | .... |
| Commerzbank | 770 | .... |
| Dow Chemical | 286 | 297 50 |
| Fiat | 14 50 | 14 |
| GBL (Brux Lamb.) | 420 | 425 |
| Gevaert | 830 | .... |
| Glaxo Holdings Ltd | 68 05 | 68 |
| Goodyear Tire | 360 | 369 10 |
| Grace and Co (WR) | 185 | 186 |
| Honeywell Inc. Im. | 337 | .... |
| Johannesburg | 58 45 | 58 |
| Koninklijke Pakhoed | 70 25 | 85 |
| Kubota | 22 75 | .... |
| Midland Bank | 39 | 32 |
| Noranda Mines | 77 | 77 |
| Olivetti priv. | 4 | ... |
| Pfizer Inc | 418 | 420 |
| Ricoh | 23 | 22 30 |
| Robeco | 288 40 | 288 60 |
| Rodamco NV | 132 50 | 132 30 |
| Rolinco | 286 | 285 80 |
| Saipem | 3 60 | 3 60 |
| Sema Group | 25 | .... |
| SKF Aktiebolaget | 58 | 55 |
| Tenneco Inc | 170 | ... |
| Toray Ind. | 26 20 | 27 40 |
| West Rand Cons. | 4 20 | 4 20 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 310 | ... |
| Calciphos | 83 | 83 |
| C G H Cogenbor | 7 25 | .... |
| Coparex | 585 | 585 |
| Drouot Assurances | .... | .... |
| Electro-Banque | .... | .... |
| Europ. Accum. | 77 50 | .... |
| Europ Soulres Ind. | 13 | .... |
| Gachot S.A. | 38 | 35 |
| Guy Degrenne | 263 | . . |
| Lecteurs du Monde | 205 | 205 |
| Nicolas | 1060 | 1100 |
| Particip. Perrier | 250 | .... |
| Quadrant | 40 | .... |
| Rorento N.V. | 242 | 240 |
| St-Gobain-Emballage | 1812 | ... |
| Schlumberger Ind. | 501 | ... |
| S.E.P.R. | 1385 | .... |
| S.M.T. Goupil | 0 65 | .... |
| S.P.R. act. B | 230 | .... |
| Wagamon | 1100 | .... |



## Marché des Changes

| COURS INDICATIFS | COURS préc. | COURS 14/12 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5 402 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Ecu | 6 697 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Allemagne (100 dm) | 341 790 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Belgique (100 F) | 16 597 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Pays-Bas (100 fl) | 303 790 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Italie (1000 lires) | 3 853 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Danemark (100 krd) | 87 760 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8 386 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Grèce (100 drachmes) | 2 585 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Suisse (100 f) | 383 670 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Suède (100 krs) | 79 240 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Norvège (100 k) | 78 750 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Autriche (100 sch) | 48 640 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Espagne (100 pes) | 4 781 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Portugal (100 esc) | 3 805 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Canada (1 $ can) | 4 240 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Japon (100 yens) | 4 361 | .... ... | .... ... | .... ... |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 14/12 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 57800 | 57800 |
| Or fin (en lingot) | 57800 | 57700 |
| Napoléon (20f) | 332 | 331 |
| Pièce Fr (10 f) | 385 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 333 | 333 |
| Pièce Latine (20 f) | 331 | 337 |
| Souverain | 431 | 422 |
| Pièce 20 dollars | 2210 | 2200 |
| Pièce 10 dollars | 1300 | 1200 |
| Pièce 5 dollars | 600 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2155 | 2140 |
| Pièce 10 florins | 346 | 346 |

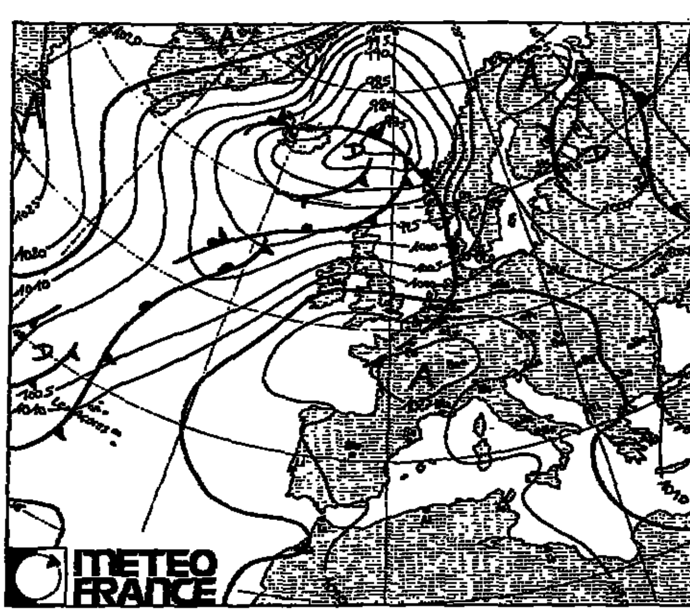
## SICAV (sélection) 11/12

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilion | 196 91 | 191 84 |
| Améri-gan | 7877 84 | 7574 85 |
| Amplitude | 619 | 600 97 |
| Associc | 1159 50 | 1159 50 |
| Atout Futur | 410 51 | 400 50 |
| Aurecic | 1064 25 | 1033 25 |
| Avenir Alizes | 1737 51 | 1703 44• |
| Axa Capital | 178 55 | 173 35 |
| Axa Court Terme | 8371 40 | 8371 40 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inve | 911 24 | 884 70 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg | 775 40 | 752 82 |
| Axa Europe | 124 64 | 121 01 |
| Axa Investissements | 108 04 | 104 89 |
| Axa NPI | 115 28 | 111 92 |
| Axa Ob.Fr.Extra | 147 51 | 143 21 |
| Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa | 136 22 | 132 25 |
| Axa Prem.Ex.Agepre | 121 29 | 117 76 |
| Axa SAI.Ex.Dr.Sele | 146 70 | 142 43 |
| Axa Valeurs PER | 118 90 | 115 44 |
| Cadence 1 | 1057 31 | 1046 38 |
| Cadence 2 | 1056 01 | 1035 30 |
| Cadence 3 | 1046 72 | 1026 20 |
| Capimonétaire | 6807 03 | 6800 43 |
| Capiobig | 6774 38 | 6641 55 |
| Capitacic | 1393 43 | 1372 84 |
| Cosmos | 1384 31 | 1350 55 |
| Comptavalor | 3694 41 | 3688 88 |
| Convertimmo | 330 29 | 323 81 |
| Credinter | 435 79 | 423 10 |
| Credit Mutuel Capital | 1346 49 | 1320 09 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T | 702 46 | 702 46 |
| Cred.Mut.Ep.Indus | 93 65 | 91 14• |
| Cred.Mut.Ep.J | 73128 43 | 73128 43 |
| Cred.Mut.Ep.long.T | 193 47 | 188 29• |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1130 16 | 1099 91• |
| Cred.Mut.Ep.Quatre | 1113 20 | 1083 41 |
| Dieze | 1332 06 | 1299 57 |
| Drouot France | 828 34 | 804 21 |
| Drouot Sécurité | 229 53 | 222 84 |
| Ecocic | 1061 68 | 1030 76 |
| Ecupar | 125 91 | 122 24 |
| Ecur. Capitalisation | 2701 10 | 2674 36 |
| Ecur. Expansion | 504800 68 | 504044 61 |
| Ecur. Géovaleurs | 2329 95 | 2282 09 |
| Ecur. Investissement | 148 48 | 144 16 |
| Ecur. Monepremière | 70678 26 | 70678 26 |
| Ecur. Monétaire | 41425 87 | 41425 87 |
| Ecur. Trésorerie | 2553 79 | 2553 79 |
| Ecur. Trimestriel | 2037 90 | 2017 72 |
| Elancel | 109 17 | 105 99• |
| Energie | 262 58 | 250 67 |
| Eparcic | 3793 19 | 3793 19 |
| Eparcourt-Sicav | 4534 62 | 4523 31 |
| Epargne Associat. | 28606 83 | 28303 88 |
| Epargne Capital | 11353 69 | 11241 28 |
| Epargne Croissance | 1693 55 | 1648 22 |
| Epargne Obligat. | 205 04 | 199 55 |
| Epargne Premiere | 15049 48 | 14837 45 |
| Epargne-Unie | 1280 01 | 1248 79 |
| Epargne Valeur | 435 38 | 423 71 |
| Eufi Cash capi. | 8381 75 | 8381 75• |
| Exfinvest capi. | 595 02 | 577 69• |
| Euroc Solidarité | 1080 91 | 1070 21 |
| Eurocic Leaders | 987 23 | 958 48 |
| Eurodyn | 1113 15 | 1086 |
| Euro Gan | 5911 27 | 5683 91 |
| Europe Nouvelle | 503 48 | 480 65 |
| Fonsicav | 15192 89 | 15192 89 |
| France-gan | 9388 37 | 9027 28 |
| France Garantie | 275 30 | 274 75 |
| France Obligations | 497 31 | 492 39 |
| Francic | 431 38 | 418 80 |
| Francic Pierre | 97 80 | 94 76 |
| Francic-Régions | 1054 03 | 1023 33 |
| Fruct-Associations | 37 | 37 |
| Fructi-Capi | 44 57 | 43 91 |
| Fructidor | 239 83 | 236 09 |
| Fructifrance action C | 878 13 | 856 71 |
| Fructifrance action D | 858 34 | 837 40 |
| GAN Rendement | 5264 68 | 5186 88 |
| Gestilion | 15612 81 | 15535 13 |
| Gest.Associations | 170 44 | 166 69 |
| Horizon | 1233 69 | 1197 76 |
| HLM Monétaire | 14672 41 | 14672 41 |
| Indicia | 985 85 | 966 38• |
| Indust.Fse.Court.T | 1548 61 | 1548 61• |
| Interépar. | 108082 76 | 104934 72 |
| Interoblig | 14687 86 | 14399 86 |
| Intersélection Fce | 507 04 | 497 10 |
| Japacic | 143 22 | 139 05 |
| Jeunepargne | 297 05 | 292 66 |
| Latitude | 2367 03 | 2363 48 |
| Laumi C.T. | 13182 55 | 13182 55 |
| Laumi L.T. | 6836 43 | 6637 31• |
| Lion Association | 11837 66 | 11837 66 |
| Lion Institution | 31298 60 | 31220 55 |
| Lionplus | 1038 83 | 1018 46 |
| Lion Trésor | 2232 18 | 2210 08 |
| Lion 20 000 | 27539 02 | 27539 02 |
| Livret Bourse Inv. | 548 77 | 532 79 |
| Livret Portefeuil | 698 52 | 678 17 |
| Méditerranée | 164 34 | 159 56 |
| Mensuel CIC | 10203 75 | 10102 72 |
| Monedan | 71714 81 | 71714 81 |
| Mone J. | 38135 19 | 38135 19• |
| Monévalor | 86316 54 | 86316 54 |
| Mutualité dépôts | 14218 65 | 14190 27 |
| Natio Court Terme | 299026 00 | 299026 |
| Natio-Epargne | 18651 73 | 18467 06 |
| Natio-Ep. Ret. | 122 35 | 119 08 |
| Natio Epargne Trésor | 8214 83 | 8198 43 |
| Natio-Fran.index | 957 37 | 931 75 |
| Natio-Immo | 1090 | 1080 83 |
| Natio-Inter | 1500 61 | 1480 45 |
| Natio-Monétaire | 26549 56 | 26549 56 |
| Natio-Opportunités | 969 38 | 943 44 |
| Natio-Patrimoine | 1351 92 | 1315 74 |
| Natio-Perspectives | 1005 25 | 978 35 |
| Natio-Placements | 67430 84 | 67430 84 |
| Natio-Revenus | 1042 78 | 1032 46 |
| Natio Sécurité | 11654 09 | 11654 09 |
| Natio-Valeurs | 839 63 | 817 16 |
| Nippon-Gan | 4793 88 | 4809 31 |
| Nord Sud Dévelop. | 1645 05 | 1641 77 |
| Obli-Associations | 161 08 | 159 49 |
| Oblicic-Mondial | 2704 70 | 2684 73 |
| Oblicic-Régions | 1072 91 | 1057 05 |
| Oblifutur | 2998 89 | 2925 75 |
| Oblig. très cotés | 183 69 | 180 88 |
| Oblilion | 1431 52 | 1417 35 |
| Oblisécurité Sicav | 13602 54 | 13602 54 |
| Oraction | 1008 06 | 983 47 |
| Orvalor | 7186 37 | 7045 46 |
| Paribas Capitalisation | 1582 20 | 1558 82 |
| Paribas Opportunités | 122 45 | 117 46 |
| Paribas Patrimoine | 569 09 | 545 89 |
| Patrimoine Retraite | 234 88 | 230 25 |
| Pervalor | 611 36 | 599 37 |
| Placement A | 1441 42 | 1413 16• |
| Placement J | 7600 51 | 7585 34• |
| Placement M | 70571 52 | 70430 66• |
| Placement Nord | 913 82 | 896 90• |
| Plénitude | 134 88 | 130 76 |
| Poste Croissance | 22913 75 | 22890 86 |
| Poste Gestion | 69304 33 | 69304 33 |
| Première Oblig. | 11151 | 11139 86 |
| Prévoy. Ecureuil | 116 64 | 115 49 |
| Pro Associations | 30950 32 | 30950 32 |
| Proficius | 978 60 | 954 73 |
| Quartz | 132 64 | 129 40 |
| Réalvalor | 686 44 | 672 98 |
| Rentacic | 162 15 | 159 75 |
| Revenus Trimestr. | 5345 96 | 5293 03 |
| Revenu-Vert | 1165 01 | 1137 57 |
| St Honoré Vie & Santé | 973 56 | 929 41 |
| St Honoré Bons du Tr. | 11800 53 | 11741 82 |
| St Honoré Global | 222 89 | 212 78 |
| St Honoré Invest. | 753 19 | 719 04 |
| St Honoré Pacifique | 576 18 | 549 10 |
| St Honoré PME | 477 84 | 455 98 |
| St Honoré Real | 15754 85 | 15692 08 |
| Sécuricic | 1828 42 | 1828 42 |
| Sécuri-Gan | 13506 72 | 13241 88 |
| Sécuritaux | 1462 41 | 1462 41 |
| Sicandan | 719 32 | 708 59 |
| Sicav Associations | 1938 26 | 1938 26 |
| SFI-CNP Assur. | 657 97 | 638 81 |
| S.G. Fr. opport. C et D | 1082 89 | 1061 66 |
| Sicav 5.000 | 425 94 | 414 54 |
| S.I. Est | 1329 22 | 1290 50 |
| Silvafrance | 659 60 | 641 95 |
| Silvam | 390 01 | 379 57 |
| Silvarente | 218 04 | 213 76 |
| Silvinter | 427 87 | 416 42 |
| S.N.I. | 1061 80 | 1030 87 |
| Sogenfrance C et D | 1101 13 | 1079 54 |
| Sogépargne | 308 16 | 302 12 |
| Sogenar | 943 42 | 924 92 |
| Soginter | 1263 46 | 1238 69 |
| Soleil Investissements | 587 42 | 564 83 |
| Solstice | 2252 29 | 2246 67 |
| State Street Act. Eur. | 8929 34 | 8627 38• |
| State Street Act. Frce | 9765 11 | 9480 69 |
| St. Str Act.Japon | 10438 41 | 10085 42 |
| State Street Emer. Mkt | 11721 10 | 11157 59 |
| St.Street OAT Plus | 10875 90 | 10662 65 |
| Stratégie Actions | 817 69 | 786 24 |
| Stratégie Rendement | 1481 98 | 1435 33 |
| Technocic | 995 36 | 966 37 |
| Techno-Gan | 5717 20 | 5497 31 |
| Thesora | 694 11 | 687 24 |
| Trésor Plus | 1363 84 | 1350 34 |
| Trésor Trimestriel | 1043 68 | 1033 35 |
| Trésoricic | 136926 98 | 136926 98 |
| Trilion | 5275 19 | 5207 49 |
| UAP Investissements | 421 55 | 406 31 |
| UAP Actions France | 561 62 | 541 32 |
| UAP Act. Select. | 600 54 | 578 83 |
| UAP Aedificandi | 530 31 | 511 14 |
| UAP Altafi | 210 07 | 202 48 |
| UAP Alto Sicav | 165 74 | 159 75 |
| UAP Moyen Terme | 147 81 | 142 47 |
| UAP Premiere Cat. | 11419 03 | 11006 29 |
| Uni-Associations | 128 62 | 128 62• |
| Uni-Foncier | 1187 87 | 1158 90 |
| Unifrance | 556 82 | 543 24 |
| Uni Régions | 1195 65 | 1166 49 |
| Univar | 247 09 | 247 09• |
| Univers Actions | 1224 55 | 1194 68 |
| Univers Obligations | 1824 61 | 1780 11 |
| Valorg | 2151 58 | 2149 43 |
| Valreal | 56091 97 | 56083 94 |

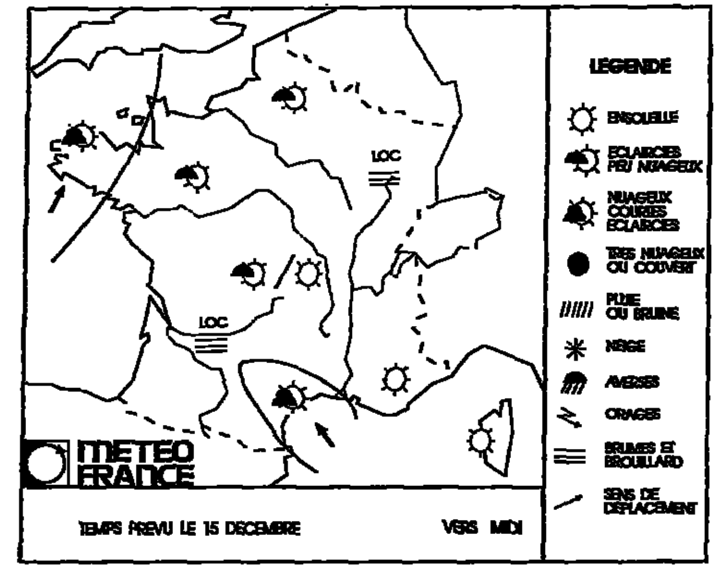
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 14 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE 1992**




**Mardi : belle journée ensoleillée.** – La journée sera belle sur l'ensemble du pays. Le matin, il y aura par endroits des nuages bas ou de la brume. Le *Languedoc-Roussillon* connaîtra un ciel gris avec des entrées maritimes apportées par un vent de sud-est modéré.

Sur les régions proches des côtes de la Manche, nuages et éclaircies alterneront. En fin d'après-midi, des nuages élevés sur la Bretagne annonceront l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

Le vent de sud se renforcera jusqu'à 50 kilomètres/heure sur la Bretagne dans l'après-midi.

Les températures matinales seront assez fraîches : – 1 à 3 degrés dans le Nord-Est, le Nord et le Centre, 6 à 9 degrés près de la Méditerranée et 3 à 7 degrés sur le reste du pays.

L'après-midi, il fera 7 à 10 degrés dans le Nord-Est, 10 à 13 degrés sur le reste de la moitié nord et 13 à 15 degrés sur la moitié sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE 1992**

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-12-1992 à 6 heures TUC et le 14-12-1992 à 6 heures TUC — le 14-12-92

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | | STRASBOURG | 6 | 0 | N | LUXEMBOURG | 4 | 2 | B |
| AJACCIO | 16 | 4 | D | TOULOUSE | 10 | 0 | B | MADRID | 14 | 0 | D |
| BIARRITZ | 11 | 6 | B | TOURS | 9 | 3 | C | MARRAKECH | 30 | 7 | D |
| BORDEAUX | 9 | 0 | B | | | | | MEXICO | 21 | 7 | D |
| BOURGES | 8 | 0 | N | **ÉTRANGER** | | | | MILAN | 3 | – 6 | B |
| BREST | 11 | 9 | C | ALGER | 19 | 5 | D | MONTRÉAL | 2 | – 4 | D |
| CAEN | 9 | 9 | C | AMSTERDAM | 8 | 8 | N | MOSCOU | – 2 | – 2 | C |
| CHERBOURG | 11 | 9 | C | ATHÈNES | 15 | 7 | N | NAIROBI | 22 | 14 | N |
| CLERMONT-FER. | 6 | – 3 | D | BANGKOK | 32 | 25 | N | NEW-DELHI | 26 | 9 | D |
| DIJON | 7 | – 3 | D | BARCELONE | 14 | 3 | D | NEW-YORK | 6 | 1 | C |
| GRENOBLE | 7 | – 1 | D | BELGRADE | 6 | 1 | N | PALMA-DE-MAJ. | 16 | 1 | D |
| LILLE | 8 | 3 | C | BERLIN | 5 | 3 | P | PÉKIN | 3 | – 4 | D |
| LIMOGES | 6 | 1 | D | BRUXELLES | 7 | 6 | C | RIO-DE-JANEIRO | 28 | 22 | – |
| LYON | 7 | – 3 | D | COPENHAGUE | 5 | 0 | P | ROME | 16 | 3 | D |
| MARSEILLE | 12 | 0 | D | DAKAR | 26 | 22 | P | SÉVILLE | 17 | 3 | D |
| NANCY | 6 | 1 | C | GENÈVE | 6 | – 3 | D | SINGAPOUR | 31 | 24 | C |
| NANTES | 11 | 9 | C | HONGKONG | 20 | 15 | – | STOCKHOLM | – 1 | – 8 | C |
| NICE | 16 | 6 | D | ISTANBUL | 12 | 4 | P | SYDNEY | 25 | 18 | C |
| PARIS-MONTS. | 9 | 8 | C | JÉRUSALEM | 12 | 8 | D | TOKYO | 14 | 7 | C |
| PAU | 18 | 2 | B | LE CAIRE | 21 | 13 | D | TUNIS | 16 | 9 | N |
| PERPIGNAN | 14 | 0 | D | LISBONNE | 16 | 6 | D | VARSOVIE | 2 | – 1 | N |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 22 | D | LONDRES | 11 | 9 | C | VENISE | 9 | 2 | C |
| RENNES | 10 | 8 | C | LOS ANGELES | 15 | 10 | D | VIENNE | 5 | 3 | P |
| ST-ETIENNE | 5 | – 4 | D | | | | | | | | |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Les paillettes d'Arte

SMOKINGS, champagne, sourires, paillettes et même une *standing ovation* hollywoodienne : Arte était méconnaissable ! N'avait-on pas poussé par mégarde le bouton de *TF 1*, situé juste au-dessus sur la télécommande ? Non. Les sous-titres rassuraient aussitôt. Des sous-titres doubles, d'ailleurs, français et allemand superposés. On sent qu'ils aiment les sous-titres, à Arte ! Si la chaîne culturelle dure encore quelques années, ses sous-titreurs ne vont pas tarder à pouvoir se retirer, fortune faite, dans quelque paradis balnéaire, sur la mer Baltique, par exemple. Trêve de plaisanterie, on distribuait donc à Berlin les Felix du cinéma européen. On déchira des enveloppes le cœur battant, M. le directeur des programmes vint avec un chèque de 50 000 marks et le vice-président de Mercedes-Benz une offrande du double. On se serait cru aux Césars, mais c'était pour la bonne cause : « soutenir le cinéma européen contre la domination américaine. »

Pas n'importe quel cinéma européen, sembla-t-il. Car ces paillettes inhabituelles étaient déployées en l'honneur d'un cinéma très « Arte », pour le coup, dont on fit connaissance avec davantage de respectueuse curiosité que d'enthousiasme débridé. A côté de la plupart des films sélectionnés, Wim Wenders ou Ingmar Bergman, par exemple, eussent fait figure d'amuseurs publics. En finnois, letton, hollandais ou hongrois, se déploya ainsi une vaste gamme de déprimes, scènes de ménage, psychoses, attentes, douleurs muettes ou bruyantes, l'ensemble donnant de l'Europe une vision aussi primesautière que la lecture intégrale du traité de Maastricht. Consacrée « meilleure actrice européenne » pour *les Amants du Pont-Neuf*, Juliette Binoche ne vint pas sur scène chercher son Felix : elle avait pris l'avion le matin même pour New-York.

Un lauréat lituanien remercia en lituanien. On ne se comprit pas toujours, mais on était entre amis. Etrangement, ces morceaux choisis faisaient repenser à *la Crise*, de Coline Serreau, actuellement dans les salles. Quel rapport avec ce qui précède ? Aucun, justement. Solitude, racisme, divorce, banlieues, RMI : dans *la Crise*, on n'arrête pas de rire de toutes les tragédies du moment. En sortant, on ne peut plus regarder de la même manière le défilé des pompeux et des solennels. Ce film totalement irresponsable, et qui fait un joli bras d'honneur à la grave gravité de l'heure, n'a sans doute que peu de chances d'être sélectionné pour les Felix.

*Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :* ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Lundi 14 décembre

### TF 1

**20.45 Variétés : Stars 90.**
Emission présentée par Michel Drucker. Les coulisses de l'Elysée. Avec Bernard Mabille, Chantal Gallia, un sketch de Thierry Le Luron, Julien Clerc, Jeane Manson...

**22.40 Magazine : Durand la nuit.**
Présenté par Guillaume Durand, en direct.

**0.00 Magazine : Minuit sport.**
Boxe : championnat du monde IBF des super-coqs, Welcome Ncita (Afrique du Sud)-Sugar Baby Rojas (Colombie) ; Championnat de Grande-Bretagne des mi-lourds : Crawford Ashley-Roy Skeldon. Poids lourds-légers : Norbert Ekassi-Victor Alarcon à Levallois-Perret ; Norbert Ekassi-Mohamed Bouchiche à Saint-Jean-de-Luz.

### FRANCE 2

**20.50 Hommage : Demain, Cousteau.**
De Jean-Luc Moreau et Jean-Louis Cap. Invités : le commandant Jacques-Yves Cousteau, Jacqueline Bisset, Roland Magdane, Ted Turner, Jane Fonda, Marie-Christine Barrault, Kim Basinger, Nigel Kennedy, Cesaria Evora, Robert Hossein, Rod Stewart, Paul-Emile Victor, Philippe Lavil, Hélène Carrère d'Encausse, Michel Leeb, Jean-Michel Jarre, Jean-Michel Cousteau, Gilberto Gil, Bertrand Poirot-Delpech...

**22.45 Savoir plus.**
Magazine Diagnostic. Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Transfusion : Les contaminés du silence.

**0.00 Journal, Météo et Visages d'Europe.**

**0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**20.45 Cinéma : Gremlins.** ■■
Film américain de Joe Dante (1984).

**22.35 Journal et Météo.**

**23.00 Magazine : A la une sur la 3.**

**23.35 ▶ Océaniques.** Samivel, l'esprit émerveillé, de Karel Prokop.

**0.35 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : Tutti Frutti.** ■
Film américain de Michael Dinner (1985).

**22.10 Flash d'informations.**

**22.20 Sport : Handball.** France-reste du monde. Au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.

**0.00 Le Journal du hard.**

**0.05 Cinéma : La Chatte 2.** Film américain, classé X, de John Leslie (1991).

### ARTE

**20.40 Cinéma : Splendor.** ■■
Film franco-italien d'Ettore Scola (1988) (v.o.).

**22.25 Cinéma : La Fille aux briquets.** ■
Film allemand de Ralf Huettner (1987) (v.o.).

### M 6

**20.45 Cinéma : Le Train.** ■■
Film franco-américain de John Frankenheimer et Bernard Farrel (1964).

**23.15 Série : L'Heure du crime.**

**0.10 Informations :**
**Six minutes première heure.**

**0.15 Magazine : Culture pub.**

### FRANCE CULTURE

**20.30 L'Histoire en direct.** Le Concile Vatican II (2). Avec René Rémond, Mgr Michel Dubost, le Père Paul Valadier, Danièle Hervieu-Léger, Pierre Boutang.

**21.30 Dramatique.** L'Emigrée de l'intérieur, d'Anna Akhmatova.

**22.40 La Radio dans les yeux.**
L'actualité du théâtre.

**0.05 Du jour au lendemain.**

**0.50 Musique : Coda.** Latin Lovers (jusqu'au 18 décembre).

### FRANCE MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct du Finlandia Hall) : Création pour orchestre, de Salonen ; Quatre chansons de rêve sur des textes de Paavo Haavikko, de Sallinen ; Quatre légendes pour orchestre, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. Esa-Pekka Salonen ; Soile Isokoski, soprano.

**23.09 Ainsi la nuit.** Par Roubina Saldkhanian. Quintette pour cordes en mi bémol majeur op. 87, de Hummel ; Octuor pour cordes et vents en fa majeur D 803, de Schubert.

**0.33 L'Heure bleue.** L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud. Bud Powell, Glenn Miller.

## Mardi 15 décembre

### TF 1

**15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
**16.10 Club Dorothée.**
**17.25 Jeu : Une famille en or.**
**17.55 Série : Hélène et les garçons.**
**18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
**18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !**
Invité : Carole Laure.
**19.50 Divertissement : Le Bébête Show.**
**20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
**20.45 Cinéma : Rocky 4.** □
Film américain de Sylvester Stallone (1985).
**22.25 Les Films dans les salles.**
**22.35 Sport : Boxe.**
Combat international poids plume : Stéphane Haccoun (France)-Julian Solis (Porto-Rico), en direct d'Ozoir-la-Ferrière.
**23.45 Magazine : Le Club de l'enjeu.**
Invités : Maurice Kniebliher, président de General Motors ; Henri Barguirdjian, directeur général de la Société nouvelle Chaumet ; Yvon Gattaz ; Jean-Claude Saffache, président de l'Imprimerie nationale ; Fanelly Nguyen-Lacroix.
**0.20 Journal, Météo et Bourse.**
**0.30 Série : Intrigues.**

### FRANCE 2

**15.25 Variétés : La Chance aux chansons.**
Emission présentée par Pascal Sevran. La rentrée au music-hall de Patachou.
**16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**16.40 Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.25).
**17.10 Magazine : Giga.**
**18.25 Le Jeu !**
**19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
**20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Cinéma :**
**Les hommes préfèrent les grosses.** ■
Film français de Jean-Marie Poiré (1981).
**22.25 Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas. Je suis fan à lier. Reportages : Crime de fan, de Jérôme Caza ; Lieu de culte, de Bénédicte Layer ; Je suis Edith Piaf, d'Angela Lorente.
**23.25 Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.**
**23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**15.35 Série : La croisière s'amuse.**
**16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
Invités : Frédéric Mitterrand, Marie-Christine Barrault.
**17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.55 Un livre, un jour.** Déposition, journal 1940-1944, de Léon Werth.
**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
**20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
**20.15 Divertissement : La Classe.**
**20.45 Feuilleton :**
**Emilie, la passion d'une vie.**
De Jean Beaudin, d'après le roman d'Arlette Cousture (3e épisode).
**21.40 Magazine : Faut pas rêver.**
Corée : ginseng, la racine miracle, d'Antoine Mora et Patrick Boileau ; France : les cols rouges, de Frédéric Andrei et Philip Priestley ; Grèce : le caillou d'orgueil, de Malck Sahraoui et Jérôme Roguez.
**22.35 Journal et Météo.**
**23.00 Magazine : Pégase.**
Saint-Exupéry, de Bernard Besnier.
**23.55 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.
**0.40 Musique : Portée de nuit.**

### CANAL PLUS

**15.45 Cinéma : Central Station.** ■
Film espagnol de Jospe Anton Salgot (1989).
**17.35 Dessin animé : Les Razmoket.**
**18.00 Canaille peluche.**

*En clair jusqu'à 20.35*

**18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
**18.50 Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
**19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Claude Brasseur.
**20.30 Le Journal du cinéma.**
Présenté par Isabelle Giordano.
**20.35 Cinéma : Ghost.** ■
Film américain de Jerry Zucker (1990).
**22.35 Flash d'informations.**
**22.40 Cinéma : Mo'Better Blues.** ■
Film américain de Spike Lee (1990) (v.o.).
**0.45 Cinéma : Les Camarades.** ■■■
Film italo-français de Mario Monicelli (1963).

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

**17.00 Magazine : Macadam.**
**18.25 Cinéma d'animation :**
**Fétiche mascotte.**
De Ladislas Starevitch (rediff.).
**19.00 Documentaire :**
**Der Koffer. La Valise à la mer.**
De Dieter Reifarth et Bert Schmidt.
**19.10 ▶ Documentaire : Rester là-bas.**
De Dominique Cabrera.
**19.55 Série : KY TV.**
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Soirée thématique :**
**L'avenir à portée de main.**
Soirée proposée par Otto Wilfert.
**20.41 Court métrage :**
**Le Musée de l'avenir** (et à 23.50).
**20.50 Documentaire :**
**Les Archives de la planète.**
**21.40 Documentaire :**
**Le Plongeur des cavernes.**
**22.20 Interview** (et à 23.10).
Otto Wilfert interviewe le physicien allemand Ernest Ulrich von Weizacker et le sociologue Alain Touraine.
**22.25 Catalogue de l'espoir.** Visite de l'atelier de l'avenir du futurologue Robert Jungk.
**23.30 Documentaire : Le Défi de la paix.**
De Hélène Delebecque et Thierry Vivier.
**0.00 Musique : Hymne à la joie.**
De Beethoven.

### M 6

**14.15 Magazine : Destination musique.**
**17.00 Variétés : Multitop.**
**17.30 Série : Les Aventures de Tintin.**
L'Oreille cassée (1re partie).
**18.00 Série : Equalizer.**
**19.00 Série : Les Routes du paradis.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Cosby Show.**
**20.30 Jeu : Le saviez-vous ?**
**20.35 Le Mardi c'est permis.**
**20.45 Téléfilm : Le Bal de l'école.**
De Paul Schneider.
**22.30 Série : Amicalement vôtre.**
**23.25 Magazine : Le Glaive et la Balance.**
Les crimes passionnels.
**0.20 Informations :**
**Six minutes première heure.**
**0.25 Musique : Flashback.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel sciences.**
La réhabilitation de Galilée.
**21.30 La France en souffrance.**
L'oubli des campagnes.
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
Monaco (1).
**0.05 Du jour au lendemain.**
Avec Roger Gentis (la Folie Canetti).
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 13 mai lors du Festival de Schwetzingen) : Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson en mi bémol majeur K 452, de Mozart ; Trio pour piano, violon et violoncelle, de Kirchner ; Duo pour piano et flûte, de Copland ; Quatuor pour piano et cordes en ut mineur op. 60, de Brahms, par le Boston Symhony Chamber Players.
**22.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb. Œuvres de Donizetti, Massenet, Beethoven, Saint-Saëns, Paladilhe, Puccini, Tchaïkovski.
**23.09 Ainsi la nuit.** Sonate pour piano, de Tchaïkovski ; Sonate pour violon et piano, de Prokofiev.
**0.33 L'Heure bleue.** Carnets de route, par Philippe Carles.

Après deux jours de crise

# M. Boris Eltsine et les dirigeants du Congrès russe sont parvenus à un compromis

**Le Congrès russe devait choisir, lundi 14 décembre, trois candidats au poste de premier ministre dans une liste d'une quinzaine de personnalités, puis approuver ou non le choix final du président Eltsine, en vertu d'un accord passé entre le président et les dirigeants du Congrès. Un référendum sur la Constitution est aussi prévu pour le 11 avril prochain.**

MOSCOU

*de notre correspondant*

La lutte finale n'était qu'un duel d'opérette. Après deux jours de crise aiguë, d'accusations féroces et de préparatifs fiévreux, M. Eltsine et le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, se sont serré la main devant les élus du Congrès. Le premier avait rengainé son appel au peuple, le second la batterie de lois votées entre-temps pour limiter les pouvoirs du président et empêcher la tenue du référendum voulu par ce dernier. On est donc revenu à peu de chose près au point de départ. Un accord de *«compromis»* obscur à souhait, fruit de longues négociations en coulisse, a été présenté aux députés par le président de la Cour constitutionnelle, qui, dépassant allègrement son rôle, s'était désigné lui-même pour une mission de bons offices entre l'exécutif et le législatif.

Les résultats les plus tangibles du *«compromis»* sont que le référendum annoncé par M. Eltsine pour la fin janvier (un délai de toute manière intenable) est reporté au 11 avril et qu'il n'a plus le même objet. Au lieu de savoir à qui, du président ou du Congrès, le *«peuple»* confie la *«conduite du pays»*, il s'agira de se prononcer sur *«les principes de base»* de la future Constitution, ce qui revient en un sens au même, mais réduit les risques de dérapage et devrait permettre de maintenir les institutions dans un cadre à peu près démocratique.

D'autre part, le Soviet suprême renonce au droit qu'il s'était attribué de bloquer les décrets du président, qui conserve donc une bonne part de la liberté d'action qu'il avait avant le Congrès. Enfin, la désignation du premier ministre s'opère au terme d'une très étrange procédure (*voir notre encadré*).

A peine le texte de l'accord avait-il été lu aux députés interloqués que M. Khasboulatov l'a soumis au vote, refusant, en dépit des vociférations indignées des opposants les plus radicaux, que s'engage la moindre discussion. Le résultat a été positif, de justesse (541 voix pour). En imposant ce vote à la hussarde, le président du Parlement a rendu un fier service à M. Eltsine, qui l'avait pourtant accusé, deux jours plus tôt, des pires intentions, à savoir le rétablissement du pouvoir totalitaire... De la même manière, les centristes, qui avaient bruyamment dénoncé le coup de force de M. Eltsine, ont mis tout leur poids dans la balance en faveur du compromis où M. Nikolaï Travkine, l'un des animateurs de l'Union civique, a voulu voir la défaite des *«extrémistes des deux bords»* et le triomphe *«du centre sain»*.

### «Notre tradition russe...»

Ce comportement un peu surprenant, aussi bien de la part de M. Khasboulatov que de l'Union civique, peut laisser supposer que le fameux compromis comprend des clauses non rendues publiques, par exemple sur la composition du gouvernement, ou alors que les centristes espèrent retourner à leur avantage un texte qui, *a priori*, semble plutôt favorable à M. Eltsine – puisqu'il permet en principe au président de maintenir, sans aucune difficulté, M. Egor Gaïdar à son poste de premier ministre. La désignation du chef du gouvernement devait donner, en principe lundi soir, la clef de ce mystère.

En toute hypothèse, M. Khasboulatov et les centristes ne seront pas complètement bredouilles ; ils ont enfin obtenu la peau de M. Guennadi Bourboulis, offert en sacrifice par M. Eltsine à l'ouverture des négociations, et privé, par décret présidentiel, de son titre de *«chef du groupe des conseillers»*, le seul qui lui restait après qu'il eut successivement perdu ceux de vice-premier ministre et de secrétaire d'Etat. Cet ancien professeur de philosophie marxiste de Sverdlovsk, aux lèvres coupantes, au regard perçant et dont les phrases sentencieuses cachaient mal une froide passion du pouvoir, avait attiré sur lui une véritable haine. On l'accusait de pousser en permanence M. Eltsine à la confrontation et de tremper dans tous les complots. Le vice-président Routskoï affirmait qu'il méritait de passer en jugement, M. Travkine le considérait comme la personnalité la plus *«odieuse»* de l'entourage présidentiel. Quant à M. Arkadi Volski, président de l'Union des industriels et principal responsable de l'Union civique, il expliquait, il y a quelques jours, que si ce Congrès pouvait avoir une quelconque utilité, ce serait de persuader le président de se séparer enfin de M. Bourboulis.

Le voilà exaucé, du moins en apparence, car rien ne dit que M. Bourboulis ait dit son dernier mot, qu'il ait renoncé, même dépourvu de tous ses titres, à souffler dans l'oreille du président ou accepté la *«grande ambassade»* que la rumeur lui attribue.

Pour le reste, ce Congrès, qui devait s'achever tard lundi soir, dans l'épuisement général, n'aura pas apporté la clarification espérée. M. Eltsine, qui avait tenté de le reporter au printemps, obtient dans une certaine mesure satisfaction, puisque les échéances majeures sont reportées au mois d'avril. Mais, au nom du *«compromis»*, le président va très probablement infléchir vers le «centre» une politique économique déjà fort éloignée des ambitions initiales de M. Gaïdar. Parallèlement, la guérilla sur les institutions va se poursuivre tout l'hiver et *«l'accord»* entre M. Eltsine et le Congrès risque fort d'être tiré dans tous les sens, sinon réduit en lambeaux. M. Sergueï Babourine, au nom de l'opposition néo-communiste, a déjà donné le ton : *«Notre tradition russe, qui consiste à ne pas exécuter les décisions prises, va permettre de corriger la situation dès les jours à venir»* ...

JAN KRAUZE

## Les principaux points de l'accord

1) Référendum le 11 avril 1993 sur les principales dispositions de la Constitution, adoptées par le Parlement *«en accord avec le président et la Cour constitutionnelle. En cas de désaccord, plusieurs formulations seront soumises à vote distinct»*. Le traité de la Fédération sera inclus dans la Constitution, dont le projet sera publié le 31 mars 1993.

2) Les articles sur la suspension des décrets du président, l'initiative législative du gouvernement, la fin des pouvoirs du président, sont suspendus jusqu'au référendum.

3) Annulation des amendements sur l'équilibre des pouvoirs.

4) Moratoire sur l'élection de juges à la Cour constitutionnelle.

5) Annulation de la résolution interdisant tout référendum sur les organes de pouvoir.

6) Le président propose au Congrès plusieurs candidats au poste de premier ministre et choisit, parmi les trois obtenant le plus de voix, celui qu'il soumet au Congrès. Si le Congrès refuse, le président nomme un chef du gouvernement par intérim jusqu'au huitième Congrès.

7) Les appels au peuple du président et du Congrès sont annulés.

8) Aucun point [de l'accord] n'est applicable seul. – *(AFP.)*

L'équipe de M. Clinton

# M. Ronald Brown a été nommé secrétaire au commerce et M. Thomas McLarty, secrétaire général de la Maison Blanche

***L'équipe économique de* M. Bill Clinton était à peu près au complet, alors que devait *s'ouvrir*, lundi 14 décembre, la conférence rassemblant environ 300 experts économiques autour du président élu, dans son fief de Little Rock, capitale de l'Arkansas : le président du Parti démocrate, M. Ronald Brown, *a été désigné* samedi au poste de secrétaire au commerce, devenant ainsi le premier *Noir du futur* cabinet. M. Clinton a par ailleurs choisi l'un de ses amis d'enfance pour secrétaire général, en la personne de l'homme d'affaires de l'Arkansas Thomas McLarty.**

WASHINGTON

*correspondance*

La désignation de M. Ronald Brown comme secrétaire au commerce – le premier Noir appelé à occuper ce poste dans l'histoire américaine – répond au souci de payer une dette politique et, plus encore, d'honorer la promesse de former un cabinet où les femmes et les minorités ethniques seront représentées. Le choix de l'outsider Thomas McLarty (familièrement appelé «Mack») comme chef d'état-major de la Maison Blanche illustre, lui, le désir du nouveau président de pouvoir compter sur le loyalisme à toute épreuve de son *«plus vieil ami»*, puisque leurs relations datent de l'époque où ils fréquentaient le même jardin d'enfants à Hope (Arkansas), où les deux hommes naquirent.

Les observateurs s'attendaient que M. Brown soit récompensé pour sa contribution à la campagne de M. Clinton : il a notamment rallié les syndicats et les organisations noires à la candidature du gouverneur de l'Arkansas. Issu d'une famille de la classe moyenne de Harlem, M. Brown n'a jamais été un activiste forcené du mouvement des droits civiques. *«L'Amérique est un pays où la majorité est blanche : et, si l'on veut jouer un rôle politique, il est évident qu'il faut obtenir les voix, la confiance et l'estime de la majorité de la population»*, a-t-il déjà déclaré. D'où, peut-être, l'aptitude à naviguer dans les eaux agitées démocrates d'un homme qui se situe à gauche du parti (il fit campagne pour le sénateur Ted Kennedy puis pour M. Jessie Jackson).

Après de solides études de droit, M. Brown a travaillé à Washington pour la National Urban League (la plus vieille organisation de défense des Noirs), dont il devint le président, avant de servir comme conseiller auprès de la commission judiciaire du Sénat. En 1980, il entre dans un cabinet d'affaires de Washington, pour y représenter les intérêts de sociétés japonaises et de gouvernements étrangers, notamment celui de Haïti, à l'époque dirigé par le dictateur Jean-Claude Duvalier.

Dans le débat sur sa confirmation, ses adversaires républicains ne manqueront pas d'évoquer des activités allant à l'encontre des nouvelles règles d'éthique proposées par M. Clinton. Ce dernier, en optant pour M. Brown, a également voulu renforcer l'importance, jusqu'à présent secondaire, du ministère du commerce, autrefois attribué le plus souvent à des alliés politiques.

### L'homme lige du président

En choisissant Thomas McLarty pour secrétaire général, le président élu entend en revanche rendre à ce poste sa vocation initiale essentielle, celle de fixer l'emploi du temps présidentiel, de contrôler et de filtrer les propositions venant du cabinet ou de l'extérieur. Certains secrétaires généraux comme Sherman Adams sous Eisenhower, M. Don Regan sous M. Ronald Reagan, M. John Sununu sous le président Bush abusèrent de leur autorité pour mener des activités politiques voisines de celles d'un premier ministre.

M. Clinton peut compter sur l'entier loyalisme de «Mack», dont la carrière politique s'est déroulée dans le cadre limité de l'Arkansas où il fut élu, à vingt-trois ans, au Parlement de cet État avant de devenir président du Parti démocrate local. Il reconnaît lui-même sa faible expérience à Washington : c'est essentiellement un homme d'affaires, un millionnaire à la tête d'Arkla, une grande compagnie produisant et distribuant le gaz naturel en Arkansas et en Louisiane.

Il tire sa force des liens privilégiés entretenus depuis des décennies avec le nouveau président, faisant preuve, selon les observateurs, des mêmes qualités que son patron. Il n'est lié à aucune des factions du Parti démocrate et ne cherchera pas à être trop en vue. Bref, se contentant de rester dans l'ombre, il est l'homme lige rêvé pour son vieil ami d'enfance, qui entend bien être le seul et unique maître à bord de la Maison Blanche.

HENRI PIERRE

Vers un retour au calme après les émeutes

# La police indienne est accusée de partialité à l'encontre des musulmans

Le couvre-feu a été levé, samedi 12 décembre, dans la plupart des villes touchées par les émeutes qui ont endeuillé l'Inde depuis la destruction de la mosquée d'Ayodhya par des hindous fanatisés, le 6 décembre. Les autorités demeurent néanmoins sur le qui-vive. Le dernier bilan des violences est d'environ 1 100 morts et 4 000 blessés. Le premier ministre, M. Narasihma Rao, a assuré, vendredi, que désormais *«le pire était passé»*. Une douzaine de personnes ont, pourtant, été tuées le même jour à New-Delhi lors d'affrontements.

M. Rao a reconnu que l'Inde traversait une période de *«grand danger»* ; mais elle y fera face, comme toujours par le passé, a-t-il déclaré. Il a aussi assuré que les réformes économiques lancées en 1991 par son gouvernement continueront, même si elles risquent de subir un retard. De fait, une mission du Fonds monétaire international qui devait négocier un important prêt à l'Inde vient d'être reportée *sine die*. M. Rao a réaffirmé son intention de demeurer à son poste en dépit des pressions de l'opposition de la droite hindouiste.

Cependant, les forces de l'ordre sont accusées d'avoir eu une attitude partiale à l'encontre des musulmans durant les émeutes. L'organisation humanitaire américaine Asia Watch a demandé une enquête sur des informations selon lesquelles la police aurait, ici et là, prêté main-forte à des émeutiers hindouistes, voire exécuté sommairement des musulmans. Le ministre de la défense, M. Sharad Pawar, a admis que les deux tiers des victimes appartenaient à cette communauté. – *(AFP, Reuter.)*

Selon M. Jack Lang

## Le projet de chaîne éducative ne verrait le jour qu'au printemps 1993

M. Jack Lang, ministre de l'éducation, de la culture et de la communication, a déclaré, dans un entretien accordé au magazine *Télé 7 Jours* publié lundi 14 décembre, que le projet de chaîne de télévision éducative Eurêka, piloté par M. Jean Louis Missika, ex-chef du Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), ne pourrait commencer ses émissions qu'*«au mieux au printemps prochain»*, soit après les élections législatives de mars 1993, avec toutes les incertitudes que comporte ce calendrier.

Eurêka, qui postulait à l'occupation du réseau de l'ancienne Cinq entre 1 heure et 19 heures, est en attente d'une autorisation définitive du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). M. Lang s'est néanmoins félicité de l'accord de principe du CSA.

## EN BREF

□ **ALGÉRIE : sept membres des forces de l'ordre ont été tués depuis l'imposition du couvre-feu.** – Un gendarme a été tué samedi 12 décembre, à Ben-Zerga, à la périphérie d'Alger, et deux policiers tués lundi dans la capitale, ce qui porte à sept le nombre des agents des forces de l'ordre assassinés depuis l'imposition du couvre-feu le 5 décembre. Selon des témoins, une bombe de fabrication artisanale a, par ailleurs, explosé dans un cinéma d'Alger jeudi dernier sans faire de victimes. Le Haut Comité d'Etat (HCE) algérien ne s'en est pas moins félicité, dimanche, dans un communiqué, de ce qu'il considère comme *«une nette amélioration dans la lutte contre le terrorisme»*. – *(AFP.)*

□ **CHILI : M. Eduardo Frei a été désigné comme candidat de la démocratie-chrétienne pour l'élection présidentielle.** – A un an du prochain scrutin présidentiel, la démocratie-chrétienne, le plus important parti chilien, a choisi pour candidat son chef, M. Edouardo Frei, fils de l'ancien président du même nom. Celui-ci a estimé que son parti pouvait légitimement prétendre à continuer de diriger la coalition soutenant le président Patricio Aylwin (du même parti), vainqueur en 1989 du premier scrutin organisé après dix-sept années de dictature du général Pinochet. Les deux partis socialistes de cette coalition ont choisi pour leur part l'ancien ministre de l'éducation Ricardo Lagos pour les représenter au premier tour. – *(Corresp.)*

□ **Le poète Pablo Neruda inhumé selon ses vœux dix-neuf ans après sa mort.** – Le poète et Prix Nobel de littérature Pablo Neruda, décédé d'un cancer douze jours après que son ami, le président socialiste Salvador Allende, se fut suicidé lors du coup d'Etat du général Pinochet en septembre 1973, a été inhumé, samedi 12 décembre, conformément à ses dernières volontés, près de sa propriété de l'Isla Negra (ouest de la capitale). Le président centriste Patricio Aylwin et plusieurs milliers de militants de gauche ont participé à la cérémonie. Les restes du poète et ceux de sa femme, Matilde Urrutia, avaient été transférés de Santiago sur l'île. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉGYPTE : six cents islamistes ont été arrêtés en six jours au Caire.** – Au sixième jour du ratissage du quartier populaire d'Imbaba au Caire, la police égyptienne avait interpellé un millier de personnes dont près de quatre cents ont été relâchées, alors que six cents *«éléments terroristes intégristes»* ont été incarcérés. Par ailleurs, la police a arrêté, dimanche 13 décembre, deux dirigeants locaux présumés du mouvement islamiste de la Jamaa islamia en Haute-Egypte, MM. Khaled Ahmed Sélim et Monafi Hassan Bekhit. – *(AFP.)*

□ **KENYA : 89 personnes massacrées par des pillards soudanais.** – Des voleurs de bétail soudanais ont massacré 89 personnes, des femmes et des enfants pour la plupart, avant de s'emparer de leurs troupeaux, samedi 12 décembre, dans le district de Turkana, dans le nord-ouest du Kenya, a annoncé la police. D'autre part, six ambassadeurs occidentaux ont quitté samedi, à Nairobi, la cérémonie pour le vingt-neuvième anniversaire de l'indépendance, pendant le discours du président Daniel arap Moi, pour protester contre le fait que cette cérémonie se soit transformée en manifestation politique. – *(AFP, Reuter.)*

□ **URUGUAY : les électeurs ont rejeté, par référendum, les privatisations prévues.** – Environ 66,5 % des Uruguayens se sont prononcés par référendum, dimanche 13 décembre, pour l'abrogation de cinq lois portant sur des privatisations, dont certaines, comme celle de la compagnie de téléphone Antel, étaient déjà engagées. C'est un revers majeur pour la politique néo-libérale du président de centre-droit Luis Alberto Lacalle, bien que la transformation des entreprises publiques en sociétés mixtes reste envisageable. – *(AFP, UPI.)*

## SOMMAIRE

**DÉBATS**

Un entretien avec Jean Delumeau.. 2

**ÉTRANGER**

Le conseil européen d'Edimbourg ........................ 3 et 4
Les Douze souhaitent que soient renforcées les résolutions des Nations unies sur la Bosnie ........ 5
Allemagne : mobilisation contre le racisme ........................ 5
L'opération militaire en Somalie ..... 6

**POLITIQUE**

Le lancement de la campagne du PS : MM. Bérégovoy et Fabius agitent le spectre de l'«Etat RPR».... 7
Le mouvement de M. Chevènement ne présentera pas de candidats contre des socialistes sortants ........................ 7
La préparation des élections législatives : l'UDF redoute la «volonté hégémonique» du RPR.............. 8

**SOCIÉTÉ**

L'affaire des Girondins de Bordeaux devrait être jugée au cours du premier semestre 1993......... 9
L'enquête du juge Van Ruymbeke sur les financements politiques... 9
Un séisme en Indonésie fait plus de 1 500 morts et disparus ..... 10
Déraillement partiel d'un TGV en gare de Mâcon........................ 11
Commémoration à la Sorbonne d'une manifestation d'étudiants en 1942 ........................ 11

**SPORTS**

Hippisme : la restructuration des courses ........................ 15
Aventure : le quatrième Raid Gauloises ........................ 15
Voile : le Vendée Globe Challenge........................ 15

**CULTURE**

«Don Carlo», de Verdi, à la Scala de Milan ........................ 13
Les Grands prix nationaux 1992.. 13

**ÉCONOMIE**

L'excédent commercial japonais a atteint un niveau record en 1991. 17
Les compagnies d'assurances font des propositions pour atténuer la crise de l'immobilier ........................ 18
Un entretien avec le président d'Air France, M. Bernard Attali........... 18
Le commerce joue la carte de la braderie........................ 19
La vie des entreprises ........................ 20

**L'ÉCONOMIE**

● Le front de la faim ● Mazda choisit l'austérité ● La France sous-informatisée ● La réussite chilienne ● Dossier : le baby-boom ● Opinions : «L'autre monnaie unique», par François Bilger ; «Créer un serpent monétaire mondial», par Didier Pène ● La chronique de Paul Fabra : «SME : les vers dans le noyau dur» ........................ 25 à 36

**Services**

Abonnements........................ 19
Annonces classées ........................ 18
Carnet........................ 14
Loto, Loto sportif...... 10 et 11
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie ........................ 22
Mots croisés ........................ 10
Radio-télévision ........................ 22
Spectacles........................ 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

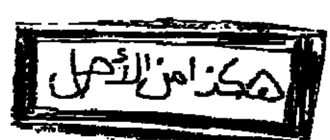
Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Economie» folioté 25 à 36

**Le numéro du « Monde » daté 13-14 décembre 1992 a été tiré à 522 050 exemplaires.**

## Demain dans « le Monde »

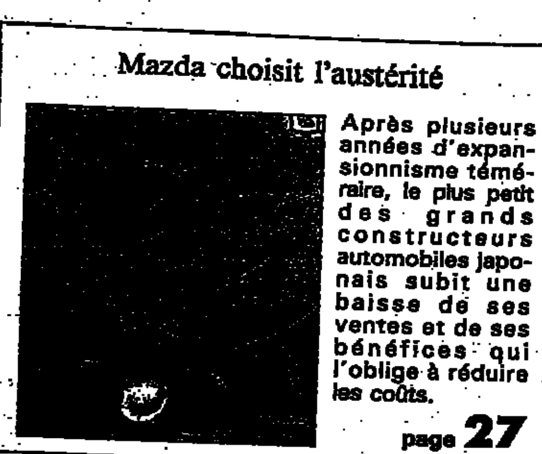
### «Sciences et médecine» : l'éthique se lève à l'Est

Des comités d'éthique nationaux naissent en Europe de l'Est. Dans des pays où l'on a appris à se méfier de l'Etat, ils apparaissent comme de nouvelles instances de régulation morale.



Le Monde

### Mazda choisit l'austérité



Après plusieurs années d'expansionnisme téméraire, le plus petit des grands constructeurs automobiles japonais subit une baisse de ses ventes et de ses bénéfices qui l'oblige à réduire les coûts.

page 27

### Opinion : un SME mondial ?



La mondialisation du risque est la véritable cause des taux d'intérêt élevés. En limitant la fluctuation des grandes monnaies dans un « serpent » mondial, on parviendrait à réduire le risque des marchés financiers, écrit Didier Pène.

page 33

### Dossier : le baby-boom

Bill Clinton est, dit-on, le premier président américain « baby-boomer ». Mais en quoi consiste au juste ce phénomène démographique qui a créé ces classes nombreuses, aujourd'hui dans la force de l'âge ?

page 34

**MODE D'EMPLOI** .................... 26
Environnement : Tout savoir sur l'eau. Humeur, par Josée Doyère : Pauvres banques ! La cote des mots : Bakchich et compagnie... Bloc-notes.
**ACTUALITÉ** .................... 27 à 31
**OPINIONS** .................... 32 et 33
La chronique de Paul Fabra : SME, les vers dans le noyau dur. L'autre monnaie unique, par François Bilger. Créer un serpent monétaire mondial, par Didier Pène.
**CONJONCTURE** .................... 36
Le commerce extérieur : Importune Europe. L'Europe de l'Est : Premières lueurs. La Bulgarie : Dettes internes et externes. La machine-outil : Panne de moteur.

# L'ÉCONOMIE

## La télé du patron

***Mieux que la vidéo, moins cher que les voyages, la télévision par satellite a fait son entrée dans les entreprises***

LE générique vient de prendre fin, laissant place peu à peu à un décor constitué de panneaux de verre. Apparaît alors le présentateur. Très à l'aise, il s'avance vers la caméra et détaille le sommaire de l'émission. Vous ne regardez pas « Envoyé spécial », sur France 2, mais « Business », le magazine d'information de Channel Bull.

[illegible] d'informatique est aujourd'hui, comme quelques autres grandes entreprises en France, équipé de sa propre chaîne de télévision. Diffusées par satellite, captées grâce à des antennes paraboliques, les émissions de Channel Bull peuvent être regardées simultanément par les salariés de Bull partout en France et en Europe.

Grâce à l'expérience de sa maison-mère aux Etats-Unis, c'est Hewlett-Packard qui a été en France le précurseur de la télévision d'entreprise par satellite. En 1986, la sortie d'une nouvelle technologie informatique contraint Hewlett-Packard France à former d'un coup 4000 salariés. *« Nous n'avons pu relever ce défi que grâce à HP TV et ses émissions de formation »*, se souvient Jean-Louis Martinez, responsable pour l'Europe de Hewlett-Packard TV.

**Pascale Krémer**

*Lire la suite page 28*

# Le front de la faim



*Tandis qu'en Somalie, des armées étrangères intervenaient pour combattre la faim, à Rome l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dressait un bilan décevant. Si certains continents, comme l'Asie, ont réussi à faire reculer le fléau, l'Afrique, elle, continue de s'enfoncer au fil des guerres, des crises, et des plans d'ajustement.*

**Lire pages 30 et 31 les articles d'Olivier Piot**

## La France sous-informatisée

***Avec, d'un côté, des petites PME sous-équipées et, de l'autre, des grandes entreprises comparables à un gruyère à trous l'informatique a encore de beaux jours devant elle***

INFORMATISÉE seulement à 43 % (1), la France devrait bien encore receler quelques secteurs boudant ou ignorant magistralement l'informatique. Pourtant, on entend proclamer partout que le marché est saturé. La preuve irréfutable en serait la guerre des prix que se livrent les constructeurs de matériels.

Toutefois, même ces derniers le reconnaissent, la saturation concerne exclusivement ce qui est déjà informatisé. Une lapalissade ? Pas vraiment. Car, au fil des années, la prospérité aidant, les fournisseurs ont, pour ainsi dire, pris l'habitude de toujours vendre aux mêmes, aux adeptes inconditionnels, maintenant sur-équipés, et qui, avec la crise, se sont transformés en vaches maigres. Et on redécouvre qu'il reste de nombreux secteurs et de catégories de personnels à informatiser.

En fait, l'Hexagone est coupé en deux avec, d'un côté, des entreprises de plus de 100 salariés informatisées à au moins 90 % (la palme revient au secteur banque-assurances) et, de l'autre, des « petites PME » de moins de 10 salariés dont le taux d'informatisation ne dépasse pas 33 % (1). Bien sûr, les estimations varient dans une fourchette de 10 % selon les études, mais la tendance est là. *« Il ne faut pas hésiter à parler de sous-informatisation »*, souligne Antoine Henry, directeur marketing d'Apple, qui veut faire de ces entreprises, baptisées « pépites » (d'or ?), l'une de ses cibles prioritaires.

Un tiers des PME informatisées, cela veut tout de même dire que près de 1,5 million d'entités n'ont pas franchi le pas ! Dépendant de l'artisanat, du commerce ou des activités industrielles et de services, certaines en sont aux balbutiements. Pour l'artisanat, le taux d'équipement des secteurs non industriels (alimentation, bâtiment, réparations, transports) est inférieur à 25 %, alors qu'il atteint 50 % dans les activités de production. Même tableau dans le commerce de détail dont l'informatisation ne dépasse pas 6 % dans l'alimentaire et 28 % pour les autres activités. Des secteurs sont même particulièrement en retard comme l'horlogerie-bijouterie, la chaussure et les fleuristes. Avec un taux de 26 %, les professions de santé sont également encore peu informatisées. Et si l'on complète le panorama par les agriculteurs dont 97 % travaillent sans ordinateur (soit la bagatelle de 873 000 exploitations), impossible de ne pas conclure que l'informatique de premier équipement a encore de l'avenir.

Certes, le marché n'est pas facile, car les acheteurs potentiels sont loin d'être convaincus d'avance. Par exemple, selon une étude de la Société des agriculteurs de France (SAF), la plupart des exploitants ne considèrent pas l'informatique comme un outil productif et jugent qu'elle est d'abord destinée aux techniciens.

**Catherine Lévi**

*Lire la suite page 28*

(1) Etude du cabinet TMO sur un échantillon représentatif.

## La réussite chilienne

***Poursuivant la politique libérale des « Chicago boys » de Pinochet tout en y instillant une dose de social, les alchimistes de Patricio Aylwin ont plutôt bien géré l'héritage***

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre envoyé spécial

« LA croissance sera de 9 % cette année. » N'importe quel Michel Sapin se réjouirait d'une telle annonce. Et pourtant, à Santiago, le titre qui faisait, fin octobre, la « une » du grand quotidien *El Mercurio* ne provoque pas un enthousiasme excessif. *« Nous devons freiner un peu pour éviter toute surchauffe »*, avertit Jorge Marshall, ministre chilien de l'économie. La surchauffe ? *« Ici, on ne la ressent pas encore vraiment »*, commente de son côté Eduardo Gutierez, tout occupé pourtant à agrandir son atelier de réparation de pneumatiques, dans la commune de Lo Espejo, l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale.

Deux ans et demi après l'arrivée au pouvoir de la coalition de centre-gauche du président Patricio Aylwin, le Chili de l'après-Pinochet vit en fait une situation économique paradoxale. Les « Harvard boys » du président démocrate-chrétien ont *grosso modo* poursuivi la politique libérale des « Chicago boys » du dictateur militaire, une stratégie de la croissance tirée par les exportations. Ni l'ouverture sur l'extérieur, ni les privatisations, ni la libéralisation n'ont été remises en cause. Au contraire. L'inflexion sociale promise est restée timide. Les résultats ont suivi. Le pays connaît sa neuvième année consécutive de croissance. A un an de l'élection présidentielle, l'équipe économique au pouvoir se trouve pourtant confrontée aux affres d'une réussite peut-être trop brillante. Trop de croissance, trop de capitaux : telles sont les préoccupations des autorités chiliennes aujourd'hui. Alors que subsistent aussi... trop de pauvres.

Recevant, fin octobre, une délégation de patrons français menée par le CNPF International, Alejandro Foxley, ministre des finances chilien, affichait alors une belle assurance. Les aides financières ? Il n'en veut point. Les conseils de politique économique ? Pas plus. Et il n'hésite pas à prodiguer plutôt, en direction des pays riches, quelques leçons de gestion budgétaire. Il est vrai que le bilan qu'il peut afficher impressionne.

**BILAN** • Sous sa direction, le pays a poursuivi la politique engagée au milieu des années 80 et retrouvé une croissance forte. De 1,8 % en 1990, celle-ci est passée à 5,5 % en 1991 et pourrait atteindre 8 % ou 9 % cette année. L'inflation, ce mal endémique du continent, a été contenue, tombant d'un rythme annuel de 28 % en 1990 à 18,7 % en 1991 et 13 % en 1992. Les exportations et les investissements (ils ont augmenté de 17 % en volume cette année) soutiennent l'activité. Malgré la baisse en 1991 des droits de douane et la forte progression des importations, la balance commerciale est toujours excédentaire. Repassée au rouge en 1992, la balance des comptes courants n'inquiète guère, le pays ne rencontrant aucune difficulté pour financer son déficit.

**Erik Izraelewicz**

*Lire la suite page 29*

# MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

## Tout savoir sur l'eau

*L'Office international de l'eau va offrir au public dès le mois prochain les services de la plus grande banque de données francophone sur le sujet*

LA France se trouve dans une situation paradoxale. Alors qu'elle dispose d'une très forte assise industrielle dans le domaine de l'eau, avec des groupes puissants comme la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux-Dumez ou la SAUR, elle reste à la remorque des Anglo-Saxons pour la documentation et les bases de données. Ainsi, le service Aqualine, créé au Royaume-Uni par le Water Research Center, fait autorité dans le monde anglophone.

Cette domination va peut-être prendre fin lorsque l'Office international de l'eau lancera, le mois prochain, une série de nouveaux services offerts à une clientèle tous publics – chercheurs, *industriels, maîtres d'ouvrage,* administrateurs, élus ou associations. Créé en janvier 1991, l'Office international de l'eau regroupait déjà les moyens de trois organismes différents : l'Association française pour l'étude des eaux (AFEE), fondée en 1949, le Centre de formation internationale pour la gestion des ressources en eau (CEFIGRE), créé en 1976, et la Fondation de l'eau, toute récente.

**LECTEURS** • Doté d'un budget de 50 millions de francs, le nouvel office s'est aussitôt efforcé de mettre en *place un service de documentation* couvrant tous les aspects de la gestion de l'eau. Dès à présent celui-ci, installé à Limoges, dispose de quelque 150 000 documents, dont 91 500 références informatisées, provenant pour l'essentiel d'ouvrages ou d'articles parus depuis 1949. L'office reçoit et dépouille trois cent cinquante revues françaises et internationales et il acquiert environ mille cinq cents ouvrages par an, ce qui représente en moyenne cinq mille nouvelles références. Un tiers de cette documentation est en français. Le reste est en anglais (60 %) ou dans quelque langue européenne.

La documentation de l'office ne se borne pas au [illegible] des publications largement diffusées. [illegible] de « lecteurs ». Ce sont des experts qui inventorient ce qu'on appelle la « littérature grise » : projets d'études ou de recherches en cours, projets de colloques et de communications scientifiques ou techniques.

Grâce à la mise en réseau télématique et à l'harmonisation des méthodes d'indexation (système FONTAINE), l'Office recueille aussi les données fournies par les six agences régionales de l'eau. Toutes leurs publications, études et recherches sur les eaux de surface ou souterraines sont de la sorte disponibles.

L'office international de l'eau met désormais trois services à la disposition du public : un télétexte d'informations générales, qui constituera un véritable *Who is who* de l'eau : présentation des différents acteurs, organigrammes des entreprises, services ou institutions, leurs programmes, les financements, les matériels, les experts et les chiffres-clés de l'eau en France ; une base de références documentaires qui permet, à partir de mots-clés, de sélectionner articles, études et ouvrages ; enfin une bibliothèque offrant la possibilité de fournir une copie de l'original ou une copie « scannerisée », stockée sur disque optique numérique.

A partir du 1er janvier 1993, [illegible] accéder à cette documentation. Les centres documentaires abonnés, reliés par modem au serveur de l'office *via* TRANSPAC ou NUMERIS, recevront l'information directement sur leurs micro-ordinateurs. Les particuliers équipés d'un Minitel pourront accéder au « kiosque TELETEL » en composant le 36 17, code EAUDOC.

Cette procédure d'interrogation « en arborescence » est plutôt réservée aux consultants occasionnels. Un second service, 36 14 FDE (fichiers documentation eau) permettra, sur abonnement, d'accéder au fichier des produits polluants accidentels et de bénéficier de la transmission des documents par fax. Cette base de documentation sera accessible de l'étranger, sur abonnement également, par le serveur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Enfin, on pourra consulter directement dans neuf « points d'accès public » répartis dans toute la France : à la direction de l'eau du ministère de l'environnement, à Neuilly-sur-Seine, dans les deux centres de l'Office international de l'eau situés à Limoges et Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), ainsi qu'au siège des six agences de l'eau (Douai, Lyon, Metz, Nanterre, Orléans, Toulouse). Les services de documentation de l'office proposent aussi des recherches bibliographiques personnalisées, des synthèses documentaires ou des ouvrages sur commande, ainsi qu'un service de « veille documentaire ».

L'Office international de l'eau, suivant la tradition du CEFIGRE de formation des personnels étrangers aux techniques de gestion de l'eau, est prêt à partager sa science documentaire avec d'autres centres, existants ou à créer, dans les pays en développement, en Europe centrale ou dans tout pays francophone intéressé.



**Roger Cans**

► **Office international de l'eau, direction de la documentation et des données, rue Edouard-Chamberland, 87065 Limoges Cedex. Tél : 55-11-47[illegible] ; 55-[illegible] générale [illegible] Paris. Tél : (1) 45-22-14-67. Direction de la coopération internationale : BP 75 06902 Sophia-Antipolis Cedex. Tél : 92-94-58-00. Fax : 93-65-44-02. [illegible] : 461 311 F.**

HUMEUR • par Josée Doyère

## Pauvres banques !

*Moi, je trouve* qu'il faut plaindre les banques... Bien sûr, elles nous font payer hors de prix des « services » qu'on ne leur a pas demandés et dont on n'a nul besoin... Bien sûr, en cas de litige, leurs juristes nous sortent toute une bible de règlements pour nous prouver que tout est de notre faute... Tout cela est normal. Elles n'ont pas vraiment à courir après le petit client que nous sommes, puisque, les uns et les autres, nous sommes obligés d'ouvrir un compte. C'est le chiffre d'affaires garanti.

De toutes façons, il faut bien que les banques récupèrent tout le fric qu'elle ont paumé dans l'immobilier. Car là, elles n'ont pas fait le détail. C'est à la pelle qu'elles ont *fourni de l'argent pour des opé*rations spéculatives, déjà risquées même si le marché ne s'était pas effondré. Elles ont même prêté jusqu'à 110 % du coût de certains programmes ! Ma copine Sonia, ça l'a scandalisée : *« Non, mais tu te rends compte ! Moi, si je veux acheter un appart, la banque exige un apport personnel qu'il me faudrait vingt ans pour accumuler, vu que je n'ai pas de tante à héritage ! Et on vient me regarder sous le nez, scruter mes ressources, celles de mon mari. Je ne suis qu'un « risque », apparemment mauvais ! Et aux promoteurs, elles ont prêté, sans compter. Si j'avais su, j'aurais demandé 1 milliard, ça a l'air plus simple. »* Elle est gentille, Sonia, mais elle n'a rien compris.

Dans de nombreux cas, les banques ont prêté tout cet argent à leurs filiales de promotion immobilière, ou à des marchands de biens à qui elles avaient déjà tellement prêté qu'elles ne pouvaient que continuer...

Bien sûr, avec le « retournement de conjoncture », comme on dit élégamment dans ces milieux-là, ça devient *sacrément difficile. Il ne reste* plus à ces pauvres banques que deux solutions : tirer un trait – à l'américaine, – brader, solder les immeubles ou les terrains qui ne valent plus ce qu'on les a payés, et se rembourser, plutôt peu que prou, sur la bête. Ou bien patienter, faire des provisions, au niveau des bilans, au risque d'être en rouge, ou presque, et attendre que cela aille mieux. C'est, bien sûr, la deuxième solution qu'elles ont choisie.

*Mais au fait, ces banques,* c'est avec nos sous à nous qu'elles ont prêté des sommes folles pour construire des bureaux inlouables, c'est avec nos sous à nous qu'elles ont acheté des « immeubles prestigieux » (c'est encore comme ça qu'on dit !) au cœur de Paris, dont personne ne veut, pas même les émirs arabes ou les yakusa japonais, parce que trop chers, c'est nos sous à nous qu'elles ont risqués dans leurs folies spéculatives ! Impru*dentes, les banques, remarqua*bles par leur manque de flair, les banques, pas très douées pour scruter la conjoncture... Comme gestionnaires des deniers d'autrui, elles ne risquent pas d'avoir le prix Nobel d'économie...

Et c'est à ces gens-là qu'on est obligé de confier notre bel argent, durement gagné à la sueur de notre front, tous les mois ?

LA COTE DES MOTS

## Bakchich et compagnie...

Ne vous méprenez pas quand, au Canada, on vous propose une « paire de claques » : loin d'être menaçante, la personne qui vous fait cette proposition suggère de vous prêter une paire de sur-chaussures en caoutchouc pour affronter la neige qui couvre le sol...

De la même façon, il ne faut pas se tromper sur le sens que les Proche-Orientaux, entre autres, donnent au mot *bakchich.* Si, à nos yeux, ce terme désigne ce que l'on appelle aussi dessous-de-table ou pot-de-vin, pour d'autres le bakchich est une coutume toute naturelle, la commission que l'on remet très normalement à un intermédiaire qui a contribué à la signature d'un contrat, à la réalisation d'une vente, etc.

En croyant refuser de verser une bonification indue, on peut commettre, en certains pays, un sérieux impair – qui choquera des interlocuteurs ou des intercesseurs habitués à percevoir, dans chaque affaire où ils auront montré de l'entregent, une rémunération quasiment officielle. Dans le domaine des affaires, comme en d'autres, il est recommandé de bien connaître les us et mentalités des partenaires/adversaires.

*Dringuelle, bonne-main, épingles, épices...*, les synonymes anciens, disparus de l'usage, ne manquent pas, qui indiquent que la notion de pourboire, de bonification, de prime ou de bakchich n'est pas nouvelle.

Rappelons à ceux qui sont soucieux de bien écrire le français qu'un *pot à vin* est un récipient propre à accueillir le jus de la treille, tandis qu'un *pot de vin* est, lui, rempli de muscadet ou de beaujolais, par exemple. Mais il faut mettre deux traits d'union quand, par une double métaphore, on entend parler d'un « arrosage » peut-être illicite. Ainsi, sous la Régence, le duc de Noailles, président du conseil des finances, reprocha un jour son ivrognerie à un membre du conseil, Rouillé du Coudrai : *« Monsieur Rouillé, cela sent la bouteille ! – Cela se peut, monsieur le duc, mais ça ne sentira jamais le pot-de-vin ! »*

**Jean-Pierre Colignon**

BLOC-NOTES

## D'une semaine...

**IMMIGRATION EN ALLEMAGNE** : un accord pour modifier la Constitution sur le droit d'asile a été conclu le 7 décembre à Bonn entre les principaux partis politiques (*le Monde* du 8 décembre).

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A RVI** : Le nouveau plan annoncé le 7 décembre par Renault-Véhicules industriels prévoit la suppression de 1348 emplois sur 16 874 (*le Monde* du 9 décembre).

**RESTRUCTURATION CHEZ DUMEZ** : le plan annoncé le 7 décembre prévoit un recentrage sur les grands chantiers, une recapitalisation et des suppressions de postes (*le Monde* du 9 décembre).

**LE DEFICIT BUDGETAIRE 1992** : la loi de finances rectificative pour 1992, adoptée le 8 décembre par l'Assemblée nationale, fixe le déficit à 184,1 milliards de francs contre 89,9 milliards dans la loi de finances initiale (*le Monde* du 9 décembre).

**NOUVEAU PRESIDENT A LA RATP** : Francis Lorentz a été nommé président en remplacement de Christian Blanc, qui a démissionné le 27 novembre (*le Monde* du 10 décembre).

**ORLYVAL SAUVE** : la ligne de métro automatique entre l'aéroport d'Orly et la ligne B du RER sera reprise par la RATP, les banques acceptent le plan de sauvetage présenté par Antoine Veil (*le Monde* du 10 décembre).

**MANIFESTATION D'AGRICULTEURS ALLEMANDS** le 8 décembre à Bonn pour protester contre le compromis agricole avec les Etats-Unis (*le Monde* du 10 décembre).

**ACCORD MULTIFIBRES** : le comité des textiles du GATT a décidé le 9 décembre de prolonger d'un an l'accord sur le commerce international des textiles (*le Monde* du 11 décembre).

**ACCORD BUNDESBANK BANQUE DE FRANCE** : les deux institutions ont annoncé le 10 décembre qu'elles autoriseraient en 1993 une croissance plus rapide de la masse monétaire (*le Monde* du 12 décembre 1992).

**LA COURONNE NORVÉGIENNE FLOTTE** : la mesure, annoncée le 10 décembre, est prévue pour 30 jours (*le Monde* du 12 décembre).

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ UNIMETAL** : la filiale d'Usinor-Sacilor a annoncé, le 10 décembre, qu'elle supprimerait 830 emplois de plus que prévu (*le Monde* du 12 décembre).

## ... à l'autre

**MARDI 15 DECEMBRE.** Pays-Bas. Le Sénat se prononce sur la ratification du traité de Maastricht.
Bruxelles. Rencontre des ministres de l'environnement de la CEE (jusqu'au 16 décembre).
Genève. Uruguay Round. Les engagements agricoles de la CEE sur la table de négociation.
Moscou. Le chancelier allemand Helmut Kohl rencontre le président russe Boris Eltsine.
Paris. Début de la deuxième lecture de la loi sur la corruption à l'Assemblée nationale.

**JEUDI 17 DECEMBRE.** Bruxelles. Colloque sur l'ouverture des fonctions publiques de la CEE, organisé par le ministère de la fonction publique et la Commission de Bruxelles (jusqu'au 18 décembre).
Pékin. Visite officielle de Boris Eltsine (jusqu'au 19 décembre).
Paris. Colloque sur le thème : « Reconstruire le Cambodge », organisé par la direction de l'action économique et internationale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (Bourse de commerce).
Paris. Les entretiens de la finance. 14e congrès annuel de l'Association française de finance (AFFI) (48, rue de la Boétie, jusqu'au 18 décembre).
Washington. Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique signent le traité de libre-échange nord-américain NAFTA, portant création de la plus grande zone de libre-échange du monde.
Bruxelles. Conseil « Marché intérieur » de la CEE (jusqu'au 18 décembre).

**VENDREDI 18 DECEMBRE.** Corée du Sud. Election présidentielle.
Bonn. Adoption du traité de Maastricht par le Bundesrat (Chambre Haute).
Washington. Rencontre entre MM. Bush, Delors et Major portant sur les relations CEE-Etats-Unis.

**SAMEDI 19 DECEMBRE.** Bruxelles. Conseil « Pêche » de la CEE (jusqu'au 20 décembre).

**DIMANCHE 20 DECEMBRE.** Yougoslavie. Election présidentielle en Serbie.

**LUNDI 21 DECEMBRE.** Bruxelles. Réunion des ministres des transports des Douze sur la fiscalité des transports routiers et la libéralisation du transport de marchandises par route.
Bruxelles. Conseil « Affaires générales » de la CEE.

# Mazda choisit l'austérité

***Après des années d'expansionnisme téméraire, le cinquième constructeur nippon est contraint de rogner ses dépenses. Il a suspendu sa participation aux Vingt-Quatre Heures du Mans et renonce à installer un réseau de voitures de luxe aux Etats-Unis***

TOKYO
de notre correspondant

LA «restructuration» est à l'ordre du jour chez les constructeurs automobiles japonais qui ont vu leurs ventes régresser tant sur le marché intérieur (– 12,3 % en novembre) qu'à l'exportation et leurs profits chuter (– 55 % en moyenne), sans toutefois devenir pour autant négatifs. Certains paraissent dans une position plus délicate que d'autres.

Ainsi, Mazda Motor doit aller au-delà des mesures prises par ses concurrents (réduction des heures de travail et des investissements) : ses ventes au Japon ont diminué de 10 % entre avril et septembre 1992 et les exportations de 1,1 %. Les bénéfices après impôt ont, quant à eux, chuté de 85,4 %. Aussi le quatrième constructeur japonais a-t-il récemment décidé de renoncer à développer un réseau de vente de véhicules de luxe aux Etats-Unis et de suspendre pour deux ans au moins sa participation aux Vingt-Quatre Heures du Mans, une compétition qu'il a remportée en 1991.

*«Ces mesures sont douloureuses et coûteuses* (l'annulation du projet de réseau de vente aux Etats-Unis revient à près de 100 millions de dollars), *mais le sacrifice est moindre que si nous continuions sur la même voie»*, explique Takaharu Kobayakawa, ingénieur de formation qui mit au point le moteur rotatif puis la gamme sportive de Mazda, chargé aujourd'hui des relations publiques.

Ce retour à une plus grande austérité n'est peut-être pas synonyme de repli : début de 1993, Mazda annoncera sa décision de s'implanter ou non en Europe, vraisemblablement en Allemagne, en coopération avec Ford qui détient 23 % de son capital.

## Les douze premiers producteurs mondiaux

| Sociétés | Pays | Production mondiale (*) |
|---|---|---|
| General Motors | États-Unis | 7,0 |
| Ford | États-Unis | 5,4 |
| Toyota | Japon | 4,7 |
| Volkswagen | Allemagne | 3,1 |
| Nissan | Japon | 3,1 |
| Fiat | Italie | 2,5 |
| Peugeot-Citroën | France | 2,1 |
| Honda | Japon | 2,0 |
| Mitsubishi Motors | Japon | 1,9 |
| Renault | France | 1,8 |
| Mazda | Japon | 1,6 |
| Chrysler | États-Unis | 1,5 |

(*) Millions de véhicules. *Source : Automotive News.*

La situation délicate dans laquelle se trouve Mazda est partiellement la conséquence d'erreurs d'appréciation relevant d'une stratégie expansionniste particulièrement ambitieuse. Mazda avait misé sur un fort accroissement des ventes avec l'arrivée sur le marché de la seconde vague des enfants du baby-boom et la firme a pratiquement doublé son réseau de distribution sur l'archipel. Or, la demande n'a pas été au rendez-vous.

**AMORTIR** • De même, stimulé par le succès des voitures de luxe vendues par Toyota et Nissan sur le marché américain, Mazda était en train de mettre sur pied un réseau de vente qui aurait dû être opérationnel en 1994. Or, d'une part le marché américain s'est contracté, et d'autre part ce projet, qui avait été élaboré sur la base d'un taux de change plus favorable (140 yens pour 1 dollar), s'est inopinément révélé déficitaire et Mazda a préféré y renoncer. C'est également des questions de coûts qui sont à l'origine du retrait temporaire de Mazda des Vingt-Quatre Heures du Mans : sa participation lui est revenue à 10 milliards de yens.

Non seulement les recettes ont baissé mais Mazda doit aujourd'hui amortir de gigantesques investissements. A la faveur de la croissance de la seconde moitié des années 1980, tous les constructeurs japonais se sont lancés dans une politique énergique d'investissements. Mazda plus que tout autre : la firme a investi plus de 1 000 milliards de yens en infrastructures. L'un des «joyaux» qui a résulté de cette politique est l'usine ultramoderne de Hofu (au sud-ouest de Hiroshima), l'une des plus avancées du Japon en termes d'automation et de flexibilité de la production : les mêmes robots peuvent produire douze voitures différentes. Coût : 503 millions de dollars.

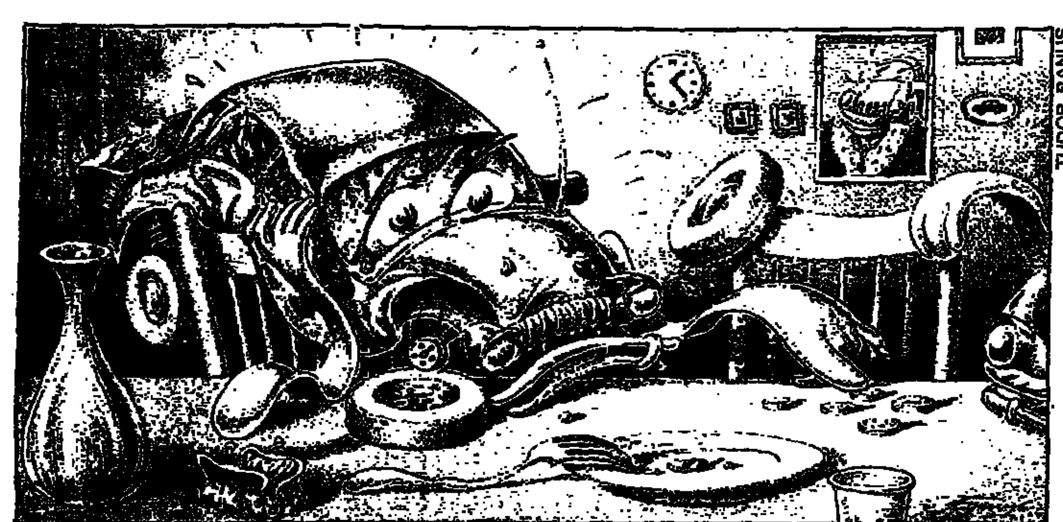
**RECHERCHES** • Ambitions excessives, contraction du marché, effets négatifs du dégonflement de la «bulle monétaire» : Mazda recueille les fruits amers de l'expansion effrénée de ces dernières années.

Assurément. Mais on aurait peut-être tort de se fixer sur les seuls résultats négatifs du court terme. Mazda a actuellement une capacité de production excessive mais dispose aussi de potentialités non négligeables pour se redéployer et se trouver en excellente position pour profiter d'une reprise de la demande.

*«Prenons l'exemple de l'usine de Hofu : elle représente un investissement important, mais c'est pour nous un test pour la modernisation de notre usine-mère d'Hiroshima»*, nous dit Takaharu Kobayakawa. *«Elle répond aux exigences de la production future : réduction de la main-d'œuvre, nouvelles demandes des jeunes salariés exigeant des travaux moins durs et une diminution du temps de travail.»*

Si Mazda procède à de douloureuses réductions de ses coûts (tel que son retrait de la compétition), la firme ne réduit pas, en revanche, ses dépenses en recherches et développement (120 milliards de yens) : *«Les ventes et les bénéfices peuvent décroître, il ne faut pas pour autant diminuer l'effort en recherches, ce serait compromettre notre situation dans cinq ou dix ans. Les nouvelles technologies ne relèvent pas de la magie mais de la persévérance»*, poursuit M. Kobayakawa. La moitié des dépenses de Mazda en matière de recherches est consacrée à la protection de l'environnement.

Mazda poursuit en outre ses recherches sur le moteur à hydrogène : *«Il faudra certes du temps avant que ce moteur ne devienne une réalité. Mais notre acquis avec le moteur rotatif nous place en bonne position. Dans ce domaine aussi nous avons dû composer avec une sévère adversité dans les années 1960-1970»* rappelle M. Kobayakawa, qui était alors maître du projet.


TUDOR BANUS

Il y a certes une part de pari dans le volontarisme de Mazda, et l'image du cycliste qui ne doit pas s'arrêter au risque de tomber s'impose à l'esprit. Relever les défis semble une constante dans la politique d'une entreprise qui avant-guerre passa des machines-outils aux tricycles motorisés puis aux voitures. C'est au milieu de la décennie 1980 que Mazda s'est décidée à sortir d'une «niche» de petit constructeur – ayant certes à son actif des succès technologiques tels que le moteur rotatif mais restant de seconde catégorie – pour rivaliser avec Honda et Mitsubishi et briguer la troisième place. L'objectif était de conquérir 10 % du marché national : en 1992, Mazda en détenait 7,3 % contre 6 % en 1988. La progression avait été spectaculaire : 602 000 véhicules vendus en 1990, soit une augmentation de 67 % par rapport à 1987 (361 000). Mais en 1991, la chute commençait : – 8 %. Elle s'est poursuivie cette année.

Dans les années 1970, Mazda avait déjà traversé une crise grave dont elle ne sortit qu'avec l'appui des banques. Elle ne bénéficie plus cette fois d'une telle garantie, étant donné la crise des institutions financières nippones. Or si, comme l'affirment ses responsables, sa situation financière est saine, l'entreprise ne s'en trouve pas moins sur la corde raide : en 1991, Mazda a investi pour 149 milliards de yens, soit huit fois plus que ses bénéfices avant impôts et plus du double du montant de 1988 (66,5 milliards).

Selon l'*Asahi*, la réorientation vers plus d'austérité de la politique de Mazda est aujourd'hui «drivée» en coulisse par la banque Sumitomo – où d'ailleurs l'actuel président, Yoshihiro Wada, qui prit ses fonctions en décembre 1991, fit une partie de sa carrière avant d'entrer chez Mazda en 1983. Un certain nombre d'employés s'inquiètent de voir leur société passer sous la domination de la banque. L'aval de la banque Sumitomo sera un facteur décisif pour l'avenir du projet d'implantation de Mazda en Europe – et symptomatique de la situation de l'entreprise.

**Philippe Pons**

# La France sous-informatisée

*Suite de la page 25*

Ce sentiment de superflu se retrouve aussi dans le commerce de détail où, d'après un rapport du Centre d'étude de la commercialisation et de la distribution (CECOD), un commerçant sur deux estime inutile l'informatisation de son magasin. *« La micro n'est pas forcément un passage obligé, car il faut raisonner en termes de traitement de l'information et, dans certains cas, une caisse enregistreuse électronique suffit »*, reconnaît-on à Paris Gestion informatique, une filiale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

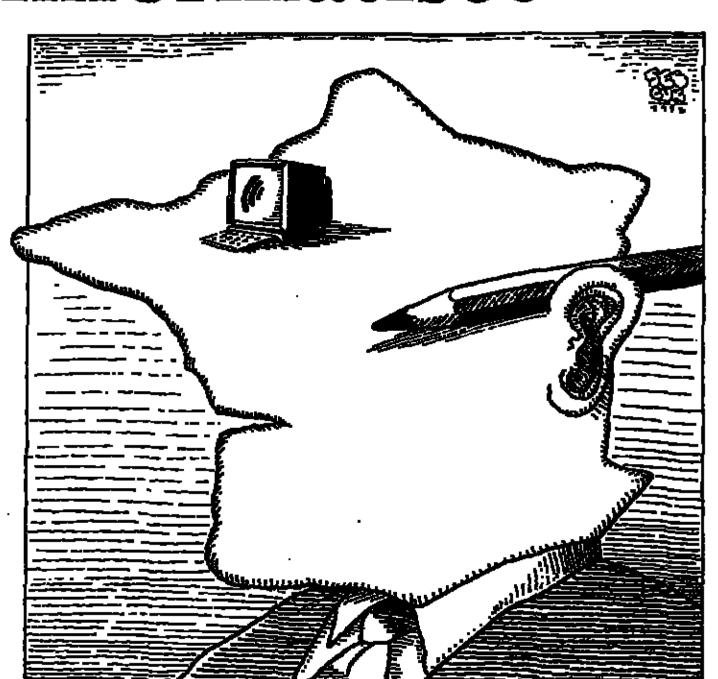
**FACTEURS AGGRAVANTS •** Mais ce manque d'empressement dissimule aussi souvent d'autres raisons. *« Les patrons de ces entreprises craignent encore l'informatique moins pour des raisons de complexité ou de prix, que parce qu'ils ont peur de perdre le contrôle de leur affaire en informatisant »*, estime, par exemple, Antoine Henry. *Notre objectif est réellement de les rassurer. »* Les mauvaises langues invoquent aussi le besoin de discrétion de certains petits commerçants : *« Il est vrai que certains ne veulent pas s'informatiser car ils font du noir et veulent garder leurs chiffres secrets »*, admet un prestataire de services.

Les études professionnelles révèlent les facteurs aggravants du sous-équipement : petit nombre de salariés, responsables *d'entreprise vieillissants* ou ayant un faible niveau d'instruction. Pour eux, le temps d'apprentissage pour comprendre les rouages du logiciel semble incompatible avec leur emploi du temps : la moitié des agriculteurs, selon une enquête de la SAF, y voient un frein non négligeable.

**Le développement du parc s'est opéré de façon relativement anarchique au gré des exigences parfois jugées excessives des directions informatiques.**

Enfin, l'investissement informatique reste encore lourd : si matériels et logiciels ont fortement baissé ces dernières années, la formation, elle, n'a pas suivi. L'argument du prix a été mis en avant par 34 % des personnes interrogées par le CECOD, par exemple.

Dans tous les cas, il est vrai que plus l'entreprise est petite, plus les besoins d'assistance sont importants. *« Les artisans en ont un besoin crucial, car ils ne sont pas toujours en mesure de formuler correctement leurs besoins et ne trouvent pas nécessairement les logiciels convenant à leur activité »*, estime par exemple Jean-Paul Conil-Lacoste, chargé d'étude à l'Assemblée permanente des chambres des métiers (APCM).



En fait, les fabricants et prestataires de services doivent pour conquérir ces « pépites » faire un travail de fourmi, du service bien plus « pointu » que celui prodigué jusqu'à présent. Mais ce qui n'était peut-être pas rentable au début de l'informatisation de l'économie française prend tout son intérêt aujourd'hui. Les fabricants ne s'y sont pas trompés...

Du côté des grandes entreprises, il ne faudrait pas croire que tout est informatisé. *« Certes, la conjoncture freine les investissements,* juge Jean-Michel Oury, directeur des plans et des stratégies marketing d'IBM. *Mais il y a encore beaucoup à faire pour optimiser le parc. »* Chez les grands, les problèmes à régler sont plus d'ordre humain et organisationnel que techniques. De l'avis de tous les experts, le développement du *parc s'est opéré de façon relati*vement anarchique au gré des exigences, parfois jugées abusives des directions informatiques et de certains utilisateurs zélés. Estimant qu'elle coûte de de plus en plus cher sans faire preuve d'une productivité « délirante », certains directeurs généraux serrent même aujourd'hui la vis.

**BLOCAGES •** Dans la pratique, si le triptyque comptabilité-paye-administration tourne parfaitement, les fonctions comme le commercial, le marketing ou les ressources humaines se passent encore souvent royalement de ses services. *« En fait, dès qu'on touche à l'aide à la décision, on peut carrément parler de sous-développement informatique »*, précise, par exemple, Pierre Legandois, président d'Orgaconseil.

L'informatique, c'est encore du chacun pour soi. Par exemple, un directeur du marketing travaillant sur réseau avec un responsable de la recherche et du développement reste une exception. De nombreuses liaisons informatiques restent donc à créer dans toute l'entreprise. Certains, comme Jean-Paul Figer, directeur général de Cap Sesa, estiment même que c'est une informatique globale et stratégique qui fait encore défaut. Tandis que d'autres pensent qu'il serait temps de créer un réseau clients-fournisseurs. Là, le terrain est encore quasiment vierge.

**Selon une étude du ministère du travail et de l'emploi, 32 % des salariés ont personnellement recours à un ordinateur dans leur travail. Une marge de 68 % !**

Au niveau de l'Etat et de ses grandes administrations, le *constat est quasiment identique.* Ainsi, un rapport récent émanant du comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques (paru à la Documentation française) soulignait notamment que *« les objectifs affichés d'efficacité et de qualité de service sont demeurés peu opérationnels (...) et qu'il n'y a presque jamais eu de rentabilisation économique des investissements consentis »*. En fait, les modalités de l'informatisation des grandes entreprises comme de bien des administrations reflètent souvent les vieux blocages hiérarchiques et l'insuffisance de vision stratégique. Et quand on regarde l'utilisation effective des ordinateurs dans l'entreprise et non plus le taux d'équipement officiel, les conclusions ne sont pas franchement différentes.

**A LA TRAINE •** Ainsi une étude du ministère du travail et de l'emploi a constaté que seulement 32 % des salariés ont personnellement recours à un ordinateur dans leur travail, ce qui laisse une marge théorique de manœuvre de 68 % ! D'autre part, toujours selon cette même analyse, l'ordinateur reste un outil élitiste reflétant la division verticale du travail. Ainsi, si 60 % des cadres pianotent, le pourcentage tombe à 47 % pour les professions intermédiaires, 36 % pour les employés, 10 % pour les ouvriers qualifiés et 5 % pour les bas niveaux de qualification. Les salariés les plus âgés et les moins diplômés sont également à la traîne. Et ces taux sont peut-être encore trop élevés car, pour certains, l'écart entre les déclarations officielles et la réalité sont parfois grands *(voir encadré)*.

**Catherine Lévi**

## Médecins non branchés

*« Le monde de la santé est relativement peu informatisé »*, reconnaît le docteur Fedi, président de l'Organisation professionnelle d'harmonisation en informatique de santé (OPHIS). Dans le secteur libéral, le taux d'équipement est d'environ 25 %, mais les disparités sont grandes selon les activités.

Si, par exemple, les cabinets d'analyses médicales sont informatisés presque à 100 %, certaines professions comme la pédiatrie ou la dermatologie n'ont pratiquement pas été touchées. Globalement, seulement 10 % des médecins et dentistes sont équipés, une informatisation qui concerne d'ailleurs davantage les tâches administratives du cabinet que l'aide à la décision (dossier médical, analyse des interactions des médicaments, etc). Selon le docteur Fedi, l'absence de l'informatique durant les années d'études, le manque de pratique du clavier et le côté rébarbatif de la saisie d'une incroyable masse de papiers sont les trois grandes raisons de ce retard.

**ECONOMIES •** Changement d'optique. *« Nous travaillons pour que l'informatisation soit d'environ 90 % d'ici à l'an 2000 car nous sommes convaincus que la qualité des prestations s'en trouverait améliorée et des économies de coûts réalisées »*, avance notre interlocuteur.

Comment amorcer la pompe ? En s'appuyant sur le projet de saisie à la source des honoraires, via l'équipement des médecins (suppression de la feuille de soins), de la Caisse nationale d'assurance-maladie (1), facteur pouvant déclencher le goût d'une informatisation plus globale.

**C. L.**

(1) Actuellement en cours d'expérimentation à Boulogne-sur-Mer.

### Taux d'équipement des entreprises de 0 à 10 salariés

| | 1985 % | 1991 % | 1993 (prévision) % |
|---|---|---|---|
| Total | 10 | 33 | 46 |
| dont : Artisanat | 3 | 11 | 23 |
| Commerce – gros | 22 | 46 | 60 |
| Commerce – détail | 8 | 20 | 44 |
| Petites entreprises industrielles | 9 | 47 | 67 |

## Cadres réticents

*« Il n'y a pas 60 % des cadres qui utilisent régulièrement un ordinateur,* estime Yves Lasfargue, directeur du centre de recherche de l'Institut français de gestion. *Leur réponse spontanée lorsqu'ils sont interrogés ne reflète pas toujours la réalité. »* En fait, selon lui, un tiers seulement d'entre eux seraient d'authentiques usagers, une estimation contredisant, dans une certaine mesure, les conclusions du ministère du travail.

Trois catégories d'individus se rangent parmi les non-utilisateurs, déclarés ou non. Pour les « aristocrates », l'utilisation d'un terminal n'est pas assez distinctive sur le plan social. Ainsi, les cadres de très haut niveau confient pratiquement systématiquement les « travaux d'intendance » sur ordinateur aux voisins du dessous. *« Tandis que certains cadres supérieurs préfèrent le portable, qui n'est ni un outil de secrétaire ni de technicien »*, ajoute Yves Lasfargue.

Parmi ces réfractaires, on compte également un certain *nombre de « techophobes »* rejetant l'ordinateur moins pour des raisons idéologiques que parce qu'ils n'ont jamais eu le temps, le courage ou la capacité de se livrer à l'indispensable apprentissage intellectuel et manuel de la technique. *« On les rencontre souvent parmi les élites de la nation, ce qui peut être dangereux, car ils ont parfois une vision tronquée des possibilités ou des limites de l'ordinateur »*, explique l'observateur attentif des mœurs informatiques.

Enfin, les « technopathes », véritables handicapés de la technique, ne peuvent utiliser le couple écran/clavier sans « disjoncter », soit parce qu'ils sont incapables de rentrer dans une logique interactive, soit parce que l'ordinateur va trop vite, ou simplement parce qu'ils sont agacés.

**C. L.**



# La télé du patron

*Suite de la page 25*

Depuis lors, Bull, Renault, Volvo, France-Télécom, qui tous disposent d'un vaste réseau de sites de réception, se sont lancés à leur tour dans la formation télévisée. Chez Renault par exemple, six émissions ont été consacrées en octobre à la Twingo afin de présenter cette nouvelle voiture aux concessionnaires.

Plus encore que pour la formation, les réseaux de télévision sont mis à contribution pour la communication interne. Le jour même de la confirmation au conseil des ministres de la nomination de Louis Schweitzer à la tête de Renault, celui-ci intervenait sur le réseau Renault TV. Chaque lancement de la fusée Ariane est célébré par une vidéotransmission : les salariés et les clients d'Arianespace qui ne peuvent se rendre en Guyane suivent ainsi l'événement en direct.

A ces « grands-messes » s'ajoutent des magazines réguliers, souvent mensuels, proches du journal télévisé : « Business » sur Channel Bull ou encore « Défis » sur Volvo TV. Revues de presse sur le secteur, informations sur la concurrence, les nouveaux produits, belles histoires de contrats gagnés pour motiver les troupes... Bull a même inventé la météo commerciale : soleil pour les régions dont les résultats sont bons, nuages ou orages pour les autres.

Rapide, souple d'utilisation, rendant impossible toute distorsion de l'information, la télévision devient vite un outil-clé de communication interne. *« Le PDG peut intervenir sur le réseau quelques heures seulement après l'avoir décidé »*, explique Josyane Azpiroz de chez Renault. *« Ce qui nous permet de faire de la communication de crise. Au moment de la grève de notre usine de Cléon, nous avons pu informer rapidement notre réseau commercial sur les retards de livraison. »*

**MOINS DE VOYAGES •** Les salariés, qui apprécient de ne plus découvrir dans la presse les grands changements concernant leur entreprise, adoptent vite leur télé de bureau. Chez Renault, ceux qui ont souvent eu l'occasion de passer sur Renault TV se voient même offrir leur bêtisier télévisé le jour où ils partent en retraite.

*« Diffusée par satellite, l'émission a un côté événementiel, elle est regardée »*, remarque Luc Guillebert, qui s'occupe de Channel Bull. La télévision resserre les solidarités (entre direction et salariés, maison mère et filiales) et donne aux membres des réseaux commerciaux le sentiment d'appartenance à l'entreprise. *« Dans un contexte difficile, il est nécessaire d'entretenir des liens étroits avec son réseau de distribution »*, renchérit Dominique Crappier de Volvo.

Argument de poids en leur faveur, les réseaux de télévision deviennent de plus en plus abordables. Comptez environ 15 000 francs pour équiper un site de réception (antennes paraboliques, décodeurs). L'heure satellite tourne aux alentours de 12 000 francs. Les coûts de production, eux, demeurent élevés. *« En moyenne, 200 à 250 000 francs les 20 minutes d'émission »*, compte Francis Muyl, patron d'Extension, qui produit les émissions de Bull, Renault et Volvo. Surtout lorsqu'on demande à des vedettes du petit écran d'animer une émission, comme ce fut le cas de Gérard Holtz, Roger Zabel ou Bernard Rapp sur Renault TV. La solution d'avenir consistera sans doute à s'abonner à une chaîne de télévision professionnelle diffusée par satellite. Pour l'instant, seule existe Computer Channel, une chaîne de formation à l'informatique. Pour 46 000 francs par an, équipement de réception compris, l'abonnement à Computer Channel donne droit à une cinquantaine d'émissions d'une demi-heure en moyenne.

*« Par rapport aux frais de voyages, hôtels, restaurants, location de salle quand on veut réunir 2 000 salariés de l'entreprise, les 125 000 francs que nous dépensons pour trois heures de formation ne sont rien »*, plaide-t-on chez Hewlett-Packard. Pourtant, Cécile Jurquet, chef de produit télévision d'entreprise chez France câbles et radio (la filiale de France-Télécom qui, entre autres missions, commercialise les services par satellite), *« attend toujours le boum ». « En 1992, nous avons vendu aux entreprises 3 500 heures de transmission satellite. Une progression de seulement 10 % par rapport à 1991. »*

Le réseau de télévision par satellite semble, il est vrai, réservé aux entreprises de grande taille installées sur de nombreux sites. Surtout, la *télé fait un peu peur :* elle court-circuite les hiérarchies, fait craindre aux managers de « mal passer » à l'écran, et donc de perdre de leur autorité, ou de ne plus avoir droit aux voyages et aux stages de formation. *« Ce marché n'a rien d'un Eldorado. Le décideur regarde la télé dès qu'il rentre chez lui, mais il n'a pas le réflexe télé pour son entreprise »*, analyse Francis Muyl. Pour convaincre, il lui faut donc *« réexpliquer »* sans cesse la télévision, même aux téléspectateurs les plus assidus.

**Pascale Krémer**

# La réussite chilienne

Suite de la page 25

*D'une manière tout aussi spectaculaire*, le gouvernement a résisté à tout laxisme budgétaire. *« Nous avons des finances publiques en ordre »*, note avec fierté Alejandro Foxley. La réforme fiscale introduite pour la période 1991 à 1993 (le taux de l'impôt sur les bénéfices a été porte de 10 % à 15 %, celui de la TVA de 16 % à 18 %) a permis d'accroître les recettes de l'Etat. Et grâce à la maîtrise des dépenses, le budget dégage depuis 1990 un surplus – plus de 2 % du PNB *encore en 1992*.

Si elle n'est pas encore un lointain souvenir, la dette extérieure n'est plus un problème. Ramenée à 17,5 milliards de dollars à la fin de cette année, elle représente moins de 50 % du PNB *du pays – contre plus de 100 %* au milieu des années 80. Les réserves ont été multipliées par trois depuis fin 1989, dépassant aujourd'hui 9 milliards de dollars, près d'un an d'importations! Le rapport de la dette nette au total des exporta*tions a atteint son plus bas niveau* depuis trente ans. Bref, *« le pays est sous-endetté par rapport à ses capacités actuelles de paiement »*, commente un banquier étranger installé à Santiago.

Le gouvernement a pourtant quelques soucis. A court terme, *il* lui faut gérer une « surabondance de dollars » et éviter la surchauffe. A moyen terme, il lui faut trouver les outils qui permettront au pays de passer à une nouvelle phase de son développement, plus diversifiée. Surtout, c'est toute la question sociale qu'il doit traiter.

**SURCHAUFFE** • Première mission : éviter la surchauffe sans plonger l'économie dans la récession. Les pouvoirs publics ont pris les dispositions pour éviter toute fièvre excessive. L'Etat a freiné la dépense publique. La Banque centrale, *indépendante depuis 1990, a* resserré sa politique monétaire, relevant ses taux d'intérêt. Serein, le ministre de l'économie, le socialiste Jorge Marshall, estime que la croissance, d'un rythme annuel de 9 % en 1992, devrait revenir autour de 6 % l'an prochain. Avec une inflation en baisse, autour de 11 %.

Deuxième défi : mieux canaliser les capitaux vers l'investissement productif. Attiré par une gestion économique sérieuse, l'argent coule à flots vers Santiago, venant s'investir dans les mines, les usines, à la Bourse – la plus active de la région – ou dans les titres d'Etat. Le relèvement des taux d'intérêt rend plus allèchants encore les placements en pesos chiliens. Or ces capitaux extérieurs viennent s'ajouter à une épargne nationale déjà considérable. Le taux d'épargne intérieur a atteint cette année 19 % du PNB, *« le niveau le plus élevé depuis trente ans »*, relève la Banque interaméricaine de développement (BID) dans son dernier rapport *(le Monde* du 27 octobre).

Ces capitaux étrangers massifs constituent, paradoxalement, une grave menace pour la politique économique du gouvernement. S'ils ont permis à la Banque centrale de constituer d'imposantes réserves, ils contribuent aussi à renforcer la valeur du peso. Et risquent de handicaper les exportateurs. Les pouvoirs publics poussent donc l'épargne nationale à aller s'investir au-delà des frontières. Les fonds de pension – qui gèrent 12 milliards de dollars, près du tiers du PNB annuel du pays! – viennent d'être autorisés à placer jusqu'à 3 % de leurs actifs à l'étranger. Les capitaux chiliens participent activement aux privati*sations... en Argentine. La Banque* centrale du Chili tente, quant à elle, et de diverses manières, de calmer la gourmandise des capitalistes étrangers.

Au-delà d'une conduite conjoncturelle difficile mais adroi*tement menée jusqu'à présent*, le gouvernement est aussi à la recherche des clés qui doivent permettre au Chili d'entrer dans une nouvelle phase de son développement. L'équipe de Patricio Aylwin n'a pas remis en cause les changements structurels engagés par le général Pinochet. Il n'a pas touché aux privatisations réalisées entre 1986 et 1990. Il a cherché d'autres alliances entre le privé et le public, en lançant notamment la mise en concession de certaines activités (routes, assainissement des eaux...). *« Globalement, le privé contribue à 70 % du PNB aujourd'hui contre 30 % il y a vingt ans »*, estime Jaime Ale, directeur à la SOFOFA, l'organisation patronale chilienne. Une proportion qui satisfait les partisans de l'économie mixte au pouvoir.

*Mais le système chilien souffre* encore de certaines traces laissées par le passé. La bataille contre l'inflation n'est pas encore définitivement gagnée. L'objectif du couple Foxley-Marshall est de passer en dessous de la barre des 10 %. *« Dans notre économie, il y a toujours une culture de l'inflation »*, regrette Jorge Marshall. Le Chili continue effectivement à vivre avec des mécanismes d'indexation généralisés. *« Si les salaires ne sont pas indexés*, rappelle Luc Algan, coopérant français détaché auprès de la Corfo, organisme qui gère notamment les participations industrielles de l'Etat, *en revanche, tous les contrats commerciaux et financiers contiennent des clauses d'indexation. »* La fameuse unité UF – unité de compte indexée sur les prix – y est omniprésente. Autre difficulté, le retard pris dans l'organisation du système financier. Celui-ci reste, à la suite de la grave crise bancaire de 1982, hyper-réglementé.

**DIVERSIFICATION** • Afin de *réduire enfin sa dépendance* à l'égard du cuivre, Santiago cherche à accélérer la diversification de ses exportations. Malgré la réévaluation du peso (de 10 % par rapport au dollar environ en 1992) et l'atonie des marchés clients, le dynamisme des ventes à l'étranger ne se dément pas (+12 % en 1992). Véritables moteurs de la croissance chilienne, *« elles représentaient 10 % du PNB il y a vingt ans, plus de 30 % aujourd'hui »*, souligne Jorge Marshall. L'accès au marché extérieur est donc, pour Santiago, tout à fait essentiel. D'où les accords de libre-échange déjà signés avec le Mexique ou ceux en cours de négociation avec le groupe de l'ALENA (Association de libre-échange nord-américain), avec le Venezuela ou avec la Colombie.

Mais il lui faut aussi diversifier son offre, *industrielle* notamment. Le Chili affiche déjà de beaux succès à cet égard. *« Pour la première fois en 1992, les ventes de produits manufacturés sont plus importantes (40 % des exportations totales) que celles de cuivre (39 %) »*, souligne Jaime Ale, de la SOFOFA. Avec les fruits de contre-saison, le saumon fumé, le vin, les meubles ou de l'équipement minier, le pays a élargi sa gamme. *« Poursuivre cette diversification en offrant des produits à plus forte valeur ajoutée et à meilleur niveau technologique »*, telle est l'une des difficiles ambitions du gouvernement.

Troisième défi, enfin, l'apurement de la « dette sociale ». Dans ce domaine, le pouvoir est souvent accusé d'« immobilisme ». Le bilan est, il est vrai, plus mitigé. Certes, la nouvelle équipe a opéré quelques inflexions par rapport aux ultralibéraux du général Pinochet. Le salaire minimum a été relevé. Il est aujourd'hui de 38 600 pesos (autour de 550 francs). Un plan pour l'emploi des jeunes a été lancé...

*« La croissance est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté »*, plaide Jorge Marshall. Elle a, il est vrai, largement contribué à l'augmentation des revenus réels et à la création d'emplois dans le secteur productif. *Le chômage officiel* est en forte diminution. Il affectait 20 % de la population active en 1982, moins de 5 % aujourd'hui. *« Dans le budget, nous avons fortement augmenté les dépenses sociales consacrées notamment à la santé, au logement et à l'éducation »*, ajoute Foxley. Elles ont crû, en volume, de 30 % entre 1990 et 1992.

Malgré cela, la situation dans les secteurs sociaux publics (hôpitaux, écoles, logement...) est *dramatique. Et toute une partie de* la population, notamment celle des *poblaciones*, les bidonvilles chiliens, reste loin du miracle et des 2 800 dollars de PNB par habitant et par an des statistiques officielles.

Il y avait en 1990, avant l'arrivée de Patricio Aylwin à la Moneda, 5 millions de « pauvres » (selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé), sur 13,3 millions de Chiliens. Un membre du gouvernement affirme aujourd'hui que *« la pauvreté concerne 40 % de la population »*. Peu de changement donc.

**CONTINUITÉ** • Y a-t-il un risque de divorce entre la gauche politique et les couches les plus pauvres? *« Les succès du gouvernement lui permettent d'envisager avec sérénité les prochaines échéances électorales »*, affirme un observateur averti. Au-delà, les responsables économiques, locaux ou étrangers, insistent sur la continuité acquise de la politique économique. A l'instar d'Andres Bianchi, ancien patron de la Banque centrale, actuel président du Banco Continental (Groupe Crédit lyonnais), ils voient dans cette stabilité assurée la principale force du Chili.

*« Il y a désormais – cela est sans précédent – un consensus autour du modèle économique, celui d'une économie ouverte dans laquelle le rôle de l'Etat se limite au maintien des grands équilibres et à la lutte contre la pauvreté »*, expliquait Andres Bianchi, le 6 novembre à Paris, lors d'un Forum international sur les perspectives latino-américaines. *« Dans le passé, une élection constituait toujours une menace pour l'économie, le risque de passer d'un capitalisme ultra-conservateur à un socialisme révolutionnaire. »* Aujourd'hui, une éventuelle alternance politique ne conduirait plus à une remise en cause fondamentale de la continuité économique. Un atout sur ce continent latino-américain encore bien instable.

**Erik Izraelewicz**

## La deuxième vie des « Chicago boys »

SANTIAGO
de notre correspondant

En quittant le pouvoir au Chili en 1990, après dix-sept années de dictature, le général Pinochet n'a pas mis en *chômage les économistes qui* l'entouraient. Tant s'en faut. Les jeunes « Chicago boys » du régime militaire, regroupés dans des instituts de recherche, se sont reconvertis dans le conseil aux gouvernements. Leur projet : *exporter le modèle économique chilien dans l'ensemble* de l'Amérique latine.

De tels centres de recherche se sont multipliés ces dernières années. Se sont créés Iglesias et Associés, la Fondation *Miguel* Kast et la Fondation Hans Seidel. Mais la plus influente des institutions est sans doute l'Institut Liberté et Développement (IDL), créé par les économistes de la dictature comme une société de services et comme un groupe de pression publiant des études argumentées sur toutes les décisions économiques du gouvernement du président Aylwin.

Présidé par Carlos Caceres, ancien ministre de l'intérieur puis des finances, l'IDL compte parmi ses membres de nombreux ministres et hauts fonctionnaires du général Pinochet, comme Patricia Matte, ancien ministre du développement, Luis Larrain, ancien ministre de la planification, et, surtout, Hernan Büchi, ancien ministre des *finances et candidat malheureux* à la présidence de la République face au démocrate-chrétien Patricio Aylwin en 1989.

Les experts de l'IDL ont en commun une formation à l'étranger, le plus souvent à l'université de Chicago – foyer d'économistes libéraux, – un profil de technocrate et l'absolue certitude que le programme économique qu'ils ont appliqué *au Chili constitue la solution aux* problèmes de sous-développement. *« Nos membres et les experts qui nous sont associés interviennent dans tous les pays du continent, en ex-Union soviétique et en Pologne, et dans certains pays d'Afrique. Nous travaillons entre autres pour la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les Nations unies »*, souligne Christian Larroulet, directeur de l'IDL.

**RETRAITES** • *La plupart du* temps, l'intervention se fait dans le cadre de projets organisés par les institutions internationales, en collaboration avec les gouvernements ou à leur demande. Mais certains Etats, comme le *Paraguay*, le Guatemala, la République dominicaine et le Nicaragua, font aussi appel directement aux consultants de l'IDL ou à leurs collègues. Les membres de l'Institut interviennent encore de façon régulière au Mexique, en *Argentine*, et surtout au Pérou, depuis l'arrivée à la présidence d'Alberto Fujimori.

Les experts chiliens sont consultés sur tous les secteurs de la politique économique. *Mais ils ont certaines « spécialités » : « Notre point fort, c'est sans conteste la réforme du régime de retraite*, affirme Christian Larroulet. *Nos autres grands domaines d'intervention sont les privatisations, les politiques de dérégulation des services publics et la réforme de secteurs sociaux comme la santé, le logement ou l'éducation. »* Dans tous ces domaines, l'institut préconise des *« solutions privées aux problèmes publics »*, selon le titre de leur publication-phare.

*C'est notamment* l'ancien ministre du travail, Maria Teresa Infante, qui travaille sur l'organisation des systèmes de retraite : elle a effectué des missions conjointement avec Miguel Kast, ancien « surintendant » *de l'éducation au Chili*. Ensemble, ils aident plusieurs pays à mettre en place des retraites par capitalisation, fondées sur de puissants fonds de pension.

Grâce à leurs conseils et à *ceux d'autres consultants* chiliens, l'Argentine, le Venezuela, la Colombie et le Paraguay ont ou sont sur le point d'adopter un système très fortement inspiré de celui en vigueur au Chili. Au Pérou, terre de prédilection de Hernan *Büchi, le projet de loi* qui devrait être présenté en mai 1993 est quasiment la copie conforme de la loi chilienne.

Pablo Ihnen, ancien directeur du budget à Santiago, a pour sa part conseillé le ministre *des finances du Guatemala pour* l'aider à présenter sa loi de budget pour l'année 1993. Il vient de conclure une mission similaire en Equateur. Les autres experts en matière budgétaire que sont les anciens directeurs *du budget Carlos Mendez* et Martin Costabal sont, d'après l'IDL, *« débordés par les demandes »*.

D'autres « spécialités » chiliennes rencontrent aussi un réel succès à l'exportation. L'ex-ministre du logement, Miguel Angel Poduje, a ainsi conduit des missions au Salvador, au Venezuela, en Colombie et au Paraguay.

Dans ce dernier cas, il est d'abord intervenu dans le cadre d'une mission patronnée par la Fondation Seidel et la Banque mondiale : il a notamment présenté le mode de financement du logement social au Chili. Sollicité ensuite directement par le gouvernement paraguayen, il a élaboré, au cours de douze *voyages en 1990 et 1991*, un système qui reproduit fidèlement celui en vigueur au Chili. Ce système fut adopté fin 1991 par le Paraguay après la création du Conseil national du logement (CNV).

**RECETTES** • Les experts de Santiago considéreraient-ils que les mêmes recettes sont applicables partout? Oui et non. *« Ce qui me plaît, ce n'est pas de demander aux autres de nous copier, mais de transmettre des principes universels*, nuance Hernan Büchi, dont les missions en Amérique ne se comptent plus.

*« Ce qui est nécessaire*, dit-il, *c'est un gouvernement qui fasse preuve de leadership. En fin de compte, il s'agit d'arriver à une situation où peu importe qui dirige le pays. Le système économique doit se maintenir en étant adopté par tout le monde, de façon à ne pas être affecté par les changements politiques. Il doit être plus important que la personne qui le dirige. »* La démocratie, en quelque sorte, selon les économistes de Pinochet.

**Bruno Adrian**



# La faim recule mais ne cède pas

*Après trente ans de lutte contre la faim, les résultats sont mitigés : le nombre des mal-nourris a diminué dans le monde, mais l'Afrique reste sacrifiée*

POUR la première fois dans l'histoire, une armée est intervenue massivement au nom de la lutte contre la faim. A voir l'envergure des moyens militaires – et médiatiques – mis en œuvre dans l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie, on se prendrait presque à espérer. Pourtant le problème n'a rien de nouveau. Depuis plus de trente ans, les Nations unies – *via* l'organisme chargé de l'alimentation et de l'agriculture (FAO) et celui responsable de la santé (OMS) – décrètent chaque année l'état d'urgence.

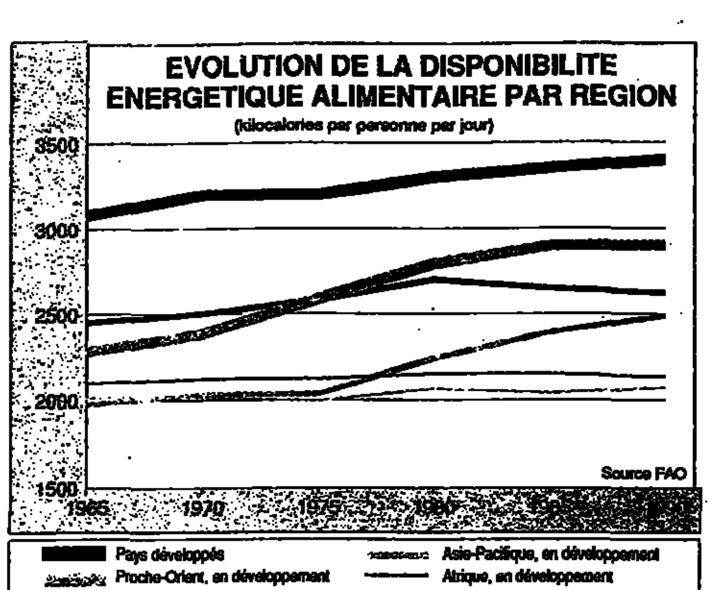
Quels sont les fruits aujourd'hui de toutes ces années de lutte contre la faim ? D'importants résultats ont été obtenus. Et pourtant, les chiffres restent décevants. La FAO estime, *dans un rapport publié en préparation* à la conférence internationale sur la nutrition qui s'est tenue à Rome du 5 au 11 décembre, que la faim a bien reculé dans le monde, mais de façon très inégale.

Pour l'ensemble des pays en voie de développement, le nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique – l'apport journalier en calories étant jugé « insuffisant » par rapport au type d'alimentation du pays – a diminué de façon constante au cours des vingt dernières années. En 1970, près de 941 millions de personnes étaient régulièrement sous-alimentées : ce chiffre est tombé à 786 millions en 1990. En proportion de la population totale de ces pays, le progrès est encore plus net : 20 % souffrent aujourd'hui contre 36 % il y a vingt ans.

Continent par continent, la situation reste néanmoins alarmante. C'est, pour l'essentiel, l'Asie qui a réussi à limiter le drame de la faim. En 1970, 40 % des habitants de cette région souffraient de malnutrition, soit 751 millions de personnes. Ce chiffre est tombé aujourd'hui à 528 millions, représentant 19 % du nombre total d'habitants. Les pays du Proche-Orient font également partie des *« raisons d'espérer »* évoquées aujourd'hui par la FAO. La faim y touche actuellement 31 millions de personnes – 12 % de la population totale – contre 35 millions il y a vingt ans (22 %).

En revanche, en Amérique latine la situation s'est légèrement dégradée : 54 millions de personnes souffraient de malnutrition dans cette région en 1970, contre 59 millions actuellement. Une progression somme toute limitée, qui a permis de réduire la proportion des sous-alimentés de 19 % à 13 % du total.

Surtout, l'Afrique reste la grande perdante de cette *« lutte mondiale »*. Malgré le léger recul en données relatives, la situation s'y est aggravée en données absolues : 100 millions de personnes souffraient de sous-alimentation sur le continent noir en 1970 – soit, à l'époque, 35 % de la population – alors que ce chiffre est aujourd'hui de 170 millions, soit 33 % d'Africains. *« Deux facteurs majeurs ont continué d'œuvrer dans le monde sur le front de la faim*, explique Maxim Bruyckx, expert de la FAO sur les problèmes de nutrition : *l'incapacité d'aboutir à un développement économique durable dans ces pays plongés dans l'instabilité politique et les guerres. »* La Somalie démontre clairement aujourd'hui, comme l'Ethiopie hier, l'impossibilité pour un pays plongé dans la guerre civile de nourrir sa population. A l'inverse, les régions du monde qui ont connu de longues périodes de paix ont pu agir sur la faim : les progrès enregistrés en Asie le démontrent.




*Les quarante-six pays les moins avancés (PMA) – dont 31 africains – ont un PNB par habitant inférieur à 3 430 francs par an.*

L'Amérique latine illustre le lien entre la malnutrition et le développement économique : le nombre des sous-alimentés y avait diminué nettement au cours des années 70, période de croissance accélérée, tombant à 47 millions en 1980, avant de remonter au cours de la dernière décennie, après la crise de la dette et les politiques d'ajustement structurel imposées par les autorités monétaires internationales. *« Moins stable politiquement, cette région n'a surtout pas pu continuer ses efforts de développement économique »*, précise Maxim Bruycks.

**PAUVRETÉ** • Car la pauvreté reste la principale cause de sous-alimentation, et rares sont les pays qui ont bénéficié d'une croissance économique durable au cours des vingt dernières années. Plusieurs facteurs ont contribué à la fragile santé économique – voire à l'approfondissement de la crise – des pays du tiers-monde. La chute des recettes liées aux produits d'exportation – notamment l'effondrement du prix des matières premières – a paralysé et parfois inversé les processus de croissance amorcés à la fin des années 80. De nombreux pays n'ont plus eu les moyens d'investir dans le « mieux-être » général. La Côte-d'Ivoire en est un bon exemple.

Mais les politiques économiques internes sont également en cause. Trop peu de pays ont réellement donné une priorité à la lutte contre la faim. En Afrique, en dépit d'un potentiel agricole considérable, la production de produits alimentaires n'a progressé que de 2 % par an au cours des dix dernières années. La démographie reste mal maîtrisée : la population a connu une croissance moyenne de 3,2 % en Afrique. La poussée démographique est moins forte en Asie, *« et la politique agricole a été bien meilleure*, souligne Maxim Bruyckx, *notamment en Chine »*.

Les pays développés jouent aussi un rôle non négligeable dans la problématique de la faim. Les plans d'ajustement imposés par la Banque mondiale et le FMI au nom de la logique financière et macroéconomique n'ont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, pour principale priorité la lutte contre la faim.

Les pauvres sont souvent sacrifiés : *« Il est admis que leur sort serait tributaire de processus de croissance globaux »*, peut-on lire (1) dans un récent rapport du Fonds international de développement agricole (FIDA). Une manière de repousser toujours à demain la solution. Quant à l'aide alimentaire, souvent critiquée, elle ne remplace pas le développement, mais reste indispensable. Près de 190 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent encore aujourd'hui de malnutrition, dont 40 000 meurent chaque jour ; plus de 2 milliards d'êtres humains souffrent de carences alimentaires...

**Olivier Piot**

(1) *L'état de la pauvreté rurale dans le monde*, FIDA, novembre 1992.

# Côte-d'Ivoire : la fin d'un rêve

*L'effondrement du prix du café et du cacao depuis 1986 oblige le gouvernement à réorganiser ces deux filières fétiches de l'exportation ivoirienne*

« *NOTRE niveau de vie ? Il fond progressivement comme du beurre en plein soleil.* » Anoh, soixante et un ans, est planteur de café depuis 1943, année où il a commencé à aider son père et son grand-père, sur cette même terre de la région de Soubré, 300 kilomètres à l'ouest de la capitale ivoirienne, Abidjan. *« La vie n'a pas toujours été facile*, concède-t-il. *Mais jamais comme depuis quelques années. Surtout après la période de rêve que nous avons vécue. »*

Le rêve, ce furent les années 70. Une époque où les cours du café et du cacao grimpaient inexorablement, offrant aux huit millions d'agriculteurs ivoiriens – 70 % de la population totale du pays – une partie de ce que le vieil homme appelle encore le *« fameux gâteau »*. Les villages ont alors connu le luxe des radios, des vêtements à l'occidentale et de la bicyclette. La santé était assurée gratuitement par les dispensaires publics installés un peu partout et *« il n'était pas rare de changer chaque année l'équipement scolaire des enfants »*, rappelle Anoh, songeur.

Premier producteur mondial de cacao et quatrième pour le café, la Côte-d'Ivoire a vécu sur ces deux matières premières pendant de longues années. La montée régulière des cours dans les années 70 et au début des années 80, a fourni au pays une manne miraculeuse. Au point que, parmi les pays en voie de développement, la nation de son « excellence » Houphouët Boigny était volontiers citée comme le modèle de la réussite économique.

En 1985, le cours mondial du café était de 1 088 francs CFA (21,8 francs) le kilo et celui du cacao de 1 007 francs CFA (20,1 francs). En sept ans, les prix du café ont été divisés par six, et ceux du cacao par quatre. Celui que l'on a longtemps dénommé le « pays de cocagne » se trouve à présent comme beaucoup d'autres dans la zone *« en crise »* de l'Afrique subsaharienne.

**MISÈRE** • Conséquence de ce revers de fortune – accentué par la faible production et le peu de diversité des cultures vivrières, trop longtemps sacrifiées aux monocultures d'exportation, – la misère se généralise. En moins de deux ans, de 1986 à 1988, l'apport journalier de calories par habitant est passé de 2 560 à 2 360. Depuis, il a encore baissé.

Quant à la santé, elle est devenue un véritable article de luxe : la consommation nationale de médicaments a en effet chuté de 25 % en trois ans. En 1990, 300 000 enfants de moins de cinq ans étaient sous-alimentés (80 000 sont morts avant d'atteindre cet âge) et 3.3 millions d'Ivoiriens étaient en dessous du seuil de pauvreté. Autre conséquence : 14 % des enfants présentaient une insuffisance pondérale à la naissance et 43 % un retard de croissance entre deux et cinq ans.

*« Nous avons longtemps vécu sur une véritable rente*, reconnaît Lambert Kouassi Konan, ministre de l'agriculture de Côte-d'Ivoire. *Au point que c'est seulement depuis un an et demi que, sous le poids de la nécessité, nous analysons sérieusement les mécanismes de notre économie. »* L'aveu est édifiant. Parmi les objectifs fixés par les bailleurs de fonds, la réorganisation de l'agriculture ivoirienne tient une place de choix.

Le café et le cacao en constituent l'élément moteur, représentant encore, en 1990, près de 48 % de la valeur totale de l'ensemble des exportations du pays. Mais le déficit chronique de la filière du café a coûté à elle seule 30 milliards de francs CFA – 5 % du budget de l'Etat – aux finances publiques pour la récolte 1991-1992, dépenses à peine équilibrées par le mince excédent tiré des revenus du cacao. Et les prix actuels de ce dernier – 285 francs CFA le kilo – risque d'entraîner pour la première fois un déficit de la seconde filière fétiche.

*« Compte tenu du poids du café et du cacao dans les exportations, le pays ne peut s'en sortir qu'en réorganisant de fond en comble ces deux filières »*, souligne, à Abidjan, une économiste de la Banque mondiale. Premier objectif fixé par le gouvernement ivoirien : la restructuration de la fameuse Caisse de stabilisation (Caistab), une des pièces maîtresses de l'organisation des filières. Cet établissement public, créé à l'époque coloniale pour assurer un *« prix garanti »* aux planteurs lors de la vente de leur production, fixe aussi en aval un prix de vente sur le marché international. Lorsque les revenus des producteurs ou des exportateurs s'écartent des prévisions, des versements de compensation doivent s'opérer.

Ce système n'a guère posé de problème durant toute la période d'envolée continue des prix du café et du cacao. La Caistab a accumulé des sommes colossales, représentant jusqu'à un tiers du budget ivoirien. Autrement dit, un véritable impôt à la source a été prélevé pendant des années sur les planteurs, pactole qui alimentait directement les caisses de l'Etat.

Logiquement, lors de l'effondrement des cours, en 1986, la Caisse aurait dû pouvoir jouer son rôle de garantie. Mais les coffres étaient vides. *« Je reconnais qu'avant la crise, un certain laxisme a prévalu*, concède timidement Lambert Kouassi Konan. *Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu du gaspillage. Je suis néanmoins fier que cet argent ait servi au développement du pays. Notre réseau de transport en a largement bénéficié, ainsi que de nombreuses infrastructures, sans oublier les grands travaux et les réalisations de prestige du régime. »*

Comme, entre autres, la vaste cathédrale Saint-Paul d'Abidjan, inaugurée en 1981, et surtout, neuf ans plus tard, la transformation en ville ultramoderne de Yamoussoukro, village natal du président Houphouet-Boigny, à quelques centaines de kilomètres au nord de la capitale. Au cœur de cette *« réalisation de prestige »* s'élève la gigantesque basilique Notre-Dame, le dernier-né des *« éléphants blancs »* du régime.

Des « éléphants » bien embarrassants au moment où le gouvernement a dû s'attaquer au prix « garanti » aux producteurs de café et de cacao. Fin 1989, après trois années consécutives de chute des cours, les prix concédés aux planteurs ont été divisés par deux. *« Il s'agissait de s'aligner sur les cours du marché international »*, précise le ministre de l'agriculture.

Mais les cours ont continué de s'effondrer, affectant des millions de planteurs, privés d'autres sources de revenus. D'autant qu'à la même époque, la Banque nationale de développement agricole (BNDA) a fait faillite, disparaissant avec les économies de centaines de milliers de familles paysannes.

**INTERMÉDIAIRES** • Mais la Caisse n'est pas seule en cause. Transport, conditionnement, stockage, frais d'assurance, transformation, toutes ces étapes, jusqu'à la commercialisation finale du produit, ont leur traduction en termes de prix et de coûts. Un de ces intermédiaires a un poids déterminant dans la distribution. Certains le nomment ici *« l'incontournable monopole du Liban »*. Quelque 200 000 Libanais contrôlent en effet près de 80 % de l'ensemble des achats aux planteurs des récoltes de café et de cacao. Ils sont l'indispensable trait d'union entre les petits producteurs isolés – le pays compte 560 000 exploitations familiales, dont la superficie moyenne est d'environ 2 hectares – et les grandes sociétés exportatrices.

*« Il faut à présent rogner sur les intermédiaires. En somme, casser l'étape libanaise afin que le planteur puisse conserver un minimum de revenu »*, conclut un expert européen en matières premières. Une conclusion partagée par le gouvernement. La méthode ? Relancer et encourager un vieux programme des années 60 : les groupements à vocation coopérative (GVC). L'idée est simple : aider les planteurs à se regrouper afin de leur permettre de mieux contrôler la commercialisation de leurs produits. Déjà, en 1991, le gouvernement a pris une mesure d'importance. Les producteurs doivent à présent livrer le café en grains verts, c'est-à-dire décortiqué.

L'objectif est d'améliorer la qualité des exportations. *« Les producteurs doivent comprendre qu'il y a trop de déchets avec les cerises*, précise un responsable de la société française CIFCA, le plus gros exportateur de café et de cacao de Côte-d'Ivoire. *Au point qu'on doit parfois refuser toute la production d'un même planteur. En prenant le café vert, les pertes sont moindres. »* Mais ce souci de qualité impose aux producteurs une augmentation des rendements, un traitement des plants, etc. *« Et tout cela alors que les prix s'effondrent ! »*, lâche Anoh, irrité.

Sans parler du décortiqueur importé qu'il faut acheter – environ 1,7 million de francs CFA par machine (34 000 francs). Les GVC devraient permettre aux planteurs de faire face. *« En coopérative, les producteurs peuvent se procurer des camions, un décortiqueur, des sacs*, affirme le ministre de l'agriculture. *A eux de gérer leur trésorerie. »* Les nouvelles structures se mettent peu à peu en place. En 1991, 30 % de la récolte café-cacao s'est organisée à partir de GVC. Et l'objectif du gouvernement est d'atteindre le chiffre de 60 % cette année.

Au total, 3 600 groupements sont aujourd'hui constitués formant 20 unions régionales. Certaines sociétés privées d'exportation suivent même l'exemple. La CIFCA a ainsi récemment créé la Société de gestion de produits agricoles (Sogepag) pour traiter directement avec des planteurs regroupés en GVC et éviter que les groupements puissent se développer au point d'aller traiter directement avec les négociants internationaux.

*« Peut-être cela va-t-il nous aider »*, dit Anoh, associé à la Sogepag, mais peu convaincu. Une autre réforme l'inquiète davantage : le gouvernement vient de supprimer la récolte *« intermédiaire »* de cacao (de fin avril à fin septembre), qui représente 15 % des 750 000 tonnes de cacao produit chaque année (la récolte principale s'étale sur le reste de l'année) dans l'espoir de stabiliser les prix en réduisant les quantités. *« Pour certains d'entre nous, c'est catastrophique. »*

**O. P.**

cède pas



# Éthiopie : après la guerre, l'espoir



***Longtemps négligée, meurtrie par la guerre, les sécheresses et les famines, l'agriculture éthiopienne a pourtant un potentiel considérable. La paix revenue, le pays pourra atteindre l'autosuffisance alimentaire... en l'an 2000***

«*L'ETHIOPIE a un potentiel agricole qui devrait lui permettre de nourrir l'ensemble du continent africain.*» Le jugement a de quoi surprendre dans le cas d'un pays voué à toutes les calamités : sécheresse, famine, guerre, il a tout subi, successivement ou en même temps! Mais Guy Ravid, second secrétaire de l'ambassade d'Israël en Ethiopie, connaît bien son sujet. Depuis mai 1991, date de la chute de Hailé Mariam Mengistu, le «négus rouge», après quatorze années de dictature, des experts israéliens en agronomie, grands spécialistes de la désertification, viennent chaque mois évaluer les possibilités agricoles du plus grand pays de la corne de l'Afrique.

Ils voyagent dans les différentes régions, analysent, comparent, pour finir par livrer unanimement la même conclusion : le potentiel du pays est grandiose. «*Si Israël*, affirme même Guy Ravid, *avait bénéficié de telles richesses dans les années 40 et 50, il serait depuis déjà longtemps l'un des premiers exportateurs de produits alimentaires du monde.*»




Vu d'Addis-Abeba, ce jugement semble presque une provocation. Car après trente ans de guerre contre l'Erythrée, dix-sept ans contre le Tigré, des années de sécheresse et des famines qui firent 200 000 morts en 1974-1975 et plus de 300 000 en 1984-1985, le pays reste encore exsangue. Bien que le conflit soit officiellement terminé depuis mai 1991, les dernières poches de résistance au nouveau gouvernement n'ont été résorbées que l'été dernier. Autant dire que jusqu'ici rien n'a encore vraiment changé. La guerre est finie, pas la faim.

**CARENCES** • «*Les deux dernières décennies ont été un désastre pour notre agriculture. Au cours des seules dix dernière années, la production réelle s'est repliée d'environ 4 %.*» Le docteur Wolde-Gebriel Zewdie, directeur de l'Institut éthiopien pour l'alimentation, et auteur d'un rapport destiné à la conférence mondiale sur l'alimentation qui vient de se tenir à Rome, ne cache pas, lui, son pessimisme.

La moyenne nationale de l'alimentation en Ethiopie représentait 2 400 calories par jour et par habitant en 1959 (1). Depuis, cette moyenne s'est dégradée, pour atteindre 1 600 calories par jour et par habitant aujourd'hui, après être passée par des minima de 1 300 calories par habitant entre 1984 et 1986, lors des grandes famines. Mais cette moyenne recouvre de grandes inégalités. «*Près de 40 % de la population urbaine bénéficie d'une moyenne alimentaire supérieure à 2 300 calories par habitant*», précise le docteur Zewdie. Mais «*dans les campagnes, moins de 5 % des gens atteignent ce niveau*». Le chiffre des villes serait donc plutôt encourageant... à ceci près que 87 % des Ethiopiens vivent dans les campagnes! Car, déjà insuffisante en quantité, *la ration alimentaire est de* surcroît fortement déséquilibrée en vitamines et protéines.

En dépit d'un cheptel de 40 millions de têtes, le plus important d'Afrique, les carences en protéines animales touchent 8 % des enfants âgés de moins de cinq ans, entraînant d'importants retards de croissance. La consommation également très insuffisante en fruits et légumes crée de fortes carences en vitamines A. Enfin, 10 millions de personnes, soit presque un habitant sur cinq, souffrent de goîtres dus au manque d'iode dans l'eau. Parmi elles, plus d'un million souffrent d'un «*goître développé*, souligne le docteur Zewdie, *transmettant des carences qui entraînent, dès la naissance, des débilités mentales chez les enfants*».

«*La paix n'est effective dans notre pays que depuis un an. La solution alimentaire exige du temps et les deux années à venir vont être consacrées à la reconstruction*», plaide Ato Elias Negassa, le nouveau ministre de l'agriculture. L'urgence est en effet d'effacer les séquelles de la guerre. «*Les conflits répétés ont détruit les infrastructures de recherche et de développement ainsi que des voies de communication, donc de ravitaillement*», explique le ministre. Les bombardements répétés, les sièges successifs de villes et de villages, la désorganisation de la production agricole et des transports ont indéniablement contribué au déficit agricole du pays. «*Pour une population de 52 millions d'habitants* [et une superficie double de celle de la France] *l'Ethiopie a produit 7,3 millions de tonnes de produits alimentaires en 1991*», explique le docteur Ingo R. Loerbrocks, responsable de la FAO en Ethiopie. «*Le déficit par rapport aux besoins est donc de 1 million de tonnes chaque année.*»

Le potentiel décrit par les experts israéliens est pourtant là, visible à l'oeil nu. Mais pas partout. «*Regardez la carte : il est clair que des régions entières ont été abandonnées par les gouvernements successifs*, fait remarquer Berhane Gebreezziabhel, responsable du REST, une organisation humanitaire proche du front de libération du Tigré, *aucune politique économique, agricole ou industrielle, n'y a même été esquissée.*» La comparaison entre le Tigré et les trois régions les plus riches de l'Ethiopie est édifiante. Ces trois «*greniers*», les régions du Choa, de l'Arussi et du Godjam, sont situées autour de la capitale du pays, Addis-Abeba (la nouvelle fleur).

Des milliers d'hectares y sont couverts de céréales : blé, plus rarement maïs ou sorgho, et surtout «teff», une céréale traditionnelle, propre à l'ex-Abyssinie, dont les Ethiopiens font leur pain depuis des siècles. «*Ces trois régions produisent chacune jusqu'à plus de 130 % de leurs besoins*, précise le docteur Loerbrocks, *soit près de 1 million de tonnes de surplus en céréales.*»

**MODÈLES** • Pourtant, ces régions ne bénéficient pas de ressources naturelles plus avantageuses que celles des plateaux du Tigré ou du Wollo. A l'image de l'ensemble du pays, elles possèdent d'importantes réserves d'eau souterraines – les pompes à eau sont rares – et sont traversées par un impressionnant réseau de rivières. La vertu de ces trois régions «modèles»? «*Elles ont simplement fait l'objet d'une attention particulière en matière de politique agricole*», souligne Richard Zink, conseiller agricole à la délégation en Ethiopie de la CEE.

Préservées de l'érosion des sols et de la déforestation à grande échelle, phénomène dû à l'utilisation systématique du bois pour la construction et le chauffage – en 1991, les forêts n'occupaient que 4 % de la superficie du pays, contre 16 % en 1950 – ces régions fournissent aujourd'hui l'essentiel du surplus agricole qui permet de nourrir les villes et – pour partie seulement – les régions déficitaires. «*Près de 85 % des 150 000 tonnes d'engrais utilisées par le pays en 1992 l'ont été par les seules régions du Choa, de l'Arussi et du Godjam*, précise le docteur Loerbrocks. *A l'inverse, le Tigré en utilise peu, au point que même avec une bonne récolte, comme celle de cette année, le Tigré et le Wollo ne peuvent survivre que grâce à l'aide alimentaire internationale.*»

Les guerres civiles, qui d'ailleurs n'ont affecté l'ensemble du pays qu'au cours de la dernière décennie, n'expliquent pas tout. Tant s'en faut. Des années de développement déséquilibré – défavorisant des régions entières – et de politiques agricoles désastreuses ont creusé les écarts, bien avant la révolution de 1974.

Et la guerre n'a pas été seulement un facteur de désorganisation. «*Les années de conflit ont permis de souder la population du Tigré*», rappelle Yibabe Tilahun, l'expert agronome du REST. Pour les 4 à 5 millions de Tigréens, le conflit a sans aucun doute signifié dix-sept années de mobilisation militaire, donc une moindre capacité de travail aux champs. Mais il a également été l'occasion d'une organisation administrative et productive nouvelle, originale. «*A partir de 1984, nous avons entrepris de grands travaux de terrassement avec les paysans, ainsi que la construction de pistes, la nuit*», souligne Yibabe Tilahun.

**TERRASSES** • Selon l'office de l'agriculture du Tigré, la région comptait 40 000 hectares organisés en terrasses en 1984. Elle en compte aujourd'hui plus de 400 000, dont 100 000 réalisés pendant la seule année 1991. Commencée par temps de guerre, cette mobilisation «*a permis à la fois de développer la surface cultivée et de pratiquer une reforestation intensive*», souligne l'agronome du REST.

Pratiqués sur les pentes douces des plateaux comme sur les flancs abrupts des collines, ces «grands travaux» ont déjà partiellement modifié l'écosystème. Des milliers d'hectares de jeunes eucalyptus et d'acacias couvrent à présent des sites jadis secs et rocailleux. La logique implacable de l'érosion des sols *a été en partie inversée par les millions de paysans*, qui chaque année, de janvier à avril – la période creuse des travaux agricoles – envahissent les montagnes et remodèlent le paysage.

Les espoirs sont donc permis. La paix est propice au bilan et à la redéfinition d'une nouvelle politique économique. Les experts internationaux se succèdent auprès des responsables du jeune régime de transition démocratique. Chacun y va de sa volonté d'aider à la reconstruction, de ses incitations à la libéralisation du marché et à l'«*indispensable monétarisation*» des produits agricoles mais aussi, de ses conseils de prudence. Car il ne faut pas rêver.

Les experts de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment, se veulent «*réalistes*». Parcourant le pays depuis des années, initiateurs d'une vingtaine de projets de soutien au développement agricole pour les quatre prochaines années, ils s'en tiennent à la dure réalité des chiffres. Compte tenu d'une croissance démographique de 3 % par an, et d'une progression prévisible – et là encore «*réaliste*» – de la production agricole de l'ordre de 5 % à 6 % par an, le docteur Loerbrocks estime que le pays «*devrait atteindre l'autosuffisance alimentaire en l'an 2 000*».

**O.P.**

(1) Selon la FAO la moyenne dans les pays développés est actuellement proche de 3 500 calories par personne et par jour.

## Priorité à la libéralisation

Plongé dans les expertises et les rapports, le ministre éthiopien de l'agriculture, Ato Elias Negasa, a un rôle-clé dans le jeune gouvernement au pouvoir depuis mai 1991. Sans minimiser les enjeux, il tient cependant à calmer les impatiences : «*Notre priorité : reconstruire l'agriculture de l'Ethiopie dans les proportions imposées par les 3 % de croissance annuelle de notre population et le lourd héritage d'un passé chaotique.*» Sa marge de manœuvre est mince : la paix revenue et «*la démocratie au pouvoir*», son ministère (31 000 salariés) n'aura pas d'excuses en cas d'échec.

La récente mesure économique d'envergure prise par son gouvernement est d'ailleurs à double tranchant. Suivant les conseils de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), la monnaie nationale – le Birr – a *été dévaluée au mois de sep*tembre de 147,2 %. Résultat : «*Cette mesure sera favorable aux exportations du pays, notamment pour le café, les peaux et l'huile végétale*», commente le ministre. Reste que les engrais – déterminants pour l'accroissement de la productivité agricole – voient leur prix grimper en flèche : «*Le gouvernement est en train d'envisager différentes façons de venir en aide aux fermiers.*»

Pour le reste, le ministre fait confiance «*à la libéralisation du marché*». Après la révolution de 1974, la terre a été intégralement nationalisée. Par la suite, la fixation autoritaire du prix des grains décidée par Hailé Mariam Mengistu, l'obligation pour les paysans de vendre une partie des récoltes à l'Etat et les migrations liées à la «villagisation» ont enseigné au nouveau gouvernement «*le rôle néfaste d'un Etat trop engagé dans l'économie*».

La terre reste propriété publique mais «*la priorité va être donnée aux mesures locales d'aide à la petite exploitation* [la taille moyenne des exploitations varie entre 0,5 et 1,5 hectare par famille] *et au paysan individuel*». Il est vrai que les petits exploitants occupent 96 % des superficies cultivées et produisent entre 90 % et 94 % des légumineux et des oléagineux. Finie l'agriculture des «fermes d'Etat», la mécanisation à grande échelle de l'époque Mengistu. Comment éviter la concentration de la distribution dans les mains de marchands privés qui achètent aux producteurs leurs récoltes? «*Dans ce domaine nous souhaitons avancer progressivement et développer des services de coopératives démocratiques permettant notamment aux paysans de s'organiser pour acheter les engrais et vendre ensemble leur production.*»

Enfin, dans l'attente «*à long terme*» d'une autosuffisance alimentaire, le gouvernement a mis au point un Plan de garantie alimentaire (FSP). «*Il s'agit de faire rapidement face aux effets d'une nouvelle sécheresse*», précise le ministre. *Des zones de stockage* décentralisées – les ravitaillements de certaines régions restent très difficiles – devraient «*permettre d'installer des réserves de 300 000 tonnes de céréales, soit la possibilité de nourrir 4 millions de personnes pendant quatre mois sur la base de 1 800 calories par jour et par personne*».

**O. P.**

# OPINIONS

## CHRONIQUE • par Paul Fabra

# SME : les vers dans le noyau dur

UN mauvais signe pour le système monétaire européen (SME), auquel *« les marchés ne croient plus »* (en réalité, là n'est pas le problème, c'est la carence des autorités publiques qui est en cause), est que ses guérisseurs ne parlent plus qu'un langage convenu de clichés et de métaphores. Se refusant à renouveler à la lumière des récents événements leur analyse des causes de l'instabilité monétaire, ils s'appuient sur quelques données dites « fondamentales », bas taux d'inflation et équilibre extérieur retrouvé, pour prôner un « noyau dur » constitué entre le franc et le deutschemark, avec adjonction des monnaies du Benelux.

Ce rêve ressemble à une dernière fiction pour tenter de prolonger la vie du SME *(voir la précédente chronique)*. S'il est probablement trop tard pour le sauver sous sa forme complète, c'est parce qu'il est frappé de maladies jusqu'à ce jour incurables.

Les rêveurs ont préféré ne pas insister sur un fait troublant. Le pays qui, bien à son corps défendant, a déclenché la crise monétaire en cours avait accompli en deux ans de remarquables performances macroéconomiques. Quand, au début du mois de septembre, la couronne suédoise fait l'objet d'une formidable attaque de la spéculation, qui conduira les autorités de Stockholm à rompre ses liens avec l'écu le 19 novembre, pour la laisser « flotter » (au-dessous de la surface des eaux !), l'inflation était tombée, dans le royaume scandinave, au niveau le plus bas d'Europe. De 11 % en août 1990, la hausse des prix y avait été ramenée à 2 % en août dernier.

La désinflation des salaires avait suivi une évolution aussi rapide. En 1989 et 1990, les majorations annuelles étaient de 10 % ; en 1991 et 1992, de 3 % environ. Même redressement spectaculaire pour un des autres *« fondamentaux »* (l'adjectif a été, dans le jargon, substantivé à l'anglaise). *« La dégradation subie par la balance des opérations courantes depuis le milieu des années 80 s'est brusquement inversée en 1991 »*, note le dernier rapport de l'OCDE sur la Suède. L'exemple suédois, dira-t-on, n'est pas probant. Ce pays ne fait pas formellement partie du SME. C'est « unilatéralement » que ses dirigeants avaient décidé, début 1991, de rattacher la couronne à l'écu, autrement dit d'établir entre elle et les devises du SME une parité. En mettant l'accent, comme on le fait, sur le caractère *« unilatéral »* de l'engagement, on essaye en vain d'en amoindrir la portée ; surtout, on tourne le dos à l'essentiel.

NICOLAS GUILBERT

Même pour les pays qui ont accédé en bonne et due forme au SME, l'important est non pas leur adhésion officielle, mais leur décision, à tout instant révocable, de participer à son « mécanisme » de change par quoi leurs parités respectives sont fixées. La preuve en est que l'Italie et la Grande-Bretagne y ont renoncé dès le 17 septembre. Leurs monnaies respectives flottent depuis cette date, sans que cela leur ait coûté plus de formalités qu'à la Suède deux mois plus tard ! Du temps où fonctionnait l'étalon-or, régime réputé pour ses disciplines, aucun pays ne les assumait autrement que par sa libre volonté. Il est arrivé à plus d'un de s'en dégager, provisoirement ou définitivement.

On dira que la Banque de Suède ne bénéficiait pas du soutien automatique des autres banques centrales prévu par l'accord du SME et que cela fait une différence. Qu'elle ait pu aussi longtemps défendre la parité de la couronne en perdition indique assez que les concours extérieurs ne lui ont pas manqué, crédits dits de *swap* ou autres. C'est une déformation bien française que de caractériser le SME par les interventions sur le marché des changes. Chaque fois qu'une monnaie a besoin d'être soutenue, on doit y voir un échec du système. La convergence des politiques que celui-ci est censé favoriser entre ses membres est conçue pour assurer une stabilité spontanée, grâce précisément au maintien des équilibres dits fondamentaux.

Plus de deux mois durant, les autorités de Stockholm ont pris le risque énorme – en pleine récession économique – d'élever les taux d'intérêt à des niveaux fantastiques. Elles étaient tombées dans le piège tendu par les analyses simplistes sur quoi repose la mythologie du SME. Elles comptaient « convaincre » les marchés (voilà de nouveau ces derniers resurgir comme sujets pensants !) du bien-fondé de leur achamement thérapeutique.

A l'instar de Pierre Bérégovoy qui estime avoir droit aux bons points distribués par le marché pour les excellents résultats qu'il a obtenus en matière de désinflation, Carl Bildt, chef conservateur du gouvernement suédois, s'attendait à recueillir les fruits de sa politique de choc. N'était-il pas parvenu à rétablir les plus fondamentaux des *« fondamentaux »* ? Un succès remporté *dans un délai aussi court anticipait* sur les deux ans de bonne conduite auxquels les candidats à l'union monétaire de Maastricht devront satisfaire pour être admis à passer à la troisième et « définitive » étape.

Voilà la Suède bien placée, à la suite de la France, pour le futur hit-parade ! Que s'est-il passé pour qu'un espoir aussi vertueux soit déçu – ou compromis (dans le cas de la France) ? A Stockholm et à Paris, le sentiment de déconvenue est né d'une curieuse sublimation du marché. On en a oublié d'autres *« fondamentaux »* moins flatteurs, surtout pour les gestionnaires suédois, mais aussi, à un moindre degré, pour les dirigeants français.

Entre le rôle désormais assigné au marché, d'une part, et les modes de raisonnement hérités du dirigisme, de l'autre, il existe une contradiction. Faute d'être résolue, elle a donné naissance à une sorte de personnification transfigurée du marché. Sauf peut-être en Allemagne fédérale, où il n'y a jamais eu de contrôle des changes, ni même de politique « macroéconomique » proprement dite, avec fixation d' « objectifs » spécifiques en matière d'équilibre extérieur, d'inflation, etc. (cela est, hélas, en train de changer), les hommes politiques et leurs experts continuent à piloter, ou à essayer de piloter, l'économie nationale sur la base d' *« indicateurs »* statistiques considérés comme stratégiques. Une telle approche justifie, par exemple, l'existence, cocasse en soi, d'un ministère du commerce extérieur.

Pour réhabiliter à la fois le marché et la vision défraîchie de l'interventionnisme, on a, métaphoriquement, fait du premier une personne jugeant selon les critères du second. Si un pays affiche des excédents commerciaux, le marché est comme sommé de le récompenser par une monnaie forte. Si le mérite n'est pas reconnu, les autorités du pays intéressé crieraient pour un peu à l'injustice : le maître *d'école s'est trompé dans la distribution des* prix ! C'est ce qui est arrivé à la suite du référendum, quand le franc en est venu à occuper à son tour l'œil du cyclone.

A regarder de plus près la débâcle monétaire de la Suède, on est pourtant frappé par deux causes insignes de faiblesse. La première d'entre elles, non seulement n'apparaît pas dans les données fondamentales, mais se trouve masquée par elles.

DÉJA la crise qui avait durement affecté, en octobre 1991, les changes scandinaves, markka finlandais et couronne suédoise en tête, avait pour origine une perte de confiance (justifiée hélas) dans la solidité de l'appareil financier de ces pays. Il s'est révélé, durant l'été dernier, que la quasi-totalité des banques et des compagnies d'assurances suédoises n'évitaient la faillite que par une aide massive de l'Etat. Une fuite de capitaux s'en est ensuivie. Paris connaît comme Stockholm une grave crise immobilière, dont plusieurs établissements financiers souffrent beaucoup. La désinflation ne peut qu'être accentuée par la dépression d'un secteur-clef comme celui-là.

Un autre point faible, commun aux deux pays, à des degrés différents, est la détérioration accélérée des finances publiques. En France, le déficit budgétaire courant, initialement estimé à 90 milliards de francs, est évalué à 185 milliards par la Rue de Bercy (il dépassera sans doute sensiblement les 200 milliards).

Peu importe que le pourcentage, par rapport au PIB, ait augmenté. Cela n'a aucune incidence directe sur le marché. La question importante est de savoir comment ce déficit est financé. S'il l'avait été en totalité par emprunts auprès des capitalistes français et étrangers, on voit mal comment une hausse des taux à long terme aurait pu être évitée. Une partie de la dette publique a dû être financée par la création monétaire. L'argent émis dans ces conditions représente un pouvoir d'achat sans cause. De tous temps, c'est de cette façon que des munitions ont été fournies à la spéculation.

L'autre source d'instabilité du système se trouve en Allemagne même. Les taux élevés n'en sont qu'un symptôme. Devenu, contre le gré de la Bundesbank, monnaie de réserve, notamment pour les autres pays du SME, le deutschemark, comme le dollar, est en permanence menacé par une cause pernicieuse d'inflation (voir notre article du 13 décembre 1991 : « La Bundesbank a déjà perdu la moitié de son âme »). Les vers sont dans le noyau dur.

## Système monétaire et traité de Maastricht

# L'autre monnaie unique

**Il existe une troisième voie entre l'union monétaire totale du traité de Maastricht et la treizième monnaie suggérée par les Anglais. C'est la devise européenne unique, qu'on pourrait appeler « euro », réservée aux transactions internationales des Douze. Obligatoire, elle serait complémentaire et non concurrente des monnaies nationales.**

par FRANÇOIS BILGER (*)

AU lendemain du référendum français sur le traité de Maastricht, la plupart des dirigeants européens ont déclaré vouloir tenir compte du message des peuples : faire l'Europe sans défaire les nations. L'actuel projet d'union monétaire ne correspond absolument pas à cette volonté. Il implique en effet l'unification parfaite des monnaies et des politiques monétaires nationales. Or, ce que contestent nombre d'Européens et, non sans de solides arguments, beaucoup d'experts, ce n'est pas le principe d'une organisation monétaire européenne, c'est précisément cette orientation centralisatrice.

Rappelons ce qui s'est passé pour la réalisation du grand marché intérieur. Très longtemps, la Communauté a également utilisé dans ce domaine une méthode centralisatrice, celle de l'uniformisation des réglementations et fiscalités nationales. Cette méthode dirigiste ayant entraîné des difficultés innombrables et le piétinement de la construction communautaire, on a fini par adopter en 1985 une « nouvelle approche » plus pragmatique et plus évolutive, celle de l'harmonisation minimale et de la reconnaissance mutuelle, qui a enfin permis de débloquer la situation et de réaliser effectivement le grand marché intérieur.

Ne conviendrait-il pas d'opérer le même revirement en matière d'organisation monétaire avant que ne se produisent de nouvelles turbulences sur les changes et que n'apparaissent des difficultés économiques identiques à celles de l'union monétaire allemande ou même de la zone franc. Il nous semble que ce serait faire preuve de bon sens et de sens politique.

Les opposants français au traité de Maastricht se sont souvent référés au projet britannique de monnaie parallèle ou d'écu fort. Mais cette alternative n'a pas convaincu. En compliquant l'organisation monétaire actuelle par l'adjonction d'une treizième monnaie, elle augmenterait les coûts de conversion et surtout les risques de spéculation sur *les monnaies et de perturbation des politiques* monétaires nationales. Autant la monnaie unique fait la part belle à la centralisation supranationale et s'avérerait de ce fait utile mais dangereuse, autant la monnaie commune maintient et accroît même la complexité nationale actuelle et s'avérerait de ce fait à la fois inutile et coûteuse.

Il faut donc rechercher une autre solution, une « nouvelle approche » qui serait la synthèse des exigences minimales de l'intégration communautaire et des flexibilités nécessaires aux économies nationales et qui répondrait ainsi parfaitement au principe de subsidiarité.

### Deux types de transactions

Cette solution existe. Elle a été évoquée à diverses reprises depuis les débuts de la Communauté, mais elle n'a jamais été sérieusement examinée par les experts. Cette troisième voie est celle de la création d'une devise européenne commune et unique.

Les opérateurs économiques européens réalisent deux types de transactions sur biens, services et titres : les transactions intérieures entre résidents et les transactions extérieures entre résidents et non-résidents, qui en France, par exemple, représentent un tiers du total et sont facturées et réglées soit en francs soit en devises étrangères.

Nous proposons de construire une organisation monétaire européenne dans laquelle toutes les transactions intérieures entre résidents dans l'espace national demeureraient facturées et réglées obligatoirement en monnaie nationale, tandis que toutes les transactions extérieures dans l'espace européen devraient l'être obligatoirement en devise européenne. Autrement dit, chaque monnaie nationale conserverait pouvoir libératoire légal et obligatoire sur son territoire national pour toutes les transactions entre résidents et la devise européenne unique recevrait pouvoir libératoire légal et obligatoire pour toutes les transactions entre pays européens.

Cette devise européenne ne serait pas facultative, comme dans le projet de monnaie parallèle, mais obligatoire, et elle ne serait pas concurrente mais complémentaire des monnaies nationales.

La devise européenne ne se substituerait donc pas aux monnaies nationales dans leur zone naturelle de compétence, elle se substituerait aux monnaies étrangères, européennes ou extra-européennes. Par exemple, pour un importateur, un épargnant ou un touriste français, la devise européenne remplacerait en partie les francs français, mais aussi les marks, livres, lires, etc, ou encore les dollars qu'ils seraient obligés d'acquérir pour payer les importations, les titres étrangers ou les dépenses touristiques.

L'organisation monétaire européenne serait donc bimonétaire. Parfaitement adaptée à la structure réelle des échanges, elle satisferait les besoins supranationaux des entreprises et créerait un vaste marché transnational de capitaux sans risque de délocalisation. Il y aurait surtout, aussi paradoxal que cela paraisse, progression simultanée de l'intégration monétaire européenne et de la souveraineté monétaire nationale par rapport à la situation actuelle.

L'unité monétaire européenne pourrait être l'écu ou bien l'euro, pour bien manifester son caractère d'eurodevise. Ce serait naturellement une monnaie à part entière, dont la valeur initiale, au jour de la conversion des comptes ou titres des non-résidents, pourrait être égale à celle de l'écu actuel. Outre ses fonctions d'instrument de mesure, de transaction et d'encaisse pour les opérateurs privés, l'euro servirait bien entendu de monnaie exclusive de référence, de compensation et d'intervention pour les banques centrales dans le cadre du SME.

### Plus de stabilité

La création de cette liquidité internationale serait confiée à un simple institut d'émission communautaire, qui pourrait être celui qui est prévu dans le traité de Maastricht à partir du 1er janvier 1994. Celui-ci devrait assurer, au moins dans un premier temps, la couverture à 100 % de l'émission des euros par les devises étrangères européennes ou tierces remises en contrepartie, jusqu'à ce que la centralisation spontanée et progressive des réserves nationales actuelles soit achevée. N'étant pas prêteur en dernier ressort, l'institut se contenterait de réaliser des opérations de conversion et de fixer des règles prudentielles, il ne créerait pas de masse monétaire additionnelle et n'aurait pas de politique monétaire propre.

La politique monétaire de chaque nation resterait du ressort de sa banque centrale nationale. Celle-ci aurait en outre toujours la responsabilité de la gestion du change de la monnaie nationale par rapport à l'euro, politique qui serait évidemment facilitée par le caractère large et représentatif de cette devise unique. La seule politique commune supplémentaire serait la politique du change de l'euro à l'égard des monnaies tierces, en particulier le dollar, logiquement exercée au niveau communautaire. Le taux de change des monnaies nationales en monnaies tierces en résulterait automatiquement sans cotation directe. Cette politique commune serait exécutée par l'institut d'émission mais conçue *par le conseil des ministres, avec une pondération* des voix en fonction de l'importance des relations extra-européennes et éventuellement en fonction de la marge de variation établie entre la monnaie nationale et l'euro.

> **La substitution de l'euro à l'ensemble des devises nationales n'impliquerait aucune modification fondamentale du mécanisme de change de l'actuel SME.**

La substitution de l'euro à l'ensemble des devises nationales n'impliquerait aucune modification fondamentale du mécanisme de change de l'actuel système monétaire européen. Elle donnerait immédiatement au SME plus de stabilité, en limitant la spéculation internationale et en la rendant mieux contrôlable par chaque banque centrale nationale, puisque les capitaux d'origine extra et intra-communautaire ne pourraient plus se placer qu'en euros et non dans l'un des autres monnaies nationales. Elle assurerait aussi plus de flexibilité, en réduisant la domination des taux d'intérêt allemands, puisque l'Euro-marché constituerait une sorte de sas entre les marchés nationaux.

Elle permettrait ainsi une gestion macroéconomique plus différenciée et structurellement mieux adaptée de l'espace économique européen, notamment dans l'arbitrage entre croissance et stabilité. Elle éviterait aussi d'avoir à utiliser le taux de chômage ou le taux de salaire comme instrument d'ajustement structurel des économies et réduirait d'autant la nécessité d'une vaste redistribution communautaire.

Le système aurait plus de crédibilité grâce à un partage clair et logique des responsabilités entre le niveau communautaire et le niveau national. Enfin, la réduction de la contrainte externe sur les politiques économiques nationales permettrait l'adoption du mécanisme de change par tous les pays de la Communauté et même l'élargissement du SME à l'ensemble des pays européens.

### Comportement « vertueux »

Pour la France, les avantages devraient être considérables dans un système dont la structure et le fonctionnement s'apparenteraient beaucoup à ceux de l'ancien SMI de Bretton-Woods, mais sous la houlette de l'euro au lieu du dollar et donc sans les risques systémiques et les effets de domination qui y étaient liés. Ce système était en effet lui aussi caractérisé par un étalon monétaire moins contraignant et par un nombre de participants plus élevé, aux situations économiques plus contrastées et aux politiques économiques plus divergentes et plus concurrentes. Or, dans le SMI, la France a eu un comportement économique tout aussi « vertueux » que dans le SME mais a réalisé, dans cet environnement porteur, des performances bien supérieures à celles d'aujourd'hui. Contrairement à un préjugé tenace de la politique française, on peut donc douter que la France ait jamais eu un intérêt majeur à une petite Europe soumise à un processus de convergence forcée et *a fortiori* accélérée. Tout incite à penser au contraire qu'elle aurait beaucoup à gagner à l'assouplissement et à l'élargissement du SME.

Pour l'Europe dans son ensemble, le progrès serait important, grâce à une dérive commune ayant la plupart des avantages de la monnaie unique, sans ses inconvénients majeurs. Mais les principaux avantages seraient macroéconomiques, grâce à une conjoncture européenne à la fois plus expansive et plus stable, comme dans les années 60.

**(*) Professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.**

# OPINIONS

Pour abaisser les taux d'intérêt à long terme

# Créer un serpent monétaire mondial

**Les années 80 ont fait des marchés financiers le régulateur unique de *nos économies ouvertes*. La mondialisation du risque est la vraie cause de la hausse des taux d'intérêt à long terme. Afin de réduire ce risque, pourquoi ne pas envisager un système monétaire mondial sur le modèle du serpent européen ?**

par DIDIER PÈNE (*)



IL y avait les gnomes de Zürich. Il y a maintenant la Bundesbank (Buba) qui, à entendre beaucoup d'hommes politiques, d'économistes et d'hommes d'affaires, serait devenue, pour reprendre la fable de La Fontaine, *«ce pelé, ce galeux d'où viendrait tout le mal»*.

Mais les solutions que l'on recommande face au comportement de la Buba sont souvent diamétralement opposées. Selon les uns, il faudrait la convaincre de baisser ses taux, et pour bénéficier des effets favorables de cette action, réduire le déficit budgétaire en maîtrisant mieux les dépenses, encourager l'épargne, et de ce fait favoriser l'investissement. Ainsi la croissance reviendrait. Ce serait la poursuite de la *«désinflation compétitive»*. Selon les autres, il conviendrait d'échapper aux contraintes imposées par la Buba en sortant éventuellement du serpent monétaire, ce qui permettrait de faire baisser le coût de l'argent et de relancer la machine économique à travers un redémarrage des exportations, de la consommation et de l'investissement devenu moins coûteux. Ce serait *«l'inflation contrôlée»*.

Il y a du vrai dans ces thèses. Mais le rôle de bouc émissaire joué par la Bundesbank empêche de voir que la baisse du coût de l'argent à court terme ne suffirait pas à engendrer cette croissance saine dont nous rêvons.

## La productivité ralentie

D'abord, si un faible taux d'intérêt à court terme suffisait à relancer l'économie, les Etats-Unis et le Japon, *où le coût de l'argent est égal ou inférieur à 4 %*, vivraient déjà la reprise ! Par ailleurs, les fameux investissements dont le ralentissement freine la reprise doivent, en bonne orthodoxie et si l'on veut éviter des risques financiers excessifs, être financés par de l'argent à moyen et long terme.

Or, depuis la fin des années 70, les taux réels longs sont exceptionnellement élevés dans tous les grands pays industriels, qu'ils soient supérieurs aux taux courts comme aux Etats-Unis et au Japon ou inférieurs comme en France ou en Allemagne, de telle sorte qu'ils ont tendance à converger. Ils restent importants, que l'activité économique soit ralentie comme au début des années 80 et maintenant, ou qu'elle soit forte comme à la fin de la dernière décennie et quelle que soit la politique monétaire des grands pays industriels.

Comme la croissance de la productivité s'est ralentie depuis les chocs pétroliers et que la rentabilité des entreprises a tendance à diminuer à long terme, d'un côté sous le poids des charges *sociales, de l'autre sous l'effet d'une croissance de* l'investissement par unité produite, l'écart entre une rentabilité économique ralentie et un coût de l'argent long élevé ne peut que rarement être positif.

Tel a été le cas cependant à la fin des années 80. Encore a-t-il fallu un endettement important des entreprises et des particuliers pour atteindre péniblement des taux de croissance d'environ 4 % pendant deux ans. Mais cet endettement long à des taux longs élevés a en même temps accru le risque *financier des entreprises et des particuliers* et il a suffi d'un simple ralentissement de l'activité économique pour que le château de cartes s'effondre.

Les entreprises investissent moins parce qu'elles disposent déjà de capacités excédentaires par rapport à la demande actuelle et se sont trop endettées à un coût trop élevé. Les particuliers consomment moins parce qu'ils sont trop endettés à un coût trop élevé et sont inquiets au sujet de leur emploi. Les banques prêtent moins parce qu'elles ont parié sur la hausse continue de la valeur des actifs qu'elles entretenaient par leurs achats et leurs prêts et que beaucoup de leurs clients ne sont pas solvables. La plupart des Etats n'ont plus de capacité d'endettement raisonnable.

Le paradoxe est que l'économie de marché a donné naissance à l'économie d'endettement la plus dangereuse, celle qui se développe avec des taux réels longs élevés et une inflation faible qui ne permet pas de réduire la valeur de la dette au profit des emprunteurs, alors que les marchés font baisser *dans des proportions importantes* la valeur des actifs qui en sont la contrepartie.

Ceci montre que les pays industriels les plus développés n'ont pas, mis à part le Japon jusqu'à une période récente, connu de croissance saine et forte avec un endettement raisonnable depuis les années 70.

## Effet récessionniste

Il faudrait donc faire baisser les taux longs. Mais comment ? L'équilibre des finances publiques ne semble pas suffisant pour y parvenir. Le lien entre un faible taux d'intérêt et le déficit public n'est pas évident puisque si le Japon est plutôt un adepte de la vertu budgétaire, les Etats-Unis sont déficitaires depuis de nombreuses années. Et l'équilibre des finances publiques, souhaitable en soi, aurait certainement un effet récessionniste dans le marasme actuel. L'insuffisance de l'épargne est peut-être une cause de la faiblesse de l'investissement, mais elle *est également l'effet de l'insuffisance de la croissance* des revenus depuis les chocs pétroliers. Et sa reprise actuelle est plutôt gênante alors qu'on aurait besoin de plus de consommation. La forte demande de capitaux est une constante de l'économie et ne devrait pas pénaliser plus les taux maintenant qu'il y a dix ou vingt ans.

Quant à la crainte de l'inflation, si elle expliquait partiellement les taux élevés pendant les années 80, il est vraisemblable que la récession actuelle en *réduit l'influence*.

Aucun de ces arguments n'est suffisant. Pour comprendre le niveau élevé du coût de l'argent à long terme, il faut introduire la notion de *risque* : risque de fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt bien entendu, mais aussi risques économiques et politiques divers et plus largement risque que les pays ne se comportent pas comme le souhaitent les marchés financiers. L'économie des années 80 a fait des marchés financiers (en particulier marché des changes et taux d'intérêt) le régulateur ultime sinon unique de la vie économique internationale et des économies nationales ouvertes.

Cela impose à ces marchés d'énormes responsabilités qui les rendent nerveux. Un nombre croissant d'investisseurs qui gèrent des fonds de retraite ne sont pas prêts à prendre sans contrepartie des risques qui peuvent surgir à tout instant de n'importe quel évènement politique ou économique survenu à n'importe quel endroit du globe. Et cette prime contre les risques divers, variable dans l'es*pace et le temps, mais toujours importante, est* vraisemblablement l'une des principales causes du coût élevé de l'argent à long terme.

Une politique économique «vertueuse» des différents Etats serait certainement le meilleur moyen de faire baisser le coût de l'argent à long terme. Pour cela, il conviendrait de trouver un système qui les contraindrait à améliorer leurs finances tout en leur donnant le temps de le faire, en évitant autant que faire se peut dans l'intervalle les fluctuations trop brutales des marchés. Cela ressemblerait à une sorte de *SME mondial* ou *SMM (Système monétaire mondial)* incluant les Etats-Unis et le Japon mais n'excluant pas une monnaie unique européenne.

Il peut sembler paradoxal de proposer une généralisation du SME au moment où ce dernier rencontre ses difficultés actuelles. Mais on peut prétendre que c'est en partie parce qu'il n'y a pas de SM à l'échelle mondiale et donc pas d'harmonisation entre les politiques des Etats-Unis, du Japon et de la Communauté européenne que l'on connaît ces *dérèglements*.

Créer une sorte de SM mondial prendra du temps et il faudrait en attendant que les réunions internationales, en particulier celles du G7 (le groupe des sept pays les plus industrialisés), jouent ce rôle au lieu de se perdre en considérations générales et en bonnes paroles.

(*) Professeur au groupe HEC.

DOSSIER

# Le baby-boom



*Pour les Américains, l'élection de Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis apparaît comme le couronnement de la prise de pouvoir par les générations du baby-boom, auxquelles ils attribuent toutes sortes de caractères nouveaux.*

*Le baby-boom, survenant à l'aube des années 40, après des décennies de chute de la fécondité, se prolongeant sur vingt-cinq ans et s'arrêtant aussi brusquement qu'il a démarré, a, il est vrai, de quoi fasciner. Il a marqué une rupture dans le déroulement majestueux de la « transition démographique », que suivent aujourd'hui à leur tour les pays en développement d'Amérique latine ou d'Asie. Il fut le premier mouvement d'ampleur en Europe après les cycles du passé : chute de la population à la fin du Moyen Age, après la guerre de Cent ans et la peste noire, puis remontée au XVIe siècle, stabilisation et reflux à la fin du XVIIe, enfin, à partir du milieu du XVIIIe, reprise plus lente de la croissance par suite de la baisse de la mortalité et de la fécondité à la fois.*

*Certains y ont vu l'apparition de nouveaux cycles de population, faisant alterner générations « creuses » et générations nombreuses selon les perspectives d'emploi. Ainsi apparaîtrait une nouvelle forme de régulation démographique, après celles apportées autrefois par les épidémies, les capacités de production agricole et les famines.*

*Le baby-boom pourrait-il alors se renouveler ? La plupart des démographes sont aujourd'hui sceptiques. Ils ne discernent guère de frémissement des indicateurs de fécondité, sauf peut-être en Scandinavie. Ils estiment surtout que la situation actuelle, beaucoup plus disparate que celle des années 30, n'offre plus autant de réserves pour un redémarrage : rareté des couples sans enfants dans certains pays ; contrôle quasi total de la fécondité par la contraception ; fréquence du travail des femmes, sans aides compensatrices ; chômage persistant, etc.*

*Mais nul n'avait non plus prévu ni l'arrivée du baby-boom, ni sa fin ; dans les deux cas, les démographes ont prolongé les courbes des évolutions antérieures. Seront-ils encore démentis ? Ce n'est pas avant la décennie 1995-2005 que le baby-boom sera « avalé », et que les baby-boomers commenceront à quitter la scène...*

**Dossier réalisé par Guy Herzlich**

## De quoi s'agit-il ?

■ Vers la fin des années 30 et au début des années 40, alors que le nombre de naissances baissait partout depuis des décennies, une reprise subite et prolongée de la natalité et de la fécondité va toucher la plupart des pays.

En France, au cours des années 30, le nombre de naissances avait en effet chuté de 750 000 à 612 000, aux Etats-Unis, il était à moins de 2,4 millions, contre 3 millions au cours de la décennie précédente. Vers 1935, le nombre moyen d'enfants par femme était tombé à 2,53 aux Pays-Bas, 2,18 aux Etats-Unis, 2,12 en Australie, 2,06 en France, 1,72 en Grande-Bretagne, 1,7 en Suède. Les démographes s'attendent à ce que la baisse s'accentue et *se généralise : ils anticipent un déclin de la* population des pays d'Europe occidentale comme des Etats-Unis à partir des années 50.

C'est d'abord dans l'Europe du Nord que la reprise s'amorce : en Suède et en Norvège, par exemple, la natalité remonte dès la seconde moitié des années 30. L'Europe de l'Ouest suit peu après : en pleine guerre, le taux de *natalité* se relève, pour s'envoler à la fin des hostilités. En France, notamment, les naissances retrouvent leur niveau d'avant guerre dès 1942, alors que des dizaines de milliers de couples sont encore séparés, bondissent à 844 000 en 1946, et ne redescendront pas avant longtemps au-dessous de 800 000, soit une hausse de 30 % par rapport à la période 1935-1939. En Suisse, les générations passeront de 70 000 environ à plus de 100 000 au début des années 60. Aux Etats-Unis, elles remontent jusqu'à une *moyenne de 4,2 millions sur 1956-1960.*

Cette croissance se traduit par un relèvement du taux de fécondité. Aux Pays-Bas, il fera un bond à 3,9 enfants par femme en 1946 et restera supérieur à 3 jusqu'à la fin des années 50 ; en France, après une pointe au-dessus de 3 en 1946-1948, il ne redescendra pas au-dessous de 2,6 jusqu'à 1965. En Suède, il dépassera 2,5 sur les années 1945-1947, comme en Grande-Bretagne à partir de 1958 ; en Suisse, il remonte à 2,6, etc. Presque partout, les femmes nées dans les années 20 et le début des années 30 auront beaucoup plus d'enfants que celles nées au début du siècle : 2,2 en moyenne au Danemark, en Belgique, en Suisse, en Grande-Bretagne, 2,5 en France, davantage encore outre-Atlantique. ■

## Quelle a été son étendue ?

■ Par son étendue et sa durée, le baby-boom a dépassé largement la simple remontée des naissances que provoquent le renouveau des mariages et la réunion des couples après une guerre. Touchant les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, il déborde largement non seulement les zones secouées par les hos*tilités, mais l'Europe en général, et il* durera près de vingt-cinq ans, jusqu'à la rupture de 1965, où la fécondité commence soudainement à baisser dans toute l'Europe.

Seuls sont restés à l'écart les pays de l'Europe de l'Est ou ceux du Sud (Italie, Espagne, Portugal), qui se trouvaient à un stade moins avancé de la baisse de la *fécondité. Encore l'Italie du Nord*, socialement proche des pays voisins (France, Suisse) par son évolution, le niveau de fécondité et la proportion de familles très restreintes, a-t-elle été atteinte par l'onde de choc du baby-boom, à la différence du Mezzogiorno resté plus « archaïque ». L'Allemagne, où la politique nataliste du régime nazi avait entraîné une remontée des naissances dès la deuxième moitié des années 30, l'a aussi ressentie après 1950.

Mais le déroulement n'a pas été partout identique (*voir graphiques*). En Europe, le baby-boom a provoqué deux vagues. La première, couvrant les années 40 et le début des années 50 et correspondant à une reprise des naissances, avec une hausse du nombre d'enfants souhaités par famille, traverse tous les pays, quel qu'ait été le niveau de fécondité atteint avant-guerre ; elle est seule*ment plus ou moins forte.*

Ainsi elle est particulièrement spectaculaire aux Pays-Bas, où elle retombe vite comme en Finlande. La seconde, conséquence des mariages plus nombreux, plus précoces, où les enfants arrivent plus tôt, est particulièrement longue en France et en Grande-Bretagne.

Outre-mer, la remontée, entamée tôt, progressive et continue, atteint des niveaux plus élevés (3,5 enfants par femme, voire plus au Canada), mais la fécondité commence à baisser dès la fin des années 50 en Amérique du Nord, au tout début des années 60 en Australie. L'âge du mariage n'a avancé que lentement, mais les intervalles entre les naissances ont été encore plus brefs qu'en Europe. ■

## Quels ont été ses effets ?

■ Le baby-boom a évidemment entraîné une croissance accélérée de la population, par l'arrivée de générations nombreuses. Mais l'onde de choc s'est ressentie longtemps après la rechute de la fécondité, par suite du rajeunissement de la population : un phénomène que l'on constate aujourd'hui à l'échelle mondiale, alors que la fécondité décline dans de nombreux pays du tiers-monde. Ayant chacune moins d'enfants que leurs aînées, les femmes nées durant le baby-boom ont cependant donné naissance ensemble à des générations nombreuses : depuis le baby-boom, le nombre annuel moyen de naissances en France n'est redescendu au-dessous de 750 000 que de 1975 à 1978.

*Quelques chiffres* donnent une idée de cette accélération : de 1945 à 1980, en trente-cinq ans, la France a gagné 14 millions d'habitants, soit le tiers de sa population de départ. Cette progression sans équivalent pour ce pays (il avait fallu auparavant cent quarante-six ans pour arriver à une croissance comparable) est due pour la plus grande partie, a-t-on pu estimer, à l'augmentation de la *natalité* mais la baisse considérable de la mortalité, notamment infantile, pendant la même période a elle-même contribué à prolonger l'effet du baby-boom. L'Europe dans son ensemble a connu une poussée exceptionnelle de sa population, passée de 392 millions d'habitants en 1950 à 484 millions en 1982. Quant aux Etats-Unis, ils ont enregistré au cours des années 50, avec 30 millions d'habitants, la plus forte croissance décennale de leur histoire (30 %).

*Croissance, mais aussi cure de jouvence* pour les peuples européens ou d'origine européenne : leurs pyramides des âges ont été transformées, la base s'élargissant considérablement. En Europe, et particulièrement en France, ce rajeunissement a accru considérablement la demande de logements, d'écoles et a contribué à la croissance économique. Mais à partir de 2005, les générations nombreuses du baby-boom vont arriver à l'âge de la retraite. Si le chômage persiste, ce gonflement rapide posera des problèmes difficiles aux régimes de retraite par répartition, confrontés à une croissance ralentie de la population en âge d'activité, et risque d'imposer une réorganisation, l'apport de ressources nouvelles et un retard de l'âge de départ. ■

## Comment s'explique-t-il ?

■ Sur le plan strictement démographique, le mécanisme est clair. La proportion de couples sans enfant, de 15 % à 20 % dans la plupart des pays pendant les années 30, est retombée, souvent, aux environs de 10 % ; en France, de près de 20 % elle est revenue à 8 %, à la limite de la stérilité physiologique. Celle de *familles à un enfant – supérieure à 25 %* en France avant guerre – a aussi chuté, tandis que les familles à deux enfants devenaient prédominantes ; même celles de trois enfants croissaient en France et surtout en Amérique du Nord. On a voulu – ou accepté – d'avoir davantage d'enfants et plus vite. L'avancement de l'âge du mariage a encore accéléré le *mouvement.*

Reste à expliquer ce changement d'état d'esprit, au-delà du soulagement des retrouvailles d'après guerre. Limitées à quelques pays, la France notamment, les mesures familialistes ou natalistes ne peuvent rendre compte d'un mouvement général, intervenu quelquefois, comme en Angleterre, dans un climat politique toujours « malthusien ».

De ce retournement et de la succession des phases de baisse, de hausse, puis de baisse de la fécondité depuis les années 30 aux Etats-Unis, l'économiste R. A. Easterlin, a tiré au début des années 60 une théorie de « cycles » démographiques, fondée sur une relation entre l'effectif des classes d'âge et leurs perspectives économiques, notamment en matière d'emploi : des générations réduites arrivant sur un marché du travail ouvert auront plus d'enfants ; mais *les générations nombreuses qui leur succéderont* vingt ans plus tard auront une insertion plus difficile, surtout en comparaison du sort des aînés, retarderont et espaceront les naissances.

Ainsi les « classes creuses » nées dans les années 30, débutant dans un climat de plein emploi, ont apporté le baby-boom. Les classes « pleines » des années 50, confrontées à une compétition plus sévère, ont été moins fécondes.

Cet automatisme est très contesté, notamment parce que le « modèle » s'applique inégalement à tous les pays. Certains lui reconnaissent une valeur explicative, mais non une valeur prédictive : l'on ne voit guère poindre aujourd'hui outre-Atlantique la reprise de fécondité attendue normalement des nouvelles « classes creuses ». La plupart s'en tiennent à la théorie de la *« transition démographique »*, qui prévoit un passage progressif de tous les pays vers une population stationnaire (*voir lexique*) : dans cette évolution, le baby-boom n'aurait été qu'un accident dû à la coïncidence fortuite de circonstances exceptionnelles – reprise économique, guerre, structures sociales et familiales propices. ■

## LE FIL DES GÉNÉRATIONS

Aux Etats-Unis, les *baby-boomers*, identifiés aux générations d'après-guerre ou à celles des années 1954-1964 (qui représentent à elles seules, il est vrai, quelque 46 millions de consommateurs), sont censés avoir modelé les mœurs et les habitudes de consommation du pays.

Peut-on vraiment leur trouver une unité ? Ce qui marque une génération, ce sont les expériences qu'elle traverse au cours de sa jeunesse, de ses années de formation. Nés tous après la Grande Dépression, au cours d'une période d'exceptionnel développement économique, tous les *baby-boomers* américains n'ont pas eu cependant les mêmes expériences : les premiers ont passé leur jeunesse dans un climat de guerre froide, où néanmoins l'Amérique s'imposait au reste du monde ; les suivants, notamment les contemporains de Bill Clinton, ont connu les échecs et les doutes des guerres coloniales, notamment au Vietnam.

En Europe, tandis que les premières générations du baby-boom ont vécu la fin de la reconstruction, une époque de plein-emploi assuré, de découverte du confort et de la consommation – et ont échappé à la guerre d'Algérie, – les suivantes, nées dans ce climat, ont vu pendant leur adolescence réapparaître la menace du chômage, et les dernières l'ont souvent subi. De quoi réagir autrement aux événements ultérieurs et adopter non seulement des habitudes de consommation, mais des attitudes bien différentes face au travail, à l'argent et à la société. Bref l'évolution bien connue : révoltes soixante-huitardes, puis déclin des militantismes, développement du « chacun pour soi », etc. Mais la période a aussi été marquée par une profonde évolution des mœurs. Au cours des années 50 et 60, le mariage a cessé d'être un moyen majeur de régulation des naissances : à la fin des années 50, le pourcentage de conceptions préconjugales croît et beaucoup de mariages (40 % en France) servent à « régulariser » les naissances.

Mais le retour de la vigilance contraceptive y met fin, facilité par les techniques modernes qui réduisent les risques de naissances non désirées. L'arrivée à l'âge adulte des générations nées au cours du baby-boom, qui ont été les premières à bénéficier de la contraception moderne, va se traduire par une croissance de la cohabitation sans mariage.

**UN MOUVEMENT PRESQUE GÉNÉRAL**

(Nombre d'enfants par femme)

SUÈDE – PAYS-BAS – FRANCE – ANGLETERRE – ÉTATS-UNIS* – PORTUGAL

(Axes : 1,5 à 4,0 ; 1925, 1935, 1945, 1955, 1965, 1975 ; repères G.1900-01, G.1920-21, G.1940-41)

* Femme blanche

— Indicateur conjoncturel de fécondité
— Descendance finale des générations

Sources. Patrick Festy, Jean-Paul Sardon, INED

## LEXIQUE

**TAUX DE NATALITÉ** : il s'agit du nombre de naissances pour mille habitants. Ce taux dépend en bonne partie de la structure par âge de la population : lorsque celle-ci compte une forte proportion de jeunes, il est plus élevé, sans que les femmes aient pour autant plus d'enfants.

**TAUX DE FÉCONDITÉ (ou indicateur annuel, conjoncturel ou synthétique de fécondité)** : il s'agit d'un nombre moyen d'enfants par femme : on compare le nombre de naissances et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Mais on calcule ce taux pour chaque tranche d'âge et on fait la moyenne. Il permet des comparaisons plus précises que le taux de natalité.

**DESCENDANCE FINALE** : il s'agit du nombre moyen d'enfants qu'ont eu au cours de leur vie les femmes nées une année donnée. Cet indicateur donne une meilleure idée de l'évolution d'une population que le taux de fécondité mais il est, inévitablement, en retard : il ne peut être calculé que lorsque l'on connaît l'ensemble de la vie féconde d'une génération.

**TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE** : il s'agit de la succession des phases que traverse un pays au cours de l'histoire, passant d'une mortalité et d'une fécondité fortes à une mortalité et une fécondité faibles. On admet généralement que tous les pays vont suivre cette évolution – déjà presque totalement accomplie dans les régions industrialisées du globe, – selon des modalités diverses, pour arriver à une situation de stabilité, où la population se renouvelle sans s'accroître.

## BIBLIOGRAPHIE

■ *La fécondité des pays occidentaux*, de Patrick Festy, INED « Travaux et documents », nº 85, PUF, 1979.

■ *Histoire de la population française*, sous la direction de Jacques Dupâquier, T. 4, « De 1914 à nos jours », PUF, 1988. Sur le cas français.

■ *L'Homme stable*, de Jean-Marie Poursin, Gallimard, « Au vif du sujet », 1989.

■ « The American Baby-boom in Historical Perspective », de R. A. Easterlin, *American Economic Review*, vol. 51, 1961.

■ *La Transition démographique*, de Jean-Claude Chesnais, INED « Travaux et documents » nº 113, PUF, 1986.

*(Publicité)*

# GROUPE ESC GRENOBLE
# Un innovateur dans la formation

## UNE ÉCOLE DE COMMERCE MET LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE

**La pédagogie du Groupe ESC Grenoble tourne autour d'un axe majeur, le management technologique. Une science récente qui émerge des bouleversements engendrés par la technologie dans les méthodes d'organisation. Elle répond aux attentes des entreprises, dont le développement dans un contexte international tient du défi permanent. Partie intégrante du processus de production et de vente d'un produit ou d'un service, la technologie constitue désormais un système de valeurs et d'intégration commun à toutes les entreprises.**

Les innovations technologiques bouleversent chaque jour davantage les équilibres acquis et nécessitent de nouvelles compétences. Elles relèvent du Management Technologique que Jean-Paul Léonardi, directeur du Groupe ESC Grenoble, définit comme "l'intégration à court et long terme de l'évolution des techniques dans le fonctionnement de l'entreprise pour offrir des produits meilleurs et moins chers, et péréniser l'activité de l'entreprise grâce à l'innovation". L'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble a été créée sur ce concept pédagogique original. La demande émanait des entreprises locales, ayant des besoins spécifiques en formation initiale, puis en formation continue. Sup de Co Grenoble, devenue Groupe ESC Grenoble, se devait d'être à l'écoute de l'entreprise pour anticiper les évolutions futures. C'est que cette science se développe dans un contexte particulièrement difficile : l'internationalisation des économies et des marchés. Aussi les entreprises, petites et grandes, sont-elles amenées à intégrer cette nouvelle approche du management dans une perspective internationale. D'où l'émergence de réflexions sur l'organisation, les systèmes d'informations, la gestion de la Recherche et du Développement, les normes, les transferts de technologies ou encore les stratégies d'alliance. Ce constat fait à Grenoble s'applique intégralement à d'autres régions européennes.

### Comprendre et gérer la technologie

Dans une vallée marquée par la forte concentration d'entreprises high tech (plus de 13 000 emplois dans l'industrie informatique et électronique) tournées vers l'international, il devient crucial de trouver des hommes et des femmes capables de comprendre et d'accompagner les grandes mutations économiques et technologiques de cette fin de siècle.

Le contenu pédagogique des programmes élaborés avec les entreprises elles-mêmes, trouve sa pleine application sur le terrain. Elle permet également de conserver dans la région les cadres dont elle a besoin. Dès l'origine, le management technologique a été reconnu comme une discipline à part entière, développée dans la formation initiale, les cycles longs, les formations sur mesure et la recherche appliquée. Quelle que soit leur vocation, les managers en herbe de Sup de Co Grenoble passent un tiers de leur temps à acquérir la culture technique qui leur permettra d'une part de dialoguer avec les ingénieurs et techniciens de bureau d'études mais aussi de savoir faire fructifier le capital technologique de l'entreprise, de s'en servir pour transformer les méthodes et les habitudes de travail, de tendre vers plus d'intelligence, de compétitivité, de performance. Car aujourd'hui, l'innovation se gère, tout comme les ressources humaines et financières d'une entreprise. "Les approches traditionnelles de management ne fonctionnent plus" affirme Thierry Grange, directeur adjoint chargé de la pédagogie et du développement international. Nombre de recruteurs locaux comme Crismatec, Aleph Technologies, Paturle Aciers reconnaissent que cette double compétence a fait la différence, en faveur des diplômés de Sup de Co Grenoble. "Ces candidats bénéficient d'une maturité et d'une autonomie très appréciables", observe par exemple Christine Marty, responsable du cabinet de recrutement Alexandre Tic à Grenoble.

### Un outil de formation pour les cadres

Non content d'offrir aux entreprises des têtes bien faites, le Groupe ESC Grenoble s'est également attaché depuis quatre ans à développer des cycles de formation pour les salariés désireux de cultiver et d'accroître leurs compétences (lire notre article sur la formation continue intelligente).

Ainsi, la CCI de Grenoble apporte-t-elle, au travers du Groupe ESC Grenoble, une contribution décisive au succès des entreprises grenobloises, en mettant à leur disposition un outil très performant de formation pour leurs cadres, un outil inséré au sein d'un ensemble unique, qui conjugue formation, international et animation économique au cœur du nouveau quartier d'affaires international de Grenoble. Pour que toute la région poursuive sa dynamique.

## Le CREDO et l'Institut du Management Technologique

La naissance du Credo (Centre de recherche pour l'entreprise et le développement des organisations), en 1989, marque une étape importante dans le développement du Groupe ESC Grenoble. L'enjeu était double : d'abord stimuler la recherche et les compétences en interne, puis valoriser ses travaux à l'extérieur. Trois ans plus tard, plus de la moitié du corps professoral possède son doctorat. Les publications régulières, l'audience internationale du colloque annuel du Credo attestent de résultats tangibles. Pour financer ses travaux, le Credo a développé une activité d'études et de conseil pour des entreprises : EDF, le Cidil (Syndicat professionnel du lait), le service des haras au ministère de l'Agriculture ou le Commissariat au plan. Un outil de management stratégique à l'usage des PME-PMI, Stratimpact, a été élaboré avec le cabinet lyonnais Algoe-Management. Parvenu à ce stade, il fallait s'engager sur des thèmes de réflexion liés au management technologique et associer à la recherche un processus de formation continue. C'est après la consultation d'une dizaine d'entreprises et de quatre institutions de la région qu'émerge l'idée de création d'un institut de management technologique, club interentreprises où seraient associés au sein d'un GIE, le Groupe ESC Grenoble, des industriels, des laboratoires de recherche européens. Son objectif : élaborer ensemble un programme pluriannuel sur trois ans, pour monter des séminaires de réflexion et créer des cycles courts de formation destinés aux dirigeants et aux ingénieurs.

## UNE ASCENSION FULGURANTE

**Il est rare d'assister, de nos jours, à un succès aussi rapide dans le domaine de la formation au management de haut niveau.**

Créé en 1984 sur un concept nouveau de Management Technologique, Sup de Co Grenoble a su d'emblée asseoir sa crédibilité tant auprès des entreprises que des étudiants. L'école a, par exemple, inventé le travail des élèves en binôme avec les futurs ingénieurs de l'INPG.

Sur sa lancée, Sup de Co Grenoble, devenu le groupe ESC Grenoble, rentre, en 1989, dans le cercle très fermé du chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Ecoles.

En 1991, le Groupe ESC Grenoble participe à la création de la banque d'épreuves "Passerelle ESC" avec les écoles de Toulouse, Nice, Clermont-Ferrand et Tours. En 1992, le Groupe ESC Grenoble inaugure de nouveaux locaux "intelligents" qui accueillent aujourd'hui 800 étudiants de 12 nationalités. C'est le signe de la reconnaissance internationale.

### Une reconnaissance internationale

Difficile de se replier sur soi dans une cité aussi cosmopolite que Grenoble, marquée par une population de 20.000 scientifiques venus des quatre coins du monde.

L'appel du large et les échanges internationaux rythment naturellement la respiration. Quand on s'inscrit à Sup de Co Grenoble, on commence donc par consulter la mappemonde et à rêver de l'une des vingt-quatre universités d'Europe ou d'Amérique du Nord avec lesquelles le groupe ESC Grenoble a conclu des accords de coopération.

De véritables accords dont seize donnent droit, à la sortie, à un authentique diplôme de l'un de ces établissements.

## DES INVESTISSEMENTS QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES ENTREPRISES

**Implantée sur le site d'Europole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble bénéficie de la synergie entre les équipements, l'économie d'échelle et la fonctionnalité. Ses investissements répondent aux attentes du "terrain" en privilégiant la formation des entreprises, l'international et l'animation économique.**

Europole vitrine du savoir-faire grenoblois, c'est presque un slogan dont entend bien bénéficier la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble. En s'installant dans cet ensemble intégré, la CCIG réalise des économies d'échelle à travers la mise en commun d'un certain nombre d'équipements. L'ensemble comprend en effet les locaux de ses écoles professionnelles (IFC, ISCO et IFMT [1]), les locaux du Groupe ESC Grenoble dont la superficie (14 000 m²) autorise le doublement de ses effectifs, et pour les services, l'immeuble World Trade Center de 6 500 m², un Espace Congrès (auditorium de 537 places, salles de commissions, et une surface d'exposition de 2 000 m²). Ces investissements de la CCIG sur le site d'Europole résultent d'une réflexion stratégique fondée sur trois axes prioritaires définis en 1989 : la formation, l'international et l'animation économique. "Les entreprises locales et régionales ont exprimé de fortes exigences en matière de formation et de qualification des hommes, auxquelles s'ajoutait la volonté d'attirer les compétences par la qualité des formations dispensées sur place" explique Christian Gauduel, Président de la CCIG.

La forte image internationale de GREX lui vaut en 1989 l'habilitation World Trade Center. C'est exceptionnel. Grenoble n'a pas l'importance d'autres villes sièges de World Trade Centers, mais à son activité internationale reconnue se joignent celles d'assistance au commerce international développées par la CCIG.

### Créer des opportunités d'affaires

Cette habilitation appelant davantage d'échanges internationaux "devait être dotée d'une infrastructure correspondant à cette ambition et de nature à regrouper géographiquement les divers partenaires du commerce international dans la logique fédératrice de GREX" ajoute Christian Gauduel. Mais le développement de l'offre tertiaire voit évoluer les attentes des entreprises et la CCI de Grenoble oriente son traditionnel métier d'assistance technique individuelle vers des initiatives de nature plus collective. "Il s'agit de créer, au bénéfice des entreprises, des occasions de rencontres, d'échanges, d'expériences et d'opportunités d'affaires dans le cadre de manifestations thématiques ciblées qui mettent en présence, dans des espaces dédiés, des professionnels intéressés par un secteur d'activité, une gamme de produits, un métier, etc." poursuit Christian Gauduel.

Réalisé dans le nouveau quartier d'affaires international du centre-ville de Grenoble, l'ensemble est idéalement situé au carrefour des centres de décisions, de recherche, des activités tertiaires "dans un secteur considéré comme porteur d'avenir auquel la CCI de Grenoble apporte sa contribution en devenant un élément de dynamisation du site". Un programme d'investissements dont les grandes orientations avaient été définies par Christian Gauduel lors de son arrivée à la présidence de la Chambre en 1989. Une opportunité exceptionnelle.

[1] IFC (Institut des Formations Commerciales, ISCO (Institut Supérieur de la Construction) et IFMT (Institut des Formations aux métiers de la Montagne et du Tourisme).

## DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES SUR MESURE POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

**Le Centre de Développement Stratégique aide les entreprises locales à bâtir un programme et des outils pédagogiques adaptés à leurs besoins. Les formations qu'il propose s'adressent à des collaborateurs de niveau bac + 2, à des techniciens supérieurs désireux d'occuper des fonctions d'encadrement, ou à des ingénieurs et autres cadres de niveau bac + 5. Alors que des cycles longs préparent en trente mois en alternance au statut de cadre, des réalisations courtes et sur mesure portent sur des sujets aussi divers que l'audit technologique, la communication interne ou le marketing international.**

Etre au service des entreprises, c'est fournir la matière grise dont elles ont besoin mais c'est aussi cultiver et entretenir les compétences de leurs ressources internes. Impossible, dans un univers en constante évolution, de se reposer sur les acquis d'une formation initiale. Obligation légale, la formation continue s'avère un outil de premier ordre pour recréer une dynamique interne et générer une compétitivité accrue. Dès 1987, naissait donc le Centre de Développement Stratégique, prolongement naturel de l'enseignement Sup de Co Grenoble. Son activité vise aussi bien les besoins intra qu'inter entreprises. Nouvelle étape en 1988, avec la création d'un premier mastère spécialisé de troisième cycle (ils sont aujourd'hui au nombre de trois), accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles, avec le partenariat des meilleurs spécialistes dans leur domaine.

### Formacadre

Cette formation, conçue en partenariat avec l'ICN, qui permet d'accéder à un diplôme bac + 5 trouve sa source dans des entreprises fortement implantées localement auxquelles se sont spontanément associées d'autres entreprises très présentes en Lorraine. SGS-Thomson, Merlin Gerin, Hewlett-Packard, EDF, Bull, Sommer Allibert mais aussi Pont-à-Mousson, Usinor Sacilor, Sollac, Unimétal, Saint-Gobain, HBL avaient un même désir : aider leurs collaborateurs de niveau bac + 2, déjà expérimentés, à acquérir les compétences et les connaissances qui leur manquent en finance, en gestion des ressources humaines, en stratégie, en marketing, pour développer leur champ de responsabilités. L'enseignement est dispensé en alternance, avec un total de 1 090 heures réparties en trois paliers progressifs de formation et en horaires aménagés. Le troisième, facultatif, permet d'accéder au diplôme de l'ESC Grenoble.

Unique en France, la formule a ouvert sa troisième session à la rentrée 1992. Chez Merlin Gerin, premier employeur grenoblois, environ un tiers du "potentiel cadre", soit environ 36 personnes, est actuellement chez Formacadre. La formation laisse parfois émerger des synergies inattendues : par exemple, certains salariés de chez Thomson sont entrés dans une formation modulaire de base de Merlin Gerin. Pour Hewlett-Packard, le gros avantage, c'est defaire progresser le programme au fur et à mesure de son processus, tout en étant sur place. EDF-GDF avait lancé un appel d'offres dans toute la France, pour finalement retenir l'ESC Grenoble et son partenaire de Nancy, l'ICN.

### Formatech

Enfant naturel du management technologique, cette formation longue, sanctionnée par un diplôme universitaire de niveau II, voit le jour en 1987. Etabile en commun par les ingénieurs de l'INPG et les gestionnaires de Sup de Co Grenoble, elle s'adresse à des techniciens supérieurs, qui après quelques années d'expérience professionnelle, doivent élargir leurs connaissances pour devenir cadres.

Répartie en 480 heures d'enseignement scientifique et technique à l'INPG, et 480 heures de gestion à l'ESC, la formation s'étale sur 18 mois, par groupes de 12 à 15 stagiaires. Le profil type ressemble d'assez près à celui de leurs cousins de Formacadre, mais avec une différence essentielle : la culture technique préalable. Quelques initiatives de formation similaires existent ça et là en entreprise, mais c'est également la seule en France à donner lieu à un diplôme homologué niveau II.

### Les mastères spécialisés

Dès 1988, un mastère spécialisé en marketing international des technologies avancées (Mita) est mis sur pied en coproduction avec l'INPG, et avec une forte implication de Hewlett-Packard. En un an, soit 450 heures de cours, nourris ensuite par six mois de mission en entreprise, des ingénieurs ou diplômés de même niveau s'initient aux valeurs et aux techniques du marketing international.

Fruit d'une coproduction avec l'Umist (University of Manchester Institute of Science and Technology-School of management), le second mastère, spécialisé en management technologique, propose aux gestionnaires, aux économistes et aux juristes de niveau bac + 5 (et depuis la rentrée 1992 aux ingénieurs) une formation à la gestion des interfaces de la technologie et du management.

Le dernier né, enfin, le mastère spécialisé en management technologique et de l'innovation dans le secteur agro-alimentaire, résulte d'un rare consortium entre une école supérieure de commerce, la seule école d'ingénieurs en agriculture de la région, (ISARA), et une plate-forme technologique de services, de recherche et de formation pour les industries agro-alimentaires, Alimentec. Public : des ingénieurs, biologistes, gestionnaires et commerciaux de niveau bac + 5.

## Un nouvel outil pédagogique

La construction de la nouvelle école a nécessité un investissement de 130 MF, incluant les charges foncières, la construction, l'équipement et le matériel pédagogiques dont :
- 30 MF par le Département de l'Isère
- 15 MF par la Région Rhône-Alpes
- 2 MF par l'Etat
- 10 MF par la ville de Grenoble
- 73 MF par la CCI de Grenoble.

Les coûts de fonctionnement, de 45 MF, sont entièrement autofinancés.

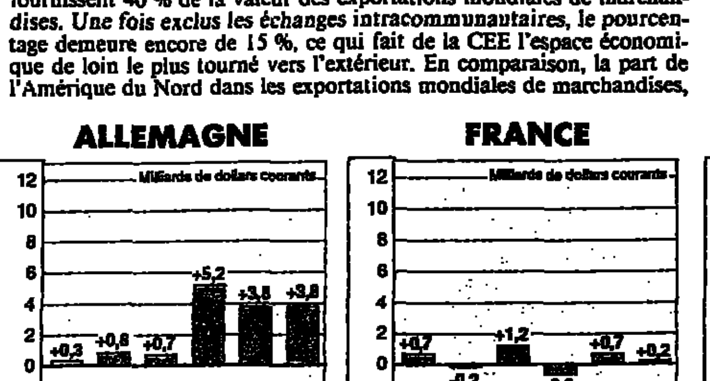
Le Groupe ESC Grenoble occupe à Europole 14 000 m² dont :
- 7 000 m² réservés à la pédagogie
- 2 amphithéâtres de 130 places
- 2 amphithéâtres de 80 places
- 2 amphithéâtres de 40 places
- 16 salles de 40 places
- 4 salles de 30 places
- 32 salles de travail de 4 à 10 personnes
- 3 laboratoires de langues
- Documentation et libre service informatique : 1 000 m²
- Cafétéria : 650 m²
- Vie associative : 350 m².

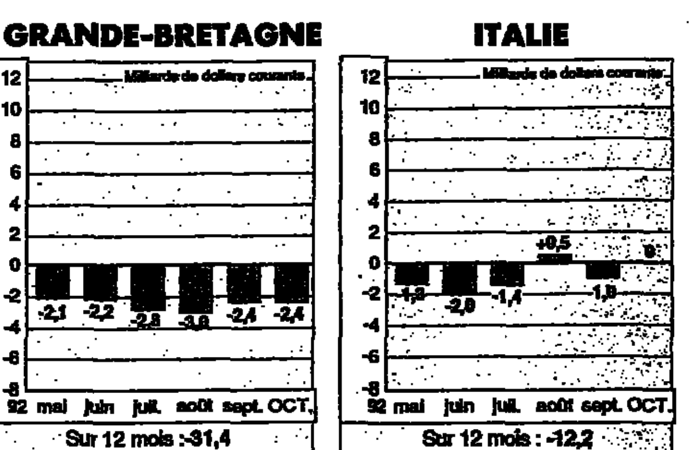
# CONJONCTURE

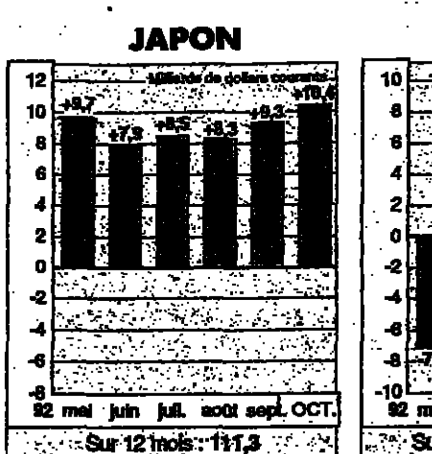
## INDICATEUR • Le commerce extérieur

# Importune Europe

L'EUROPE s'impose. Elle n'est certes pas encore monétaire et sans *doute se heurtera-t-elle encore à de multiples obstacles avant de* parvenir à une telle union. Mais l'Europe commerciale, telle que l'ont pensée les constructeurs du grand marché, elle, existe. Les attaques en règle que lui livrent les Etats-Unis le montrent d'ailleurs chaque jour de façon criante. A douze, les membres de la Communauté européenne fournissent 40 % de la valeur des exportations mondiales de marchandises. *Une fois exclus les échanges intracommunautaires, le* pourcentage demeure encore de 15 %, ce qui fait de la CEE l'espace économique de loin le plus tourné vers l'extérieur. En comparaison, la part de l'Amérique du Nord dans les exportations mondiales de marchandises, échanges intra-régionaux exclus, est tout juste de 10 %. Quoique encore largement tournée vers les pays en développement (ceux-ci absorbant près de 30 % des ventes réalisées en dehors de ses frontières), l'Europe occupe aujourd'hui une place prépondérante sur les marchés nord-américains (Etats-Unis et Canada confondus). Elle y écoule un cinquième de ses exportations extra-européennes et fournit 18 % des importations nord-américaines, légèrement plus que le Japon, alors que 8 % seulement des achats de la CEE proviennent d'Amérique du Nord. L'essentiel du commerce entre les deux zones portant sur les produits manufacturés, la Communauté européenne détient ainsi un cinquième du marché manufacturier américain, tandis qu'elle n'accorde à l'Amérique du Nord que 8 % du sien. Dans ces conditions, le renforcement des liens entre les pays européens et les perspectives, mêmes lointaines, d'une Union monétaire, de toute évidence préjudiciable aux produits venant de l'extérieur ne peuvent qu'aiguiser encore les rivalités commerciales entre les deux blocs.




Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) en dollars. Sources nationales

## RÉGION • L'Europe de l'Est

# Premières lueurs

AU cours de l'année 1992, les situations économiques nationales en Europe de l'Est se sont *fortement différenciées. Partout, la* croissance reste négative, mais dans les trois pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie), la chute de la production s'est ralentie alors qu'elle se prolonge *dans les pays balkaniques* (Bulgarie, Roumanie).

En Pologne, le PIB devrait encore baisser d'environ 3 % cette année (contre 9 % en 1991), mais la production de l'industrie manufacturière a amorcé une reprise au deuxième trimestre; en Hongrie, la contraction du PIB devrait être de l'ordre de 3 % à 5 % (contre 10 % en 1991) et la production industrielle s'est stabilisée; en Tchécoslovaquie, la récession se ralentit, avec une baisse prévue du PIB de 5 % en 1992 après 16 % en 1991.

Différents facteurs ont joué un rôle positif : la progression des exportations, surtout dans le cas de la Hongrie; une nette tendance à la substitution des productions nationales aux importations; dans le cas de la Pologne, ces évolutions ont été favorisées par la dépréciation du zloty; en Tchécoslovaquie, il y a eu une légère amélioration de la demande des ménages.

Autre signe d'évolution favorable dans ces pays, l'inflation s'est nettement ralentie, après le choc provoqué par la libération des prix en 1990 ou 1991. Elle demeure encore élevée en Pologne (+ 40 % au premier semestre), moins en Hongrie (+ 25 %) et elle est même, en Tchécoslovaquie, mieux maîtrisée que dans certains pays d'Europe de l'Ouest (+ 12 % en rythme annuel au premier semestre).

Tout autre est la situation en Bulgarie et en Roumanie qui sont loin d'avoir franchi l'étape de la stabilisation macroéconomique : l'inflation y reste très élevée (la hausse des prix de détail y atteint respectivement 113 % et 232 % dans la première moitié de cette année) et la chute du produit intérieur brut, qui devrait s'établir à 15 % et 10 % respectivement, y est à peine amortie par rapport à 1991 (– 16,7 % et – 13 %). La baisse de la production industrielle s'est même accentuée en Roumanie, où la forte progression des exportations n'a pas compensé la chute de la demande interne liée à l'effondrement des investissements (– 20 %) et à la baisse des revenus réels des ménages (– 16,9 %) .

*Les prévisions pour 1993* reflètent le temps de retard pris par les pays balkaniques : en Roumanie et en Bulgarie, récession et forte inflation devraient se poursuivre, quoique à un rythme plus lent. En Pologne, les signes de rétablissement de l'activité dans le bâtiment et de la capacité de certaines branches industrielles à faire face à la concurrence internationale permettent d'envisager une reprise de la croissance l'année prochaine (+ 2 %). En Tchécoslovaquie, les équilibres macroéconomiques auraient permis une relance de l'activité qui se trouve fortement compromise par la partition du pays au 1er janvier 1993, même si un espace économique et monétaire unique est préservé. En Hongrie, les prévi*sions officielles tablent* sur une légère croissance (entre 0 et 3 % pour le PIB) tirée par les exportations et une reprise de l'investissement (+ 3 % à + 5 %) qui paraît quelque peu optimiste aux observa*teurs.*

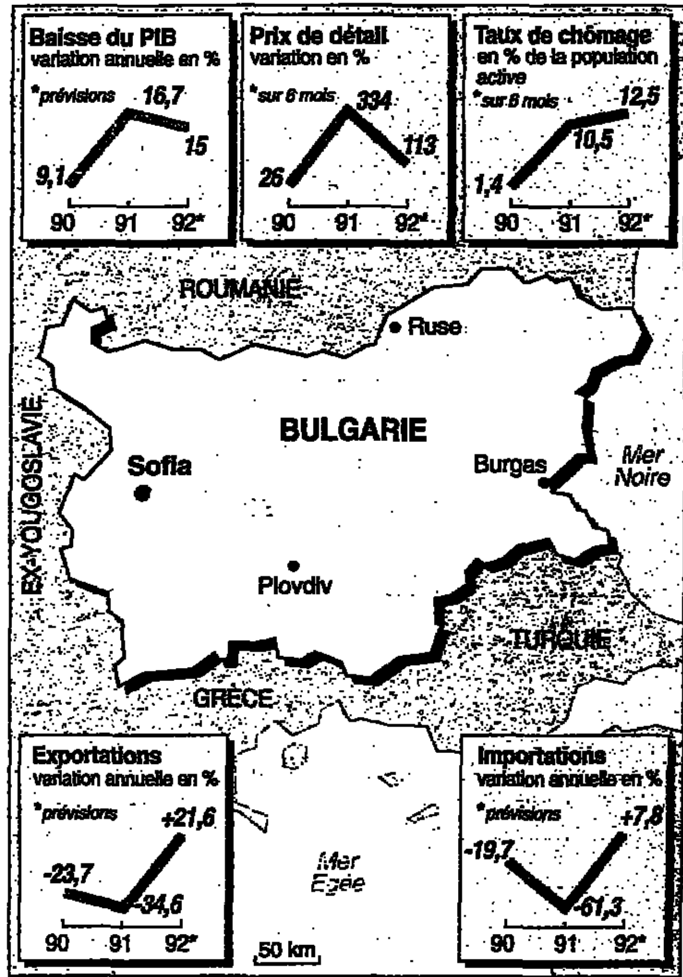
Même en Europe centrale, la stabilisation macroéconomique demeure fragile, et les ajustements microéconomiques ne s'opèrent que lentement. Ainsi, la privatisation des grandes entreprises d'Etat qui formaient le cœur industriel de tous ces pays se révèle extrêmement difficile : la Hongrie n'a vendu qu'environ 10 % de ses entreprises publiques, et le plus souvent à des investisseurs étrangers. Pour éviter ce blocage, la Tchécoslovaquie s'est lancée dans une expérience de privatisation de masse par distribution d'actions à la population et la première phase de cette opération s'achèvera à la fin de cette année. Le gouvernement polonais, devant l'impossibilité de vendre rapidement les entreprises d'Etat, a aussi décidé de recourir à la distribution d'actions à la population, selon une procédure différente puisqu'elle confie un rôle d'intermédiaire obligatoire à des fonds communs de placement. Ces formules, si elles permettent d'accélérer la privatisation, n'apportent aucun argent frais à des entreprises qui auront de très importants besoins de restructuration. La Bulgarie qui n'a mis en place qu'en avril dernier une loi sur les grandes privatisations s'en tient aux modalités classiques de vente.

Partout l'investissement en capital fixe continue à se contracter sous l'effet des changement en cours dans les droits de propriété et de contrôle des entreprises, des taux d'intérêt élevés, des incertitudes sur les perspectives économiques. La situation financière des entreprises tend à se détériorer sous l'effet notamment des baisses de productivité, car l'emploi n'a pas suivi la chute des productions même si le chômage a fortement augmenté : à la fin de l'année, il atteindra sans doute 15 % en Pologne et en Hongrie, 13,5 % en Bulgarie, 9 % en Roumanie, 7 % en Tchécoslovaquie.

L'application de la loi sur les faillites est différée (comme en Tchécoslovaquie ou en Bulgarie) ou se fait au compte-gouttes (comme en Hongrie) par crainte d'effets en chaîne et de ses conséquences sur l'emploi.

En moins de trois ans, tous les pays d'Europe de l'Est ont quasi totalement libéralisé leur économie. Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie ont déjà bien avancé dans la maîtrise des équilibres internes et externes. Ils sont tous désormais face à un dilemme : faire repartir la croissance sans remettre en cause les acquis des réformes, tout en procédant à la rationalisation (et à la privatisation) de l'appareil de production.

**Françoise Lemoine**
Economiste CEPII.




## PAYS • La Bulgarie

# Dettes

LA Bulgarie, qui avait l'économie la plus intégrée au COMECON et la plus centralisée ne parvient pas à émerger de la récession : ses entreprises n'ont pu s'adapter à la disparition de leurs débouchés et de leurs approvisionnements traditionnels. A la fin de 1992, la production industrielle est inférieure de moitié à son niveau de 1989, et elle devrait décliner encore de 5 % en 1993.

Les entreprises réagissent aux restrictions de crédit bancaire en différant le paiement de leurs fournisseurs, d'où la montée des dettes inter-entreprises, aggravée par le relèvement des taux d'intérêt : au premier trimestre 1992, les arriérés représentaient environ un tiers des sommes dues aux fournisseurs et un quart des crédits bancaires arrivant à échéance. En fin de compte, le gonflement des crédits bancaires non remboursés absorbe la quasi-totalité de l'augmentation prévue de la masse monétaire. *Parallèlement*, le déficit budgétaire devient une des causes de l'inflation : officiellement, il est d'environ 4,5 % du produit intérieur brut, mais si l'on y inclut les intérêts non payés sur la dette externe, il atteint 14 % du PIB.

La restructuration des échanges extérieurs s'est accélérée. La part de l'ex-URSS dans les exportations bulgares a chuté de 49,8 % en 1991 à 20,5 % au premier semestre 1992. Dans les importations, cette part est tombée de 43,2 % à 27 % au cours de la même période. La part des pays développés à économie de marché est en hausse (34,4 % des exportations de la Bulgarie au premier semestre 1992, 44 % de ses importations) mais reste une des plus faibles d'Europe de l'Est. La balance des opérations courantes s'annonce meilleure que prévu avec un excédent de 430 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 1992 (contre un déficit prévu pour 1992 de 1,4 milliard de dollars). Mais la Bulgarie n'a toujours pas conclu d'accord de rééchelonnement de sa dette extérieure de 13 milliards de dollars, dont 85 % sont dus à des banques du club de Paris. Devant l'incapacité du pays à assurer le service de sa dette (celui-ci atteindrait environ la moitié de ses recettes d'exportation), les compromis envisagés avec les créanciers prévoient l'échange d'une partie des créances contre des actifs.

Après la libération des prix, des changes, du commerce extérieur menée tambour battant en février 1991, une nouvelle série de mesures institutionnelles ont été prises en 1992 : assouplissement extrême des conditions de l'investissement étranger (janvier); loi bancaire prévoyant la concentration et la recapitalisation des établissements (mars); loi de privatisation (avril) : vente directe des petites et moyennes entreprises d'Etat et transformation des grandes entreprises d'Etat en sociétés qui peuvent être vendues en tout ou partie, les employés bénéficiant de conditions d'achat privilégiées et les étrangers pouvant se porter acquéreurs. Mais les investissements étrangers demeurent modestes, et la Bulgarie ne peut compter sur eux pour restructurer son industrie.

**F. L.**

## SECTEUR • La machine-outil

# Panne de moteur

CRISE de l'investissement, crise de la machine-outil. Chiffres d'affaires en baisse, carnets de commande au plus bas : en France, comme chez nos principaux partenaires européens, le secteur trinque. Le coup de froid a commencé au printemps 1990. D'abord aux Etats-Unis, tandis qu'en Europe l'Italie et l'Espagne étaient les premiers touchés. La Grande-Bretagne, en proie à une récession sévère, leur a très vite emboîté le pas, suivie de la France et, plus récemment, du Japon et de l'Allemagne.

Il est vrai que la période 1988-1990 avait été euphorique. Les industriels français du secteur ont connu, alors, une progression des commandes de 30 % à 40 % *par an. Une poussée* de fièvre correspondait à la phase haute du cycle d'investissement.

A cette époque, les constructeurs automobiles reconçoivent *leurs chaînes de production* en prévision de nouveaux modèles et commandent large. La mécanique et le travail des métaux, premier secteur client, tournent également à plein régime. La situation, les professionnels le reconnaissent maintenant, est exceptionnelle.

*« Une pause était prévisible. Mais, par son ampleur, la baisse actuelle dépasse toutes les prévisions »*, admet-on chez Num. Cette filiale de Télémécanique, spécialisée dans la commande numérique, a beau disposer d'une confortable notoriété chez les utilisateurs, présenter une gamme à peu près cohérente (c'est la faiblesse traditionnelle de l'offre française en la matière) et s'être diversifiée sur des créneaux particuliers restés porteurs (la machine à bois par exemple), elle n'est pas, pour autant, épargnée par les difficultés du moment. Se situant dans la moyenne de la profession, elle n'utilise qu'à 50 % ses capacités de production.

*« Le décrochage est particulièrement sévère »*, analyse-t-on au BIPE. *« C'est que la machine-outil n'a pas eu de chance. Le repli conjoncturel est intervenu au moment où le cycle d'investissement arrivait à son terme. Il en a amplifié les effets déprimants. »*

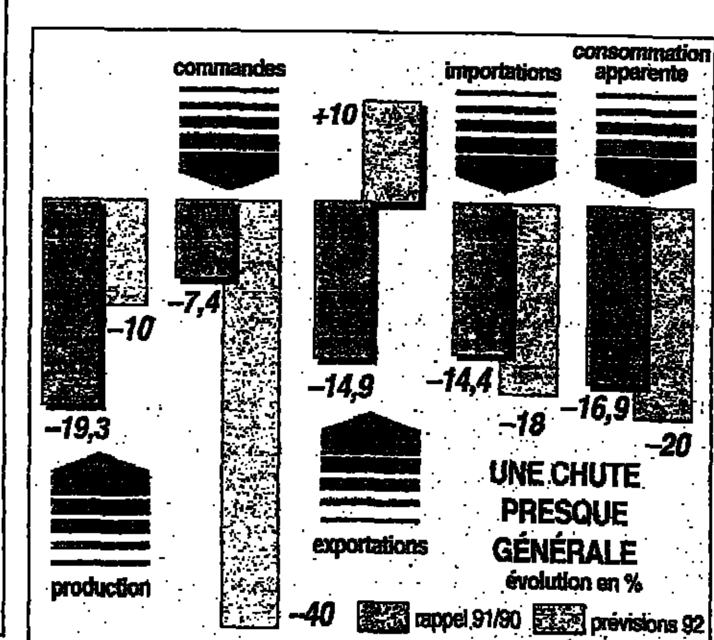
Dans la machine-outil classique, affectée pour l'essentiel aux fonctions de tournage, fraisage et usinage, les prises d'ordre ont chuté de 40 % en moyenne en 1992, après une année 1991 extrêmement médiocre, estime le SYMAP, le syndicat de la machine-outil.

Les constructeurs se livrent par ailleurs une sévère guerre des prix sur ces produits catalogues. En un an, la dégringolade a atteint les 20 %. Les machines spéciales, faites sur mesure, s'en sortent un peu mieux. De l'avis des experts, les perspectives pour *1993 n'offrent* que de très ténus espoirs d'amélioration. Le niveau des stocks est élevé. Les écluser prendra du temps, retardant les effets bénéfiques d'une reprise, encore à l'état d'hypothèse.

Dans cet environnement plutot morose, la bonne surprise vient du comportement des offreurs français. Contrairement à la crise du début des années 80, on ne recense aucun sinistre majeur dans le secteur. Le groupe Brizard, leader dans l'usinage *via* sa filiale BMO, semble tenir le choc, malgré les difficultés créées par la reprise l'an passé des activités de Sud-Marine.

Les inquiétudes concernant Huron-Graffenstaden, la filiale française de Comau (groupe Fiat) sont en partie levées, l'actionnaire italien ayant décidé de recapitaliser la firme alsacienne. Reste Ernault-Toyoda, dont le sort est plutôt incertain. Le japonais Toyoda, qui a pris progressivement le contrôle de cet ex-numéro un français des tours et centres d'usinage, avait annoncé en septembre dernier son intention de mettre la clé sous la porte. La décision n'a pas été confirmée par la suite. Le dossier reste en suspens.

**Caroline Monnot**




Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.